HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

Lydo Ev-

DATE MICROFILMED
28 February 1986
1
G. S.
CALL #
XBLU 4-102 1440769
#.19

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE,

HISTORIQUE,

CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DE LA

NOBLESSE.

HUITIEME PARTIE.

944 D2 Vol. 8
Europe 944 D5cw V. 8
62310

AVIS.

On trouve du même auteur & à son adresse, à Paris, rue Gist-le-Cœur, n°. 18, & chez le même Libraire : 1°. un TRAITÉ des devises héraldiques, de leur origine et de leur usage, avec un recueil des armes de toutes les maisons qui en portent, ensemble un précis sur leur origine, et un recueil des faits qui leur sont particuliers, et qui ne sont point encore connus, enrichi de gravures, 1re. 2e. Prix 4 liv. 12 s. broché, et 5 l. relié.

2°. DICTIONNAIRE militaire, contenant les noms, surnoms et qualités, ensemble la date de tous les Grades, Actions, Sieges, Campagnes et Blessures de MM. les Officiers au service de S. M. tant sur terre que sur mer, enrichi d'un recueil d'Ordonnances Militaires. Prix 6 l. broché, et 7 liv. franc de port dans tout le royaume.

3°. ETAT général de la France contenant les qualités et prérogatives du Roi, la généalogie abrégée de la Maison Royale, le Clergé de la Cour, les Officiers de la Musique du Roi, de sa Maison, de sa Chambre, de sa Garde-Robe, de ses Bâtimens et Maisons Royales.

Les troupes de la Maison du Roi, la grande Ecurie, les Plaisirs du Roi, le Juge de la Cour, le Grand-Maître les Trésoriers, Marchands et Artisans suivant la Cour, la Maison de la Reine, des Enfans de France, Princes & Princesses du Sang, Princes légitimés & Princes Etrangers. Le Clergé de France, les Bénéfices à la nomination du Roi & des Princes. Les Duchés & Pairies; les Ordres qui existent en France. Les Maréchaux de France & autres Officiers-Généraux de terre et de mer, le Corps Royal d'Artillerie, les Gouverneurs des Provinces et Etats Majors des Villes, &c.

Les Conseils du Roi, les Secrétaires d'Etat, les Parlemens, & autres Jurisdictions du Royaume, les Généralités & Recettes, les Assemblées Provinciales, les Universités, les Académies, les Bibliotheques publiques; le tout avec les différens gages, honneurs, prérogatives et exemptions attribués à toutes les place; les différens Réglemens et Ordonnances qui leur sont propres, et l'état actuel des Maisons de tous les Grands-Officiers de la Couronne; suivi d'une table générale de tout l'ouvrage, dédié au Roi. Prix 7 liv. le vol. broché.

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DE LA NOBLESSE,

Enrichi de Gravures;

Contenant, 1°. L'Etat des vrais Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons; 2°. un traité sur les bannerets, Bacheliers, Ecuyers, & sur leur différence; 3°. un traité sur les Dignités Féodales & Politiques, les Dignités Ecclésiastiques, les Dignités des Vidames attachés à l'Eglise; les titres & qualités personnelles, les titres & qualités des Gens de Lettres, &c. 4°. la recherche de la Normandie faite par Monfaoucq, *en 1463; un traité sur l'origine des fiefs, les francs-fiefs; nouveaux acquêts et leur différence, &c. 6°. les généalogies des familles; 7°. les dépôts où la Noblesse peut avoir recours pour ses différentes recherches; 8°. Une table des Matières, des Terres & des Personnes titrées; des Noms de Famille compris dans l'Ouvrage, avec le renvoi aux Auteurs qui en ont donné les Généalogies; & l'indication de plus de trente mille titres originaux que l'auteur possede dans son cabinet.*

Rien n'est beau que le vrai.

PRÉSENTÉ AU ROI,

par Messire Louis-Charles Comte DE WAROQUIER, Chevalier, Sieur de Méricourt, de la Mothe, DE COMBLES, Officier d'infanterie.

Prix, 3 liv. le vol. broché, 3 liv. 12 s. relié.

A PARIS

chez NYON l'aîné, et fils, Libraires, rue du Jardinet, Quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

TABLE nécessaire pour l'intelligence de l'Ouvrage.

Voir l'Avis à la Noblesse dans les 1re., 4e. & 6e. parties; l'indication des dépôts & des auteurs dans la 2e. part. 2e. édition, la table des titres dans chaque partie.

Le même Libraire est à même de procurer aux personnes qui le désireront, les différens ouvrages cités dans celui-ci.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE.

A

ABELLY. A Paris, d'argent au sanglier, passant de sable, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, cotoyé de deux quintes feuilles d'or.

Antoine Abelly, épousa demoiselle Isabeau *Colas*, dont les armes sont de gueules à trois aiglons, posés 2 & 1, & trois be-

sans opposés d'or, dont il eut ; 1°. Mag
deleine, née le 22 mars 1529 ; 2°. Nicolas
né le 3 janvier 1531 ; 3°. Jeanne Abelly
née le 25 mai 1533, porta ses armes en abim
sur l'écu de sa mere, & décéda le 15 août
1557, ayant été mariée le 30 mai 1556,
messire Etienne *Phelippe*, écuyer, seigneu
de la Tour, fils de messire Vincent Phe
lippe, écuyer, & de demoiselle Jeann
Cardon, dont postérité ; 4°. messire Antoin
Abelly, abbé de Livri en Launoy, docteu
en théologie, conseiller & prédicateur de l
reine Catherine de Médicis ; 5°. Elisabet
Abelly, dame de Sersay, mariée le 5 no
vembre 1562, à Robert *Roger*, valet d
chambre ordinaire du roi ; 6°. Jean Abelly
né le 27 janvier 1536.

7°. Etienne Abelly, né le 7 septembr
1538 ; 8°. Magdeleine Abelly ; 9°. Lou
qui suit.

Messire Louis Abelly, écuyer, fut cor
seiller en l'hôtel-de-ville de Paris en 157
échevin de la même ville en 1577, fut pré
sent au contrat de mariage de M. Phelipp
son neveu, le 29 janvier 1581.

Messire Antoine Abelly, écuyer, seigneur
Sersay, conseiller de l'hôtel-de-ville en 158
quartinier en 1596, échevin en 1597, épou
Dlle. Marie de *Sainctot*, dont il eut Clau
Abelly, mariée à messire Antoine de *Vyo*
de Gaillon, écuyer, seigneur d'Herouva
fils de Jacques & de Marie *Foreſt*, don
1°. Antoine de Vyon, écuyer, seigne

d'Hérouval, conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes, allié à Marie *Quentin*, dont postérité; 2°. Françoise Vyon, mariée à Pierre *le Maistre*, seigneur de Vaux.

AGASSE. Guillaume Agasse, écuyer, secrétaire du roi, mestre de camp d'infanterie, mort paroisse St. Eustache, 2 mai 1787.

ALBERT. Augustine-Catherine de *Boisset* d'Harville, veuve d'Antoine, marquis d'*Albert*, chef d'escadre, morte paroisse Saint-Sulpice, le 16 avril 1788.

ALBERTAS. Henri-Renaud d'*Albertas*, fils de Magdeleine de Seguiran, sa sœur aînée, & de Marc-Antoine d'Albertas, écuyer, baron de Dauphin, seigneur de St. Maime, capitaine de vaisseaux, issu d'une famille noble appellée Albertasi, originaire de la ville d'Albe, dans le Montferrat, suivant Nostradamus, en son histoire de Provence, pages 409 & 410.

Jean d'Albertas, qualifié noble, de la ville d'Apt en Provence, qui mourut en 1459, eut pour fils Baudon ou Baudoin d'Albertas, qui s'établit à Marseille, où il épousa en 1452, Billone de *la Cepede*. Leur fils Antoine d'Albertas, fut élu en 1511, premier des trois consuls de la ville de Marseille, pour l'année suivante, & laissa de sa seconde femme Aimare de la Cepede, Pierre d'Albertas, écuyer, seigneur de St. Chamas, de Coufoux, de St. Paul, de Gemenos, de Pechaure, &c. élu en 1542, & nommé

en 1565, par le roi, premier consul de
ville d'Aix. Celui-ci fut marié en 1554
avec Marguerite *Vento*, de laquelle naquit A
toine-Nicolas d'Albertas, élu en 1588, l'
des députés de la noblesse de la ville
Marseille, aux états de Blois, & qui obti
en 1595, un brevet de retenue en l'état
gentilhomme ordinaire de la chambre du ro
& un autre de capitaine d'une compagn
de 200 hommes de pied de nouvelle levé
& fut élu en 1600, syndic de la noble
de Provence. Il mourut en 1617, laissa
de sa seconde femme Marguerite de *Riquet*
de-Mirabeau, remariée à Nicolas de *B*
janne, seigneur de Grandpré, cinq garçon
dont les deux derniers, Antoine & Surle
d'Albertas, ont formé deux branches q
subsistent.

Antoine d'Albertas, second du nom
chevalier, seigneur de St. Maime, capitai
d'une compagnie de 100 hommes de ge
de pied françois, fut fait baron de Da
phin, par lettres-patentes du roi, de 165
& élu en 1656, l'un des syndics d'épée
la noblesse de Provence. Il testa en 168
& avoit épousé en 1638, marquise de *Veni*
de laquelle il eut entr'autres enfans, Ma
Antoine d'Albertas, allié avec Magdelei
de *Seguiran*. De ce mariage sont sor
entr'autres, Henri-Renaud & Antoine d'
bertas, nommé en 1751, bailli de l'ord
de Malte.

Henri-Renaud d'Albertas, chevalier, m

is de Bouc, & premier préſident de la ambre des comptes de Provence, après n oncle maternel, fut inſtitué héritier iverſel de Pierre d'Albertas, ſeigneur de ers, ſon grand-oncle, & nommé par ſa ere le 4 février 1705, pour recueillir l'effet la ſubſtitution de la terre de Dauphin. étoit ſubſtitut des avocats & procureurs néraux, en la cour des comptes, aides & ances de Provence, lorſqu'il obtint le 31 cembre 1707, des proviſions pour l'état office de premier préſident en cette cour, r la réſignation qu'en avoit fait en ſa veur Antoine de Seguiran, ſon grand-oncle aternel. Il eſt décédé le 28 janvier 1746, ant veuf depuis le 28 novembre 1731, de ouiſe Pauline de *Covet-de-Marignane*, l'il avoit épouſée le 18 août 1715, & nt il a laiſſé trois enfans; 1°. Jean-Bapte d'Albertas qui ſuit; 2°. Joſeph-Marierre-Marguerite d'Albertas, reçu chevalier Malte de minorité, page dans la petite urie en 1731, lieutenant aux Gardesrançoiſes; 3°. Nicolas-Pierre-Gabriel d'Alrtas, né le 26 janvier 1719, reçu chelier de Malte en 1731, capitaine dans le giment de Rouergue.

Jean-Baptiſte d'Albertas, chevalier, marıis de Bouc, ſeigneur de Ners, de Genos, de Conſonoves, &c. né le 8 ocbre 1716, pourva en 1745, de la charge premier préſident de la chambre des mptes, ſur la démiſſion de ſon pere, a

épouſé le 28 avril 1746, Marguerite-Fran
çoiſe de *Montullé*, ſœur de la comteſſe d
Montécler, & fille de Jean-Baptiſte de Mon
tullé, ſeigneur de Lourigas, Boisgarnier
&c. conſeiller en la grand'chambre du par
lement de Paris, & de Françoiſe *Glucq*. Se
enfans ſont, 1°. Jean-Baptiſte-Suſanne d'Al
bertas, né le 24 mai 1747; 2°. Jeanne-
Charlotte, née le 27 août 1749.

Surleon d'Albertas, ſeigneur de Jouque
& de Rochefort, fils puîné d'Antoine-Ni
colas & de Marguerite de Riqueti, aprè
avoir été chevalier de Malte, ſe maria e
1636, avec Françoiſe *Dumas* de-Caſtellane
fille du baron d'Allemagne, dont il laiſſa e
1655, entr'autres enfans, Michel-Jules, &
Surleon d'Albertas, qui ont formé deux ra
meaux. L'aîné reçu, comme ſon pere, dan
l'ordre de Malte, & page du grand-maître
ſe maria dans la ſuite en 1691, avec Aimar
de *Villages*, & fut pere de Michel-Gaſ
pard d'Albertas, ſeigneur de Jouques & d
Rochefort, allié en 1716, avec Claire d
Condolle. Les enfans qui reſtent de ce ma
riage, ſont; 1°. Pierre-Pomponne d'Albertas
né le 26 juillet 1724, reçu chevalier d
Malte en 1728, & garde de l'étendart e
1740; 2°. Louis-Charles, reçu garde d
l'étendart en 1746; 3°. Gaſpard-Michel, né
27 août 1729, préſenta en 1751, ſes preuv
de nobleſſe, pour avoir une place à l'abba
ſéculariſée de St. Victor de Marſeille; 4
Alphonſe-Rodolphe, reçu garde de l'étenda

en 1746 ; 5°. Aimare-Bibiane ; 6°. Marianne a épouſé en 1752, N... de *Fontienne*, conſeiller à la chambre des comptes d'Aix ; 7°. Theréſe d'Albertas.

Surleon d'Albertas, ſecond du nom, a épouſé Eliſabeth de *Martel*, de laquelle ſont nés Gabrielle d'Albertas, mariée à N... de Merindol, vivante ; & Surleon d'Albertas, troiſieme du nom, allié à Theréſe de *Caſtellan*-Mazauges. Ses enfans ſont ; 1°. Surleon-Jean-Baptiſte d'Albertas ; 2°. Henriette d'Albertas.

ALIGRET. Tombe aux grands Auguſtins.

Ci giſt noble homme & ſage Me. Jean *Aligret*, vivant, ſeigneur de Clichi & du Pleſſis-Châlain, conſeiller du roi notre ſire, & ſon lieutenant civil, qui trépaſſa le 2 juillet 1503.

Et demoiſelle Guillemette l'*Huiller*, ſa femme, laquelle trépaſſa, le

ANCEAU, en Languedoc, dont eſt chef Jean-Louis d'Anceau, chevalier, ſeigneur de la Velanette, St. Cirgi, Mondaveau, grand maître des eaux & forêts du Languedoc depuis 1738 juſqu'en 1764, fils de Claude d'*Anceau*, grand maître des eaux & forêts, lieutenant-colonel du régiment Dauphin, cavalerie, a épouſé en 1721, demoiſelle Marie-Jaquette-Melanie de *Chalvet* Rochermonteix, dont il a eu quatorze enfans, nés à Toulouſe ;

ſçavoir, — 1. Charles-Paul-Louis, né le 7 juillet 1725, grand maître des eaux & forêts de Languedoc en ſurvivance, le 13 novembre 1752, & en exercice en 1753, juſqu'en 1764; — 2. Louis-Hyppolithe, né en novembre 1731, ſucceſſivement théologal du chapitre de l'Iſle Jourdain, diocèſe de Toulouſe, de celui de Carcaſſonne & de celui de Beziers, puis chanoine, ſous-chantre & vicaire-général, grand pénitencier & official de ce diocèſe, & prieur; — 3. Joſeph-Eliſabeth-Claude, né le 8 octobre 1734, d'abord cadet dans le corps royal d'Artillerie, en février 1755, réformé la même année, enſuite volontaire dans le régiment colonel dragon, enfin lieutenant dans le régiment de la Marine, le 6 juin 1758; — 4°. Jacques-Heleine, né le 14 ſeptembre 1735, lieutenant au régiment de Bretagne, en décembre 1755, capitaine en 1758, réformé en 1763, capitaine au régiment des recrues provinciales de Montpellier, remplacé au régiment de Bretagne en 1768; — 5°. Joſeph-Marie-Michel, né le 29 ſeptembre 1736, lieutenant au régiment d'Aquitaine, en octobre 1757, capitaine en 1758, réformé en 1763, dans la Légion de St. Domingue, en 1765, major d'infanterie, en 1772, chef de bataillon au régiment du Cap en 1775, marié le 24 mai 1777, à demoiſelle Charlotte *le Duc*, morte le 29 mai 1778; il a été fait les même mois & année chevalier de Saint-Louis; — 6. Jean-Jacques-Théodore, né

le 11 septembre 1741, lieutenant au régiment d'Aquitaine, en 1755, capitaine en 1759, réformé en 1763, remplacé en 1766, & capitaine de grenadiers au régiment d'Anjou, en 1779; —— 7. Marie-Antoinette, née en mai 1723, mariée en mai 1761, à Henri de *Rolland*, seigneur de St. Rome, dont trois enfans; —— 8. Marie-Françoise-Victoire, née le 12 juin 1724; —— 9. Sophie, née le 25 février 1727; —— 10. Henriette, née en 1728, morte âgée de quatre ans; —— 11. Henriette-Constance-Julie, née en septembre 1729, morte le 4 septembre 1770; —— 12. Marguerite-Louise-Félicité, née en mai 1739, mariée le 22 avril 1755, à Pierre-François-Maximilien de *Caferelli*, dont des enfans; —— 13. Catherine-Henriette-Barthelemie, née le 4 août 1738, mariée le 28 mars 1760, à Jean-Baptiste *Dufour*, premier trésorier au bureau des finances à Toulouse: elle est morte en avril 1770, laissant six enfans; —— 14. & Marie, née en 1749.

Les armes, d'azur à trois croissans d'argent, 2 & 1.

ANTIN. Baron de Sauveterre, porte d'or, à la clef de gueules, posée en pal, fénestrée de trois tourteaux de gueules.

Noble Nicolas d'Antin, seigneur de Sauveterre & de Boucosse, fils de noble Etienne d'Antin, transigea avec François d'Antin, son frere aîné, qui lui paye une somme de 3000 liv. à lui léguée par Etienne leur pere, par

acte passé devant *Abbat*, notaire à Baigneres, le 15 décembre 1584; il transigea par acte passé devant *la Gandeve*, le 23 octobre 1598, avec le tuteur de Raimond *Chambre*, fils du premier lit de feue dame Marguerite *Boucosse*, son épouse, dont il eut.

Noble François d'Antin, écuyer, seigneur de Sauveterre, épousa par contrat passé devant *Herie*, notaire, le 12 février 1643, demoiselle Jeanne *Capus*, & testa par acte reçu par la *Coste*, notaire, le 25 août 1750, il laissa

Noble Jacques d'Antin, écuyer, seigneur de Sauveterre, héritier universel de son pere, marié par contrat passé devant d'*Auglas*, notaire, le 22 août 1571, à demoiselle Marie de *Cloche*; il testa, l'acte reçu par Bordés, notaire, le 28 février 1657; il donna une procuration, l'acte reçu par *Lunefrange*, notaire, le 10 décembre 1699, & fut maintenu en sa noblesse par M. *le Gendre*, intendant de Montauban, le 10 mars 1704, il laissa

Noble Pierre d'Antin, écuyer, seigneur de Sauveterre; il épousa le . . . . demoiselle Marie *Quitterie de Bedora*, fille d'un conseiller au siége de Tartas, & de Claire de *Vidard*; il passa un contrat devant le juge de St. Sever, le 16 juin 1705; il fut déchargé des francs fiefs par M. d'*Aligre*, intendant de Navarre, le 18 juillet 1751; il laissa :

Messire Jean-Marie d'Antin, écuyer, seigneur & baron de Sauveterre, marié le 19 octobre 1734, à Jeanne de *Rol-Montpellier*, fille de Jean Louis, baron de Lasse, & d'Anne *Mimiogne*, le mariage célébré en l'église de Biaudos, diocèse de Bayonne, le 9 octobre 1738, dont :

Noble Pierre d'Antin, baron de Sauveterre, capitaine au régiment de Belsunce, né paroisse de Tarlak, le 18 juillet 1736, fut émancipé par acte passé devant le juge de Tartas, le 5 mars 1759 ; il fit un retrait lignager de la seigneurie de Montfaucon, vendue par son pere, à messire Clément *Dupuy*, marquis de Festose, président à mortier au parlement de Navarre, par acte du 11 mars 1759 ; il épousa dame Marguerite *Duperrier*, dont :

Messire Jean de Dieu-Pierre d'Antin, né paroisse de St. Laurent de Mugron, le 18 mars 1770.

ANTIN. A Dax de gueules, à trois lions d'argent, à demi corps posés 2 & 1, écartelé d'argent à trois tourteaux de gueules, 2 & 1 ; sur le tout d'or, une clef de sable, posée en pal couronnée de même.

François d'Antin, lieutenant au gouvernement de Dax & de St. Sever, étoit fils de Jean d'Antin, seigneur & baron d'Antin, sénéchal de Bigorre & de Dax en 1520, dont Dominique d'Antin, marié le premier juin 1582, à Marguerite de *Cardaillac*, fille naturelle de haut & puissant seigneur,

meſſire Corbeiran de Cardaillac, ſeigneur de Sarlabous, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, gouverneur du Havre, dont l'arriere petit-fils Henri d'Antin, ſeigneur de St. Pé & de Hon en Bigorre, garde du corps du roi, lieutenant pour ſa majeſté, au gouvernement des ville & château de Dax, en 1680, par la démiſſion de Charles d'Antin ſon pere; épouſa le premier juillet 1681, Marguerite *Pinton*, fille de Raimond, ſeigneur de St. Martin & de Bedorede, & de Marguerite *Pichot*, dont Marie-Marguerite d'Antin, reçue à St. Cir, le 28 juin 1698.

ARGENTEAU. Louis-Conrard, comte d'Argenteau & d'Eſſeneux, ſeigneur de Linſemeau, épouſa demoiſelle Marie-Gilberte de *Loëquenghien*, baronne de Melsbroeck, dont:

Charlotte, comteſſe d'Argenteau, heritiere de Melsbroeck &c. qui épouſa Milord Thomas *Bruce*, comte d'Ailesbury, pair d'Angleterre, & en eut Milady-Marie Brucé, comteſſe d'Ailesbury, baronne de Melsbroeck, femme de Maximilien-Eman, prince de *Hornes*, chevalier de la toiſon d'or, qui de cette alliance a eu: 1°. Marie-Theréſe qui ſuit; 2°. Eliſabeth, princeſſe de Hornes, alliée en 1751, à Guſtave, prince de Stolberg-Geudern, colonel d'infanterie, puis général major.

Marie Theréſe, princeſſe de Hornes, héritiere de Melsbroeck, née le 19 octobre

1726, mariée le 12 août 1742, à Philippe-Joseph, comte, puis prince de Salm, puis prince régnant de Salm-Kirbourg Will, de Grave, de d'Aann, Rheingrave de Stein, Landgrave d'entre la Mosele & le Rhin, comte de Renneberge, grand veneur héréditaire de l'empire, au cercle de Bourgogne, conseiller de Flandres, chevalier de l'ordre de l'aigle blanc, né le 21 juillet 1709, mort paroisse St. Sulpice, le 9 juin 1779, & transporté en ses états d'Allemagne, dont:

1°. Frédéric-Jean-Othon, prince de Salm-kirbourg, colonel au service de France, né le 11 mai 1745, marié le 29 novembre 1781, à Jeanne-Françoise de *Hohenzollern*-Sigmakingen, née le 3 mai 1765, dont: Charles-Antoine-Frédéric, né le 19 février 1785.

2°. Maurice-Gustave-Adolphe, né le 28 septembre 1761.

3°. Marie-Emmanuelle-Maximilienne, née le 19 mai 1744, mariée le 24 juin 1763, à Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la *Trimoille*, pair de France, dont postérité.

4°. Augustine-Frédérique-Maximilienne, née le 13 septembre 1747, mariée par contrat du 21 octobre 1764, à Anne-Emmanuel Ferdinand, duc de *Croy*, prince de Solre.

5°. Marie-Louise-Ferdinande-Marguerite, née le 18 novembre 1753.

6°. Amelie-Zephirine, née le 6 mars 1760.

ARPAJON. Arpajon, terre & seigneurie en l'isle de France, dioceſe, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 318 feux. Les terres & seigneuries de Chatres sous Montlhéri, de la Bretoniere & de S. Germain, furent unies & érigées en marquisat sous le nom d'Arpajon, par lettres de mai 1720, regiſtrées au parlement séant à Pontoise, & à la chambre des comptes, les 12 & 19 décembre suivant, en faveur de Louis II, marquis d'Arpajon, chevalier de la toiſon d'or, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Berri & des villes de Bourges & d'Issoudun, petit-fils de Louis, chevalier du S. Esprit, créé duc d'Arpajon & pair de France, par lettres de décembre 1650, qui ne furent point enregiſtrées. Louis, marquis d'Arpajon, dernier mâle de sa maiſon, chevalier né de l'ordre de Malte & de la toiſon d'or, lieutenant général des armées, épouſa le 28 mars 1715, Anne-Charlotte *Lebas* de Montargis, née le 17 décembre 1697, dame du palais de Louiſe-Eliſabeth d'Orléans, douairiere d'Eſpagne, dont pour fille unique Anne-Claude-Louiſe d'Arpajon, grande d'Eſpagne, reçue Grand-Croix de l'ordre de Malte, par droit de naiſſance, le 13 décembre 1745, mariée en 1741 à Philippe d'abord, comte de *Noailles*, puis duc de Mouchi, maréchal de France, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier des ordres & de la toiſon d'or, à qui

l'ordre de Malte a accordé en considération de son mariage, le privilege de la maison d'Arpajon, par bulle du 28 septembre 1741, dont nombreuse postérité.

ARRAC de Vignes en Guienne, d'argent au sanglier de sable passant; écartelé d'azur à un aigle à deux têtes d'or, le vol abaissé.

Jean d'Arrac, seigneur de Brosteau, de Vignes, de Beiries, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Poyanne, anobli pour services militaires au mois de mai 1596, les lettres registrées en la chambre des comptes le 30 août 1697, au parlement de Bordeaux le 8 juillet 1609, au bureau des finances de Guienne le 10 du même mois, confirmées par autres lettres patentes le 27 décembre 1608; il épousa par contrat du 19 juillet 1695 demoiselle Magdeleine *D'anglades*, fille & héritiere de Louis D'anglades, seigneur de la maison noble de Vignes, juridiction de Sault, sénéchaussée de Lannes, & demoiselle Jeanne de *Laf*, dont il eut:

François d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, seigneur de Vignes, d'Argelos, de Nassiet, de Marpaps & de Beiries, testa le 28 novembre 1667; il épousa 1°. le 3 décembre 1627, demoiselle Jeanne de *Bedorede* de Montolieu, fille de noble Jean de Bedorede, écuyer, seigneur du Poi, lieutenant de la compagnie des gendarmes du seigneur de Poyanne, & de de-

moiſelle Suſanne de *Lanne* de Montolieu 2°. Par contrat du 30 mai 1634, demoiſelle Jeanne *d'Aren*, fille de noble Jean d'Aren écuyer, ſeigneur d'Aren, & de demoiſelle Iſabeau de la *Borde*, préſens : Paul de *Meſples*, conſeiller au parlement de Navarre, oncle de la future ; David de *Sallies* conſeiller du Roi, procureur-général en la même cour ; noble Pierre de la *Borde* ſieur de Morenx ; Jean de la Borde, ſieur de Pimbo ; Gratien & Iſaac de la Borde, oncles maternels. De ce ſecond mariage ſortit 1°. Gabriel qui ſuit ; 2°. Jean Céſar, écuyer, ſeigneur d'Argelos, vivant le 16 ſeptembre 1667 ; 3°. Iſabeau, mariée le 28 Janvier 1653, à noble *Blaiſe* de *Luppé*, écuyer, ſieur de la Motte & de Rianne ; 4°. Marie d'Arrac, mariée le 10 ſeptembre 1667, à Alcibiades de *Meſmes*, ſeigneur de Perquye, de Ravignan & de Luſſon, fils de Joſeph & de Jeanne de *Vignolles* (voyez *Meſmes* dans la premiere partie) ; 5°. Jacquette d'Arrac, légataire de ſa mere en 1652.

Gabriel d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, Navailles, ſeigneur de Naſſiet, de Marpaps, fit ſon teſtament le 9 ſeptembre 1710, marié par acte ſous ſeing-privé le 8 avril 1658, à demoiſelle Olive de *Leſtonnac*, fille aînée de Pierre, ſeigneur de Liſle, conſeiller au parlement de Bordeaux, & de dame Suſanne de *Lacheze*, dont il eut, 1°. Pierre, marié à Anne de *Frexou*, ne

ivoit plus le 9 septembre 1710 ; 2°. Joseph, prêtre ; 3°. César, mort avant le 9 septembre 1710 ; 4°. Blaise qui suit ; 5°. Suzanne, religieuse Ursuline à Oleron ; 6°. Marie d'Arrac, mariée à noble Antoine de *Lisserasse*.

Blaise d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, Navailles, seigneur de Nassiet, de Marpaps, fit son testament le 31 mars 1730, & mourut le 3 avril suivant. Il avoit été marié en l'église paroissiale de St Jean de Maslac, diocese de Lescar, le 23 février 1716, à demoiselle Marie d'*Abbadie*, fille de Pierre, baron d'Arbocave, dont il eut, 1°. Joseph qui suit ; 2°. Catherine ; 3°. Jeanne ; 4°. Thérese.

Joseph d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, Navailles, près d'Orthes en Béarn, né le 24 décembre 1716, épousa par acte sous seing-privé, le 14 octobre 1735, demoiselle Marie de *Laur*, fille de Charles César, baron de Lescun, lieutenant des maréchaux de France, & de dame Marthe de *Faget*, dont 1°. Alexandre, né le 7 juillet 1739.

2°. Henri, écuyer, né le 29 octobre 1740.

3°. Charles-Daniel, né le 24 janvier 1742.

4°. Louise-Josephe, née le 24 janvier 1738.

ARROS en Béarn, diocese d'Oleron, parlement & sénéchaussée de Pau, intendance

d'Auch, où l'on compte 46 feux. La terre & seigneurie d'Arros, une des douze premieres baronnies de Béarn, a donné son nom à une noble & ancienne maison.

Oddo d'Arros, qui vivoit en 1097, est reconnu par l'église de Lescar, pour l'un de ses principaux bienfaiteurs. De lui, descendoit probablement Guilain d'Arros, sieur de Rode, créé baron, juge de la cour majoure en 1220. Cette cour majoure étoit composée des douze principaux gentilshommes du pays, lesquels prirent pour eux & leur postérité, & privativement à tous autres, le titre de baron, juge de ladite cour. De lui étoit issu :

Ramond, Baron d'Arros, fut présent à la tenue de la cour majoure en 1337 ; il fut pere de :

Endenod, baron d'ARROS, suivit en 1344, Gaston XI, comte de *Béarn* & de *Foix*, contre les Anglois ; la noblesse qui accompagna ce prince, étoit fort illustre. Cet Endenod, seigneur & baron d'*Arros*, & Arrod Ramonet son fils, accorderent le 3 juillet 1349, plusieurs privileges aux habitans du Box, d'Arros. Il laissa :

Euramonet ou *Ramond*, baron d'ARROS, sénéchal de la province, est qualifié de haut & redoutable seigneur dans un contrat de vente de l'abbaye laï de Laruns. Il eut pour fils :

Peyroton ou *Pécz* seigneur & baron d'Arros, rendit hommage à son souverain

le 15 juin 1428 & 1446 ; il fut un des nobles & puissans barons qui se rendirent caution de la dot de Catherine de *Coarose* qui épousoit Mathieu, comte de *Foix* & de Comminges. En 1453, il fit un affievement auquel fut témoin son cousin Jean d'*Arros*, abbé laï de Beuste, lequel Jean fut pere d'Enpeyroton d'Arros, aussi abbé laï allié à Peironne de *Boclk*, fille de l'abbé laï d'Asson.

Enpeyroton épousa noble *Violant*, fille de Mossen d'*Urrias*, chevalier, & de dame Constance *Cortils*, comme il appert par un acte du 11 août 1458. Il eut pour fils :

Eurogir, seigneur & baron d'Arros, qui fut pere 1°. de Jean qui suit ; 2°. de Peyroton d'Arros, qui a formé une branche qui suivra :

Jean, seigneur & baron d'Arros & de Rode, eut pour fils:

Bernard d'Arros, qui, par sa naissance & son mérite, fut honoré des plus belles charges du Royaume de Navarre. En 1568 il fut fait conducteur, capitaine général des armées, par lettres de la reine de Navarre du 13 août, lieutenant général de la même reine dans la province de Béarn, & en cette qualité il donna le 4 mai 1571 des lettres d'abolition à un gentilhomme de la province ; le 6 septembre 1571, il reçut pouvoir de créer des magistrats, & fut chargé de la convocation des états le même

jour. Il fut honoré de la charge de lieutenant général, substitut de Henri, prince de Navarre, fils de la Reine, dans toute l'étendue des Royaumes & souverainetés le 27 février 1572. A la mort de la Reine, ledit Henri succédant à ce royaume, donna les mêmes emplois audit baron d'Arros, comme il appert par lettres qu'il lui écrivit le 3 juin de ladite année, dont il s'acquitta dignement jusqu'en 1575, que ses indispositions ne lui permettant pas de continuer, il en obtint une dispense très-honorable. Il laissa pour fille unique, Elisabeth, baronne d'Arros, qui épousa 1°. Henri d'Arros, de la branche de Beuste, dont elle devint veuve sans enfans; 2°. Pierre de *Gontaut Biron*, seigneur de Rebenac & de Leveſcat, puis de Salagnac, duquel elle eut Jacques de Gontaut, chevalier, baron d'Arros, seigneur de Salagnac, dont postérité.

Branche de Beuste.

Peyroton ou Pierre d'Arros, frere de Jean, fut abbé Laï & seigneur de Beuste; il est connu par un contrat de retour de dot du 10 août 1544. Il testa en 1532, & nomma pour son exécuteur testamentaire, ledit Jean. Il avoit épousé le 16 avril 1500, Jeanne de Beuste, dont il eut:

Hélie d'Arros, abbé de Beuste, lequel est connu par un contrat de constitution de dot, passé le 5 novembre 1559, par noble

Ramond de *Neyſe*, du conſentement de noble Jean Saubertrand & Bertrand de Neyſe ſes enfans, à la demoiſelle Jeanne de Neyſe, fille dudit Ramond, en faveur de ſon mariage; il épouſa le 25 juin 1549, demoiſelle Jeanne de *Neyſe* de Coareze, fille de Ramond.

De ce mariage eſt iſſu Bernard qui ſuit, & quatre autres enfans qui furent tous chefs & capitaines qui accompagnerent Henri le Grand en toutes ſes guerres contre la ligne, ce qui fit dire à un auteur [Aclhagaray] qu'en ce tems commença la maiſon d'*Arros* à être connue entre celles de Béarn, des plus fidelles à leur prince & à leur patrie. Il dit auſſi qu'un d'Arros fut fait priſonnier à la bataille de Pavie avec le Roi de Navarre, qui, quelque tems après ſa détention, ſut que l'Empereur ne le lâcheroit point ſans une rançon de la meilleure portion de ſon héritage, & qui le fit aviſer de ſe ſauver par le moyen d'échelles de cordes; il commanda à François de *Rochefort* ſon page, de faire le roi endormi, puis avec le baron d'Arros & un de ſes valets de chambre, il deſcendit par les cordes; le matin le capitaine de la garde étant venu pour ſaluer le Roi, fut prié par le page de le laiſſer repoſer, n'ayant point dormi la nuit.

Bernard d'Arros, abbé de Beuſte, régent & lieutenant-général du royaume de Navarre, & ſouveraineté de Béarn, lequel

eſt connu par deux tranſactions, une paſſée entre ledit ſeigneur Bernard d'Arros, faiſant tant pour lui que pour noble Hélie d'Arros ſon pere, & demoiſelle Benaiſſe de *Barſum*, femme dudit Bernard d'une part, & noble Jean de *Neyſe* d'autre, au ſujet d'un procès pendant entr'eux, ladite tranſaction en date du 19 mai 1589, & l'autre entre ledit noble Bernard d'Arros d'une part, & noble Jean de Neyſe d'autre part, paſſé après le décès dudit Hélie, au ſujet de la démiſſion de la cure de Beuſte à laquelle ledit noble de *Neyſe* avoit été préſenté par ledit d'Arros ſon beau frere, en conſidération de ce qu'il étoit ſon neveu, comme étant fils de Jeanne de Neyſe ſa ſœur, en date du 12 juillet 1595.

Il épouſa le.... 1576, demoiſelle Bernaiſſe de *Barſum*, comme il appert par le contrat de mariage de ſa fille ci-deſſus. Il laiſſa 1°. Jacques qui ſuit; 2°. Anne d'*Arros* qui épouſa le 12 mai 1593, noble N.... de *Vignau*.

Jacques d'Arros eſt connu par un contrat de conſtitution de dot, du 6 février 1619, paſſé par Anne d'Arros, & noble Antoine de Vignau ſon fils, en faveur dudit Jacques, par lequel il paroît qu'il a acquitté en qualité de fils & héritier dudit Bernard, la dot, qui, par ledit Bernard, & ladite de Barſum, avoit été conſtituée à ladite Anne d'Arros leur fille; il épouſa le premier octobre 1606, Catherine de *Béarn*,

& testa le 12 Novembre 1628, & eut pour fils Jean qui suit :

Jean d'*Arros*, lequel obtint l'érection en baronnie des terres de Viven, Argelos & Auriac, sous le nom de Viven, par lettres de 1606, enregistrées au parlement de Pau le 4 juillet 1651, en considération de l'ancienneté de sa maison & des services de ses ancêtres, entre lesquels est cité Arnaud d'*Arros*, écuyer de Henri II, roi de Navarre fait prisonnier avec lui à Pavie. Il fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Bordeaux, le 29 janvier 1671, épousa le 12 mars 1643, demoiselle Catherine de *Montaut* Navailles, dont il eut 1°. Jean, baron de Viven qui n'eut qu'une fille mariée à Jean Anchot, créé marquis de *Mesples*; 3°. Pierre dit le baron d'Argelos, colonel du régiment de Languedoc, mort sans enfans de son mariage avec N... de *Lannoy*, fille du baron de Walmerange.

Jean d'Arros, seigneur de la Mothe, baron de Viven, après son frere aîné, fut d'abord lieutenant au régiment de Languedoc, puis capitaine du même régiment & major au régiment de *Boufflers* infanterie. Il fut reçu chevalier d'honneur, au parlement de Metz, après y avoir fait ses preuves de noblesse, le 4 décembre 1697. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. *Turgot*, intendant de Metz le 27 mai 1697; épousa le 13 décembre 1690, demoiselle Jeanne le *Bachellé*, de laquelle

il a eu entr'autres, Jean Armand qui suit.

Jean Armand, comte d'Arros, d'Argelos fut d'abord lieutenant au régiment de Languedoc infanterie, en 1706, capitaine au même régiment, le 27 juillet 1707; il servit à l'armée du Rhin, depuis 1706, jusqu'en 1710, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 3 septembre 1710, & du régiment de Langnedoc sur la démission du baron d'Argelos son oncle, le 20 février 1712, en se démettant du sien; il commanda le régiment de Languedoc au siege de Landun & de Fribourg en 1713, au siege & à la prise de Fontarabie, des villes & château de S. Sébastien, au siege de Roses en 1719, au camp de la Moselle le 31 août au dernier septembre 1732, au siege de Kell en 1737, créé brigadier le 28 février 1734; employé à l'armée du Rhin le premier avril, il servit au siege & à la prise de Philisbourg la même année; créé maréchal de camp le premier mars 1738, il se démit du régiment de Languedoc; employé à l'armée de la Moselle, le premier avril 1744, on l'envoya commander à Lougwy, & sur la frontiere sous de M. Creil, par ordre du 7 août créé lieutenant-général le premier avril 1748 & il a commandé à Longwy jusqu'au premier novembre 1749, qu'il a cessé d'être employé. Il épousa demoiselle Catherine de *Pillemen* de Russange, dont il a eu 1°

Jean Armand d'Arros, né le 25 décembre 1728

1728, capitaine au régiment de Languedoc infanterie.

2°. Charles d'Arros, né le 15 septembre 1731, marié le... 17... à demoiselle Catherine *Champion*, fille de Nicolas, seigneur d'Aucy, chevalier de St Louis, ancien capitaine d'artillerie, & de N... *Legout* son épouse;

3°. Hector d'Arros, né le 6 décembre 1732, mestre de camp, exempt des gardes du corps;

4°. Dorothée d'Arros, née le 2 février 1720, chanoinesse de Poulangis;

5°. Marie Esther d'Arros, née le 17 avril 1728, mariée le... 17... à Louis *le Goullon* d'Hautioncourt, chevalier, chambellan du Roi de Pologne;

6°. Marguerite d'Arros, née le 3 janvier 1728, mariée à Michel Judith de *Sagey*, chevalier, seigneur de Neisey, Pierre Fontaine, de la confrairie noble de St Georges, dont N..... vicomte de Sagey, ancien officier de Dragons.

7°. Barbe d'Arros, née le 12 juillet 1735, religieuse à la Visitation de Nancy.

Les armes écartelées au premier & quatrieme d'or à la roue de gueules, au second & troisieme d'argent à trois chevrons d'azur.

ARVISENET. François d'Arvisenet, seigneur d'Auxanges, conseiller au Parlement de Besançon, obtint par lettres du Roi du mois de mars 1726, registrées à Dole, la confirmation du titre de marquisat qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ASSCHE, bourg célebre & seigneurie franche de Brabant, à laquelle est attachée la dignité de guidon héréditaire du duché de Brabant ; ce bourg ainsi que le duché, ne dépendent point du royaume de France ; & il a donné son nom à une illustre famille, de laquelle cette seigneurie passa par alliance dans les maisons de *Grimbergh* & de *Jauche*.

Jeanne de Jauche devint héritiere d'Assche & de Jauche, & épousa Guillaume *Widou*, seigneur de Herck & de St Lambert. Leur fille aînée, Marguerite, dame d'Assche, fut mariée à Jean de *Couttereau*, fils de Robert, chevalier seigneur de Puisieux & de Tournelles en France. Marguerite d'Assche fut mere de Jean de *Couttereau*, baron de Jauche, seigneur d'Assche, Widove, Puisieux & Herck, guidon héréditaire de Brabant, & lieutenant de la cour féodale de Brabant. Celui-ci qui décéda en 1561, eut de sa deuxieme femme, Catherine de *Brandebourg*, morte en 1621, entre autres enfans, Guillaume, seigneur d'Assche, allié à Marie de *Couttereau* de Westmaal, mere de Guillaume II, en faveur duquel, le roi d'Espagne érigea la seigneurie d'Assche en marquisat, par lettres du 22 août 1663. Le marquis d'Assche épousa Catherine de Couttereau, héritiere de Westmaal & de Sourcel, de laquelle il eut Henri-François II, marquis d'Assche, baron de Jauche, auquel succéda son frere Guillaume, mari de Charlotte de *Nesselrode*, dont vint Jean IV,

marquis d'Assche, guidon héréditaire de Brabant. Il est décédé vers l'an 1726, & n'a laissé qu'une fille de son épouse, Cornelie de *Léefdael*.

ASSIGNIES, terre & seigneurie près d'Aire en Artois, diocese de St Omer, conseil provincial & souverain d'Artois, parlement de Paris, intendance de Lille, bailliage d'Aire.

La terre d'Assignies est la même qui a donné son nom à une très-ancienne maison de cette province, fut érigée en marquisat par lettres d'Octobre 1672, en faveur de Jean-Baptiste d'Assignies, seigneur de Bellefontaine, St Martin, Lambre & d'Aloisne, Haut-Voué de Therouenne, fils d'Oudart d'assignies, seigneur de Chartre, Lambre & de St Martin sur Coyeul, Haut-Voué de Thérouenne, & de Jeanne d'*Assignies* sa parente, & petit-fils d'Antoine d'Assignies, seigneur d'Aloisne, Wendi, Vannes, lieutenant général des hommes d'armes des Pays-Bas, qui avoit épousé en 1582 Barbe d'*Aussay*, dame de Lambre-lés-Douai, de Lambrechies, d'Acquembronne & Croiseul, morte en 1625, & dont le pere Antoine d'Assignies, chevalier, seigneur d'Alorsne, Vannes, Wendi, Haut-Voué de Thérouenne, fut créé chevalier, fait mestre de camp de cavalerie & d'infanterie pour le service de l'empereur Charles V en 1555; celui-ci qui mourut en 1590, avoit épousé Anne le *Chevalier*. Il étoit issu de Martin, sire d'Assignies, qui

vivoit vers l'an 1200 avec sa femme Catherine d'Assignies, sa parente.

Jean-Baptiste d'Assignies & de Wendi, fut marié le 22 août 1683, à Jeanne-Camille de *Baufremez*, fille d'Adrien, baron d'Esne, paire héréditaire du Cambresis, & de Catherine de *Berre* de Staples, dont il eut :

1. Isidore-Charles, marquis de Wendi, dit d'Assignies, cornette au régiment de Quincy, qui contribua à l'avantage remporté sur un détachement espagnol de la garnison de St Omer, au village de Canlers près Heldin en 1651.

2. Octave-Eugene qui suit.

3. Victor Alexandre d'Assignies, né le 20 février 1666, chevalier de Malte en 1678.

4. Hermand-Joseph; seigneur de St Martin, & quatre filles.

1°. Octave-Eugene, marquis d'Assignies, page de la grande écurie, épousa en 1685, Marie-Florence de *Markais*, dame de Werguin, dont il eut:

François-Eugene, marquis d'Assignies, seigneur de Werguin, marié le 24 juillet 1714, à Marie-Philippe Alberique *du Chatel*; dont 1°. Charles-François-Florent, marquis d'Assignies, avoué de Therouanne, marié en 1740, à Marie-Madeleine-Josephe-Alexandrine de *Tramecourt*, dont on ignore la postérité.

2°. Florent-Albert-François d'Assignies capitaine d'infanterie.

3°. Marie-Philippe Alberique, reçue chanoineſſe à Denain, le 13 ſeptembre 1743.

ASTEN, Gerard-Jean van *Aſten*, agent de la maiſon électorale palatine auprès de la république des provinces unies, fut anobli par lettres de l'impératrice reine, du 4 juin 1755.

ATTENRODE, ſeigneurie en Brabant; fut érigée en baronnie par lettres du 15 mars 1657, en faveur & récompenſe des ſervices de Jean-Baptiſte Daneels, chevalier, ſeigneur de Wevre.

AUBAIS en Languedoc, dioceſe & recette de Niſme, parlement de Toulouſe, généralité de Montpellier, intendance de Languedoc, on y compte cent ſoixante feux.

La terre & ſeigneurie d'Aubais, paroiſſe & château conſidérable dans le dioceſe de Niſmes, connue dès l'an 1099, fut vendue en ſeptembre 1277, avec les lieux de Nages & de Sorlogues, par Marie, veuve de Guitaud d'*Ernoville*, chevalier, à Guillaume *Bucuci*, panetier du roi (1) & châtelain de Niſmes, qui les revendit vers l'an 1285, à Guiraud de *Languſſel*, pere de Bernard, aïeul de Bertrand & biſaïeul de Bertrand II, ſeigneurs d'Aubais; celui-ci qui fut tué

(1) Il devoit en cette qualité être rapporté dans l'hiſtoire des grands officiers de la couronne & placé tome VIII, page 666, avant Mathieu de la Mure, panetier du roi en 1293.

à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356, eut pour héritiere sa sœur Marie de Languſſel, mariée en 1359, avec Raimond *Pelet*, qui teſta le 18 juillet 1374. Leur fille Jeanne Pelet, dame d'Aubais, de Nages & de Solorgues, épouſa le 19 janvier 1380, Antoine *Bermond* du Caila, & teſta le 2 juin 1425, en faveur de ſon deuxieme fils Antoine Bermond, mort avant 1453, qui de Marguerite de *Lauzieres*, laiſſa pour fille unique, Catherine de Bermond, dame d'Aubais, mariée le 4 novembre 1443, à Jean Bermond, baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1482. Leur fille unique Marguerite de Bermond, morte vers le 14 juillet 1480, avoit épouſé Jean de *Bozene*, dont le fils Jacques réunit les baronnies d'Aubais & du Caila, que ſa petite fille Jacqueline de Bozene porta à ſon mari Charles du Four, pere de Marguerite, héritiere de ces deux terres, mariée à Balthaſar de *Baſchi*, triſaïeul de Charles de Baſchi, en faveur duquel la baronnie d'Aubais fut érigée en marquiſat, avec union des ſeigneuries de Junas, Gaverne, St Nazaire, Muriſſargue, & des fiefs de Chriſtine, Corbieres, &c. par lettres de mai 1724.

AUBIGNAN, *Albiniacum*, bourg, avec titre de marquiſat dans le comté Venaiſſin, dioceſe d'Orange, judicature de Carpentras, vice-légation d'Avignon, où l'on compte deux cent trente-quatre feux.

La terre & ſeigneurie d'Aubignan fut

érigée en marquisat par bulle du pape Alexandre VII, de 1666, en faveur de Claude de *Paniſſe-Pazzi*, ſeigneur de Lauriol, ſyndic de la nobleſſe du comtat Venaiſſin, qui étant mort ſans enfans, le marquiſat d'Aubignan avec les ſeigneuries de Lauriol & de Meiras, échurent à ſon neveu Paul-Dominique des *Seguins*, fils de Gabrielle de Paniſſe de Pazzi, & d'Eſprit-François des Seguins, ſeigneur de Beaumette. Paul-Dominique, qui prit dès-lors le nom & les armes de Pazzi, eut entre autres enfans de Gabrielle de *Calviere*, Louis de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, baron de Maligeai, qui de Sibille de *Fortia* d'Urbans, a laiſſé :

1. Paul-de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, enſeigne de galere en 1733, vivant en 1749.

2°. Quatre filles religieuſes.

AUBIGNY, *Albiniacum*, ville avec titre de duché pairie, en Berry, dioceſe, intendance & élection de Bourges, parlement de Paris, où l'on compte 280 feux.

Anciennement la terre d'*Aubigny* avoit des ſeigneurs particuliers; il exiſte un titre de l'an 1094, où il eſt fait mention d'Eudes d'Aubigny & d'Achard, ſon frere, qui donnent cette terre au chapitre de St Martin de Tours; Aubigny n'étoit alors qu'un bourg, la ſituation de ce bourg engagea les chanoines du chapitre de St Martin à le faire clorre des murailles, mais ne ſe ſentant pas aſſez forts pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de ce domaine, contre

les violences, ces mêmes chanoines estimeren qu'il leur convenoit d'associer en paréage avec eux le roi Louis VII, & les rois de France, successeurs de ce prince, & il les associerent en effet; quelque tems après ce acte d'association, le roi Philippe-Auguste dont le dessein étoit d'augmenter en Berry le domaine de la couronne, obligea les chanoines de saint Martin de Tours, de lui céder leur moitié de la ville ou bourg d'Aubigny, mais la dixme & les droits spirituels furent réservés à ces mêmes chanoines qui en jouissent encore comme curés primitifs du lieu; Philippe-Auguste leur donna en échange en 1180, un bourg appellé *Rebrechien*, & en latin, *Area Bachi*, ce bourg étoit situé dans la forêt d'Orléans.

La terre & seigneurie d'Aubigny demeura unie à la couronne jusqu'en 1298, qu'elle fut donnée en appanage avec les comtés d'Evreux, Etampes, Gien & autres terres, par le Roi Philippe IV, dit le Bel, à Louis de France, chef de la maison d'Evreux, par lettres données à Poissy en avril 1307, qui les donna avec les seigneuries d'Etampes & de Gien, à Charles d'Evreux, son second fils, & de Marguerite d'Artois par son testament du 6 juin 1308.

Charles d'Evreux épousa au mois d'avril 1335, Marie d'*Espagne*, comtesse de Biscaye, & étant décédé en 1396, sa veuve se remaria à Charles de *Valois*, comte d'Alençon; c'est en faveur de cette comtesse & de Louis &

Jean d'Evreux, ſes enfans, que le roi Philippe de Valois reconnut le 29 août 1347, que le comté d'Etampes, les ſeigneuries de Gien & d'Aubigny reſſortiſſoient ſans moyens au parlement de Paris.

Louis d'Evreux, comte d'Etampes, ſeigneur de Gien & d'Aubigny, épouſa Jeanne d'*Eu*, veuve de Gauthier de Brienne, duc d'Athenes, fille de Raoul, comte d'Eu & de Guines, connétable de France, & de Jeanne de *Mello*, mais n'ayant point d'enfans, il fit don de ſes biens à Jean, duc de Berry, par lettres données à Paris au mois de mai 1381 & par autres lettres données à Paris, au mois de novembre 1381, à Louis duc d'*Anjou*, à ſa femme, & à Louis, & Charles leurs enfans; au mois de ſeptembre 1383, le comte d'Etampes fit une ſeconde donation au duc de Berry, de la châtellenie d'Aubigny & de Gien, confirmée par Charles VI, par lettres de mars 1384; la veuve du duc d'Anjou fit un accord, tant pour elle que pour Louis & Charles ſes enfans, & laiſſa à Jean, duc de Berry, le droit que pouvoient prétendre ſes enfans aux comtés d'Etampes, & le duc de Berry, les prétentions qu'il avoit ſur la principauté de Tarente, ce qui eſt approuvé par Charles VI & ratifié par Louis, comte d'Etampes, par lettres données à Carcaſſonne, en ſeptembre 1385.

Par la mort du duc de Berry, la châtellenie d'Aubigny fut réunie à la couronne, & le roi Charles VII en jouiſſoit lorſque les

anglois entrerent en la province de Berry.

Pour reconnoître les services importans que Jean *Stuard*, seigneur de Darnley, connétable des Ecossois en France, avoit rendus à la couronne & à la nation françoise; le roi Charles VII, donna (le 16 mars 1423) la terre d'Aubigny, le comté d'Evreux & la châtellenie de Concorsault à ce seigneur, mais ce don fut accompagné de la condition que ladite terre d'Aubigny passeroit de mâles en mâles à tous les descendans dudit Jean Stuard, & qu'elle reviendroit à la couronne, au défaut de lignée masculine provenant de lui; ce seigneur ayant continué ses services, le même roi n'ayant rien pour le récompenser, lui permit, pour marquer sa reconnoissance, d'écarteler ses armes de celles de France, & de les porter au 1 & 4; ce héros fut tué avec Guillaume *Stuard* son frere, & son compagnon de victoires, à la bataille de Harangs, & furent inhumés en l'église cathédrale d'Orléans, où ils avoient fondé une messe haute à perpétuité, tous les jours à l'issue de matines.

Le cas d'extinction & prévu arriva en 1672, par la mort du duc de Richemond; alors Charles II, roi d'Angleterre, demanda à Louis XIV, qu'il voulût bien faire passer la terre d'Aubigny, qui avoit été pendant tant d'années dans une maison qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près à une personne qu'il affectionnoit, & après elle, dans une maison qui fut encore unie par le sang

à la sienne; déterminé par ces considérations & par le plaisir d'obliger, considération qui fut encore plus forte pour le roi Louis le Grand, ce monarque fit don de ladite terre d'Aubigny (par lettres-patentes de 1673, registrées au parlement de Paris, le 14 avril 1674, & en la chambre des comptes, le 26 mars 1683,) à Louise-Renée *Penencoet* de Heroïcalle, duchesse de Porstmouth, & après sa mort à celui des enfans naturels de ce prince (Charles II), qu'il lui plairoit de nommer, pour lui & ses descendans mâles; mais toujours avec la clause de réversion à la couronne, dans le cas où la lignée masculine viendroit à manquer. Charles II, roi d'Angleterre, nomma depuis Charles de *Lenox*, duc de Richemont, son fils naturel, & de ladite duchesse de Porstmouth (Louise-Renée de Pénancoet de Keroüalle), pour en jouir & ses descendans mâles, après la mort de la duchesse de Porstmouth.

Par lettres du mois de janvier 1684, qui furent registrées le 1er juillet 1677, Louis XIV érigea *Aubigny* en duché pairie, en faveur de la duchesse de Porstmouth & de son fils Charles *le Nox*, duc de Richemont. La duchesse mourut le 14 novembre 1734.

Charles I de Lenox, duc de Richemond, & de Lenox, pair d'Angleterre, substitué à la duchesse de Porstmouth, sa mere, dans la possession de la terre d'Aubigny & le titre de duc & pair, mort le 8 juin 1723.

Charles II de Lenox (fils de Charles I), duc de Richemond, &c né le 29 mai 1701, nommé en 1748, ambaſſadeur extraordinaire en France, épouſa le 4 décembre 1719, Sara de Cadogan née, née le 18 ſeptembre 1706, fille aînée de Guillaume, comte de Cadogan, & meurt en 1749.

Charles III de Lenox (fils de Charles II), né le 3 mars 1735, duc de Richemond, d'Aubigny, le 19 août 1750, marié le 2 avril 1757, à Marie *Bruce*, ſœur de Georges Lord, comte d'Ailesbury.

Le duc de Richemond & d'Aubigny, (Charles II) avoit pour ſœur, Anne de Lenox, née le 4 mars 1723, mariée à Guillaume Anne Keppel, comte d'Albermalle, Ambaſſadeur extraordinaire en France, où il eſt mort en 175....

Henriette - Mauricette de Penancoët de Keroüalle, ſœur puînée de Louiſe Renée de Penancoët de Keroüalle, ducheſſe de Porſtmouth, étant veuve de Philippe Herbert, comte de Penbrock, en Angleterre, épouſa en ſecondes noces, le 11 mai 1685, Thimoléon *Gouffier*, marquis de Choix, mort en 1729, pere entr'autres enfans, de Marie-Anne *Gouffier*, mariée en 1720, à Louis de *Bourbon*, comte de Buſſet, & de François-Louis, dit le marquis de Gouffier, marié en 1726, à Armande-Louiſe *Gouffier de Caravas*, dont il ne lui reſte qu'un fils & une fille.

AUBIJOUX & Mavenat en Auvergne,

diocèse & élection de Clermont, parlement de Paris, intendance de Riom, où l'on compte 471 feux.

La terre & seigneurie d'Aubijoux, fut érigée en marquisat, par lettres d'août 1565, registrées le 12 août 1566, en faveur de Louis d'*Amboise*, petit fils de Huguet, frère puîné du cardinal Georges I d'Amboise, lequel avoit eu cette terre en partage; François, fils de Louis, fut pere de François-Jacques, comte d'Aubijoux, mort le dernier de son nom, le 9 novembre 1656; Louise & Elisabeth d'*Amboise*, ses sœurs furent les dernieres, l'aînée étoit mariée à Jacques de *Crussol*, marquis de St. Sulpice, la cadette, qui eut en partage Aubijoux, Belleta, Sauveterre, &c. les porta à son mari, Louis de *Bermont de Saint Bonnet*, seigneur de Thoiras, neveu & héritier du maréchal de Thoiras & ayeul d'Elisabeth-Marie Louise-Nicole de *Bermond-du-Caila-de-Thoiras d'Amboise*, comtesse d'Aubijoux, née le 20 décembre 1691, mariée à Alexandre, duc de la *Rochefoucault* & de la Roche-Guyon, pair de France, prince de Marillac, chevalier des ordres du roi, brigadier de cavalerie, grand-maître de la garde-robe de sa majesté, mort à Paris, le 4 mars 1761, à 71 ans.

AUNFAU, Alnealdum ou Alnetum, bourg & châtellenie, dans le Pays-Chartrain, au gouvernement d'Orléanois, diocèse & élection de Chartres, parlement de Paris,

intendance d'Orléans, où l'on compte 248 feux.

La baronnie & ville d'Aunau, célèbre par la défaite des allemands & des suisses, en 1587, a donné son nom à une ancienne maison, de laquelle elle a passée dans celle d'*Escoubleau* d'Alluye. Elle a été acquise des directeurs des créanciers de cette derniere par N... Doublet, qui l'a revendue à N... d'*Hariague*, pere de Pierre d'Hariague de Guibberville, reçu conseiller au parlement, le 4 mars 1746, président en la premiere chambre des requêtes, le 27 novembre 1749, marié le 9 février 1746, à Emilie-Magdeleine-Olimpe *Moreau*, fille de Pierre, seigneur de Nassigny, conseiller d'honneur au parlement, & de Claude-Françoise-Antoinette d'*Amorezan* de Pressigny, dont; 1°. N... d'Hariagues, mort en 1766; 2°. N... d'Hariagues, mariée par contrat signé par le roi, le 26 avril 1767, à Charles, marquis de *Moges* Beron, cornette du régiment de Colonel-général, cavalerie.

AULTRY, prévôté & châtellenie, fut érigée en baronnie par lettres de février 1613, regîstrées au parlement & en la chambre des comptes, les 5 & 27 janvier 1624, en faveur de Jean de *Genicourt*, vicomte de Levignem & de Betz, seigneur de Condé, Grand-Ham, Oncheri, conseiller d'état, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, avec permission de porter le nom d'*Aultri*, dont il prit les armes. Il étoit fils de Jean

Vincent, écuyer, seigneur de Genicourt, d'Aultri, de Doncourt, &c. auditeur des comptes, président de Barrois & d'Alix de l'*Escamousier*. Le baron d'Aultri, épousa, 1. Claudine *Merlin*, sœur de Louise, mariée à François d'*Anglure*, seigneur de Guignonville, & d'Antoinette, femme de René de *Stainville*, seigneur de Sorci. 2. Le 10 avril 1627, Françoise de *Malin de Lux*, fille d'Edme, chevalier des ordres du roi. Son fils aîné Pomponne, baron d'Aultri, né du premier lit, mourut au camp devant la Rochelle, & eut pour héritier son frere consanguin Charles d'Aultri, qui fut allié le 26 juin 1667, avec Louise-Marie de *Savigni d'Anglure*, dame de Rône. De ce mariage naquit Marc-Antoine d'Aultri de Rône, page du roi en 1687.

AYASSASA. Albert de *Ayassasa*, colonel commandant le régiment de Cuirassiers de Serbelloni, au service de l'impératrice reine, fut créé comte par cette princesse, par lettres-patentes, du 27 octobre 1753.

AYEN-NOAILLES, ville & Châtellenie avec titre de comté & enſuite de duché en Limouſin, diocèſe & intendance de Limoges, parlement de Bordeaux, élection de Brives, où l'on compte 230 feux.

La terre, ſeigneurie & châtellenie d'Ayen, fut acquiſe en 1581, par François de Noailles, évêque de Dax, de Henri IV, alors roi de Navarre.

Cette ſeigneurie fut érigée en comté, par lettres de mars 1593, regiſtrées le 13 novembre 1598, en la chambre des comptes, en faveur d'Henri, ſeigneur de Noailles, dont l'ayeul Louis de Noailles, baron de Montclar, avoit été mis en poſſeſſion des

seigneuries de Noailles & de Noaillac, en vertu des substitutions faites par ses prédécesseurs, par arrêt du parlement de Paris, rendu contre les seigneurs de *Cosnac*, issus de Louise de Noailles, le 24 mars 1528, dans lequel toute la filiation est énoncée avec les preuves qui l'établissent, depuis Hugue, seigneur de Noailles, chevalier, qui fit la premiere substitution en 1248. La terre de Noailles en Limosin, a donné le nom à la maison de Noailles, l'une des plus anciennes & illustres du royaume. Il en est sorti un cardinal, archevêque de Paris, deux évêques, comtes & pairs de Châlons, deux évêques d'Acqs, un évêque de Saint-Flour, puis de Rodez, quatre maréchaux de France, un amiral de Guyenne, des ducs & pairs, des grands d'Espagne, des commandeurs, des chevaliers du St. Esprit & de la toison d'or. Le comté d'Ayen fut érigé l'an 1663, en duché pairie, sous le nom de Noailles, ainsi qu'on le verra dans la généalogie que nous en donnerons.

Les baronnies & vicomtés de Noailles, Noaillac, Salaignac, Charlus, furent érigées en titre de duché-héréditaire, sous le nom d'Ayen, par lettres de février 1737, regîtrées au parlement de Paris, le 12 mai suivant, & à celui de Bordeaux, le 16 mars de la même année.

AYMERET. Me Jean Aymeret, conseiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, ayant droit pour transf-

port d'une rente de Me Claude *Thudert* conseiller au parlement, qui avoit droit pa partage fait entre ses cohériters, de la suc cession de défunte demoiselle Marie *Luillier* sa mere, à laquelle ladite rente avoit ét constituée par le prévôt des marchands le 12 mai 1564, dont il donna quittance le 21 janvier 1582. *Orig.*

AYSEAUX, pays & seigneurie dans l Brabant Vallon, contenant les villages & paroisses d'Ayseaux, d'Oignies, du Rou & de Mougnelée, appartenoient autrefoi aux seigneurs de Lupoignes, d'où elles pas serent aux ducs de *Brabant*. Jean III, duc de Lothier & de Brabant, en fit don l'an 1353, à son fils naturel, Jean de Brabant, dit *Brabant*, pour lui & ses successeurs. De sa postérité sortit Jacqueline de Brabant, dite de Brant, laquelle porta la seigneurie d'Ayseaux à son mari Adrien, seigneur de *Lesclatiere* & de Hove; leur fille unique, Honorine de Lesclatiere, dame d'Ayseaux, fut la seconde femme de Charles de *Gavre*, premier comte de Beaurieu & du S. Empire, fils de Louis de Gavre, baron de Frezin & d'Inchy, & de Jeanne de Rubempré, & petit-fils de Jacques de Gavre, sire de Frezin, Ollignies, chevalier de la toison d'or, conseiller intime & chambellan de l'empereur Charles-quint, souverain bailli, capitaine général & gouverneur du comté de Hainaut, décédé le 5 août 1537, & issu de l'illustre & ancienne maison de Gavre. Sa femme Antoinette d'*Inchy*, fille & héritiere de

hilippe, baron d'Inchy, & de Jeanne de *Luxembourg*, lui avoit apporté la baronnie d'Inchy.

Honorine Leſclatiere, fut mere d'Adrien de Gavre, comte de Beaurieu & du Saint-Empire, ſeigneur d'Ayſeaux, gouverneur d'Ath, qui épouſa Anne de *Ligne*, ſœur de Lamoral, prince de Ligne, & mere de Raſe de Gavre, comte du St. Empire & de Beaurieu, du conſeil de guerre de ſa majeſté catholique, chef des finances, gouverneur de Charlemont & de Binch, chambellan & premier maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, en faveur duquel la ſeigneurie d'Ayſeaux fut érigée en marquiſat, par lettres du 23 avril 1625. Ce ſeigneur épouſa Anne de *Velaſco-y-Aragon*, des ducs de Frias, dont il eut Pierre-Eugene de Gavre, marquis d'Ayſeaux, comte de Beaurieu & du St. empire, meſtre de camp de cavalerie, allié avec Anne-Florence, comteſſe de *Hamallooz*, mere de Raſe-François de Gavre, marquis d'Ayſeaux, compte Beaurieu, que ſon couſin don Carlos de Gavre, comte de Peer & de Gomignies, baron de Hamal, inſtitua ſon héritier univerſel. Le marquis d'Ayſeaux épouſa Marie-Catherine de *Brias*, niéce de l'archevêque duc de Cambrai, & fille d'Englebert, comte de Brias, & d'Iſabelle-Albertine, née comteſſe d'Argentaux. De ce mariage ſont nés :

Florence-Joſephe de Gavre, mariée à François-Norbert, comte de *Trautmanſdorf*, conſeiller d'état & chambellan de l'Empe-

reur, & Charles-Emmanuel-Joseph de Gavre, marquis d'Ayseaux, comte du St. Empire, de Peer, de Frezin, de Beaurieu, Gomignies & de Castelnovo, vicomte du Quesnoi, baron de Monceau, chambellan de sa majesté impérial, grand bailli du Brabant-Valon & grand échanson héréditaire de Flandres, que l'empereur Charles VI décora du titre de prince, pour lui & ses descendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Gavre, sur telles terres & seigneuries qu'il possède ou pourroit posséder dans les Pays-Bas, & spécialement dans le duché de Brabant, par diplôme du 13 juin 1736, registré en la chambre des comptes le 30 septembre 1737.

Le prince de Gavre devint veuf depuis le 26 octobre 1736, de Louise-Henriette, née baronne de *Waha* de Frouville, dame de Haversein, de laquelle il a :

1. François-Joseph-Rase, prince de Gavre, chambellan de leurs M. I. marié en février 1753, avec Amour-Désirée de *Rouveroi*, fille d'Henri-Joachim, baron de Rouveroi & de Pamelle, seigneur d'Audenarde, &c. & de Charlotte-Gabrielle de *Watteville* de Conflans.

2. Anonime de Gavre, au service de l'impératrice reine.

3. Marie-Théodore de Gavre, mariée à Honoré, comte de *Glimes* de Brabant, gentilhomme de la chambre de sa majesté catholique, brigadier de ses armées, fils

le François, comte de Glimes de Brabant, grand d'Espagne, capitaine général, gouverneur de Catalogne & colonel des gardes Wallones.

4. Marie-Albertine, alliée en août 1752, au prince de *Hornes*, dont elle est la troisiéme femme.

B

BADOUVILLIERS, en l'Isle-de-France; de cette famille étoit Magdelaine de Badouvilliers, mariée en 1490 à Jean *Thioust* écuyer, seigneur de Champigny, dont elle eut Jeanne Thioust épouse de Blaise *Guibertau*, écuyer, seigneur du Fresnoy & & de Glisy, conseiller au châtelet, & de Guillaume Guiberteau écuyer, secrétaire du Roi, dont postérité; Magdeleine de Badouvilliers, étoit sœur de Thierrie de Badouvilliers, mariée à Jacques de *Charmolue*, écuyer, vicomte de Beaumont, secrétaire du Roi, changeur du trésor, dont 1°. Charlotte de Charmoulue, née en 1500, mariée à Charles de *Caulers* ou Canlers, dont Jean-Baptiste de Caulers, écuyé marié à N. . . . . *Maillart* & Marie de Caulers, mariée à Charles de Montevaux, chevalier, seigneur de la Houssaye.

2°. Jeanne de Charmolue, mariée à

Nicolas *Molé*, chevalier, seigneur de Jussau vigny, conseiller en la cour des aydes, puis au parlement, dont Claude Molé, mariée à de *Laforge*, écuyer, seigneur d'Eps, receveur général des finances de Picardie dont Claude Laforge, mariée le 10 août 1543, à Nicolas *Seguier*, & Anne Molé mariée à Jean *Hennequin*, chevalier, seigneur de Dammartin, conseiller au Parlement.

BAILLENCOURT. Charles-François de Baillencourt, baron d'Antigny, obtint le titre de comte avec support pour ses armes, par lettres de l'Empereur Charles VI, du 4 mars 1721.

De cette maison étoit Beket & Beaudouin de Baillencourt, hommes liges du comte d'Artois, à cause de sa terre de Bucquoy en 1272, lequel eut pour fils *Robert* premier de Baillencourt, qui épousa Jeanne de *Rievry*, dont 1°. Robert; 2° Richard; 3°. Louis premier de Baillencourt, qui épousa Antoinette de *Habarck*, dont 1°. Agnès de Baillencourt, chanoinesse à Maubeuge, mariée à Gilles de *Bonnieres*; 2°. Hugues religieux de S. Aubert; 3°. Charles religieux de S. *Waast*; 4° Beauduin premier de Baillencourt, surnommé *Courcol*, marié à Marie de *Ricametz*, dont 1°. Philippe de Baillencourt; 2°. Maximilien dit Courcol, marié à Genevieve *d'Ailly*; 3° Jacques de Courcol, dit de Baillencourt, marié à Barbe de *Beaufort*, duquel descend Charles-Joseph, comte de Baillencourt, vi-

omte de Wity, & de Nortou, baron Antignies, prevôt de Mons, décédé en 779, après avoir épouſé Thereſe de *Naa* &c.

D'une autre branche formée par Pierre Courcol, 3e. du nom, marié à demoiſelle Marie *d'Abbeville*, eſt iſſu par divers degrés, Jérôme de Baillencourt, 2e. du nom, dit Courcol, ſeigneur de Maignicourt, qui épouſé Marie-Anne *le Drux*. D'une troiſieme branche formée par Jean Courcol, dit Baillencourt, 3e. du nom, marié à Antoinette le Blond, eſt iſſu par divers degrés, Henri-Alexandre de Baillencourt dit Courcol.

Lettre de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en faveur de Baillencourt.

« La préſente journée nous ayant aſſez » fait connoître la vertu, valeur & courage » de Beauduin de Baillencourt, capitaine » de chevaux légers de notre armée, le- » quel a remis la victoire en nos mains, » par la réparation & recouvrement de » notre grand étendart fracaſſé & en main » de notre contraire, que pour jeune qu'il » étoit, de petite corpulence qui nous l'a » fait nommer Courcol, & a auſſi cauſé » par cet acte généreux la ruine totale & » fuite de notre ennemi, acte & vertu » que ne tiendroit être aſſez recognu & » ſatisfait par la préſente faveur, de la com- » pagnie des chevaux légers du capitaine » Guillaume de Malbaye, vacante par la » mort d'icelui en ce préſent rencoignoitre,

» ains aurons d'icelui & des siens, parti
» culiere souvenance, tant qu'il plaira à Die
» nous en faire la grace. Ainsi voulons &
» commendons avec ladite compagnie,
» ait l'avant-garde à mon entrée d'Abbeville
» & qu'en icelle il fasse sa résidence, jus
» qu'à ce que soit notre bon plaisir l'appe
» ler pour nous en servir ailleurs, en
» tendant que la somme par nos présente
» ordonnée lui soit aux siens fidellemer
» payée & d'icy en avant celle qui se livr
» à mes gentilshommes domestiques, le te
» nant pour tel, & lui octroyant le titr
» & grade de chevalier; donné sous no
» signe & cachet, en notre camp, proch
» d'Abbeville, l'an de notre rédemption 141
» signé *Philippe* ».

Armes de gueules à quatre flammes d'a
gent mouvantes en fasce. Quelques-uns o
écartelées de *Wignacourt*; supports deu
griffons d'or, cimier un coq de gueules
becqué & ongle d'argent.

BAILLET. Christophe-Ernest de Baill
chevalier du conseil d'état, & préside
du grand conseil de Malines, &c. tant
consideration de sa naissance que de
services & de ceux de son pere Maximilie
Antoine de Baillet, son ayeul Mathieu
son bisayeul Guillaume, son trisaye
Pierre & ses autres ancêtres, fut élevé
la dignité de comte, tant pour lui q
pour ses hoirs & successeurs mâles & f
melles, par lettres du 10 mars 1719.

Jea

Jean-Baptiſte-Alexandre de Baillet, ſeig. de Tour, de la province de Luxembourg, obtint es ſupports & le titre de *comte*, pour lui, ſes oirs ſucceſſeurs mâles & femelles, appli- ables ſur telle terre & ſeigneurie qu'ils au- aient dans les Pays-Bas, par lettres du 6 ai 1744.

Bonaventure-Servais-François de Baillet, ajor d'infanterie au ſervice de l'Impératrice eine, fut créé comte, par lettres du 19 juil- et 1752, avec faculté d'affecter ce titre ſur uelque terre dans les Pays-Bas Autri- hiens, tant pour lui que pour ſes deſcen- ans mâles & femelles.

Charles Raimond de Baillet, ſeigneur e Merlemond, Dourbeſſemon, Chine & py, puis baron & ſeigneur de Geſves en 761, obtint des ſupports & le titre de icomte de ſon nom, applicable ſur une erre & ſeigneurie de ſon choix, par ettres du 7 décembre 1754.

Le vicomte de Baillet s'eſt marié avec hérese Térence de Romrée, fille de ean-Antoine *Conrard*, ſeigneur de Viche- el & de Rotté, & d'Anne-Cécile Jaco- ine d'*Illebraudery*, de ce mariage il a eu :

1°. Charles-François de Baillet, baron e Geſves, vicomte de Merlemond, marié n octobre 1762, à Iſabelle-Marie-Joſephe *Vilain*, fille aînée de Charles-François- oſeph, ſeigneur de Welle, receveur-gé- éral du pays d'Atoſt, & d'Iſabelle du Bois.

2°. Alexandre de Baillet de Merlemont enseigne aux gardes Espagnols en 1765.

3°. Charles-Théodore de Baillet de Merlemont, cadet, puis enseigne aux gardes Wallonnes en 1765.

BAILLIAS. Famille de la ville de Marmande, diocèse d'Agen en Guienne, de laquelle étoit chef Elie Baillias, seigneur de Touvenai, chargé des affaires du gouvernement & commandant de ladite province, gentilhomme de la vennerie de monsieur, frere du roi, en 1772, capitoul de la ville de Toulouse, en 1773, chevalier de l'ordre de St. Michel, en 1777; reçu à Bordeaux, le 13 juillet 1781, mort en 178 . . . ayant épousé demoiselle Catherine *Galand*, de laquelle il a eu; 1°. Marie-Antoine-Dorothée Baillias de St. Pré, commissaire de la Marine, & subdélégué de l'intendance des isles du Levant, par brevet du roi.

2°. Guillaume Baillias de Laubarede gendarme de la garde ordinaire du roi puis commissaire des guerres au département de Caen, & conseiller au conseil de monseigneur le comte d'Artois, marié à demoiselle Catherine *Coursan*, morte le de laquelle il a eu Marthe-Catherine Baillias.

3°. Jean-Baptiste Baillias, vicaire général de Frejus, chapelain ordinaire de Monsieur frere du roi, prieur de fontaine *Gehard* diocèse de Meaux, & chanoine de S. Lapreis en la ville d'Agen.

4°. Guillaume Benoît Baillias de Galand

AUG 1
623 10

commissaire de la Marine & pensionnaire du roi.

5°. Jean-Baptiste-Romain Baillias de Soubran, gendarme de la garde, puis commissaire des guerres, au département d'Agen.

6°. Catherine Baillias, mariée à Jean *Ferran*, lieutenant-général & criminel de la ville de Marmande.

7°. Marie-Benigne Baillias.

L'estime qu'a fait Monsieur, frere du roi, de cette famille en les honorant de sa visite, le 19 juin 1777, lors de son passage en la ville de Marmande, est un témoignage authentique de celle dont ils jouissent aujourd'hui.

Les armes sont d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lis de même, tigé & feuillé de sinople, au chef d'or, chargé d'une hermine d'argent accostée de deux Tourteaux de même, supports deux lions d'or, couronne de comte.

BALLAINVILLERS *ou* BALINVILLIERS, seigneurie dans l'Isle de France, diocese, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 55 feux, érigée en baronnie par lettres du 21 février 1661 regîstrées le 4 mars suivant, fut adjugée par décret du 6 mars 1736, à Simon Charles *Bernard*, issu de Charles *Bernard*, premier du nom, seigneur d'Hombleuse, qui demeuroit à Peronne, où il fit l'acquisition d'une maison, &c. de Charles *le Pot* conseiller en l'élection de Péronne, par acte passé devant

le 21 juillet 1589; il fu
bailly général d'Harbonniere & de Caix, i
épousa Anne *le Vasseur*, avec laquelle
est représenté avec ses enfans, à genou
dans une vître de la chapelle St. Sébastie
de l'église d'Harbonniere, où ils firent nom
bre de fondations, & testa le 15 décembr
1638; il fit deux codiciles le 17 novembr
1639, & 15 mars 1640, déposés dans le
minutes de Charles *Boulanger*, notaire
Péronne, le 6 mars 1670. De leur mariag
sont issus; 1°. Nicolas Bernard, chevalie
conseiller du roi, président, trésorier d
France, à Amiens, où il est mort en 1738
sans avoir été marié; 2°. François qui sui
vra; 3°. Simon qui suivra aussi; 4°. Mag
deleine-Bernard, mariée à Nicolas *le Pot*
morte sans enfans; 5°. Antoinette-Bernard
mariée à Charles *Lescart*, morte sans en
fans; 6°. Catherine morte sans enfans; 7°
Jeanne-Bernard, mariée à Jean *Cornet*
dont Marie *Cornet*, mariée à Jean *Dour*
nel, dont; 1°. Robert qui suit; 2°. Mari
Dournel, mariée à Philippe de *Cambray*
dont Florimond de Cambray, chevalier, sei
gneur de Neuville, de Villers-aux-Arabes
&c. Voy. Cambray; 3°. Antoinette *Dournel*
mariée à Hiacinthe de *Milly*, chevalier
seigneur de Mouchaft, dont Françoise-Adc
laïde de Milly.

Et Jerôme de Milly, chevalier, seigneu
de St. Leger.

Robert-Dournel, conseiller en la cour de

nonnoies de Paris, épousa Catherine *le Tellier*, dont Marie-Magdeleine-Antoinette Dournel, mariée à Jean-Louis *Fouchet*, procureur du roi, au bailliage de Péronne.

François-Bernard, premier du nom, seigneur de Hombleuse, que son pere lui donna par son testament, du 15 décembre 1638, fut marié le 22 février 1639, à demoiselle Fleurette *du Fay*, dont il eut :

Jean-Bernard, sieur de Syzancourt, marié à demoiselle Françoise *Presto*, dame de Syzancourt, fille d'un gentilhomme du voisinage, dont il eut ; 1°. François-Auguste qui suit ; 2° Marie-Bernard, mariée à Isaac *Goubé*, son cousin, chevalier, conseiller du roi, président, trésorier de France, à Amiens, décédé sans enfans, le 17 novembre 1754.

François-Auguste *Bernard*, sieur de Syzancourt, avocat en parlement & bailli de l'évêché d'Amiens, décédé le 14 juillet 1748, avoit épousé le 26 novembre 1716, demoiselle Elisabeth *Prunost*, dont il a eu ; 1°. Jean-Marie-Auguste qui suit ; 2°. N. Bernard, mariée à Jean-Baptiste *Brunel*, chevalier, conseiller du roi, président, trésorier de France à Amiens, & trois autres filles.

Jean-Marie-Auguste Bernard, sieur de Syzancourt, avocat en parlement, receveur particulier des finances à Péronne, le marié à Amiens, le 9 septembre 1748, à demoiselle Marie-Ursule-Anne *Dragon*,

fille de messire Jean-Baptiste Dragon, chevalier, seigneur de Porizel, & de dame Marie-Françoise *Borais*, décédé à Péronne, le 7 novembre 1757, dont; 1°. François-Jean-Marie Bernard, né à Péronne, le 30 décembre 1749.

2°. Simon-Auguste : né à Péronne, le 30 octobre 1751.

3°. Jean-Baptiste-Henri Bernard, né à Péronne, le 31 mars 1755, pourvu d'un office de receveur particulier des finances à Péronne, généralité d'Amiens, au lieu de son pere, le 12 juin 1787.

4°. Marie-Ursule-Elisabeth Bernard, née à Péronne, le 30 mai 1753.

Simon *Bernard*, fils de Charles, premier du nom, fut marié par contrat du 26 janvier 1640, à demoiselle Marie *Bourlon*, fille de Florent Bourlon, bourgeois de Péronne, & de demoiselle Françoise *le Clercq*; prétens : Toussain le Clercq, oncle; demoiselle Jeanne *le Clercq*, sa tante, épouse de François *Caudron*; Louis Caudron, avocat en parlement, cousin; de ce mariage sont issus cinq garçons dont quatre sont morts, religieux: &;

Simon-François *Bernard*, écuyer, conseiller du roi, trésorier des gages des offices de la chancellerie près le parlement de Rouen, le 14 mars 1722, mort revêtu de sa charge, le . . . marié par contrat du 5 avril 1685, à demoiselle An-

élique *Bruhier*, dont 1°. Simon-Charles qui suit; 2°. Charles qui suivra; 3°. Marie-Charlotte Bernard, mariée à Simon de *Monfrabé*, frere de Catherine de Monfrabé, épouse de Martin *le Daulceur*, écuyer, conseiller, secrétaire du roi en la grande chancellerie, trésorier, receveur & payeur de la quatrieme partie des rentes de l'hôtel de ville, dont la fille Marie-Charlotte le Daulceur, née paroisse St. Eustache, le 23 mars 1732, mariée le 17 avril 1754, à Antoine-Ignace de *Camus*, chevalier, marquis de Camus, seigneur de Recologne, présidant à mortier au parlement de Besançon.

Simon-Charles Bernard, né le 30 mars 1688, reçu conseiller du roi, inspecteur des fermes générales de sa majesté, dans les provinces de Maconnois, Bresse & Bugey, &c. en 1712, reçu secrétaire du roi de la grande chancellerie, le 6 octobre 1727, pour jouir de l'exemption des droits seigneuriaux des terres de Cléry, Maurepas, le Foreſt, dont il resta adjudicataire par decret du parlement, du 26 juillet 1740, dans la mouvance féodale du roi, à cause du château de Péronne, & aussi de l'exemption d'une partie des droits seigneuriaux de la baronnie de Ballainvilliers, dont il est resté adjudicataire, par decret des requêtes de l'hôtel du 6 mars 1736, pour ce qui releve du roi, à cause de la Tour de Montlhery. Il a obtenu, le 30 mai 1724, un arrêt du conseil

d'état, qui l'a déchargé de la taxe de 80 li
à laquelle il avoit été imposé par Arman
Pillavoine, adjudicataire des fermes, à cau
du droit de franc-fief qu'on vouloit lui fai
payer, attendu que son pere avoit acqui
la noblesse : il a été pourvu le 15 janvie
1733, d'un office de receveur & payeur d
la quatrieme partie des rentes de l'hôtel d
ville, qu'il vendit le 16 septembre 1758
à Martin le Daulceur, secrétaire du roi
il a été marié par par contrat du 14 juille
1717, à demoiselle Marie-Magdeleine l'*Ab
bé*, dame de Villebouzin & du Mesnil, né
paroisse St. Gervais, le 2 décembre 1701
morte paroisse St. Sulpice, le 28 mars 1758
transportée à Ballainvillers, où elle a fai
plusieurs fondations de rentes annuelles re
prises, aux épitaphes appliquées au mur vis
à-vis sa sépulture, fille de Jean l'Abbé, écuyer
ancien contrôleur général des finances, se
crétaire du roi en la chancellerie du parle
ment de Grenoble, seigneur de Villebouzin
du Mesnil, & de dame Marie-Anne *Fleu
reau*, dont 1°. Simon-Charles-Sébastien qui
suit; 2°. Jean-Charles-Sébastien, né le 29
octobre 1732, diacre du diocèse de Paris;
3°. Marie-Charlotte Bernard, née paroisse
St. Mery, le 5 avril 1723, mariée le 3
janvier 1740, à haut & puissant seigneur,
messire Marie-Louis-Quentin, chevalier, ba
ron de Champlost, dont postérité ; Voyez
la quatrieme partie.

4°. Marie-Anne-Jeanne Bernard, mariée N... de *Damas*, vicomte de Thianges.

Simon Charles-Sébastien Bernard, baron de Ballainvilliers, né paroisse St. Eustache, le 25 janvier 1721, substitut du procureur général, le conseiller au parlement, commissaire en la première chambre des requêtes, le maître des requêtes, le 1749, président au grand conseil, le 4 juillet 1753, intendant de la province d'Auvergne, le 10 novembre 1757, prévôt, maître des cérémonies de l'ordre royal & militaire de St. Louis, le 19 février 1758, secrétaire, greffier & grand croix honoraire

dudit ordre, le 26 du même mois, marié par contrat du 6 avril 1755, à demoiselle Louise-Anne *Bernage*, née paroisse Saint-Eustache, le 24 août 1731, fille de Louis-Antoine de Bernage, chevalier, marquis de Chaumont, lieutenant général des armées, & d'Anne-Louise *Martin de Vaucresson*, dont très-haut & très puissant seigneur, messire Charles *Bernard* de Ballainvilliers, chevalier, seigneur, baron de Ballinvillers, seigneur de Villebouzin, Mesnil, Cléry, Maurepas, né paroisse St. Sulpice, le 14 avril 1757, avocat du roi au châtelet, le maître des requêtes, au lieu de Charles-Armand l'*Escalopier* de Nourat, le 14 avril 1779, intendant du Languedoc, le 27 6.

Marié, 1°. à Marie-Louise *Joussineaud* de Tourdonnet, morte paroisse St. Sulpice, le février 1785, marié 2°. en l'hôtel du contrôle général, en présence du curé de St. Sulpice, le premier mai 1786, à très-haute & puissante demoiselle, Marie-Henriette-Armande *Blondel* d'Aubers, nièce de M. de Calonne, contrôleur général des finances.

* BALEYNE. Transaction passée devant Gabriel *Lucquin*, licentié ès loix, garde des sceaux, obligations & contrats de la baronnie & bailliage de *Ruppereux*, pardevant François *Loyson*, le 6 octobre 1603, entre demoiselle Léonne de *Torsy*, veuve de feu Louis de Mauvizet, écuyer, tant en

son nom, que comme tutrice des enfans dudit défunt, & d'elle, laquelle a reconnu devoir à noble homme Jean de *Russy*, écuyer, seigneur de Lormes, demeurant au château des Marests, absent, pour lui, ses hoirs & ayans cause, la somme de 12 liv. 10 sols tournois, rachetable de la somme de 150 livres, laquelle ledit de Russy a droit par transport de François de *Baleyne*, écuyer, seigneur de Lormes, avec ratification faite par demoiselle Artuse de *la Fosse*, sa femme, & comme héritiere de feu Edme de *Baleyne*, &c. Original chez M. le comte le Blond de Bois-Poussin.

BALON, ville & marquisat dans le Maine, diocèse & élection de Mans, parlement de Paris, intendance de Tours, où l'on compte 409 feux. C'étoit autrefois une des plus fortes places de la province du Maine, *Philippe-Auguste*, s'en rendit maître en 1199; ce prince en fit démolir les fortifications: mais elles furent rétablies peu de tems après en 1417; les Anglois se saisirent de Balon; mais Charles VII les en chassa, ainsi que du reste de la province. On ignore par qui elle est possédée.

* BARBANSON. Jean de Barbanson, sieur de Varennes, auquel suivant, par arrêt du parlement de Paris, du 11 septembre 1581, entre lui & dame Charlotte de *Pisseleu*, héritiere par bénéfice d'inventaire de feue dame Anne de Pisseleu, vivante, ducheſſe douairiere *d'Estampes*, &

Me Thomas de *Rochefort*, avocat au parlement, & Louis de *Soubsmermont*, exécuteur du testament de la duchesse d'Estampes, & autre arrêt intervenu entre lui & ladite Charlotte de Pisseleu, du 23 septembre 1581, laquelle duchesse avoit droit par transport, de demoiselle René de *Pocaire*, veuve de défunt Louis de *Valens*, d'une rente à elle constituée par le prevôt des marchands le 28 avril 1564, dont ledit Barbanson donna quittance en 1586.

* BARBISY. Messire Jean-François de Barbisy, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Cherouville, ayant droit d'une rente constituée à Me Antoine *Bonnacorsy*, tuteur dudit Barbesy, le 12 mai 1564, laquelle a été payée à messire Hierosme de *Marle*, chevalier de l'ordre du Roi, maître d'hôtel de Sa Majesté, seigneur de Versigny, procureur dudit Barbesy, dont il donna quittance le 30 mai 1582.

BARDON de Gros-Bois en Vivarais, de sable à un bourdon d'or posé en pal, chargé au milieu d'une coquille de même, & accosté en chef de deux molettes d'éperon aussi d'or.

Noble Jean Bardon, avocat au parlement de Paris, puis procureur-général au grand conseil, en considération des bons & grands services qu'il avoit rendus à Sa Majesté, par lettres du 5 juillet 1549, prêta serment le 15 du même mois, & mourut paroisse S. André des Arts, à Paris, le 31

juillet 1571 ; il avoit été marié par contrat du 21 août 1527 , à Catherine *Durand*, fille de Gobert , conseiller au châtelet de Paris , & de Charlotte *Bonnet* , dont il eut 1°. Mathieu qui suit ; 2°. Charlotte, mariée à Guillaume *des-Moulins* , conseiller du Roi, général des monnoies à Paris; 3°. Claude, mariée à Jean de Mozac , avocat au parlement de Paris; 4°. Catherine , mariée à Vincent *Maciot* , avocat au parlement de Paris.

Noble homme , Mathieu Bardon , coseigneur de Chaillau , du chef de sa femme. (Extrait du procès-verbal de la coutume de Paris par *Ferrieres*, 1580, *in-fol.* pag. 141) Jean le *Tonnelier* , seigneur de Breteuil , au nom & comme tuteur & curateur des enfans mineurs de feu Simon de *Cressé*, lui vivant conseiller du Roi, & général en sa cour des monnoies, seigneur haut-justicier de Chaillau , & encore... Mathieu *Bardon*.., seigneur , à cause de sa femme , avec ledit le Tonnelier, audit nom dudit Chaillau, (en leurs personnes). Il partagea avec ses freres la succession de leur pere , le 19 janvier 1572 , fut marié , 1°. par contrat du 9 février 1561 , à Marguerite *Rozée*, fille de noble homme Pierre Rozée , referendaire en la chancellerie , & de noble femme Catherine *le Sueur*; 2°. demoiselle Françoise *Creton* , morte avant le 12 août 1600 , & son mari avant le 12 décembre 1604 , laissant du premier lit, 1°. Jean Bardon ; 2°. Vincent , sieur de la Claye , vivant en 1604 ;

Mathieu, docteur en théologie ; 4°. Charles qui suit ; 5°. Catherine ; 6°. Marguerite Bardon, mariée à Nicolas *Rolland*, sieur Duplessis, présent au contrat de mariage de son beau-frere, du 12 décembre 1704.

Noble homme, Charles Bardon, commissaire ordinaire de la marine, le 23 novembre 1623, mort le 29 mai 1639, avoit épousé par contrat du 12 décembre 1604, Marie *Jolly*, fille de Jacques & de Philippe *Courtin*, dont il eut 1°. Jean qui suit ; 2°. Jean, secrétaire ordinaire de la chambre du roi ; 3°. Charles, religieux ; 4°. Marie Bardon, mariée le 12 février 1634, à noble homme François *Blanquet*, conseiller du Roi, correcteur en sa chambre des comptes, dont la famille a été maintenue dans sa noblesse, par arrêt des commissaires généraux du conseil du 4 octobre 1706.

Jacques Bardon, écuyer, sieur de Gros-Bois, pourvu d'un office de secrétaire du roi, audiencier en la Chancellerie de Paris, au lieu de défunt Adrien *Baudelot*, le 2 octobre 1643, & se démit de cet office en faveur de bénigne *Bernard*, qui fut pourvu à sa place, le 14 juin 1645 ; il décéda âgé de 70 ans, & fut enterré en l'église S. Nicolas des Champs le 15 janvier 1672 ; il avoit épousé avant le 23 septembre 1643, demoiselle Catherine *Paillard* de la Roussiliere, fille de Barthelemi, sieur de la Roussiliere, & de Marguerite de *Paris*, & laquelle mourut âgée de 67

ns, & fut inhumée à S. Nicolas des champs vec ſon mari, le 12 mars 1684. De ce mariage ſortit 1°. Michel qui ſuit ; 2°. Bernard, ſeigneur de Ste Marthe ; 3°. Barthelemy qui ſuivra ; 4°. Marie-Anne, baptiſée le 9 juin 1653, mariée à Pierre *Marechal*, écuyer, ſieur de Tonnelieury.

Michel Bardon, écuyer, ſieur de Gros-Bois, né le 6 août 1643, d'abord garde du corps du Roi dès le 14 janvier 1672, lieutenant dans le régiment de Rieux Alſace dès 1675, chevau-léger de la garde en 1683, ſe retira avec ſes appointemens de chevau-léger après 38 ans de ſervice, ſuivant un certificat du capitaine lieutenant de la compagnie, du 17 ſeptembre 1695, fut marié le 14 mai 1675, à demoiſelle Marie-Catherine de *Lanoue*, fille de noble homme Jean Dizier de Lanoue, colonel du régiment d'infanterie de la Nouvelle Alſace, & de dame Runigonde Jacobe *Meulcin* Deſteinfels, dont il eut 1°. François-page de M. le prince, puis eccléſiaſtique; 2°. Charles Barthelemi qui ſuit ; 3°. pluſieurs filles.

Charles-Barthelemi Bardon de Gros-Bois, baptiſé paroiſſe St Martin de l'iſle-Adam, dioceſe de Beauvais, le 28 août 1681, capitaine au régiment de Normandie, par commiſſion du 10 ſeptembre 1709, chevalier de juſtice de N. D. du Mont-Carmel de S. Lazare de Jéruſalem, le 14 octobre 1729, chevalier de S. Louis, par lettres du même jour.

Seconde branche.

Barthelemy Bardon, écuyer, seigneur de Valicourt, fils de Jacques & de Catherine *Paillard*, fut capitaine réformé au régiment de la Reine infanterie, le 15 août 1669, se trouva la même année au siege de Candie, capitaine d'une compagnie de cent hommes du régiment Dauphin infanterie, le 15 novembre 1671, aide des camps & armées du Roi en Allemagne, & capitaine de dragons dans le régiment de Sa Majesté de Savoye, épousa par contrat du 24 mars 1687, demoiselle Marie-Louise *Blanquet*; fille de Jacques, écuyer, seigneur de Tilliers, gentilhomme ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, frere unique du Roi, capitaine au régiment de *Fustemberg* cavalerie, & de Marie-Françoise de *la-Copelle*, dont il eut 1°. François de Salles écuyer; 2°. Louis Bardon de Parteville, écuyer, brigadier des gardes du corps du roi, chevalier de St Louis; 3°. André-Antoine-Augustin qui suit; 4°. Marie-Louise; 5°. Anne-Magdeleine Louise.

André-Antoine-Augustin Bardon de Belmant, écuyer demeurant à Quintenas, diocese de Viviers, capitaine au régiment de Normandie, par commission du mois d'août 1730, épousa paroisse Notre-Dame de la ville d'Anneaux le 18 mai 1732, demoiselle Anne de *Suffise* de Villeneuve, fille

de Jean Henri de Suffise de Villeneuve, écuyer lieutenant-colonel de cavalerie, & de Claire-Marie-Louise de *Monteil*. Elle fit son testament le 6 juin 1736, laissant pour enfans 1°. Charles-César Bardon, écuyer né le 18 avril 1733.

2°. Marie-Louis-Augustin Bardon de Bélémont, écuyer, mort âgé de 18 mois, le 8 juin 1737; 3°. Marie-Antoinette, née le 14 septembre 1734.

BAROILLE. François-Louis de *Baroille*, chevalier, seigneur de *Nucourt* au Vexin-François, Plemont, brigadier des armées, chevalier de S. Louis, colonel d'artillerie, & directeur à Besançon, mort à Magny en Vexin, âgé de 70 ans, & 54 de service, étant entré au corps royal le 20 décembre 1733.

* BARRAU. Noble Jean de Barrau, sieur de Muratel, donna une quittance à Noble Jean d'*Elpuech*, sieur de Longueberche, le 16 janvier 1662.

* BASCHET. Noble David de Baschet, sieur Descoubelsan, fit un accord avec Pierre *Sôlier* de St. Affrique le dernier février 1661.

BASCHY-*Saint Esteve*, en Provence, diocese de Gap, viguerie & recette de Digne, parlement & intendance d'Aix où l'on compte quatre-quint de sac de Cadastre.

Le château de S. Esteve fut acquis en 1422, avec ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, par Betholde de Baschi, qui

en reçut l'inveſtiture, d'Iolande d'Aragon reine de Sicile, les 25 mai & 3 octobre de la même année; Bertholde étoit fils de Guichard de Baſchi, ſeigneur de Vitozzo, iſſu des comtes de Baſchi dans l'Ombrie, qui avoit épouſé Jaquette Farneſe, & s'étoit attaché à Louis d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence, qui le retint pour ſon écuyer d'honneur, par lettres du 15 Juin 1382. Bertholde de Baſchi laiſſa de ſa ſeconde femme Marguerite Adhemar de Monteil, Thadée de Baſchi, quatrieme ayeul de Baltazar II de Baſchi, ſeigneur de St Eſteve, Barras, Tournefort, &c., qui de Suſane de Montcalm, eut Daniel de Baſchi, en faveur duquel ſes ſeigneuries furent unies & érigées en comté, ſous la dénomination de Baſchi-S. Eſteve, par lettres de novembre 1715, regiſtrées à Aix. Il mourut le 13 novembre 1717, & avoit épouſé le 7 mars 1695, Jeanne de Juge, dame de Roche, & de la Voſve en Orléanois, décédée le 14 mars 1743, mere de François, des comtes de Baſchi, S. Eſteve, né le 9 juillet 1701, miniſtre plénipotentiaire de France auprès de l'électeur de Baviere. Il a épouſé le 6 avril 1740, Charlotte-Victoire le Normand, née le 5 novembre 1712, fille de Guillaume le Normand, & d'Eliſabeth Francine. Leurs enfans ſont, 1. François de Baſchi, né le 23 août 1745; 2. Charles-Victoire-Eliſabeth, née le 21 janvier 1741; 3. Eliſabeth-Guillelmine-Fran-

oise, née le 21 décembre 1741 ; 4. Louise-Henriette née le 20 mai 1746 ; 5. Jeanne-Marie-Louise, née le 22 septembre 1750.

BAUFREMEZ, dans le Cambresis, diocèse & subdélégation de Cambray, parlement de Douay, intendance de Lille, où on compte 76 feux. Les terres d'Esnes, Cauroir & Brimeu, situées dans le Cambresis, furent érigées en marquisat sous la dénomination de marquisat de Beaufremez, par lettres patentes du mois de février 1723, en faveur de Charles-Alexandre de *Baufremez*, baron d'Esnes, &c. d'une très-ancienne maison des Pays-Bas. Voy. la 1ere part.

BAUT. François-Jean-baptiste *Baut* fut anobli par lettres du 11 juillet 1758.

BAUTERSHEM, ancienne baronnie du duché de Braban, fut confirmée dans le titre de baronnie en tant que besoin seroit, en faveur de Philippe Norbert comte Varder *Meere*, & de Craphontem, seigneur de Voorde, Auysgavere, Cachten, Rhodel, &c, avec permission de se qualifier baron de Bautershem, par lettres du 22 mai 1745.

BAUX. *Baucium*. Bourg en Provence, diocèse d'Arles, parlement & intendance d'Aix, recette des terres adjacentes, où l'on compte 6 feux de cadastre.

La baronnie des Baux étoit composée de 79 villes, bourgs ou villages, qu'on appelloit les terres Baussengues, & dont la plûpart

étoient tenues en souveraineté, c'est-à-dire, qu'elles ne reconnoissoient en aucune sorte ni les comtes de Provence, ni les rois de France; cependant on ne doute pas qu'elles ne relevassent de l'Empire : mais il fut un tems que cette sujetion ne tenoit presqu'à rien, ce fut quand les empereurs occupés en Allemagne de leur propre conservation, se virent contraints d'abandonner leurs droits & leurs prétentions sur le royaume d'Arles & sur les pays qui en dépendoient.

Pons, sire *des Baux*, vivoit en 970 & en 1025, Hugues II, cinquiéme sire des Baux de la race de Pons, fut obligé de se soumettre & de faire hommage à Alphonse, roi d'Aragon & comte de Provence, en 1178, mais avec la réserve que les priviléges de la seigneurie des Baux seroient conservés, ainsi que les libertés & les immunités de tous les sujets qui dépendoient dudit Hugues II; nonobstant cet acte de soumission, les successeurs de Hugues II, affecterent l'indépendance absolue; il y en eut même quelques-uns qui prirent le titre & le nom de roi d'Arles; les comtes de Provence, roi de Naples, &c. firent les plus grands efforts pour les réduire; & s'ils réussirent dans leur dessein, ils durent leurs succès, plutôt à la politique & à la négociation qu'à la supériorité de leurs forces.

Outre la seigneurie des Baux & les terres Baussengues; les seigneurs des Baux possédoient aussi une partie du Dauphiné, la

principauté d'Orange, une partie de la ville de Marseille, &c.

Bertrand I, neuviéme sire des Baux, de la race de Hugues II, fut comte d'Avellino, au royaume de Naples, & mourut vers 1313.

Raimond IV, douziéme sire des Baux, & arriere petit-fils, meurt aussi, mais sans lignée, en 1374; Alix, sœur & héritiere de Jean, meurt sans postérité en 1426; elle avoit épousé, 1°. Eudes de Villars; & 2°. Conrard, comte de Fribourg, qui meurt en 1414; elle avoit testé en faveur de Guillaume des Baux, duc d'Audria au royaume de Naples; mais comme celui-ci étoit attaché à un parti opposé à celui de Louis III, duc d'Anjou & comte de Provence; ce prince confisqua la baronnie des Baux, qui fut acquise au domaine *Comtal*, & y demeura uni jusqu'en 1642, que le roi Louis XIII érigea cette baronnie en marquisat, & la donna à Honoré II *Grimaldi*, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, mort le 10 janvier 1662, bisayeul d'Antoine Grimaldi, prince de Monaco, marquis des Baux, &c. mort le 21 février 1731, pere de Louise-Hyppolite Grimaldi, morte le 29 décembre 1731, alliée en 1715, à Jacques-François-Léonor de *Martignon*, qui prit le nom & les armes de Grimaldi, leur fils aîné; Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis des Baux, &c. est né le 10 septembre 1720.

BEAUFORT *Spontin*, Charles Alboi Spontin, comte de Beaufort, vicomt d'Eſclayes, chambellan actuel de LL. MM impériales, iſſu des comtes de Beaufor ſur Meuſe, fut déclaré & confirmé *comt de Beaufort Spontin*, & honoré d titre de *marquis*, avec permiſſion d mettre ſes armes ſur un manteau de gueu les bordé d'or & doublé d'hermines & de pouvoir au défaut d'hoirs mâle tranſmettre ce titre de marquis à un d ſes parens de la maiſon de Spontin, pa lettres de l'Impératrice Reine du premier fev 1746.

Philippe-Alexandre de Beaufort de Spontin, chambellan actuel de LL. MM. Impériales, fut confirmé & déclaré comte conjointement avec ſon neveu *Frédéric-Auguſte - Alexandre de Beaufort de Spontin*, avec pouvoir d'orner leurs armes d'une couronne à cinq fleurons d'or, pa lettres du 21 octobre 1762.

BEAUJON, originaire de Guienne. Meſſire Jean-Nicolas de Beaujon, qualifié d'écuyer & de chevalier, fut reçu ſecrétaire du Roi le. . . . . tréſorier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, le. . . . . receveur général des finances de la Rochelle le. . . . . puis de la Normandie le 10 mai 1780, conſeiller d'état le . . . . . décédé paroiſſe Ste. Marie-Magdeleine à

'aris le 21 décembre 1786 ; il avoit épouſé lemoiſelle Louiſe-Eliſabeth *Bontems*, norte ſans enfans, paroiſſe S. Roch, & nhumée à S. Louis en l'iſle, le 12 déc. 1769, âgée de 33 ans.

Ledit Jean Nicolas avoit pour frere 1°. N. . . . . de Beaujon, écuyer, tréſorier de la chambre des comptes de Paris.

2°. Jean-Nicolas de Beaujon, avocat général en la cour des aydes de Guienne le 12 juin 1750, puis généalogiſte des ordres du Roi.

Et pour neveux Jacques-Bernard *Balan* conſeiller en la cour des aydes de Paris, & N. . . . . *Carteau.*

BEAUREGARD, terre, ſeigneurie & château dans le Bléſois, au gouvernement général d'Orléanois, diocèſe & élection de Blois, parlement de Paris, intendance de Tours, où l'on ne compte point de feux, fut érigée en vicomté, en faveur de Paul *Ardier*, préſident en la chambre des comptes de Paris, par lettres de juillet 1614, regiſtrées le 7 ſeptembre ſuivant, décédé aux Camaldules, le 10 ſeptembre 1694.

BEAUVARLET de Moimont, à Abbeville en Picardie, de ſable, au chevron d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe.

I. Joſſe Beauvarlet, bourgeois d'Abbeville, ſeigneur d'Ailly-le-haut-Clocher de

Villers, en partie & de Frucourt, mayeur de la ville d'Abbeville en 1556 & 1561, fonda à perpétuité en la paroisse du Saint-Sépulchre de ladite ville, une messe du très-Saint-Sacrement, tous les jeudis de chaque semaine, & décéda en septembre 1566; il épousa, 1°. Marguetite *Rohault*, dont les armes sont d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même; il épousa, 2°. Marguerite *Papin*, dame de Villers & d'Ailly, dont les armes sont d'azur à 3 pommes de pin d'or, & laquelle étant devenu veuve, pour imiter la dévotion de son feu mari, fonda dans la même église, les premiere & seconde vêpres solemnelles du très-Saint-Sacrement, qui doivent se chanter comme la messe à perpétuité, avec les orgues, &c. elle épousa en seconde noces Mathieu de *Bommy*, écuyer, seigneur du Hamelet & de Vaux, & laquelle en qualité de veuve de ces deux maris, transigea avec noble Simon d'*Anerval*, chevalier, seigneur d'Aissevillers, par acte passé devant *le Devin* & Vlfran *Papin*, notaires à Abbeville, le 9 juillet 1576.

Du premier lit sont issus, 1°. Eustache qui suit; 2°. Nicolas de Beauvarlet, seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, échevin d'Abbeville en 1541, fut homme d'armes des ordonnances du roi, sous la charge du sieur de Chaunes; fit un acte de ratification devant les notaires d'Abbeville, le 14 octobre 1558, au profit de demoiselle Marguerite *Papin*, demoiselle

demoiselle d'Ailly, seconde femme de Josse Beauvarlet, d'un accord du 11 des susdits mois & an, relatif au contrat de vente qu'il avoit fait devant les notaires de ladite ville, le 7 février 1553, d'une maison, rue & chaussée du Bois de ladite ville, à ladite demoiselle Papin, sa belle mere, ainsi qu'à Eustache, & Antoine Beauvarlet, ses freres & sœurs. Il donna un aveu le 23 juillet 1561, à noble homme Mathieu de Bommy, seigneur du Hamelet, par Adrien *Bristol*, écuyer, seigneur de Martaigneville, pour raison des terres relevant de la terre d'Ailly; il fit son testament reçu par Me Nicolas *Vasseur*, notaire dudit Ailly, le 25 octobre 1576, & voulut être inhumé en l'église Notre-Dame dudit Ailly, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires, Eustache & Antoine de Beauvarlet, ses freres; 3°. Antoine Beauvarlet, échevin d'Abbeville en 1570, 1571 & 1572; 4°. Anne Beauvarlet, mariée à Annet *Lucas*, bourgeois de Rouen, qui donna une procuration à Jean Beauvarlet, son neveu, par acte passé devant *le Lievre* & *Lambert*, notaires à Rouen, le 10 janvier 1584.

II. Eustache de Beauvarlet, écuyer, seigneur de Villers en partie, & d'Ailly-le-haut-Clocher, fit l'acquisition d'une maison de Nicolas son frere, le 17 février 1553; fut échevin d'Abbeville en 1569; il obtint avec Mathieu de Bommy son beau-pere, une sentence au siége présidial d'Abbeville, le 7 janvier 1569, qui leur accorda main levée

de saisie, de la propriété d'un fief & d
maine nobles réunis au corps de la ter
de Villers, qui avoit été faite sur eux; fau
d'avoir donné déclaration de ce fief au su
de la convocation du ban & arriere-ban;
épousa Claude *Papin*, qui étant veuve reç
une quittance de demoiselle Genevieve
Beauvarlet & de Pierre *Quinefault*, docte
en médecine; fiancés par contrat du 25 octob
1580, par acte passé devant *Papin*, notai
d'Abbeville, le 21 novembre suivant. Il e
de son mariage;

III. Noble homme Jean de Beauvarlet
écuyer, seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher
de Villers, sieur vicomte des paroisses
Saint-Aubin; fut présent au mariage
Marie de Beauvarlet, sa petite-fille; reç
une procuration d'Annet *Lucas*, son oncle
par acte passé devant le Lievre & Lamber
notaires à Rouen, le 10 janvier 1584; f
échevin d'Abbeville en 1576, 1579
1590; il épousa Anne *du Gardin*, dont
eut; 1°. Pierre de Beauvarlet, écuyer, se
gneur de Villers, de la Cour & d'Ailly, échev
en 1589, qui fit un accord avec Jean *Tillett*
bourgeois, marchand drapier à Abbeville
par acte passé devant d'*Achect*, notaire
ladite ville, le 2 novembre 1619; fut mar
à demoiselle Christine de Calonne, do
il eut, A. Marie de Beauvarlet de St. Aubi
mariée par contrat passé devant *du Cauda*
notaire au bailliage d'Amiens, prévôté
Beauquene, à Alexandre de *Sarcus*, écuye

eigneur de Rouſoi ; préſent Jean de Beauvarlet ; B. Iſabeau de Beauvarlet, mariée dès 1653, à David de *Marmond*, ſeigneur de Villers-ſur-Ailly ; C. Eliſabeth de Beauvarlet, ſœur germaine dudit de Sarcus en 1633 ; 2°. Nicolas qui ſuit ; 3°. Claire de Beauvarlet, mariée dès 1622, à Olivier *Claire*, procureur & notaire royal en la prévôté de Licien à St. Valeri.

IV. Nicolas de Beauvarlet, écuyer, ſeigneur de Waucouſins, fils de Jean & d'Anne *du Gardin*, fut conſeiller du roi, lieutenant du grenier à ſel d'Abbeville, échevin en 1632 & 1638, conſeiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, caporal des gardes du corps ; il fit élever en 1659, un mauſolée à la mémoire de ſes ancêtres dans l'égliſe du St. Sépulcre ; fut capitaine, ancien exempt des gardes du corps de ſa majeſté ; fit un bail par acte paſſé devant d'*Acheu*, notaire à Abbeville, le 14 mars 1642 ; eut des lettres de proviſion d'exempt des gardes du corps du roi, données à Paris, par le ſieur d'*Aumont*, capitaine des gardes, le 21 janvier 1647 ; fit faire une ſaiſie ſur des biens des princes d'Epinoy, par acte paſſé devant *Vaqueron*, ſergent royal, le 9 août 1649 ; il fut retenu conſeiller, maître d'hôtel ordinaire de ſa majeſté, par lettres données à Paris, le 22 octobre 1649, & reçu par le grand maître de France, le 25 du même mois ; obtint en cette qualité un certificat de M. de *Bethune* Charoſt, le dernier avril

1656; décéda le 15 janvier 1662, âgé de 68 an
Il avoit été marié par contrat passé deva
Quentin & *le Febvre*, notaires à Abbevill
le 29 janvier 1622, à demoiselle Marie
Mailli, dame de Vacouſins, veuve de M
Robert *Maneſſier*, receveur du Taillon
en l'élection de Ponthieu; préſent Pier
de Mailli, marchand, bourgeois de Poix
ſon oncle; elle fit ſon teſtament & cod
cile, les 24 & 26 avril 1651, & ne vive
plus en 1653; de ce mariage ſortit:

V. Charles-Antoine de Beauvarlet, écuye
ſeigneur de Pleinvalet, Bommicourt, co
ſeiller au préſidial d'Abbeville; acquit p
contrat paſſé devant d'*Acheu*, notaire
Abbeville, le 3 février 1653, l'office
conſeiller-magiſtrat au ſiége de cette vill
nommé mayeur de ladite ville en 1662; f
préſent avec ſon épouſe, au contrat de m
riage de Genevieve *Duval*, leur couſin
mariée le 25 ſeptembre 1668, à Claude
Blond, ſeigneur de Favieres; fut anobli p
lettres du mois d'avril 1676, regiſtrées da
toutes les cours, les 10 mai & 23 décemb
1677, conſeiller-vétéran au préſidial d'A
beville en 1691; maintenu dans ſa noble
par l'intendant de Picardie, le 28 av
1699; nommé capitaine des Chaſſes p
proviſions du roi en 1705; maître des ea
& forêts de Picardie en 1718; confir
dans ſa nobleſſe par lettres-patentes du m
de février 1717, regiſtrées au parlemen
chambre des comptes, cour des aides,

2 avril, 7 septembre & 23 juin audit ; il fit son testament olographe, le 19 décembre 1706, & son codicile, le 29 illet 1717, déposés chez *Quentin*, notaire Abbeville, le 26 août 1718. Il avoit épousé ar contrat passé devant *Netart*, notaire 'Abbeville, le 27 février 1653, Françoise *'rignon*, fille de Charles, bourgeois d'Abeville, & de Genevieve *Griffon*; présens J... *Maneſſier* son frere utérin, discrète ersonne, Me. Charles de Beauvarlet, prêtre chantre de l'église de St. Vulfran d'Abeville; noble homme Eustache de Beauarlet, écuyer, seigneur de Vaucelle; de e mariage sont issus; 1°. Nicolas qui suit; .°. Charles-Antoine de Beauvarlet, écuyer, eigneur de Bommicourt, cadet au régiment le la Marine en 1683, capitaine en 1693, uis capitaine dans celui de Labour; servit sous M. de Catinat en Piémont en 1715 & 1735, conseiller du roi, maître particulier des eaux & forêts de Ponthieu, Abbeville; marié à N... dont il eut; A. Louis de Beauvarlet, chevalier, seigneur de Bommicourt, la Barre, marié à Anne-Catherine-Louise *Baudri*; B. Messire Louis-François de Beauvarlet, chevalier de Bommicourt, ancien officier dans les Chevaux Legers de la garde ordinaire du roi, mestre de camp de cavalerie.

C. Marguerite-Françoise de Beauvarlet de Bommicourt.

3°. Marie de Beauvarlet, mariée à Louis-Maneſſier, écuyer, seigneur de Brasigny,

Noielles, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur civil & criminel de l sénéchaussée de Ponthieu & siége présidia d'Abbeville; 4°. Françoise de Beauvarlet veuve en 1735, de messire Joseph-Eléono de *Piquet*, chevalier, seigneur de Bonnin villers, Noielles, commandant un bataillo & lieutenant-colonel au régiment de Piémon infanterie, inspecteur général des quatre ré gimens de Picardie.

VI. Nicolas de Beauvarlet, écuyer, sei gneur de Moimont, Juvergny, conseiller d roi, maître particulier des eaux & forêt du bailliage d'Hesdin; baptisé paroisse d St. Sépulcre d'Abbeville, le 24 août 1654; il rendit aveu & dénombrement de son fie de Juvergny, relevant de la vicomté d'An connai, le 26 juin 1727; mort & enterr en ladite paroisse, le 14 avril 1742; il avoi épousé par contrat passé devant *le Pretre* notaire à Abbeville, le 24 décembre 1682 demoiselle Jeanne *Langnier*, fille de noble homme Jean Langnier, seigneur de Popin court, & de Marguerite *Blondin*, dont i eut; 1°. Charles Nicolas de Beauvarlet baptisé paroisse Sainte-Catherine d'Abbe ville, le 23 décembre 1694.

2°. Charles-Louis de Beauvarlet, né & baptisé même paroisse, le 5 mars 1696.

3°. Charles-Antoine qui suit; 4°. Jean-Charles de Beauvarlet, chevalier de Moi mont, lieutenant au régiment de la Reine infanterie; donna une quittance à Charles-

ntoine ſon frere, par acte paſſé devant *uentin*, notaire à Abbeville, le 8 février 735; capitaine audit régiment; il partagea ec ſon frere & ſa ſœur la ſucceſſion de ur pere, par acte paſſé devant *Ligneres*, s 24 & 28 décembre 1736; 4°. Margue- te de Beauvarlet, mariée à meſſire Pierre- ntoine de *la Poumelie*, du diocèſe de imoges, chevalier, ſeigneur de Courcelles, apitaine au régiment de la Reine infante- ie, lieutenant commandant pour ſa majeſté, e la ville & fort de Bellegarde en Rouſ- llon, chevalier de S. Louis.

VIII. Charles-Antoine de Beauvarlet, hevalier, ſeigneur de Moimont, Juvergny, né & baptiſé paroiſſe Sainte-Catherine d'Ab- eville, le 12 mai 1697; reçut une quittance le ſon frere, le 8 février 1735; il partagea avec ſon frere & ſa ſœur, les 24 & 28 dé- cembre 1736; décéda & fut inhumé en la paroiſſe du St. Sépulcre d'Abbeville, le 6 avril 1743. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *de Ligneres*, notaire à Abbeville, le 20 avril 1735, demoiſelle Judith-Urſule *Vaillant*, demoiſelle du Bus, fille de Charles, écuyer, ſeigneur de Caumondel, conſeiller en la ſénéchauſſée de Ponthieu & ſiége préſidial d'Abbeville, & de demoiſelle Marie-Anne *Bequet*, dont il eut; 1°. Charles-Antoine qui ſuit; 2°. Marie-Françoiſe-Urſule de Beauvarlet, femme de meſſire François *Vincent* de Tournon, chevalier, baron de S. Dizier, ſeigneur d'Igonville, Boudeville; 3°. meſ-

sire Louis de Beauvarlet, chevalier, seigneur de Bommicourt, la Barre, marié à demoiselle Anne-Catherine-Louise *Baudry;* 4°. messire Louis-François de Beauvarlet, chevalier de Bommicourt, ancien officier des Chevaux Legers de la garde ordinaire du roi; 5°. demoiselle Françoise de Beauvarlet.

VIII. Charles-Antoine de Beauvarlet, chevalier, seigneur de Moimont, Juvigny, ancien officier au régiment de Hainault, né & baptisé paroisse St. Sépulcre d'Abbeville, le 3 juillet 1737; épousa par contrat passé devant *le Febvre*, notaire à Abbeville, le 25 janvier 1764, demoiselle Catherine-Charlotte-Adélaïde *Duchêne* de la Motte, fille aînée de Jean-Claude Duchêne, écuyer, seigneur de Courselles, la Motte, ancien major commandant dudit Abbeville, & de demoiselle Jeanne-Catherine *Blancart*, présens, ses frere & sœur, dont il a eu; 1°. Charles-Antoine-Jean de Beauvarlet de Moimont, né & baptisé paroisse St. Sépulcre, le 23 avril 1766, reçu page de madame la comtesse d'Artois, le 11 décembre 1780.

2°. N..... de Beauvarlet de Moimont, reçu page de ladite princesse le... 1783.

Jean Beauvarlet, fut Echevin d'Abbeville en 1646. Eustache Beauvarlet, échevin en 1634; Charles Bauvarlet, avocat & échevin en 1633; Hector Beauvarlet, sieur de Frucourt, échevin en 1606, 1607, 1619; Antoine Beauvarlet, échevin en 1609, & 1610; Jean, échevin en 1595.

Mathieu *Beauvarlet*, receveur-général des nances, reçut un mandement des généux, le dernier avril 1461; fut anobli en ecompense de ses services, par lettres reistrées à Paris en 1454, & fut inhumé avec femme en l'église des Célestins, dans la hapelle des *Raguier*, où est cette épitaphe ur une tombe de cuivre.

En cette chapelle Notre-Dame, sont en épulture, les corps de noble personne Me Mathieu de *Beauvarlet* en son vivant, clerc, notaire & secretaire du Roi & de la naison de France, & du vivant du feu roi Charles VII, receveur-général des finances, & depuis du Roi Louis XI.

Et demoiselle Jacquette *Lafolle-Marie* sa femme, laquelle trépassa le 19e jour d'octobre 1486 en son hôtel à Paris.

Priez Dieu pour eux.

Il portoit d'or à la croix de sable, chargée en fasce de 3 annelets d'argent, & *Lafolle-Marie* d'argent à un aigle de sable.

Messire Bertin de Beauvarlet, chanoine de l'église de Noyelle sur mer, mort en 1390.

BECHADE. Pierre-Philippe Bechade, seigneur de Rochepine, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, ingénieur & directeur des fortifications à Olmutz, obtint augmentation d'armes, & le titre de baron, avec rétroaction à l'année 1746, par lettres du 19 juin 1762.

BEDUER en Quercy, dioceſe de Cahors, parlement de Toulouſe, intendance de Montauban, élection de Figeac, où l'on compte 12 feux, 87 bellugues, & un quart de bellugues de feu.

La terre & ſeigneurie de Beduer en Querci, appartenoit à Jean de *Narbonnez*, baron de Puilaurez, qui en fit donation à ſa veuve Jeanne de Luzech; elle ſe remaria à François-Louis de *Loſtange* de St Alvere, colonel d'un régiment d'infanterie, en faveur duquel cette terre fut érigée en vicomté l'an 1610. Après la mort de Jeanne de Luzech, qui lui fit donation de la vicomté de Beduer, il ſe remaria à Jeanne de Marqueiſſac, mere de Jean-Louis de Loſtange, chevalier, comte de Beduer, qui de Françoiſe de *Gourdon* de *Genouillac*, fille de Jean, ſeigneur de Veillac, & de Catherine dame de *Corn*, & de Sonat, eut 1°. François-Louis qui ſuit; 2°. Jean-Marguerit qui ſuivra; 3°. Claude-Simone, mariée à Laurent *Vernaix*, ſeigneur de Maſclat.

François-Louis de Loſtange, chevalier, marquis de Beduer, capitaine de cavalerie au régiment de Sauſſay, puis colonel du régiment des milices de Rouergue, mort en 1692, épouſa Marie Renée *Menardeau*, morte à Paris âgée de 72 ans en 1719; fille de Claude, ſeigneur de Champré, doyen du parlement, conſeiller d'état, directeur & contrôleur-général des finances,

de Catherine *Henri*, dont 1°. Louis enri qui ſuit; 2°. Emmanuel, capitaine e cavalerie au régiment de Vaillac, tué n Flandres en 1702; 3° Jacques, capiine au régiment de Vivans St Chriſteau, ué à la bataille de Fredlingen en Suabe n 1702; 4°. Laurent, capitaine de cavaerie au régiment de Vivans, depuis Beauieu; 5°. Laurent, ſeigneur de Jarnioſt ui ſuivra; 6°. Laurent, baron de Bullac, ornette au régiment de Vivans, tué à la ataille d'Hochſtet en 1703; 7°. Catheine, mariée à Antoine de *Laſcaſes* de Roquefort; 8°. Jeanne, mariée à Louis de *Lamothe*, ſeigneur de Flomont, & d'autres enfans.

Louis-Henri de Loſtanges, comte de Beduer, ſeigneur de Corn, commandant un eſcadron du régiment de *Roſel*, fut bleſſé à la bataille de Fleurus, le premier juillet 1690, épouſa Françoiſe *Dumont*, dont il eut 1°. Louis qui ſuit; 2°. Jean-Louis qui ſuivra; 3°. Marie Renée, prieure de Liſſac.

Louis de Loſtanges, marquis de Beduer, mort le 11 ſeptembre 1746, épouſa en 1729, Marie-Antoine-Charlotte *Dumaine* Dubourg, décédée ſans enfans le 14 décembre 1769, inhumée à S. Sulpice, fille d'Eléonor, marquis Dubourg, & de Marie-Théreſe de *Rebé*.

Jean-Louis de Loſtanges, comte de Corn, puis marquis de Beduer, après la mort de

son frere, mort au château de Beduer le 27 décembre 1755, inhumé dans l'église des religieuses de Lissac, épousa en 1743, Marie-Pulcherie-Anastasie de *Foucauld* d'Alzon, baronne de Sonac, Mandans, fille de Jean Pierre, baron de Bresy, président au parlement de Toulouse, & de Marguerite *d'Aignan* d'Orbessan.

Laurent de Lostanges, seigneur de Jarniost, fils de François-Louis, & de Marie Renée *Menardeau*, fut capitaine dans le régiment de Lannoy, fait brigadier des armées, chevalier de S. Louis, lieutenant-colonel du régiment d'Aquitaine; épousa Jeanne *des-Marais*, dont 1°. Jean-Baptiste, capitaine au régiment d'Aquitaine, chevalier de St Louis, mort sans alliance, âgé de 26 ans; 2°. Louis qui suit; 3°. Anne, née en 1725, mariée en septembre 1746, à Jean Joseph de *Cornely*, seigneur de Cambolit; 4°. Marie, née en octobre 1733, élevée à St Cir; 5°. Marie, née en 1735, religieuse à Lissac; 6°. Marie-Charlotte, née en 1737.

Louis de Lostanges, seigneur de Jarniost, né en 1734, Cornette au régiment d'Aquitaine en 1741, puis dans celui des cuirassiers, tué à la bataille de Lutzelberg le 10 octobre 1758.

Jean Margarit de Lostanges, fils de Jean Louis & de Françoise de *Gourdon*, fut marquis de Felzin, seigneur de Cusac en Rouergue, capitaine au régiment de Bour-

ogne cavalerie, mort en Flandres en 1691. l avoit épouſé Marguerite de *Corn* d'Amore, fille de François, ſeigneur de Beaumont, & de Catherine de *Palhaſe*, dont 1°. Jean-François qui ſuit; 2°. Hiacinthe, apitaine au régiment royal Rouſſillon cavalerie; 3°. Raimond, colonel du régiment le Loſtanges, mort le 8 avril 1713; 4°. Anne, mariée à Antoine, ſeigneur de *Peret*; 5°. Marie religieuſe à Beaulieu.

Jean François de Loſtanges, ſeigneur de Cuſac, cornette au régiment de Bourgogne, épouſa le 10 août 1711, Françoiſe de *la Mothe*, dont

Hugues de Loſtanges, baron de Felzin & du Cuſac, né le 30 janvier 1713, épouſa Catherine Foi de *Cauſſanel*, dont 1°. François-Louis, écuyer, né le 6 février 1741.

2°. Jean-François, né le 22 octobre 1742, cornette au régiment des cuiraſſiers cavalerie.

3°. Jean-Louis, vicomte de Loſtanges, né à Fijeac en Quercy, le 5 février 1752, ſous-lieutenant au régiment de Forés, le 11 août 1768, ſous-aide major le 5 mai 1772, lieutenant en premier le 26 juillet 1776, capitaine en ſecond, le 16 juillet 1780.

4°. Hugues François, né le 21 juin 1753.

5°. Urſuline, née le 22 ſeptembre 1748, à St Cir.

BELZUNCE, ancien château & baronnie, au pays *d'Arberous*, dans la baſſe-Navarre, dioceſe de Dax, parlement de Pau, in-

tendance d'Auſch, où l'on ne compte point de feux, a donné ſon nom à une ancienne maiſon, que l'on peut conjecturer être ſortie des anciens vicomtes de Béarn, par la conformité des armes des deux maiſons. Son premier auteur connu, eſt Roger, ſeigneur de *Belſunce*, qui tranſmit à ſa poſtérité, le titre de vicomte, par l'acquiſition qu'il fit du vicomté de Macaye l'an 1154, de Raimond-Arnaud, vicomte *d'Acqs*. Il fut pere de Chicon, & ayeul de Guillaume, qui teſta en 1209, & laiſſa pour fils, Chicon de Belſunce II du nom, vicomte de Macaye, pere de Guillaume Chicon, allié en 1273 à Michelotte d'Uza. Leur fils aîné Arnaud, fut pere de Garcie Arnaud, créé chevalier par lettres de Charles le-Bel de l'année 1322, & ayeul de Guillaume-Arnaud de Belſunce, vicomte de Macaye, chevalier, grand-chambellan, & Ricombre de Navarre, marié avec Agnès de *Luxe*. De ce mariage ſortit Antoine de Belſunce, maire & capitaine-général de Bayonne en 1372, qui épouſa Eléonore d'*Aroué*, mere de Garcie-Arnaud de Belſunce II du nom. Celui-ci fut marié à Blanche, héritiere des maiſon & abbaye laï de *Barvix*, & fut pere d'Arnaud II qui teſta en 1446, & laiſſa de Marie de *Léon* ſa femme, Jean de Belſunce, vicomte de Macaye, ſeigneur de Liſſague, premier maître d'hôtel de François-Phœbus, roi de Navarre, Comte de Foix en 1480. Il s'allia avec

Magd. de *Grammont*, & en eut Jean de Belsunce I du nom, grand écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre, lequel épousa Jeanne de *Chaux*. De cette alliance naquit Jean III, grand-chambellan du roi de Navarre, pere par sa femme Marie d'*Armendarits* de Jean de Belsunce IV. du nom, vicomte de Macaye, seigneur de Lissague, écuyer, conseiller & chambellan du Roi de Navarre, puis roi de France, sous le nom de Henri IV, gouverneur des ville & château d'Acqs. Son fils aîné Jean de Belsunce, V du nom, né de Catherine de *Luxe*, avoit épousé par contrat du 19 mars 1584, Rachel, fille d'Arnaud de *Gontaut*, & de Jeanne de Foix. D'eux naquirent plusieurs enfans, entr'autres Armand & Jacques, par lesquels la maison de Belsunce a été partagée en 2 branches.

L'aîné, vicomte de Macaye, seigneur de la maison forte de Pagandure, d'Aihéres, Isturits, &c. capitaine & gouverneur des château de Mauléon & pays de Soule, vendit du consentement de sa famille, le 13 novembre 1640, le vicomté de Macaye avec la maison seigneuriale à son gendre, Jacques de *Greniers*, seigneur de Castalounés, aide des camps & armées du Roi, se réservant le droit pour son fils aîné, de porter le titre de vicomte de Macaye. Il se maria par contrat du 14 mai 1600 à Marie Vicomtesse de *Meharin*, qui eut entr'autres enfans, Charles de Belsunce, vicomte de

Meharin, & titulaire de Macaye, &c. bailli d'épée au pays de Mixe, allié le 14 août 1639 avec Sara de *Ferriéres*. Leur fils Charles II, mari d'Angélique de Cazaux, fut pere de Charles de Belſunce III du nom, devenu par la mort d'Armand ſon frere aîné, vicomte de Méarin & bailli de Mixe, & allié à Marie-Anne d'*Ardener*. De ce mariage vinrent,

1. Armand de Belſunce, vicomte de Méharin.
2. Henri-François Xavier.
3. Marie-Anne de Belſunce.

Jacques de Belſunce, troiſieme fils de Jean V, fut ſeigneur de la terre & du château de Born en Agenois, de St Juſt & d'Anvals, aide de camp du roi, capitaine d'infanterie dans le régiment de Piémont, commandant des ville & château de Soiſſons. Il avoit épouſé le premier décembre 1631, Jeanne de l'*Effe* du Coudrai, de laquelle naquit entr'autres, Armand, marquis de Belſunce, baron de Gavaudun, ſeigneur de Born, &c. ſénéchal & gouverneur des ſénéchauſſées d'Agenois & de Condomois, marié le 21 juillet 1668, à Anne de *Caumont-Lauſun*, dame de Caſtelmoron, par la donation que lui en fit, lors de ſon mariage, le maréchal duc de la Force ſon grand oncle. Elle mourut le 6 octobre 1722, laiſſant entr'autres enfans, 1. Henri-François Xavier de Belſunce évêque de Marſeille, depuis 1709, abbé de

Notre-Dame des Chambons & de Montmorel. 2. Charles Gabriel de Belsunce, marquis de Castelmoron, seigneur de Montron, capitaine de Gendarmerie, marié le 10 avril 1715, avec Cécile-Genevieve de *Fontanieu*; il en a eu Antonin-Armand, marquis de Belsunce

Le chef de la maison de Belsunce est colonel né des milices du Val d'Alberouc, la tête desquelles est la noblesse du pays, dont il commande la principale partie. Il précede de plus dans l'assemblée des états, l'alcade ou juge royal, au dessous duquel le reste de la noblesse est assise. Jean de Belsunce III du nom, fut maintenu dans cette préséance par arrêt de la chancellerie de Navarre du 29 avril 1555.

BENOIST ou Benoît. Il y a beaucoup de familles de ce nom, dont on trouvera les armes à la fin de cet ouvrage.

Arrêt du parlement de Rouen donné le 7 février 1626, en faveur de Jacques *Benoist*, seigneur de Blary & de Monceaux, fils & héritier de feu Me Augustin Benoist, conseiller audit parlement, seigneur dudit lieu, décédé en 1617. Par lequel il appert que ledit Benoist fut mis sous la tutelle de Françoise *le Large* sa mere &c. Original à la bibliotheque du roi.

Par acte passé devant *Rallu*, notaire à Paris, le 7 mars 1672, fut présent messire Jean *le Boullenger*, conseiller du roi en ses conseils, Me des requêtes, demeurant

cloître Notre-Dame, paroiſſe St Jean le rond, lequel a vendu à demoiſelle Marie *Beauhaire*, femme non commune en biens de noble homme Me Claude *Benoiſt*, conſeiller du Roi, tréſorier-général des domaines de Sa Majeſté. Ledit Boulanger comme héritier de demoiſelle Rachel *Leſcuyer*, au jour de ſon déces, femme de noble homme Me Pierre *Parfait*, vivant ſ. conſeiller, ſecrétaire du roi, contrôleur-général en la chancellerie, en conſéquence, du délai qui lui en a été fait par Me Claude de *Tudert*, chevalier, ſeigneur de Bournaliere, & dame Genevieve le *Boulanger* ſon épouſe.

Par acte paſſé devant *Rallu* qui en a la minute, & ſon confrere, notaires à Paris, le 11 ſeptembre 1673, fut préſent noble homme Claude *Benoiſt*, conſeiller du roi, tréſorier-général des domaines de France, demeurant à Paris cloître Notre-Dame, paroiſſe St Jean le rond, lequel a vendu &c. à Jean *Maurice*, maître jardinier, bourgeois de Paris, demeurant en la ville St Marcel, un jardin &c. à lui appartenant comme donataire de feue dame Marie *Beauhaire*, jadis ſa femme, par leur contrat de mariage paſſé devant *Rallu* le 24 novembre 1664. Les choſes ſusvendues avoient été adjugées par ſaiſie ſur Jacques *Bigier*, par décret du châtelet de Paris le 29 juillet 1599, à François *Leſcuyer*.

Dans lequel acte est mentionné un accord fait devant de *St Vaast* & *Cornille*, taires, le 8 juillet 1639, entre Pierre *arfait*, conseiller, secrétaire du Roi, & e Antoine de *Retz*, prêtre.

Plus, un accord passé devant *Guion* & *roin*, notaires, le 12 mars 1639, entre dit sieur Parfait Mathurin *le Clerc*, & ierre *Boyer* &c.

Plus, un bail passé devant *Mouffle* & eroux, notaires, le 9 octobre 1651, par emoiselle Catherine *Lescuyer*, veuve de Daniel *Beauhaire*, seigneur de la Chauiniere, pere & mere de ladite défunte.

Plus, un procès pendant en la seconde es enquêtes entre ledit Benoist & dame Louise *Targer*, veuve de défunt M. *Lenoir*, ivant président en la cour des aides, & on fils, le 16 février 1689.

Par acte passé devant *Destroyes* qui en la minute, & son confrere notaires à Paris le 16 février 1689, fut présent dame Elisabeth *Tabouret*, veuve de Jean *Bellet*, barbier, valet de chambre du roi, demeurant rue des Poulies, lequel a cédé à Me Claude *Benoist*, conseiller du roi, tréforier-général des domaines de Sa Majesté, & seul héritier des droits des autres créanciers de défunt François *Maurice*, vivant tréforier desdits domaines, demeurant paroisse St Sauveur, 1500 liv. au principal, &c. originaire à la bibliotheque du Roi.

BENOIST. Charles-François Benoist & Pierre Benoist freres, assignés le 30 septembre 1697, ont justifié que Gilbert Benoist leur pere, avoit été reçu secrétaire du roi, maison, couronne de France, contrôleur en la chancellerie de France, au lieu de Pierre de *Veron*, le 8 juillet 1667 & mort revêtu de son office, sur quoi ils furent maintenus, le 21 février 1695.

BERTRIER, seigneur de Migien en Bresse.

Louis Bertrier, écuyer, seigneur de Versey, fut capitaine des Arquebusiers à cheval, puis capitaine d'infanterie au régiment d'*Allard*, major du régiment de *Rohan* & de *Mazeres*, capitaine & major du régiment de *Ragny*, au siége de Montpellier; il avoit pour frere Claude Berthier, prieur & seigneur de Donseurre, qui obtint des lettres de noblesse de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avec ledit Louis son frere, par reconnoissance d'une action généreuse que ledit Louis avoit fait dans un combat aux yeux de ce prince; il épousa; 1°. Claudine *Ribod*, fille de Jean, conseiller de son altesse de Savoie, & juge mage de Bresse; 2°. Susanne de *Romans*; il eut du premier lit, 1°. Claude qui suit; du second lit, 2°. Angelique, mariée à Jean-Pierre d'Ivoley, écuyer, seigneur de la Roche, conseiller d'état de son altesse de Savoye, & son procureur patrimonial de la chambre des comptes de Chambery; Claude Berthier, écuyer, seigneur

le Verfey, étoit ſous la tutelle de Suſanne le Romans ſa mere, en 1650.

Claude Berthier, écuyer, ſeigneur de Migien, capitaine d'infanterie au régiment le la Grive, puis gendarme de la compagnie l'*Halincourt*, puis capitaine ſur les frontieres de Bugey; il épouſa en 1629, Jaqueline de Migien, fille & héritiere d'Aime, écuyer, ſeigneur de Migien, & de N... le *Briord* de la Serra, dont; 1°. Claude, religieuſe au monaſtere de Brou; 2°. Antoine, prieur de Donſeurre; 3°. Angelique; 4°. Urbain; 5°. Balthaſar; 6°. Louis; 7°. Claude; 8°. Claude; 9°. N...

Branche des ſeigneurs de Villars.

Benoiſt Bertrier, baron de Villars en Genevois, oncle de Louis & de Claude ci-deſſus, acheta la terre de Villars en Genevois; fut marié à Alexandrine de *Mandale*, fille de Pierre, écuyer, ſeigneur de Cerner, au pays de Gêx & de la Motte, & d'Alexande *Goyet* de Coſponeſe, dont:

Michel Bertrier, écuyer, ſeigneur de la Motte & de Cernex, marié à Péronne de *Bordes*, fille de Jean, écuyer, & de Jeanne de *Grenaud*, dont; 1°. Claude; 2°. Bernard; 3°. Claude-François; 4°. Antoine; 5°. Anne; 6°. Guillermine; 7°. Laurence.

* BESANÇON. Jean de Beſançon, receveur des aides & tailles en l'élection de Beauvais, ſuſpendu de ſes fonctions dans

les quartiers d'octobre, novembre & décembre 1541. *Orig.*

* Demoiselle Charlotte de *Besançon* veuve de feu Me. Charles *Lamoignon* vivant, conseiller du roi en son privé conseil, tant en son nom que comme mere tutrice & légitime administrareſſe des enfans mineurs dudit défunt & d'elle, ayant droit par transport & échange fait de Loys *Olivier*, seigneur d'Arreaux, & de demoiselle Marie *Lamoignon*, sa femme, qui l'avoit de Me Jacques *Canais*, avocat en la cour du parlement, qui avoit le droit de Marie *Blanquet*, veuve de feu Me Laurent *Bechet*, aussi avocat en la cour, d'une rente cédée & transportée à titre d'échange audit feu sieur Lamoignon, auquel ladite rente avoit été pareillement cédée & transportée par Me Nicolas *Robillard* l'aîné, prieur de Gisors, qui en avoit eu le droit de Denis *Flécher*, capitaine du charroi de l'artillerie du roi; donna quittance de la somme de 413 livres 17 sols tournois, qu'elle avoit droit de prendre sur le clergé de France, les dernier juin 1583 & 17 décembre suivant: (original entre nos mains.)

Voyez l'histoire de Berry, par la Thaumassiere, pages 177, 188 & 191.

BIDOUZE en Armagnac, étoit anciennement une des douze premieres baronnies de Béarn. Elle en a été retranchée, & fait aujourd'hui partie du comté de Parabére, situé dans la Bigore, & qui est possédé par

ne branche de la maiſon de *Baudéan*.

BOCK. Famille de Lorraine, qui remonte Jean Bock, natif d'Arlon, allié par maiage à une honnête famille en la ville de ierck ; obtint des lettres de Henry, duc e Lorraine, données à Nancy, le 17 juin 617, portant confirmation des lettres de obleſſe, accordées par l'empereur Charles V Valentin *Bock*, ſon biſayeul, après avoir roduit pour témoignage de ſon extraction udit Valentin Bock, en ligne directe, une tteſtation des juſticiers, échevins & magiſtrats e la ville d'Arlon, *fol.* 148. Voyez reiſtre 1617.

Les armes ſont de gueules, au bouc 'argent, ſaillant onglé de ſable ; cimier, n bouc de même.

BOILEAU. Famille de Lorraine, qui emonte à Mengin *Boileau*, fils de feu Thomas Boileau, fut anobli par Iſabelle de Lorraine, reine de Jéruſalem & de Sicile, ucheſſe d'Anjou, par lettres expédiées en 437. Porte de gueules à cinq beſans d'argent, n chef, un lambel, & en pointe une étoile e même. Il reconnoît dans une lettre du 8 anvier 1440, que depuis ſon anobliſſement l tient en foi & hommage de ladite reine, es terre & fiefs de Goudreville, Dombrot & Dommartin, ſous Amance, & ce qu'il ient de Didier, frere de comteſſe *Demont*, a femme, fille de Jean Demont, & de dame Jeanne *Fontenoy*, ſes pere & mere. Layette de Darney & Fontenoy, nº 24.

BOISFEVRIER, seigneurie en Bretagn fut portée en mariage en 1431, par Isabeau *Fevrier*, à Simon de *Langan*, écuyer seigneur des Portes, fils de Geoffroi, mo en 1415, & de Jeanne du Perrier de Quintin & petit-fils de Simon de Langan & de Peronelle, dame *des Portes*. Isabeau fut mer d'Etienne de Langan, ambassadeur du r auprès d'Anne de Bretagne, qui de Julienn *du Bouchet* du Mur, eut Guyon de Lan gan, seigneur de Boisfevrier, décédé en 1545 pere de par sa premiere femme Margueri d'*Orange* de la Feuillée, de Tristan de Lan gan, baron de Boisfevrier, mort le 10 m 1569. Il avoit épousé en 1540 Jeanne d *la Ferriere*, dame de Pascoux, qui fut mer de René de Langan, baron de Boisfevrier chevalier de l'ordre du roi, gentilhomm ordinaire de sa chambre, chambellan du du d'Anjou en 1571, marié en 1572, à Su sanne de la *Vove*, dame de la Vove-au Perche, de S. Agil & de St. Vandrille-au Maine. Leur fils Pierre de Lagan, baron d Boisfevrier, gentilhomme ordinaire de l chambre du roi, capitaine de 100 homme d'armes, épousa en 1619, Sainte *le Fevr* des Roussieres, qui fut mere de César d Langan, gentilhomme ordinaire de la cham bre du roi, marié en 1640, à Charlott *Constantin* de la Feraudiere, dont naqu en 1642, Gabrielle de Langan, en faveu duquel la châtellenie de Langan, les terre & seigneuries de la Trumiere, du Breil

la Chauſſaye, de Breſſain, furent unies à baronnie de Boisfevrier, & érigées en arquiſat, ſous le nom de Boisfevrier, par ttres de 1674, regiſtrées le 13 juillet ſuint. Le marquis de Boisfevrier laiſſa de ſa remiere femme, Claudine-Hippolitte *Viſelou* de Bienaſſis, Pierre-François-Charles, arquis de Boisfevrier, marié le premier nvier 1697, à Marie-Charlotte de *Puiſaye* e Meſvieres, dont :

1. Louis-Charles de Langan, ſeigneur de oisfevrier, de la Vove, d'Aulnai, de Monsrons, marié 1. à Louiſe de *Montgomeri*; 2. le 23 juillet 1735, avec Bonne-larie-Charlotte de *Farci*, née le 22 ocbre 1711, fille de René-François, ſeigneur e Pontarci, conſeiller de grand'chambre à ennes, & d'Anne-Marie *Moland*, dont oſtérité.

2. Pierre-Hercule de Langan, né le novembre 1719, reçu page du roi en 728.

3. N... Langan.

BOITRON, Bourg en Normandie, dioèſe de Séez, parlement de Rouen, intenance & élection d'Alençon, châtellenie d'Eſay, où l'on compte 223 feux.

La terre & ſeigneurie de Boitron fut porée en mariage à Jean III d'*Oſmont*, par Anne-Renée *Mallart* ſa ſeconde femme, & mere d'Euſtache d'Oſmont, en faveur duquel cette terre fut érigée en comté, par ettres de janvier 1720, regiſtrées à Rouen,

le 20 novembre ſuivant. Il a épouſé le janvier 1714, Marie-Louiſe de *Pardieu* Maucomble, dont poſtérité.

BONNET. Famille noble de Lorrain qui remonte à Regnault *Bonnet*, contrôle en l'hôtel de ſon alteſſe, fut anobli p lettres de Henry, duc de Lorraine, donné à Nancy, le 10 février 1622; porte d'azu à un levrier ſéant d'argent, colleté de gueul bordé, cloué & bouclé d'or, accompagn de trois molettes de même, miſes en ch Fol. 47. Reg. 1622.

Regnault ayant négligé de faire enth riner ſes lettres, ſon fils Balthaſar, greffi & clerc d'office de l'hôtel de ſon alteſſe en prit des nouvelles du duc Charles IV le 20 décembre 1633, leſquelles n'ayant p encore été entherinées, Henri-Franç *Bonnet*, petit-fils de Regnault, lieutena particulier au bailliage de St. Mihiel, ſe relever de ſes omiſſions & confirmer da la nobleſſe de ſon ayeul, par le duc Lé pold premier, le 17 février 1700. Fol. 19 Reg. 1633. & Fol. 215. Reg. 1698.

Regnault Bonnet avoit épouſé Chriſti d'*Aſſelaincourt*, veuve de lui en 1649 fille d'Iſraël de la *Come* dit d'Aſſelaincour dont il eut; 1°. Balthaſard, pere de Hen François *Bonnet*, préſident des grands jou de Commercy, écuyer, ſeigneur d'Aunou qui épouſa Barbe *Humbert*, fille de Nicol Humbert, écuyer, ſeigneur de Girecou dont il eut; 1°. Charles qui ſuit; 2° Charl

onnet, femme de Sébastien, baron de Haus.

Charles Bonnet, seigneur d'Aunous-la-Grange, lieutenant particulier au bailliage de St. Mihiel, épousa Marie-Françoise d'*Aurtin*, dont une fille.

BOSJOUHAN, ou Bosjan en Bourgogne, diocèse de Besançon, parlement & intendance de Dijon, bailliage de Châlons, recette de S. Laurent, où l'on compte 112 feux.

Les terres & seigneuries de Bosjan, le Fay & Laffay, situées dans le bailliage de Châlons sur Saône, furent unies & érigées en comté, par lettres de février 1634, registrées au parlement de Dijon, le 31 juillet suivant, en faveur d'Eléonor de St. *Mauris* de *Montbarey*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Sens, Choisei, Frangi & la Faye, & en considération de ses services, sur-tout au siége de la Rochelle. Il étoit fils d'Alexandre de Saint-Mauris, & de Dorothée *Bouton* de Chamilli, & petit-fils d'Antoine de St. Mauris, & de Claude de *Pontaillier*. Antoine avoit pour pere Jean de St. Mauris du conseil d'état de Flandres, ambassadeur d'Espagne en France, mort en 1555, étant président du conseil privé. Il avoit épousé Etiennette de Bonvalot, d'une famille noble de Besançon, & sœur de Nicole, mariée au chancelier Pernot de Grandvelle. Eléonor de St. Mauris, avoit pour frere Jean-Baptiste de S. Mauris, chevalier de Malthe, auquel l'empe-

reur Ferdinand II accorda par diplôme du 9 juillet 1621, pour lui, son frere, ses neveux & leurs descendans de l'un & de l'autre sexe, la faculté de porter un écusson coupé, sçavoir d'azur à une croix d'argent, & de gueule à un aigle d'or éployé, becqué, langué de gueules, & pour cimier une couronne royale, à la place de celle qu'ils portoient auparavant, & ce en récompense de ses services & de sa valeur dans la guerre de Bohême & à la bataille de Prague.

Le comte de Bosjan, épousa Claude Héleine de la *Chambre*, fille de Jean de la Chambre, chevalier des ordres du roi, de laquelle il eut; 1°. Claude qui suit; 2°. Claude-Anne-François de St. Mauris, chevalier de Montbarey, né le 10 octobre 1701, créé brigadier des armées, le lieutenant colonel du régiment Royal Cavalerie, le 30 juin 1743; commandeur de l'ordre de St. Louis, le 11 juillet 1753; maréchal de camp, le premier mai 1758; grand'croix de l'ordre de St. Louis, le 7 janvier 1763; gouverneur de Joux & de Pontarlier.

3°. Marie-Charlotte-Nicole de St. Mauris, mariée à Claude-Louis, comte de *Scey* de Montbelliard, & décédée à Besançon, le 5 décembre 1782, âgée de 84 ans, mere de N... de Scey de Montbelliard, aumônier du roi, abbé de Gimont.

Marie-Alexandre-Eléonor-Louis César de S. Mauris, prince de Montbarey & du St.

npire, d'abord volontaire au régiment de Lor-
ne, dont ſon pere étoit colonel en 1736; il
la campagne en Flandres en 1742, enſeigne
la colonelle, le 30 octobre de la même
née; commença la campagne de 1743,
r le Rhin: paſſa en Baviere, le 4 juin
ntra en France avec l'armée de Baviere,
mois de juillet, & finit la campagne ſur
Rhin; employé à la défenſe du Rhin, à
priſe de Weiſſembourg & des lignes de la
outtre, à l'attaque des retranchemens de
uffelsheim & au ſiége de Fribourg en 1744;
pitaine le 15 mars 1745; il commanda ſa
ompagnie à l'armée du Bas-Rhin, ſous les
rdres de M. le prince de Conti, aux ſiéges
e Mons & de Charleroy & à la bataille de
aucoux en 1746; à la bataille de Law-
eld & au ſiége de Bergopzoom en 1747;
Anvers pendant l'hiver & à la campagne
e 1748; colonel des grenadiers de France,
e 25 août 1749, il ſervit avec ce corps au
amp de Dieppe en 1756, à la bataille
l'Haſtembeck & à la priſe de Minden &
l'Hanovre; au camp de Cloſterſeven, & à
a marche ſur Zel en 1757; colonel du
régiment de la couronne, le 15 mars 1758,
l le commanda à la retraite de l'électorat
d'Hanovre, à la bataille de Crewelt; créé
rigadier, le 22 juillet, détaché avec ſon
régiment, le 15 octobre, à l'armée d'Alle-
magne, commandée par le maréchal de Con-
tades, il joignit l'armée de Soubiſe, à
Caſſel, le 8; combattit le 10 à Lutzelberg

avec la plus grande valeur, & rejoignit le 23 la grande armée ; employé à l'armée d'Allemagne, le premier mai 1759, 1760 1761, il se trouva à la bataille de Minden en 1759, se distingua particulierement à l'affaire de Corback, à la tête de la brigade de la couronne ; fut blessé à Warbourg, après avoir fait des prodiges, en 1760 ; se distingua à l'affaire de Roxel le 30 août 1761 ; créé maréchal de camp le 20 février, déclaré en novembre de cette derniere année ; il se démit alors du régiment & fut employé maréchal de camp à l'armée d'Allemagne, le premier mai 1762 ; chevalier de St. Georges en 1765 ; inspecteur géneral de l'infanterie, capitaine colonel des Gardes-Suisses de Monsieur, frere du roi, le 23 décembre 1786 ; créé prince du St. Empire, par diplôme du 5 mars 1774 ; ministre & secrétaire d'état de la guerre, à la mort de M le comte de St. Germain ; chevalier des ordres, le 7 juin 1778 ; grand d'Espagne de la premiere classe en 1780.

Il a épousé le 29 octobre 1753, demoiselle Françoise Parfaite Thais de *Mailly*, dame pour accompagner madame Adélaïde ; fille de Louis, comte de Mailly, chevalier des ordres, lieutenant genéral des armées, premier écuyer de madame la Dauphine, & d'Anne-Francoise-Elisabeth *Arbaleste* de Melun, dont il a eu ; 1°. Louis-Marie-François-Alexandre de St. Mauris, Montbarey, prince de St. Mauris, d'abord capitaine de

ragons au régiment de Lanan ; capitaine olonel des Suiſſes de Monſieur, en ſur-vance de ſon pere, puis meſtre de camp du égiment de Monſieur ; reçu grand bailli 'épée à Beſançon, au lieu de N... de l'A-oype de Serrieres, le 3 décembre 1777 ; énéchal de Rhodes en 17 ; marié par ontrat ſigné par le roi & la famille royale, e 24 novembre 1782, à demoiſelle N... *Andrault* de Langeron, préſentée le 18 anvier 1784.

2°. Françoiſe-Maximilienne de S. Mauris ; Claude-Jacques de St. Mauris, comte de Bosjan & de Savigni, allié à Charlotte de Watteville, fille de François, marquis de Conflans, & de Louiſe-Chriſtine, princeſſe de Naſſau. Leur fils Claude-François-Eléonor de St. Mauris, comte de Montbarey & de Savigni, lieutenant-général des armées du roi, épouſa en 1731, Marie-Eléonore-Theréſe du Maine, fille de Claude-Eléonor, marquis du Bourg, & petite-fille d'Eléonor, marquis du Bourg, maréchal de France.

Cette terre fut de nouveau érigée en comté par lettres patentes du mois de décembre 1680, enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes de Bourgogne, le en faveur de Claude Fyot de la Marche, abbé de St. Etienne de Dijon, & précédemment aumônier du roi, & de ſes hoirs de ſon nom & armes, & dont on donnera la généalogie dans la ſuite de cet ouvrage.

BOUDART. Catherine-Charlotte de Wignacour, dame de l'ordre de la Croix-Etoilée, épouse de Charles-Joseph-Franç. Boudard, chevalier, marquis de Couturelle, chevalier de St. Louis, & ancien député des états d'Artois à la cour, morte le 19 janvier 1788, au château de Couturelle.

BOUDET. Famille de Lorraine, qui remonte à Paul-Alexandre Boudet, confirmé en sa noblesse, par lettres du 28 janvier 1668, avec permission de changer ses armes, & de porter de gueules à trois fasces d'or, surmontées en chef de trois étoiles de même.

N... Boudet, seigneur de la Bellaire, épousa Jeanne *Didelot*, dont il eut; 1°. Marguerite, épouse de Charles-Antoine *Royer*, premier maître d'hôtel de S. A.; 2°. Marie, épouse de N... de *Braux*, capitaine des grenadiers dans le régiment de Quercy, puis lieutenant de roi à Dunkerque; 3°. N... Boudet, femme de Paul *Guerre*, procureur du roi en la prévôté de St. Nicolas, dont il eut deux filles, l'une desquelles fut mariée en 1733, à Nicolas *Colliquet* de Brion, enseigne aux Gardes.

Antoine *Boudet*, sieur de Murange, Bennay, Jaudencourt & Heltroff, lieutenant au régiment des gardes, obtint permission pour lui & ses hoirs, de continuer à jouir des priviléges de noblesse tant qu'ils vivroient noblement, par lettres d'attache, expédiées

Lunéville, le 24 décembre 1726. Fol. 148. Regist. 1726. 1727.

BOUIN, châtellenie en Bretagne, fut érigée en baronnie par lettres d'octobre 1714, registrées le 30 janvier 1715, en faveur de Jerôme *Phelippeaux*, comte de Pontchartrain, avec distraction de la moitié de ladite Isle, par indivis de la juriſdiction de Nantes & du reſſort du parlement de Rennes, & union du tout à la juſtice de Poitou, ſous le reſſort du parlement de Paris.

BOULOIR ou *Bouloüere*, ville, baronnie & grenier à ſel dans le Maine, diocèſe du Mans, parlement de Paris, intendance de Tours, élection de Château du Loir; on y compte 257 feux.

La terre, ſeigneurie, châtellenie de *Bouloire*, fut donnée en partage à Jacques *Chabot*, 4me fils de Renaud, ſeigneur de Jarnac, & de Marie de *Craon*. Jacques Chabot, acquit celles de Maiſoncelles & d'Eſcorpain, par ſon alliance avec Antoinette, fille de Jean, ſeigneur d'*Illieres* & de Marguerite de *Chourſes*. Leur fille Anne Chabot porta ces châtellenies en dot à Jean de *Maillé* de la Tour-Landry, baron de Châteauroux. Elles furent données en partage à leur neuviéme fils, Jean de *Maillé* de la Tour-Landry, en récompenſe des ſervices duquel, ces châtellenies furent réunies en un ſeul corps & érigées en baronnie, ſous le nom de Bouloire, par lettres du mois de ſeptembre 1593, enregiſtrées au parle-

ment, le 24 avril 1598, pour lui, ſes deſcendans & ayans cauſe. Il avoit épouſé Marie *Barjot* de la Palu. Leur fils Jean de Maillé, baron de Bouloire, étant mort ſans enfans d'Angélique *Kaèrbout*, la baronnie de Bouloire paſſa à ſa ſœur Françoiſe de Maillé, mariée à Claude de *Hamelin*, chevalier, ſeigneur des Moulins, du Bois en Mazé & de la châtellenie de l'Epinay-Gaffier, dont les deux fils, Louis de Hamelin, baron de Bouloire, & François, ayant été tués à la guerre, ſans enfans, la baronnie de Bouloire échut à leur ſœur, Claude de Hamelin, mariée le premier juin 1640, à Louis *Teſtu*, chevalier, ſeigneur de Balincourt, Arronville, Héreville, Margicourt, du Bois-de-Loreſſe & de la châtellenie de Launay en Anjou, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie dans le régiment de Picardie. Leur fils aîné Charles Teſtu, baron de Bouloire, ſeigneur de Balincourt, &c. capitaine au régiment des Gardes-Françoiſes, ayant été tué à la bataille de Seneff en 1674, avec ſon frere Gabriel, chevalier de Balincourt, ſous-lieutenant de ſa compagnie, la baronnie de Bouloire & autres terres, paſſérent à leur frere Henri Teſtu de Balincourt, chevalier, ſeigneur deſdites terres, capitaine des Chaſſes de la Varenne du Louvre, qui épouſa en premieres noces, Claude-Marguerite de *Sève*, fille d'Alexandre de Sève, chevalier, ſeigneur de Chatignonville, conſeiller d'état & au conſeil royal

des finances, & de Marguerite-Guillemette de *Rochechouart*, dame de Châtillon-le-Roi, & en 2es noces de Marie-Theréſe-Suſanne de *Maſparaut*. Il eut du premier lit pour fils unique, Claude-Guillaume Teſtu, chevalier, marquis de Balincourt, baron de Bouloire, ſeigneur de St. Cyr, de Nohan, de Châtillon-le-Roi, de Mérobert & de Montmartin en partie, gouverneur du Mont-Dauphin, & enſuite des ville & citadelle de Strasbourg, maréchal de France, allié le 11 janvier 1715, à Marguerite-Guillemette *Alleman*, dame en partie de Montmartin, fille de Pierre, comte de Montmartin, lieutenant de roi en Dauphiné, & de N... de *Séve* ſa premiere femme.

Le Maréchal de Balincourt, avoit pour frere conſanguin, François Teſtu, chevalier, ſeigneur d'Hédouville, dit le comte, puis le marquis de Balincourt, lieutenant-général des armées du roi, lieutenant de ſes Gardes du Corps, marié le 29 novembre 1714, avec Roſalie *Cœuret*, fille de Louis, ſeigneur de Neſle, & de Jeanne-Henriette-Roſalie de Bruc-Montplaiſir, dont :

1. Charles Louis, comte de Balincourt, colonel dans les grenadiers de France, marié le 3 octobre 1752, avec Anne-Claudine de *Rochefort*-d'Ally de St. Point.

2. Claude-Guillaume, dit le chevalier de Balincourt, mouſquetaire du roi dans la premiere compagnie.

3. Marie-Roſalie, veuve de Victor *de*

Wiguet, baron d'ordre, enseigne des Gardes du Corps, mort maréchal de camp, le 30 juillet 1751, laissant pour enfans, François-Victor; Claude Guillaume-Victor, Rosalie d'Ordre.

4. Agnès-Henriette-Félicité, mariée à Antoine-Henri-Claude, marquis des Barres, enseigne des Gardes du Corps, dont deux fils, François-Henri & Guillaume-Félicité-Geneviéve.

5, 6 & 7. Marguerite-Guillemette, Odille-Héleine-Therése, & Monique-Rosalie de Balincourt.

BOURGOING, ou le Bourgoing en Nivernois, de laquelle étoit Nobilis-Miles-Janus le Bourgoing, mort en 1340, inhumé en l'église collégiale de S. Martin de Nevers, où est son épitaphe sur une plaque de cuivre, qui rapporte ses descendans jusqu'à l'an 1536; il eut pour fils Jean le Bourgoing, procureur du Roi au présidial de St Pierre-le-Moutier en 1382, marié à Jeanne de *la Marche*, dont:

Guillaume le Bourgoing, président, lieutenant général au bailliage & siege présidial de St Pierre-le-Moutier en 1418, épousa Jeanne *Labize*, dont 1° Guillaume qui suit; 2°. Jean, conseiller au parlement de Paris, doyen de la cathédrale de Nevers; 3°. Philippe le Bourgoing, abbé de Longvilliers; 4°. Noël le Bourgoing.

Noble homme Guillaume le Bourgoing, II du nom, écuyer, seigneur de Vernay,

épousa demoiselle Marguerite de *Corbigny*, laquelle étant veuve, fit un bail d'essence à Guillaume Bourgoing, seigneur de Vernay, grenetier de St Pierre-le-Moutier son fils, par acte passé devant Guillaume *Perude*, & Noël *Chenu*, notaires à St Pierre-le-Moutier, le dernier novembre 1517; (original). Elle eut pour enfans 1°. Guillaume qui suit; 2°. Jean Bourgoing, écuyer, seigneur de Pressons; 3°. Guion Bourgoing, écuyer, seigneur de Vernay & de Beaujoly, grenetier à Avalon, fut maintenu dans sa noblesse noble & ancienne, & relevé de toutes les dérogeances faites par aucun de ses ayeuls par lettres patentes de François premier, données à Carrieres le 27 juillet 1519 (original). Il épousa selon la transaction du 13 octobre 1538, Françoise *Gastellier*, demoiselle, de laquelle il eut 1°. Noble homme & sage Me Guillaume Bourgoing, seigneur de Vernay, procureur du roi en l'élection de Nevers; 2°. Guy Bourgoing, chanoine de Nevers, & 3°. Jean Bourgoing, écuyer, seigneur de Vaugeoly, lesquels transigerent en leur qualité d'héritiers dudit Guyon leur pere avec noble homme & sage Me Guillaume Bourgoing, au sujet des successions de feu noble & discrete personne Mre Noël Bourgoing, chanoine-tréforier de l'église de Nevers, conseiller au parlement; de feu noble Me Jacques Bourgoing, protonotaire du St siege apostolique, chanoine de Ne-

vers & prieur de Chambon, leur oncle, par acte passé devant Philipot *Jourdain*, & Jean *Guiot*, notaires à Nevers, le 13 octobre 1518 (original); 4°. Jacques Bourgoing, protonotaire apostolique, chanoine de Nevers; 5°. Noble homme Noël Bourgoing, curé de Périgny, puis chanoine & trésorier de l'église de Nevers, conseiller au grand conseil & au parlement; fit son testament par acte passé devant Remon *d'Orléans*, & Jean *Dupré*, notaires à Paris, le 13 mai 1537, en faveur de Me Guillaume Bourgoing, seigneur de Poissons, conseiller au parlement son neveu; de Me Guillaume Bourgoing, licentié ès-loix, procureur du roi en l'élection de Nivernois; de François Bourgoing, doyen de Nevers, & de Jean Bourgoing, écuyer, ses neveux. [Original]. 6°. Marguerite Bourgoing.

Noble homme Guillaume Bourgoing III du nom, seigneur de Vernay, lieutenant-général de St Pierre-le-Moustier en 1496, fit un délaissement d'usufruit avec ses freres & sœurs par acte passé devant Michel *Bourbonat*, notaire à St Pierre-le-Moustier, le 29 septembre 1506; (original). Il épousa demoiselle Françoise *Colesson*, dont:

Noble homme & sage Me Guillaume le Bourgoing, IV du nom, seigneur de Poissons, Chailloux, Aignon, Lhesdoué, Limanton, Belleperche & la Hautecourt, lieutenant-général au présidial de St Pierre-le-Moustier, reçu conseiller au parlement

e Paris le 26 février 1522, décédé en adite charge le 17 mai 1551; il épousa oble demoiselle Philippe *Leclerc*, fille de oble homme Pierre *Leclerc*, conseiller au parlement, & de Louise *Michel*, laquelle étant reuve, donna une quittance à noble homme François de *Vigny*, receveur de la ville de Paris, le 20 septembre 1582, (original entre nos mains), dont il eut 1°. Nicolas le Bourgoing, conseiller au grand-conseil, pere de Nicolas le Bourgoing, conseiller en cette cour, mort sans enfans; 2°. Noël Bourgoing, chanoine & trésorier de l'église de Nevers; 3°. Louis Bourgoing, écuyer, seigneur de Ladoué, mort sans enfans; 4°. Jacques Bourgoing, conseiller en cette cour, fut pere de François Bourgoing né à Paris en 1585, troisieme général des prêtres de l'Oratoire, décédé en 1662; 5°. Guillaume qui suit; 6°. Jeanne Bourgoing mariée à Guillaume *de Besançon*, conseiller au parlement; 7°. Antoinette Bourgoing, mariée à Dreux de *Besançon*, écuyer; 8°. Marie Bourgoing, mariée à N... *Gaudin*.

Guillaume Bourgoing, président au présidial de St Pierre-le-Moustier, épousa N... dont il eut :

Jean de Bourgoing, seigneur de Ladoué, épousa N..., dont il eut 1°. Claude qui suit; 2°. N... le Bourgoing de Ladoué, reçue à St Cir après ses preuves de noblesse.

Claude le Bourgoing, seigneur de Ladoué, épousa N... dont il eut :

Philippe le Bourgoing, chev. seig. de Charly & autres lieux, chevalier de St Louis, ancien garde du corps du roi, épousa Marie *Marcellin*, dont 1°. Jean-François le Bourgoing, chevalier élevé de l'école militaire après ses preuves de noblesse ; chev. de l'ordre de St Lazare, au sortir de l'école, officier au régiment d'Auvergne, employé en qualité de gentilhomme à la suite de la légation de France à Ratisbonne, secrétaire de l'ambassade de France à Madrid.

2°. François-Philippe le Bourgoing, chevalier de l'ordre de S. Lazare, au sortir de l'école militaire, officier au régiment d'Anjou.

3°. . . . . le Bourgoing, mort à l'école militaire.

BOURLON. Jacques-Louis *Bourlon*, natif de St Dizier, fermier-général de la baronnie d'Anserville, anobli par le duc Léopold, par lettres données à Lunéville le 7 mai 1723, contenant qu'il est sorti d'une famille honorable de la ville de S. Dizier, où il a été échevin & commissaire en la la maîtrise des eaux & forêts ; que les ancêtres de demoiselle Agnès *Boulan* son épouse étoient nobles ; que Louis Bourlon son pere a été plusieurs fois déclaré noble ; porte d'azur, à la face d'argent, chargée de trois couteaux de gueules, & accompagnée de trois roses d'or.

François-Louis Bourlon, confirmé par arrêt du conseil des finances du roi le 4 juillet 1739.

Dame Marie de Bourlon, veuve de M. Jean de *Monceaux*, sieur de Villiers, auditeur des comptes, & tutrice de ses enfans, donna une quittance de 60 liv. par acte passé devant *d'Orléans*, notaire à Paris, le 10 mai 1659, original chez M. *Bourlon* de Sarty, secretaire du Roi en 1785.

BOURNEIZEAU, bourg en Poitou, diocese de Luçon, parlement de Paris, intendance de Poitiers, élection de Fontenay-le-Comte, où l'on compte 259 feux.

La terre & seigneurie de Bourneizeau, unie à celles d'Epinaux & de Puimonfrais, érigées en marquisat par lettres d'avril 1681; registrées le 28 avril 1682, en faveur de Jean de *Creil*, maître des requêtes, marié à Suzane d'Argouges, dont sont nés :

1. Jean-François de Creil, conseiller d'état, intendant à Metz, épousa Marie-Claude-Thérese *Turgot*, morte le 15 février 1719, dont Marie-Suzanne-Françoise de Creil, dame d'honneur de madame Adélaïde, morte au château de Versailles le 27 décembre 1780, âgée de 65 ans; avoit épousé Paul-François de *Beauvilliers* duc de Beauvilliers, colonel d'un régiment de son nom, mort le 7 janvier 1742;

pere de Marie-Suſanne-Françoiſe de Creil, ducheſſe douairiere de Beauvilliers.

2. Marie-Françoiſe-Adélaïde de Creil, morte paroiſſe St Paul, le 16 avril 1772, âgée de 83 ans, mariée le 10 avril 1710 à Jerôme d'*Argouges* de Fleury, Me des requêtes, lieutenant-civil à Paris.

BRAGELONGNE, maiſon noble de Paris, originaire de Sens en Bourgogne, dont les armes ſont de gueules à la faſce d'argent, chargée d'une coquille de ſable, & accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, 2 & 1, ſupport deux ſauvages.

Adam de Bragelongne fonda à Sens une chapelle en 1359, fut receveur-général des finances de la Reine, ſuivant une lettre du 13 ſeptembre 1408 (original entre nos mains) par laquelle le roi ordonne au vicomte de Bayeux, de remettre entre les mains dudit Adam, tous les deniers qu'il a perçus en cette préſente année, pour le fouage de Normandie pour ſubvenir aux dépenſes de l'hôtel du Roi, de la Reine & de leur fils Louis, duc de Guienne & Dauphin de Viennois. Il fit une fondation à St Remi de Sens en 1410, pour le repos des ames d'Adam ſon pere, & de Baudouin ſon ayeul. Il fut mis à mort comme il appert par les lettres patentes du Roi Charles VI, regiſtrées en la chambre des comptes de Paris. Il épouſa Agnès de *Chaſſavoine*, mentionnée dans le teſtament de Guillaume *d'Orgemont*, évêque de Pa-

s qui la qualifie sa cousine, du 18 avril 406, & dont il eut 1°. Piquet qui suit; 2°. Charles de Bragelongne, prevôt de Sens, pousa Perette *Tourraine*, veuve de Hen- *Monloué*, dont il n'eut pas d'enfans; 3°. Marie Bragelongne, abbesse de Lis-les-Me- un, qui donna une quittance de 55 liv. e rente & scellé de ses armes.

II. Piquet de Bragelongne qui s'établit à Paris, épousa Françoise, fille de feu An- ry, avec laquelle il git au charnier de S. Paul, où fut mise cette épitaphe.

Ci-gît Piquet de Bragelongne en son vivant..... de Paris, qui trépassa le pre- mier jour de juillet 1455.

Ci-gît Françoise... femme dudit Piquet de Bragelongne, & fille de feu Andry..... laquelle trépassa l'an 1462, le 18 jour d'avril, & où furent mises les armes ci-dessus.

De ce mariage sortit Thomas de Brage- longne qui suit.

III. Thomas de Bragelongne premier du nom, demeurant à Paris, eut de sa femme dont on ignore le nom,

IV Thomas de Bragelongne second du nom, receveur des aides de la ville de Sens, épousa 1°. Louise *Favier*; 2°. Thomasse *Seguier*, fille d'Etienne, valet de chambre des rois Charles VII & Louis II, & de Marguerite *Gimarde*. Il eut du premier lit, 1°. Thomas qui suit, & du second lit, 2°. Martin qui suivra; 3°. Genevieve de Bragelongne, femme de honorable homme

Claude le *Sueur*, Marchand, bourgeois de Paris, veuve en 1538, inhumée en l'église S. Médéric, avec son mari, avec leurs épitaphes.

V. Thomas de Bragelongne, seigneur de Laselle & de Charmoy, fut d'abord conseiller du roi en la conservation des privileges de l'université de Paris, échevin de la même ville le 16 août 1541, lieutenant-civil & criminel de la même ville, le 15 décembre 1563; brisoit ses armes d'une bordure componée d'argent & de gueules; décéda le 2 avril 1570, & fut inhumé à Ste Genevieve; il avoit épousé Magdeleine *Kerver*, fille de Tillement Kerver, & d'Yolande *Bonhomme*, dont il eut 1°. Claude qui suit; 2° Claude de Bragelongne, mariée à Jacques *Chasteau*, Me des comptes en 1575, veuve en 1596, inhumés aux Innocens, où furent mises ces épitaphes (1);

(1) *Epitaphe aux Innocens.*

Ec quàm te excruciant angores mei, Viator,
Quæ missel'a, ah! meos dulcidulos amores,
Meum plango soavium insoaviter hic sepultum.
Jac. Castellus hîc cubat, maritus quondàm
Meus, nunc heu! minutulus potuit et juanis
Umbra, & juanis umbra, quem mors volturia
Surpuit, tellus sorbuit, & sepultum obruit
Immaturius, nempè juvenis adhuc & præsidiali
Ad sessione, & ratiocinii magisterii, officio
Functus est. Pulchris & clarissimis honoribus
Viventem ornarunt; in superos pietas, in homines

°. Magdeleine de Bragelongne, mariée le mai 1565, à Hieroſme de *Montholon*, igneur de Perouſſeaux ; conſeiller au arlement ; fils de François, garde des eaux de France, & de Marie *Boudet* ; °. Marie de Bragelongne, femme de Guil-ume *Gelée*, lieutenant-criminel après ſon eau-pere, mort avant 1596 ; 5°. Léon e Bragelongne, ſeigneur des Caves près Nogent ſur Seine, fut d'abord conſeiller u châtelet, & aſſiſta en cette qualité à la éformation de la coutume de Paris en 580 ; il épouſa Eléonore de *la Grange-*

---

evitas, & omnium virtutum ferè cumulum quæ
Omnia liberis reliquit parvulis ; cum non parvulo honore
Et ſatis amplâ hæreditate. At ego *Claudia Bragelonia* relict, ? Infelix mulier, meo
Viduata turturrillo, liqueſco in lachrimas, Meum ingemiſcens infortunium.
Præſtulor quo mortua mortuum comparent Eodem ſepulchro. Composita æternitatis oculis Possim intueri. Plura effiaris non simi dolor, Viator ; vale ergo & functo conjugi, mihi que ſuperſtiti bene precare. Obiit XXIX. Decemb. (I). I). LXXXVI.

Au-deſſous eſt écrit.

En perpétuelle mémoire de noble homme Me. Jacques Chasteaux, écuyer, sieur de Hardeville, conſeiller du Roi, & Me. ordinaire de ſes comptes, à Paris, qui décéda le 29 Décembre 1586 ; & de demoiſelle Claude de *Brageloigne*, ſa femme.

Trianon, dont Claude de Bragelongne, religieuse à Notre-Dame de Troyes, & Marie de Bragelongne mariée en 1606 à Claude de *Boutillier*, chevalier, seigneur de Pont sur Seine, secrétaire d'état & surintendant des finances, mort en 1673, dont une nombreuse & illustre postérité.

VI. Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Charmoy, fils de Thomas & de Magdeleine *Kerver*, fut conseiller au parlement le 31 janvier 1597, marié en 1566 à demoiselle Catherine *Huault*, fille de Charles, seigneur de Montmagny, Me des requêtes, dont il eut 1°. Jerôme de Bragelongne, chevalier, seigneur de la Salle, lieutenant de la mestre de camp générale de cavalerie légere, mort sans alliance; 2°. Claire de Bragelongne, mariée à Etienne de *Nicey* de Romilly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, dont une des filles a épousé Louis de *Choiseul*, marquis de Francieres; 3°. Magdeleine de Bragelongne, mariée à Philippe de *Marle*, seigneur de Versigny, maître d'hôtel du roi.

Seconde Branche.

V. Martin de Bragelongne, fils de Thomas & de Thomasse *Seguier* sa seconde femme, fut d'abord conseiller au bailliage du palais; échevin de Paris en 1533; conseiller au châtelet en 1541; lieutenant particulier, civil & criminel en 1544, Me

s requêtes de la Reine-Catherine de Medis, prevôt des marchands en 1558, décé- le 27 avril 1569, âgé de 76 ans, & t inhumé à St Paul où eſt ſon épitaphe) ornée des armes des défunts.

Philippe *Macé*, ſecrétaire du roi, receur de la ville de Paris, fit don à *Marn* de Bragelongne par ſon teſtament reçu ar *Imbert* & *Arragon*, notaires à Paris, 21 avril 1556, de la chapelle qu'il voit fait bâtir au coin de l'aile droite de égliſe paroiſſiale de St Paul, pour lui ſerir de ſépulture & à ſes deſcendans, & le remier *huiſſier* de Bouencourt, exéuteur teſtamentaire, paſſa l'acte de fonation de cette chapelle avec les Marguillers de St Paul, par-devant *Lavigne* & *Trouvé*, notaires, le premier juillet 558, avec deux ſervices complets par an, un le 28 août jour du décès du ſieur Macé, & l'autre le lendemain, & une eſſe chaque jour de l'année à 7 ſept eures du matin dans la chapelle par un hapelain dont le plus ancien de la faille eſt inſtitué patron.

---

(1) *Lame de cuivre dans la chapelle de Macé.*

Ci gist Martin de Bragelongne en ſon vivant, conſeiller du Roi, & lieutenant particulier de la prévôté de Paris, maître des requêtes de la Reine,

Martin avoit été marié à demoiselle Marguerite *Chesnard*, dont les armes sont d'argent à un chêne sur une terrasse de sinople fruité de même, morte & inhumée avec son mari le 29 mai 1569 ; elle fut marreine de Marguerite, fille de Jean de Bragelongne & de Claude Parent, baptisée à St Paul le 23 mai 1564.

De ce mariage sortit 1°. Jean qui suit ; 2°. Catherine de Bragelongne, mariée à Jacques *Rapouel*, seigneur de Varaste près Corbeil, conseiller au châtelet, dont elle étoit veuve le 10 janvier 1571, & dont la fille épousa Jean *Boileau* trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres ; 3°. Jérôme qui suivra ; 4°. Anne Bragelongne, mariée à Claude *Gastelier*, seigneur de Lavanne, Genlis, Corbon, Baume & la Vacherye, doyen de la cour des aides de Paris ; 5° Thomas qui suivra ; 6°. Marie de Bragelongne, mariée à Claude *de Lyonne*, seigneur de Cuielly près Saint-Maur, conseiller du Roi, receveur des tailles & trésorier général des guerres,

---

& conseiller de ville, lequel âgé de 74 ans, mourut le 27 jour d'avril 1569.

Et Marguerite *Chesnard*, sa femme, décédée 40 jours après, âgée de 58 ans, & le 29 ensuivant ; ayant vécu ensemble 45 ans, & délaissé six enfans vivans.

Priez Dieu pour leurs ames.

don

nt postérité ; 7°. Martin qui suivra ; 8°. agdeleine , religieuse aux filles Dieu Paris ; 9°. Nicolas qui suivra ; 10°. cques qui suivra.

VI. Jean de Bragelongne , seigneur de llejuif près Paris, fut conseiller du Roi, s eaux & forêts en la table de marbre palais, échevin en 1572 marié à Claude *arent*, fille de Germain Parent, marchand uaillier, bourgeois de Paris , & de Caerine *Hennequin* , dont il eut 10. Marqui suit ; 2°. Jérôme qui suivra ; 3°. Marerite de Bragelongne née & baptisée à Paul le 23 mai 1564 , eut pour parin Jean *Croquet* , conseiller de l'hôtel ville , & pour marreine , Marguerite *iesnard* sa grand'mere ; & Catherine *Henquin* , veuve en premieres noces de ermain *Parent* , & en secondes noces de . *Goulas* ; elle fut mariée à Louis *Froent* , écuyer, seigneur de Gueriton, conseiller-général des ligues Suisses & Grisons, nt Jean Froment marié à Marguerite *rand-Jean* , dont François Froment ; . Catherine de Bragelongne, née & baptisée à St Paul le 10 janvier 1571 , eut ur marreine , Catherine de Bragelongne, uve de Me Jacques *Rapouel*, conseiller châtelet ; 5°. Martin de Bragelongne , & baptisé à St Paul le 5 mai 1575 , t pour parrein noble homme Martin de agelongne, conseiller au parlement.

VII Martin de Bragelongne, né & bap-

tisé à St Paul le 8 février 1566, fi
receveur général des finances à Caen, épou
sa Claude *Polaer*, dont il eut 1°. Claud
de Bragelongne, mort sans postérité e
juin 1634; 2°. Louis, chanoine de l'égli
de Paris par la résignation de son frer
mort en 1682; 3°. Jean, docteur en théo
logie, chanoine de l'église de Paris pa
la résignation du cardinal de *Rets*, avec le
quel il se retira au château de Vincennes
lorsque ce prélat y fut enfermé, pour
consoler, & y mourut le jour de St Mar
1653; 4°. Bernard de Bragelongne Jésuite
décédé en février 1679; 5°. Marguerite d
Bragelongne, mariée à N... *des-Fosses*
chevalier, seigneur Descayolles; 6°. Marti
de Bragelongne, seigneur de St Martin
sans doute mort sans alliance.

VIII. Jérôme de Bragelongne, écuyer
fils de Jean & Claude *Parent*, né & bap
tisé à St Paul le 2 février 1568, eut pou
parrein noble homme Jérôme de Brage
longne, trésorier des guerres en Piémont
& Joseph de *Versauges*, trésorier des r
parations de Picardie. Il fut receveur-gén
ral des finances à Caen. Marié 1°. à Jean
Odeau; 2°. à Anne *Charpentier*, & laissa d
premier lit, 1°. Jérôme de Bragelongne, se
gneur de Bermont, marié en 1638, à Mar
Chesnard, & mourut sans enfans en 1638
& du second lit, 2°. Claude de Bragelongne
Vignolles, trésorier-général de l'artillerie
mort sans enfans 3°. Anne de Bragelongu

ariée à Jacques *Cottereau*, chevalier, igneur de Villejuif, maître d'hôtel du Roi, commissaire des guerres, fils de Jean & Marguerite *Kerver*.

Troisieme branche.

VI. Jérôme de Bragelongne, fils de Martin & de Marguerite *Chesnard*, né le 1 mars 1533, fut trésorier-général de extraordinaire des guerres, conseiller de lle en 1569 & 1623, brisoit ses armes d'un mbel à trois pendans d'or; fut reçu sécrétaire du roi par la résignation de Fran-ois *Garrau*, le 22 septembre 1570; donna une quittance comme ayant droit de ean son frere, d'une rente à lui constituée ar le prevôt des marchands le 4 avril 564, le 15 janvier 1586, comme procu-ur de M. le duc d'*Épernon*, (original tre nos mains); il en donna une autre M. *Chaillou*, secrétaire de la chambre Roi, le 27 février 1588, & décéda en ville de Melun où il fut inhumé avec sa mme. Il avoit épousé le 6 août 1565, Ma-e *Goyet*, fille de François & de Marie *ron*, dont il eut 1°. Jérôme qui suit; . Marie baptisée à St Paul, le 23 juillet 67, morte le 9 juin suivant; 3°. Marie e le 28 septembre 1568, mariée en 1585 Philippe de *Vigny*, secrétaire du roi; . Magdeleine née & baptisée à St Paul 25 novembre 1569, eut pour parrein, e François *Goyet*, conseiller au parle-

ment, & pour marreine, Magdeleine *Kerver*, femme de Thomas de Bragelongne, lieutenant criminel; & Claude *Parent*, femme de Jean de Bragelongne, lieutenant particulier; elle fut mariée 1°. à Gaſpard de *Cheſſé*, conſeiller au parlement; 2°. à Martin de *Mauroy*, & décéda ſans enfans; 5°. François de Bragelongne, né & baptiſé à St Paul le 26 mars 1571, eut pour marreine, Anne de Bragelongne, femme de noble homme Jean *Gatin*, conſeiller & général en la cour des aides; 6°. Martin de Bragelongne, né & baptiſé à St Paul le 22 mai 1572; 7°. Hieroſme de Bragelongne, né & baptiſé à St Paul le 27 juillet 1573, eut pour parrein Mᵉ Nicolas de Bragelongne, avocat en la cour; 8°. François né le 21 février 1575; 9°. Jeanne née le 11 août 1577, morte le 14 décembre ſuivant; 10°. Pierre qui ſuivra; 11°. Barbe née le 14 novembre 1578, mariée à Jean de *Baugy*, ſeigneur de Ledeville; 12°. Martin de Bragelongne, ſeigneur de la Forgerie, né le 16 février 1580, fut tréſorier de la gendarmerie. Décéde ſans alliance, & inhumé dans le petit cloître aux Chartreux où eſt cette épitaphe.

En l'attente & l'eſpérance de la réſurrection git le corps de défunt Martin de BRAGELONGNE, *écuyer, ſeigneur de Laforgerie, décédé à Paris le 3 janvier 1655, âgé de 85 ans;*

Paſſans priez Dieu pour ſon ame.

13°. Marthe de Bragelongne, née le 14 novembre 1581, morte, le 18 juillet suivant.

VII. Jérôme de Bragelongne, chevalier, seigneur des Tournelles, fils de Jérôme & de Marie *Goyet*, né & baptisé paroisse St Paul, le 29 juin 1566, eut pour marreine demoiselle Magdeleine *Leclerc*, femme de Me Paul de *Villemort*, conseiller du Roi & lieutenant des eaux & forêts, l'un des quatre secrétaires du parlement; fut reçu conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes au lieu de Jean *Alaric*, le 14 juillet 1595, jusqu'au 13 juillet 1605, fut trésorier de l'extraordinaire des guerres.

Décédé le 14 février 1678; il avoit été marié en l'église St Sulpice, le 20 mai 1602, à demoiselle Marie de *Cheron* de la ville de Chartres, fille de Charles Cheron, seigneur Douville, secrétaire du roi, & trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, & de Suzanne *Leprevoſt*, morte le 17 janvier 1671.

De ce mariage sortit 1°. Charles de Bragelongne, conseiller de l'hôtel de ville en 1627, puis au grand conseil, mort âgé de 34 ans, ayant été marié à Adrienne *Oudet*, dont il eut Louis de Bragelongne, conseiller de l'hôtel de ville en 1643 & 1650, puis conseiller au grand conseil, mort sans postérité, & François de Bragelongne, enseigne au régiment des garde.

françoises, tué au siege d'Arras en 1652 ; 2°. Pierre qui suit ; 3°. Louis de Bragelongne, lieutenant au régiment des gardes françoises, compagnie de *Cinqmars*, après la mort duquel il quitta le service, fut pourvu de la charge de trésorier de l'ordinaire des guerres, & mourut le 10 décembre 1667, sans laisser de postérité d'Anne *Galband* son épouse, morte le 8 décembre 1684.

VIII. Pierre de Bragelongne, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres par la démission de son pere, fut reçu secrétaire du roi par la résignation d'Antoine *Fouquet*, le 6 décembre 1622, & résigna cet office à Antoine *Durant*, le 12 juillet 1625, conseiller de la ville en 1623, décéda en 1643 âgé de 37 ans ; il avoit été marié en 1639, à Claude de *la Cour*, fille de Pierre, trésorier général de l'extraordinaire des guerres en la généralité de Lyon, & de Claude *Thibault*, dont il eut 1°. Pierre qui suit ; 2°. Nicolas de Bragelongne, trésorier-général de l'ordinaire des guerres, puis trésorier de France à Paris en 1683, mort le 9 janvier 1720, ayant été marié à Elisabeth Marguerite *Plastrier* de la Croix, morte le 24 octobre 1722, dont 1°. Elisabeth Marguerite de Bragelongne, mariée à Marie-François *Guillemeau*, seigneur de Freval, St Souplet, conseiller au châtelet, morte le 9 novembre 1718 ; 2°. Claude-Jacques de Bragelongne, né le 29 avril

685 ; 3°. Louise-Barbe née le 30 juin 687 ; 4°. Pierre, né le 20 février 1689.

IX. Pierre de Bragelongne, conseiller u Roi en ses conseils, présidents aux enquêtes du parlement de Bretagne, le 20 évrier 1683, mort honoraire le 5 décembre 717 ; il avoit épousé le 29 décembre 1687, Marie de *Gaumont*, fille d'André, seigneur du Saussai, conseiller d'état, & de Catherine *Ducheſne*, dont il eut 1°. Jean-Baptiste Camille qui suit ; 2°. Marie-Catherine de Bragelongne, mariée en 1709 à Michel *Chauvin*, conseiller au parlement de Paris, mort le 7 janvier 1711.

X. Jean-Baptiste-Camille de Bragelongne, d'abord conseiller au châtelet, puis au parlement de Paris le 18 août 1718.

Epousa le 12 juillet 1718, Claude-Françoise *Guillois*, fille aînée de Claude, payeur des rentes de l'hôtel de ville, & de Marie-Françoise *Houallet* dont 1°. N... de Bragelongne, mariée le 25 mars 1743 à N... de *Marandon*, seigneur de la Maisonfort, receveur-général des finances de Bourges ; 2°. Marie-Marguerite-Louise de Bragelongne née vers 1725, mariée le 17 avril 1746 à François-Joseph de *Paris*, marquis de Montbrun, fils de François Paris de Coutes, capitaine aux gardes françoises, & brigadier des armées, & de Marie-Catherine *le Jongleur* Dermilly ; 3°. N... de Bragelongne, mariée à Joseph de *Canclaux*, doyen des conseillers du grand conseil, & adminiſtra-

teur des hôpitaux de Paris, mort paroisse St Paul, & inhumé en la communauté de Ste Aure le 8 octobre 1777, dont N... marquis de Canclaux, colonel du régiment de Conti dragons, & brigadier des armées, dont une fille unique.

Quatrieme branche.

VII. Pierre de Bragelongne, fils de Jérôme & de Marie *Goyet*, né & baptisé paroisse St Paul le 4 avril 1576, fut secrétaire du roi le... Trésorier de France à Châlons le... Trésorier de l'extraordinaire des guerres le... Mort en 1656, âgé de 80 ans, & inhumé à St Gervais. Il avoit épousé Marthe *Charon*, fille de Jean, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, & de Louise *Cailler*, dont il eut 1o. Jean qui suit; 2o. Pierre de Bragelongne, sous-diacre, chanoine de Meaux, décédé en 1687; 3o. Jérôme, religieux à Saint-Denis en France; 4o. Magdeleine mariée à Jean *Dutillet*, seigneur de Gouais, conseiller au parlement.

VIII. Jean de Bragelongne, fut d'abord conseiller-secretaire du Roi, résigna cet office à Guillaume *Herbin*, le 9 septembre 1637, conseiller au parlement de Bretagne le 6 octobre 1629, Me des requêtes en décembre 1637, puis intendant de la généralité d'Orléans; il se retira aux Indes où il s'étoit rendu maître d'une isle; il

erdit la vie avec cinq vaisseaux dans son
econd voyage, dans un naufrage qu'il fit
trois lieues de la Rochelle ; il avoit
pousé Marie *le Gros*, dont il n'eut pas
enfans.

Quatrieme branche.

VI. Thomas de Bragelongne, sieur
le la Mirandole, fils de Martin &
le Marguerite *Chesnard*, fut conseiller en
a conservation des privileges de l'université,
ecrétaire de la chambre du roi en 1599,
réforier de France à Bourges, puis à Pa-
is; mort le premier mai 1615, âgé de
5 ans; il avoit épousé en l'église St Merry
e 11 février 1574, Marie *Lallemand*,
ille de Jean, second président au parle-
ent de Rouen, & de Liesse *Feu*, fille
e Jean, sénateur de Milan, puis président
u parlement de Rouen, & de Catherine de
Laubespine.

De ce mariage sortit 10. Louis-Baptiste
ort à 4 ans; 20. Lisse, née & baptisée paroisse
St Paul, eut pour marreine Lisse *Feu*, veuve
e noble homme Jean *Lallemand*, président
au parlement de Rouen; 30. Jean-François
qui suit; 40. Thomas de Bragelongne,
baron de Sourdieres & de St Germain,
commissaire ordinaire des guerres, maître
d'hôtel ordinaire du roi, mort en 1649;
avoit épousé le 11 janvier 1628, demoi-
selle Elisabeth de *Pignan*, laquelle étant
veuve, donna le 28 avril 1656, les terres

de Pignan, Sorguieres, & Gardies à son fils qui fut Nicolas de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul, le 28 janvier 1630; maintenu dans sa noblesse, remontant à Thomas, mari de Thomasse Seguier, par M. de Bezons, intendant de Montpellier, le 5 septembre 1669; il épousa Françoise *Durand*, dont il n'eut que des filles; 5o. Marie, morte à 5 ans; 6o. Claude mort à 12 ans; 7o. Marie, femme de Nicolas *Hannapied*, Seigneur Damoy & d'Armonville, trésorier de France à Orléans; 8o. Martin mort à 5 ans; 9o. Balthasar mort jeune; 10o. Catherine morte jeune; 11o. Jacques mort jeune; 12o. Nicolas de Bragelongne, seigneur de Latouche, contrôleur-général des eaux & forêts de l'île de France, marié à Chrétienne *le Court*, dont il n'eut pas d'enfans, & qui fut remariée à Louis *Letonnelier*, baron de Breteuil, conseiller d'état.

VII. Jean-François de Bragelongne, seigneur de la Neufville, né & baptisé paroisse St Paul, le 18 novembre 1576, eut pour marreine demoiselle Lyée *Feu* sa grand'-mere, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 7 juillet 1603, décédé en 1631; il avoit épousé Anne *Leschassier*, fille de Louis secrétaire du Roi, & de Denise *Breuillet*, dont il eut Thomas qui suit, & trois autres enfans morts jeunes.

VIII. Thomas de Bragelongne, IIIe du nom, seigneur d'Ingeville, Issi, Poupri,

etit Tignonville ; d'abord conseiller au arlement, le 12 mai 1637, premier préident au parlement de Metz en 1674, hef de la chambre royale établie en conéquence du traité de Nimegue ; mort le 4 ai 1680 âgé de 64 ans, son corps inhumé n la cathédrale de Metz, & son cœur pporté à St Paul à Paris; il avoit épousé e 5 février 1642, Marie *Hector* de *Marle*, lle de Christophe, seigneur de Versigny, résident en la chambre des comptes, & le Marie *Colbert* de St Pouange, morte e 24 octobre 1705, âgée de 85 ans, dont l eut outre neuf enfans morts jeunes, 1°. Christophe-François qui suit ; 2°. Geoffroy-Dominique de Bragelongne, vicomte d'Edville, conseiller au parlement de Metz, puis en la cour des aides, le 8 mai 1658, Me des requêtes en 1696, mort le 21 septembre 1717 ; il avoit épousé Aimée d'*Espinoy* de Lonny, fille d'André, seigneur de Lonny, conseiller au parlement de Metz, & de Louise *Boutet*, dont il eut une fille morte jeune ; 4°. Etienne de Bragelongne, destiné chevalier de Malthe, fait prisonnier à la bataille de Treves, à l'âge de 14 ans, puis capitaine au régiment des gardes françoises, inspecteur d'infanterie, major-général & brigadier des armées, mort le premier février 1714 ; il avoit épousé Jeanne Marie-Hector de *Marle* sa cousine germaine, fille de Bernard, seigneur de Versigny, Me des requêtes, & de Claude-Hector de

Merle, dont il eut Marie-Charlotte de Bragelongne, mariée le premier septembre 1727 à Pierre *Alain*, seigneur de la Vigerie.

5°. Charles de Bragelongne, colonel d'un régiment de dragons, tué au combat de Lazara, le 15 août 1702, ayant été marié à Jeanne-Françoise de *Bragelongne* sa cousine, dont deux filles.

6°. Pierre qui suivra; 7°. Thomas docteur en théologie, chanoine de l'église de Paris, mort le 10 juillet 1722; 8°. Louise mariée à Pierre *Gruin* de Vallegrand, seigneur de la Selle, St Cir, conseiller au grand conseil; 9°. Marie-Magdeleine, mariée le 17 avril 1672, à Aimé *Solus*, secrétaire du Roi, morte sans enfans le 23 octobre suivant.

IX. Christophe-François de Bragelongne, seigneur d'Ingenville, &c., conseiller en la seconde des enquêtes du parlement, le 5 janvier 1674, mort conseiller de grand'chambre, le 19 février 1721, âgé de 75 ans; il avoit épousé 1°. Marie *Chanlattes*; 2°. Charlotte *Pinette* de Charmoi, sœur de Marie-Genevieve Pinette, femme de messire Jean-Louis de *Bullion*, chevalier, comte de Fontenai, conseiller au parlement,

N... Pinette, femme de Jean Lucas de *Nuis*, conseiller au parlement, & fille de Jacques, M^e. des comptes, mort paroisse St Sulpice le 5 novembre 1700, &

Genevieve *Hallé*, morte le 12 février

1711 ; il eut du premier lit 1°. Marie-Françoise-Michelle de Bragelogne, mariée à Nicolas-Pierre *Camus* de Pontcarré, premier président du parlement de Rouen, & du second lit ; 2°. Joseph Nicolas ; 3°. François-Dominique, jumeaux, nés le 20 janvier 1683 ; le premier fut reçu chevalier de Malte, fit ses caravannes, épousa le 29 septembre 1716, Marie-Anne de *Barvilles*, fille d'Achilles, seigneur de Puisselet, commandant du régiment royal artillerie, brigadier des armées, dès 1686, & de N... de *Guilletot*, & mourut le 20 août 1719, & son épouse le 21 février 1720 ; 4°. Achille Jean, né le 27 janvier 1719 ; 5° Christophe, né le 12 février 1720 ; 6°. Christophe-Bernard, chanoine & comte de Brioude, célebre dans la république des lettres, & dont il est parlé dans Moreri, édition de 1759 ; 7°. Genevieve, née en 1681, mariée à Alexandre *Aubri*, seigneur d'Armanville ; 8°. Marie-Louise, religieuse Ursuline de Ste Avoye à Paris.

Cinquieme branche.

IX. Pierre de Bragelongne, chevalier, seigneur de Launay, fils de Thomas & de Marie Hector de *Marle*, fut colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, marié en 1700 à Marie-Genevieve *Boucher*, fille de Jean-Baptiste, président à mortier au parlement de Metz, & de Magdeleine *Hétiy*.

ſant, dont 1°. Geoffroi-Dominique de Bragelongne, licentié en théologie, vicomte général de Beauvais, nommé à l'abbaye de St Vincent Dubourg, le 2 mars 1743, puis abbé de Longuay, mort paroiſſe Notre-Dame des Champs, inhumé à St Paul, le 23 ſeptembre 1764, âgé de 64 ans.

2°. N...

3°. N... de Bragelongne, marié le,... à N... ſeigneur de *Rumigny* en Picardie.

Sixieme branche.

VI. Martin de Bragelongne, écuyer, ſeigneur de Charonne près Paris, fils de Martin & de Marguerite *Cheſnard*, fut d'abord conſeiller de ville en 1596, conſeiller au parlement le 22 janvier 1570, puis préſident des enquêtes, le 4 août 1600, prevôt des marchands en 1602, conſeiller d'état en 1616, briſoit ſes armes d'un cœur d'or en chef; décédé en 1623, âgé de 80 ans; il avoit épouſé Catherine d'*Abra de Raconis*, fille de Gallois, ſeigneur de Raconis, commiſſaire & lieutenant du grand maître de l'artillerie, & d'Anne *Midorge*, dont il eut 1°. Claude qui ſuit; 2°. Pierre qui ſuivra; 3°. Aimery, doyen de Saint-Martin de Tours, puis évêque de Luçon, mort en 1645; 4°. Antoine, religieux à St Victor; 5°. Robert qui ſuivra; 6°. Anne, née & baptiſée paroiſſe St Paul, le 22 avril 1570, mariée à Jean *le Nain*, ſei-

neur de Beaumont, mort sous-doyen du parlement ; 7o. Claude de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul, le 9 février 1575, eut pour parrein Jean de Bragelongne, seigneur de Villejuif ; 8o. Martin de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul le 22 juin 1577, eut pour parrein Me Claude de *Lyonne*, conseiller du roi, & receveur des tailles, & Me Nicolas de *Raconis*, & pour marreine, Claude *Parent*, femme de noble homme Me Jean de *Bragelongne*, lieutenant particulier, destiné d'abord à l'église par son pere, lui ayant obtenu l'abbaye des Vertus, & le doyenné de St Martin de Tours ; ayant changé de dessein fut seigneur de Revignon, marié à Julienne *Koteure*, dont il eut pour fils unique Claude de Bragelongne, tué à Kinpercorentin en 1643, âgé de 22 ans ; 9o. Marie de Bragelongne, femme de Pierre de *Verton*, secrétaire du roi, trésorier de France à Orléans.

VII. Claude de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul, le 11 juin 15.... conseiller au parlement le 31 janvier 1597, président des enquêtes en survivance en 1600, marié à Marguerite *du Dresnay*, fille unique de N... & de Julienne *Koteure*, dont il eut 1o. Julienne de Bragelongne, mariée à Jean Claude *le Jacobin* de Keremprat, conseiller au parlement de Bretagne; 2o. Marie de Bragelongne, mariée à Sébastien *du Fresnoy*, baron de Faouet, conseiller au parlement.

Septieme branche.

VII. Pierre de Bragelongne, écuyer, seigneur d'Ourches, fils de Martin & de Catherine d'*Abra*, fut trésorier de France à Orléans en 1607, contrôleur-général de la maison de la Reine Marie de Médicis, en 1616, mourut le 21 décembre 1621; il épousa Marguerite de *la Bruyere*, fille de Jean, secrétaire du roi, & trésorier de l'argenterie, dont il eut 1°. Martin de Bragelongne, chanoine de Luçon, mort en 1630, âgé de 22 ans; 2°. Aimeri qui suit; 3°. Marie, religieuse à Pont-aux-Dames; 4°. Marguerite religieuse à la Vilette près Paris; 5°. Claude mariée à Jean *Amauri*, trésorier de France à Paris.

VIII. Aimeri de Bragelongne, écuyer, seigneur d'Ourches, mort le 31 janvier 1704, épousa le 22 février 1664, Geneviève *de Bugnons*, fille de Jacques, Me des comptes, & de Charlotte-Louise *le Fevre*, morte le 25 mai 1698, dont il eut 1°. Aimeri.

2°. Adam; 3°. Charles de Bragelongne, chevalier de Malte le 7 février 1677, brigadier des armées, commanda les gardes du corps de la reine d'Espagne, & fut tué dans une rencontre au passage de la Segre en Espagne à la tête de deux mille chevaux.

Huitieme branche.

VII. Robert de Bragelongne, écuyer, seigneur de la Charbonniere, fils de Martin & de Catherine d'*Abra*, fut commandeur de Fontenai-le-Comte ordre de St Lazare, & grand maître des eaux & forêts de l'apanage de Gaston de France duc d'Orléans, marié à Marguerite de *Cormeilles*, dont il eut 1°. Robert qui suit; 2°. Aimeric, abbé de Notre Dame de Moreilles; 3°, 4°. & 5°. Louis, Pierre, Jean-Baptiste Gaston, morts jeunes; 6°. Pierre, chevalier de St Lazare, marié à Henriette de *Morennes*, morte en 1690, dont trois enfans morts jeunes.

VIII. Robert de Bragelongne II du nom, chevalier de St Lazare, commandeur de Fontenai-le-Comte après son pere, lieutenant des gardes du corps du Roi, mort en avril 1684; il avoit épousé Marie de *Seve*, fille de Jean, Me des requêtes, & de Genevieve *Poncet*; 2°. Marguerite de *Broc*, fille de N,... seigneur de Murs, & de Marguerite *Duhamel*; 3°. Louise de *Machault*, fille de Jean-François, seigneur de Tanqueux, & de Marguerite d'*Epinai*; il eut du premier lit, 1°., 2°. Robert & Christophe morts jeunes; 3°. Marie de Bragelongne, mariée le 15 octobre 1687 à Claude-Antoine de *Fources*, marquis de Cuisigny, & du second lit;

4°. Léon page de la chambre du roi, & du troisieme lit; 5°. Charles-Pierre-François, mort jeune.

Neuvieme branche.

VI. Nicolas de Bragelongne, écuyer, seigneur de Villevenard en Champagne, fils de Martin & de Marguerite *Chesnard*, fut d'abord conseiller au châtelet en 1580, conseiller au parlement & commissaire aux requêtes du palais en 1604, décédé en 1617; il épousa Marie de *Villecocq*, dont il eut 1°. Charles qui suit; 2°. Nicolas tué à l'âge de 24 ans; 3°. George mort jeune; 4°. Magdeleine morte sans alliance.

VII. Charles de Bragelongne, chevalier, seigneur de Villevenard, commissaire ordinaire des guerres à la conduite de la cavalerie, épousa le 20 février 1623, Magdeleine *Asselin*, morte en 1693, dont il eut 17 enfans, dont il ne resta 1°. que Charles qui suit; 2°. Jean, chanoine régulier de Ste Genevieve, prieur de Marcilly près d'Orléans où il est mort âgé de 35 ans; 3°. Marie-Magdeleine de Bragelongne, mariée à Nicolas *le Lievre*, seigneur de Chauvigny; 4°. Pierre, chanoine régulier de Ste Genevieve; 5°. Anne, religieuse Ursuline à Mante.

VIII. Charles de Bragelongne, seigneur de Villevenard, commissaire ordinaire des guerres, à la conduite de la cavalerie après

a pere, mort au château de Petiviers, ant épouſé Magdeleine de *Vigny*, fille Etienne, grand maître des eaux & forêts Orléans & pays Blaiſois, & de Magdeine *de Lafond*, dont 1°. Charles, Comiſſaire ordinaire des guerres, mort à dixpt ans ſans alliance; 2°. Hypolite Liée; 3°. Nicolas mort à 15 ans; 4°. Etienne qui it; 5°. Marie-Angélique, morte à deux ns; 6°. Aimée, morte en bas âge; 7°. Magdeleine-Roſalie, encore fille en 1759.

IX. Etienne de Bragelongne de Verſigny; it d'abord Cornette de cavalerie à l'âge e 14 ans ſe trouva à la bataille de Senef n 1674, fut enſeigne aux gardes françoiſes e 9 ſeptembre 1675, & ſous lieutenant e 22 novembre 1677, lieutenant le 22 évrier 1679, parvint à une compagnie le premier octobre 1689, inſpecteur général le l'infanterie le 3 novembre 1692, major général le 20 avril 1695, brigadier des rmées le 8 octobre 1695, mort le premier évrier 1714.

Dont Marie-Catherine de Bragelongne, morte à Charonne en juillet 1774, âgée de 71 ans, ayant été mariée à Armand Henri, comte de *Clermont* Gallerande, ancien colonel d'infanterie, fils de Charles Léonor, & de Magdeleine de *Mormes*.

Dixieme branche.

VII. Noble homme Jacques de Brage-

longne, écuyer, fils de Martin de Bragelongne, seigneur de la Cour, lieutenant-civil de la ville de Paris, & de Marguerite *Chesnart*, sa femme; fut pourvu d'un office de conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes, le 23 mars 1554, maître ordinaire en ladite chambre, le 13 mai 1577, partagea les biens de la succession de ses pere & mere avec Jean, Jerôme, Thomas, Martin de Bragelongne ses freres; Catherine de Bragelongne, femme de N... Jacques *Bapeaume*, conseiller au châtelet; Claude de Bragelongue, épouse de Jean *le Gastelier*, général en la cour des aides; Marie de Bragelongne, épouse de Claude de *Lyonne*, écuyer, sieur de Creuilly ses sœurs, par acte passé devant *la Vigne* & *Thomas*, notaires à Paris, le 4 juin 1569, registré au conseil supérieur de la Guadeloupe, le 7 novembre 1748; il épousa par contrat passé devant *Jubelin* & Martin *Imbert*, notaires à Paris, le 15 décembre 1570, registré au conseil supérieur de la Guadeloupe en 1718, demoiselle Barbe *Robert*, fille de feu Jacques Robert, & de demoiselle Marie *Albery*: présens, Jean de Bragelongne, seigneur de Villejuif; Jerôme de Bragelongne, secrétaire du roi; Thomas de Bragelongne; Martin de Bragelongne, conseiller au parlement; Nicolas de Bragelongne, conseiller au châtelet, freres.

Jacques de Bragelongne décédé le 1613, âgé de 63 ans, laissa pour enfans;

Jacques de Bragelongne, trésorier de
nce à Moulins, le reçu maître des
nptes en survivance de son pere, le 17 juin
08; n'exerça pas cette charge & mourut sans
ler de postérité de Claude *Hinselin* son
ouse; 2°. Jerôme qui suit; 3°. Baltasard
Bragelongne, né grand
eur de St. Denis en France; 4°. Claude
i suivra; 5°. Robert de Bragelongne,
pitaine conseiller au conseil
verain de la Guadeloupe, le
6°. Claude de Bragelongne, seigneur de
euilly, capitaine au régiment d'Espagny
fanterie.
7°. Claude de Bragelongne, seigneur de
mac, capitaine d'infanterie, mort sur mer
ns alliance.
8°. François de Bragelongne, seigneur
Estinteville, capitaine des Gardes du Corps
prince d'Osnabruck en Allemagne, où
a épousé N...
9°. Pierre de Bragelongne, sorti jeune
e la maison paternelle & dont on n'a pas
de nouvelles.
10°. Catherine de Bragelongne, mariée le
à Antoine *le Febvre*, seigneur
e Guibermesnil, trésorier de France à
miens.
11°. Anne de Bragelongne, mariée à
harles *Perdrier*, seigneur de Baubigny,
ont une fille, mariée au marquis d'*Or-*

nano, & une autre à Charles de *Bethisy* Mesieres.

12°. Marie, religieuse au Pont-aux-Dames.

13°. Louise de Bragelongne, mariée à N... de *la Fonte*, maître des eaux & forêts d'Alençon.

14°. Anne, morte sans alliance, âgée de 30 ans.

VIII. Jerôme de Bragelongne, conseiller en la cour des aides, le 3 août 1613, mort doyen en 1658, âgé de 70 ans, épousa; 1°. en 1618, Magdeleine *Ladvocat*, fille de Nicolas, conseiller au grand conseil, & de Marie *Duhamel*; 2°. Marie *Guillon*; 3°. Marie *Maret*; il eut du premier lit seulement, 1°. Jacques qui suit; 2°. Antoine, chanoine régulier de Sainte Geneviéve & prieur de Graville; 3°. Jerôme, seigneur de Gubermesnil, conseiller au parlement de Metz, puis conseiller en la cour des aides de Paris, le 8 mai 1658, mort le 15 juillet 1698, âgé de 75 ans; il avoit épousé 1°. Geneviéve *Boucher*, fille de Guillaume, secrétaire du roi, greffier en chef de la cour des aides, & de Marie de *Compans*, morte le 1682; 2°. Marguerite *Bannelier*, fille de morte le 4 juillet 1697; il laissa du premier lit, Honoré de Bragelongne, mort en mai 1680, âgé de 18 ans; 4°. Honoré de Bragelongne, enseigne des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans, tué à l'âge de 22 ans, sans

iance ; 5°. Etienne, chanoine régulier Sainte-Geneviéve ; 6°. François de Bra-elongne, seigneur de Hautefeuille, capi-ine, lieutenant des Gendarmes de Gaston France, duc d'Orléans, mort le 22 juillet 03, âgé de 77 ans ; il avoit épousé Ma- *Boucher*, morte le 28 octobre 1700, le de Jean, secrétaire du roi, & de Marie *azin*, dont Marie-Anne de Bragelongne, ariée 1°. en 1695, à Jacques *Clerel* de *ampin*, chevalier, seigneur de Lignerolles, uyer du roi ; 2°. en 1704, à Augustin *le omte*, conseiller en la cour des aides, frere de icolas, lieutenant-criminel de la prévôté de aris ; 7°. Marie de Bragelongne, mariée à ... de *Ribaudon*, trésorier de France à oissons ; 8°. Anne, abbesse de Longchamp, °. & 10°. Magdeleine, Claude & Margue-ite, religieuses au Pont-aux-Dames, 11°. Charlotte, Ursuline à Pontoise.

IX. Jacques de Bragelongne, second du om, intendant de la maison de Gaston de rance, duc d'Orléans, puis maître de la hambre aux deniers, mort en 1679, épousa Marie de *Saint-Mesmin*, dont il eut ; 1°. Je-ôme, docteur en droit canon, prieur de t. Sauveur-des-Landes-les-Fougeres en Bre-agne ; 2°. Jean ; 3°. Jean-Jacques ; 4°. Aimé erôme, morts jeunes ; 5°. Philippe, cha-oine régulier de Ste. Géneviéve ; 6°. Pierre-Robert, mort en mars 1683 ; 7°. Nicolas ; °. Louis-Melchior ; 9°. Antoine, mort eune ; 10°. Marie-Magdeleine ; 11°. Marie-

Anne, religieuse à Longchamp; 12°. Marie-Marthe de Bragelongne, femme d'Alexandre de *Lattaignant*, conseiller au parlement; 13°. Marie-Louise, religieuse à l'Amour de de Dieu en Champagne.

Onziéme branche.

VI. Noble homme messire Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripault, fils de Jacques & de Barbe Robert, fut reçu conseiller du roi, trésorier de France, à . . . puis conseiller du roi en ses conseils d'état, intendant des vivres, de ses camps & armées.

Marié par contrat passé devant *Ducheſne* & *Reverſé*, notaires à Paris, le 22 novembre 1627, registré au conseil de la Guadeloupe, le 7 novembre 1748, les bans publiés à St. Nicolas-des-Champs, le 22 novembre 1627, à demoiselle Marie *Godefroy*, fille de noble homme Robert Godefroy, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de demoiselle Marie *Marteau*. Ledit Claude ratifia le contrat de mariage de Charles son fils, par acte passé devant *Periers* & l'*Oret*, notaires à Paris, le 11 août 1663; de ce mariage sortit; 1°. Charles qui suit; 2°. Robert.

Messire Charles de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, de Berlange, né & baptisé paroisse St. Nicolas-des-Champs, le 8 mars 1632, eut pour parein Charles de *Fontenay*,

tenay, écuyer, gentilhomme ordinaire roi, capitaine du régiment de Navarre; pour mareine Anne *Godefroy*; il fut intenu dans sa nobleſſe avec Robert de gelongne, capitaine au régiment d'Eſgny, Claude & François ſes freres, par lonnance de M. l'intendant de Paris, le 20 vier 1668, regiſtrée à la Guadeloupe 1738; fut pourvu d'une charge de conller au conſeil ſouverain de la Guadeloupe, r lettres données à St. Germain, le 15 il 1679; Signé Louis: Et plus bas, lbert; regiſtrées à la Guadeloupe, le 3 vier 1780; il épouſa par contrat paſſé vant Michel *le Grin* & Louis *Filaſſier*, taires à la Guadeloupe, le 27 février 61, ratifié par ſon pere, le 11 août 1663, mariage célébré en l'égliſe des PP. Jéſuites la même île, le 28 février 1671, demoiſelle arie *Joubert*, fille de noble homme Denis ubert de Poitiers, & de défunte demoiſle Claude d'*Atier* de Maiſoncelles en ie, de la paroiſſe St. Benoît de Paris, lite Joubert du conſentement de haute & iſſante dame, madame Anne *Hinſelin*, mme de haut & puiſſant ſeigneur, meſſire harles *Houel*, chevalier de l'ordre du roi, Sgr. Petit-Pré de cette île de la Guadeloupe, uverneur d'icelle; de M. Pierre Hinſelin, utenant-général; préſens, Julien d'*Arult*, écuyer, ſieur du Coudroy; Julien *Corllier*, écuyer, ſieur du Blanc; Jean-Baptiſte *Monthet*, écuyer, ſieur de la Gimon-

niere ; Pierre *Noblet*, écuyer, seigneur d
Mesnil ; Paul *Perigeon*, écuyer, sieur d
Salansac ; Jean-Baptiste *le Febvre* d'Or
messon.

De ce mariage sont issus ; 1°. Mariann
de Bragelongne, baptisée à St. Louis d
la Basse-Terre de la Guadeloupe, le
octobre 1669, eut pour parein Julie
d'*Arnou*, & pour mareine Marianne *Turgis*
mariée 1°. par contrat... à Pierre Chrestie
Millet, capitaine des Milices de l'Isle ; 2°. pa
contrat du... à Charles d'*Othemard*, capitain
d'une compagnie de Milice de l'Isle Saint
Christophe, lequel présenta avec son épous
une requête au juge royal de l'Isle de l
Guadeloupe, pour faire procéder à l'inven
taire des biens délaissés par la dame de Bra
gelongne, mere, le 11 novembre 1694, &
conclut l'inventaire, le 12 du même mois
il donna avec son épouse, une procuratio
à Gabriel-François de Vipart, écuyer
pour faire pour lui à l'occasion de la suc
cession de Charles de Bragelongne, le 25
mai 1719.

2°. Jean-Joseph de Bragelongne, baptis
à St. Louis de la Basse-Terre, le 8 octobre
1671, eut pour parein Jean le Febvre, &
pour mareine Urbaine *Belot*, épouse de
Prosper *Boinard*.

3°. Claude qui suit ; 4°. Christine de Bra
gelongne, baptisée à St. Louis de la Basse
Terre, le 23 avril 1677, eut pour mareine

hriſtine *Viriet*, & pour parein Claude-aptiſte *Dulyon*.

5°. Anne-Françoiſe de Bragelongne, bap-ée paroiſſe St. Louis de la Baſſe-Terre 4 octobre 1680, eut pour parein Jean-oſeph de Bragelongne, & pour mareine nne de *Montelon*.

Claude de Bragelongne, écuyer, ſeigneur e Boisripaux, fils de Charles & de Marie *oubert*, fut baptiſé paroiſſe Saint-Louis e la Baſſe-Terre, le 15 avril 1674, eut our parein Claude *Bonny*, & pour mareine enée *Cordelier*; fut nommé lieutenant de compagnie de *Rigo* de Monjon, au ré-iment de Champagne, le premier janvier 691; nommé enſeigne de la compagnie des oldats du détachement de la Marine com-andée à l'iſle de la Martinique, par le ieur *Jorna*, par lettres données à Verſailles, premier ſeptembre 1696; Signées Louis: plus bas, Phelippeaux, regiſtrées au ontrôle de la Marine, le 10 mai 1697; ommé lieutenant de la compagnie des ſol-ats du détachement de la Marine, com-andée par le ſieur *le Mercier* de Mai-ncelles, vacante par la mort du chevalier e *Ry*, dont le ſieur *Charpentier* de la ondeliere faiſoit les fonctions, par lettres onnées au Fort-Royal de la Martinique, 15 juillet 1697, ſignées d'*Amblimont*, plus bas, Bley, puis aide major des oupes campées; il donna une procuration 28 janvier 1700; fut marié par contrat

passé devant *Butel*, notaire à la Guadeloupe, le 17 novembre 1698, à demoiselle Alette *Boyvin*, laquelle étant veuve, épousa Gabriel-François de *Vipart*, écuyer, fille de feu Nicolas Boyvin, marchand & habitant de ladite île, & de Barbe *Vanderlbourg*, épouse en secondes noces de Paul *Brissac*, écuyer, sieur Dupré ; présens, Charles *Augier*, chevalier, gouverneur de l'Isle de la Guadeloupe, messire Robert *Cloche* de la Malmaison, lieutenant de roi de l'Isle ; messire Charles-Auguste *le Roy*, chevalier, seigneur de la Potérie ; messire Pierre *Houel*, chevalier seigneur de Varenne-Saint-Martin, &c; Jean-Baptiste *Huré*, écuyer, seigneur de Cherisy & de Rochefort ; Jean-François *du Clerc*, écuyer, capitaine d'une compagnie de la Marine ; demoiselle Marie-Anne de Bragelongne, épouse du sieur d'Othemard ; demoiselle Alida Michaut, veuve de feu sieur *Hubert* de Loover, capitaine de cavalerie, mareine de la future épouse.

De ce mariage sont issus ; 1°. Jacques-Claude qui suit ; 2°. Charles-Théodore qui suivra ; 3°. Marie-Barbe, épouse de François-Nicolas *Neron* de Verpré ; 4°. Françoise-Elisabeth.

Jacques-Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, baptisé paroisse de la Capesterre Isle St. Christophe, le 30 mars 1700, eut pour parein Jean-Jacques *Mitton*, Marianne de Bragelongne d'Aute-

nard; l'extrait baptistaire registré à la Guadeloupe, le 21 mars 1731. Il partagea la succession de son pere, entre messire Gabriel-François de *Vipart*, écuyer, sieur de Neuilly son beau-pere, demoiselle Marie-Barbe de Bragelongne, femme de François-Nicolas *Néron* de Vepré; Charles-Théodore de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, & demoiselle Françoise-Elisabeth de Bragelongne, ses freres & sœurs, par acte passé devant le 12 décembre 1724 & jour suivant, nommé capitaine de Milice, le il obtint un arrêt du conseil supérieur, pour l'enregistrement de ses titres de noblesse, le 7 mai 1738.

Il épousa par contrat passé devant *du Perc*, notaire royal à la Guadeloupe, le 21 mai 1720, demoiselle Jeanne *Tiran*, veuve de défunt Nicolas Dubois, lieutenant d'une compagnie de Milice, & fille de défunt Jean *Tiran*, habitant de ladite Isle, & de demoiselle Anne *le Roy* du Mée; présens du côté du futur époux, dame Barbe-Marguerite *Venderhelbourg*, veuve de Paul de *Brissac*, grand'mere; Charles-Théodore de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, frere; demoiselle Françoise-Elisabeth de Bragelongne, sa sœur; Catherine Venderhelbourg, épouse de Pierre David, habitant de l'Isle St. Christophe, grand'tante maternelle; Charles d'*Othemare*, habitant de la Guadeloupe, ancien capitaine de Milice de l'Isle St. Christophe,

oncle; & demoiſelle Marianne de Bra
gelongne, ſon épouſe; Claude & Françoiſe
Eliſabeth d'Othemare, couſin & couſin
germaine; Nicolas-Auguſte *du Vergé* d
Maupertuis, écuyer; haut & puiſſant ſei
gneur, meſſire Jean-Charles, marquis d
Seneterre, brigadier des armées du roi
meſſire Jacob Alexandre *Bontemps*, écuyer
ſeigneur de St. Cyr, capitaine au régimen
de Laval infanterie; & du côté de la futur
furent préſens, Nicolas *Gatien*, lieutenan
d'une compagnie de Milice du régiment d
Maiſoncelles, frere maternel; dame Hiacinthe
Françoiſe *Chevalier*, épouſe du ſieur *Lu
quaire*, écuyer, couſine germaine; demoi
ſelle Cornelie *Trezel*, couſine germaine
Mathurin *Caret*, receveur du domaine roya
de cette Iſle, couſin, à cauſe de demoiſelle
Charlotte *Treſel* ſa femme; Nicolas *He
bert*, enſeigne d'une compagnie dudit régi
ment; & demoiſelle Marie *Dubois*, ſon
épouſe; Gabriel *le Blanc*, major dudit ré
giment; Pierre *Poyen* de St. Sauveur
aide major de la Capeſterre; Pierre & de
moiſelle Claire *Chevalier*; Jean *du Bos*
lieutenant de Milice du régiment du
Fort-Saint-Pierre de l'Iſle de la Martini
que, &c.

De ce mariage ſortit, 1°. Françoiſe de
Bragelongne.

2°. Eliſabeth de Bragelongne.

3° Claude-René qui ſuit.

4°. Charlotte-Pauline de Bragelongne,

quels furent mis sous tutelle par ordonnance du juge royal de l'Isle de la Grande-Terre, le 16 avril 1742; présens, Charles-Théodore de Bragelongne de Boisripaux, écuyer; Nicolas *Gatien*, capitaine d'infanterie, Nicolas *Dubois*, lieutenant; François-Augustin de *Vipart*, écuyer, sieur de Feuilly; Jean-Baptiste *le Mercier* de Beaulieil, capitaine; Jean-Baptiste-Remy *Dumond*, capitaine; Michel *Desjardin*, lieutenant.

Claude-René de Bragelongne, écuyer, sieur de Boisripaux, baptisé paroisse Saint-François de la Grande-Terre, le 27 avril 1727, eut pour parein Charles-Théodore de Bragelongne de Boisripaux, écuyer, seigneur de Berlange, & pour mareine Christine-Cornelia *Dubois*; fut Mousquetaire de la garde ordinaire du roi, le

Présent au contrat de mariage de Charles-Nicolas de Bragelongne, son cousin, le 13 octobre 1773.

Charles-Théodore de Bragelongne de Boisripaux, écuyer, seigneur de Berlange, fils de Claude & d'Alette de *Boyvin*, fut baptisé paroisse St. François de la Grande-Terre, le 14 octobre 1702, & eut pour parein Theodore Boyvin, pour mareine Marie *Filassier* de la Capesterre son épouse; il partagea avec ses freres & sœurs & beau-pere, la succession de son pere, par acte judiciaire du 12 décembre 1724; fut nommé

pour commander une compagnie de Milic du quartier d'Houelbourg île de la Guade loupe, par lettres données au Fort-Royal le 21 décembre 1728, signées *Champigny* nommé pour commander une compagnie d milice du quartier des Abiſmes, le 30 du mêm mois; nommé capitaine d'une compagni franche d'infanterie des Milices du quartie d'Houelbourg, par brevet donné à Fontaine bleau le 25 avril 1730; capitaine de la com pagnie de cavalerie de milice du fort Saint François, le premier février 1741; fut pa rein de Claude-René de Bragelongne ſo neveu, le 27 avril 1617; fut préſent à l tutelle des enfans de ſon frere, du 16 avri 1742; maintenu dans ſa nobleſſe, par arrê du conſeil ſupérieur de la Guadeloupe, où il a fait enregiſtrer tous ſes titres; remontant à Claude de Bragelongne, le 7 novembre 1748; marié par contrat paſſé devant *Lambert*, notaire à la Guadeloupe, le 9 février 1727, à demoiſelle Marie-Eliſabeth de *Bourgelas*, fille de Pierre Bourgelas, capitaine de cavalerie, & de feue Magdeleine *Deſcampe*; préſens, demoiſelle Anne *le Roy* du Mets, veuve de Jean *Tiran*; Jacques-Claude de Bragelongne, écuyer; dame Jeanne Tiran, ſon épouſe; demoiſelle Eliſabeth de Bragelongne; François Auguſtin de *Vipart*, écuyer, ſieur de Neuilly, ſes frere & ſœurs; demoiſelle Marie-Barbe de Bragelongne, épouſe de Pierre *Néron* de Beauclair, ſa ſœur; Nicolas

oyvin, pere, oncle utérin dudit futur oux, Nicolas Boyvin fils; Marie-Nicole *laſſier*, veuve de Théodore *Boyvin*, ouis-Théodore Boyvin, lieutenant de Mi-ce; demoiſelle Marie-Victoire Boyvin; arie-Magdeleine *Davidon*, veuve de Me amphile *Filaſſier*, conſeiller du roi; Ni-las *Filaſſier*, capitaine de cavalerie; ouis Filaſſier de St. Germain, conſeiller u roi audit conſeil; dame Marie-Anne-rançoiſe de *Bourg*, ſon épouſe; Thomas-ean-Baptiſte Filaſſier Davidon; Jacques-ichel Filaſſier de Launeau; meſſire Nico-as-Jerôme de *Boubert*, & dame Marie-nne Filaſſier ſon épouſe; Nicolas *Gatien*, eutenant de Milice; demoiſelle Anne Ga-ien, demoiſelle Marie-Françoiſe d'*Aute-nare*; Dominique d'Autemare; demoiſelle uce *Millet*, veuve de Pierre d'Autemard; ean-Baptiſte *le Roux* Chapelle, capitaine ommandant; Joſeph *Papin* l'Epeine, Claude-François *Lalan* la Grange.

De ce mariage eſt iſſu poſtérité.

Meſſire Charles-Pierre, *aliàs* Pierre-Charles de Bragelongue de Boisripaux, écuyer, ſeigneur de Berlange, baptiſé paroiſſe St. Pierre des-Abiſmes, le 16 mars 1730, eut pour parein Pierre de *Bourge-las*, capitaine de cavalerie, & pour mareine dame Alette *Boyvin* de Vipart.

Capitaine, aide major de la compagnie des gentilshommes, le choiſi pour commander ſous les ordres de

M. le chevalier de Boles en la Grand Terre, par commiſſion du 10 février 175 ſigné *Nadau* du Treil; il ſervit penda le ſiége de la Guadeloupe, ſuivant un ce tificat du lieutenant de roi, du 29 m 1759; nommé capitaine des milices quartier des Abymes, par lettres donné à Fontainebleau, le 10 décembre 176 nommé chevalier de l'ordre royal & militai de St. Louis, par lettres données à Ve ſailles, le premier janvier 1773, ſigné Louis: & plus bas, Bourgeois de Boynes mort avant que d'être reçu, ſuivant un ce tificat de M. de Nozieres, du 6 octobr 1773.

Il avoit épouſé par contrat paſſé deva *Houricq* d'Aſſintaſſe, notaire à la Guade loupe, le 3 mai 1751, demoiſelle Claire Catherine *le Mercier* de Courdemanche fille de meſſire Nicolas le Mercier de Mai ſoncelle, écuyer, ſieur de Courdemanche & de dame Claire-Françoiſe *Godemard* préſens, demoiſelle Marie-Eliſabeth, Magdeleine-Charlotte de Bragelongne, ſœurs meſſire Nicolas de Vipart de Neuilly écuyer, ſieur de Beaumont, & dame Marie Theréſe *Claſſe* ſon épouſe; François l Mercier de Beauſoleil Verucourt, officie de Milice, oncles & tante paternels; meſſir Claude-René de Bragelongne, écuyer, ſieu de Boisripaux; Pierre *Neron*, Beauclair fils couſins germains; Dominique-Bonaventur d'*Othemard* Joubert, capitaine de Milice

eſſire Louis *Couppé*, écuyer, ſieur de
ſle, ami ; Charles-Auguſtin le Mercier,
uyer, ſieur de Selligny, frere germain ;
eſſire Louis le Mercier de Maiſoncelle,
uyer, chevalier de l'ordre du Montcarmel ;
eſſire Guillaume Iſaac le Mercier, écuyer,
eur de Richemont ; meſſire Louis-Alexandre
e Mercier, écuyer, ſieur de Vertilly ; meſſire
ouis-Antoine *Cornette*, écuyer, & dame
Marie-Louiſe le Mercier de Maiſoncelle,
on épouſe, oncle & tante paternels ; Au-
guſtin-Jean Valmont, capitaine de Milice,
& dame Catherine-Magdeleine *Godemard*
ſon épouſe ; Louis-Godemard-Remerchon ;
dame Marie-Theréſe Godemard, épouſe de
meſſire de *Bourg* de Marigny, conſeiller
du roi au conſeil ſupérieur de la Guade-
loupe ; Claude-Bernard *Houdin* Longual,
ancien capitaine de Milice, & dame Marie-
Ignace Godemard ſon épouſe ; meſſire Ni-
colas *Couppé*, écuyer, ſieur de Keroual,
& dame Anne-Charlotte le Mercier de Mai-
ſoncelle ſon épouſe ; meſſire François-Pierre-
Alexandre d'*Yel*, chevalier ſeigneur de Van-
droque, & dame Anne-Louiſe le Mercier
de Richemont ſon épouſe ; Charles-Guil-
laume le Mercier, écuyer, ſieur de Riche-
mont ; demoiſelle Rénée-Périne le Mercier
de Richemont ; Pierre *Claſſe* de Boiſaubin,
& dame Marie-Louiſe le Mercier de Mai-
ſoncelle ſon épouſe ; demoiſelle Perrine le
Mercier de Maiſoncelle ; demoiſelle Cathe-
rine & Marie-Françoiſe *Neau* Boisjoly ;

Claude-Ignace *Houdin* Longueval; Louis-Nicolas-Bernard Houdin Longval, cousins & cousines germaines; François *Renard*; Guillaume *Boisnormand* la Clamandiere, cousins issus de germain: messire Jacob-Alexandre *Gaalon* de Barzay, écuyer, sieur des Carcaus; Charles le *Bœuf*, officier de cavalerie.

De ce mariage sont issus; 1°. Charles-Nicolas qui suit; 2°. messire Louis-Jean-Baptiste de Bragelongne, chevalier, présent au contrat de mariage de son frere, le 13 octobre 1773.

3°. Claire-Catherine-Marie de Bragelongne, présente au mariage de son frere, du 13 octobre 1773.

Messire Charles-Nicolas de Bragelongne Boisripaux, chevalier, seigneur de Berlange, baptisé paroisse St. Pierre des Abismes, le 16 février 1752; eut pour parein messire Nicolas le Mercier, écuyer, sieur de Courdemanche, & pour mareine, dame Marie-Elisabeth de *Bourgellas*, veuve de Charles Théodore de Bragelongne, d'abord sous-lieutenant au régiment de Vexin, compagnie de *Madrou*, le 23 décembre 1769; lieutenant au régiment de la Guadeloupe, par lettres données à Compiégne, le 18 août 1772; marié par contrat passé devant de *Greaux* du Haut & Guillon, notaires à la Guadeloupe, le 13 octobre 1773, célébré paroisse St. François de la Grande-Terre, le 3 novembre suivant, à demoiselle Alexan-

rine-Adélaïde *Nadau* du Treil, dont les rmes ſont de gueules au ſautoir d'argent, ccompagné de quatre étoiles de même; ſup- ports deux licornes, cimier, une licorne de même; deviſe *malo mori quàm fœdari*: ille de meſſire Charles-François-Emmanuel le Nadau, écuyer, ſieur du Treil, che- valier de St. Louis, ancien gouverneur de l'Iſle de la Guadeloupe, mort le 3 janvier 1787 (1); & de dame madame Marie-Mag- deleine *le Blond;* préſens, meſſire Nicolas *Vipart* de Neuilly, chevalier, oncle pa- ternel; meſſire Louis-Jean-Baptiſte de Bra- gelongne, chevalier, frere; demoiſelle Claire- Catherine-Marie de Bragelongne, ſœur; meſ- ſire Claude-René de Bragelongne, cheva- lier, ancien mouſquetaire de la garde du roi, couſin paternel; meſſire Emmanuel- Gabriel-Julien Nadau du Treil, écuyer, frere: meſſire Charles-Gabriel Nadau du Treil, capitaine de milice; meſſire Hercule- Renaud Nadau de Blondval, capitaine du bataillon de St. Foix; meſſire Louis-Jacques- Marie Nadau le Blond, écuyer, officier dans la légion Corſe, tous freres; dame Marie-Magdeleine Nadau du Treil, épouſe de haut & puiſſant ſeigneur, meſſire Louis- Charles-Auguſte-Victoire de *Vernou*, marquis de Bonneuil, chevalier de Saint- Louis; meſſire Charles-Guillaume *le Mer-*

(1) Dont on mettra un article à la fin de celui-ci.

cier, écuyer, sieur de Richemont; & dame Angelique-Sophie Nadau du Treil, sa femme; messire Louis-Alexandre le Mercier, écuyer, sieur de Richemont, & dame Marie Claude Nadau du Treil sa femme; demoiselle Marie-Françoise-Celeste Nadau du Treil, sa sœur; messire Jean-Reinal, écuyer, sieur de St. Michel; messire Nicolas *Houel*, écuyer, cousin germain.

De ce mariage est issue nombreuse postérité.

Messire Charles-François-Emmanuel de *Nadau*, écuyer, sieur *du Treil*, né paroisse du fort St. Pierre de la Martinique; du mariage d'Emmanuel *Nadau*, écuyer, sieur Dutreil, enseigne des vaisseaux de S. M. & capitaine d'une troupe de marine de l'île de la Guadeloupe, avec demoiselle Catherine *le Boucher*; il fut d'abord cadet dans les troupes de ladite isle, compagnie de son pere, en 1706; reçu enseigne de la compagnie du chevalier de *Poincy* en 1712, à la place de M. *Desragny*; nommé enseigne dans les troupes des îles du Vent, par ordre du 27 janvier 1713; il passa en 1714 à Marie-Galante, lorsque M. de *Boisfermé* son beau-pere y fut pour rétablir la colonie; il y essuya pendant neuf années qu'il y resta, les maladies que causent ordinairement tous les nouveaux établissemens: il fut armé sous les ordres de M. de *Larnage*, pour aller à la poursuite d'un bateau enlevé

par 22 ſoldats en 1719 ; commanda la compagnie qui étoit en garniſon à Marie-Galante, & alla la même année au ſecours de M. le marquis de *Champigny*, que deux bâtimens ennemis canonnoient dans ſon habitation. En 1721, le ſieur *Nadau* étant en congé à la Martinique pour y rétablir ſa ſanté, ſervit volontaire ſous les ordres de M. de *Sinſon* & de M. de *la Chaſſaigne*, qui commandoient chacun un armement contre les Forbans ; il fut pourvu le premier décembre 1722, d'une lieutenance dans la compagnie de la *Malmaiſon*, en garniſon au Fort-Louis de la Grande-Terre, & ſe trouva en 1723 à l'expédition de Ste. Lucie, ſous les ordres de M. *de Champigny*, qui en chaſſa les Anglois. Le 19 mars 1726, le ſieur *Nadau* fut nommé capᵉ. à la place de M. de *Sinſon*, , en garniſon au fort Saint-Pierre, & y commanda pendant près d'une année, en l'abſence des officiers majors. En 1728, il commanda un bateau armé de 50 hommes, pour chaſſer un corſaire eſpagnol qui troubloit le commerce de nos côtes, & ſoutint le ſoldat à ſes dépens, ſans demander ni recevoir aucune gratification ; il paſſa la même année en garniſon à la Grenade, d'où il fut envoyé en 1729 à la Martinique pour y conduire les déſerteurs. En 1730, il fut mis avec ſa compagnie en garniſon au Fort-Royal, où, par ſa vigilance & ſon activité, il fit échouer le projet qu'avoient formé des ſoldats d'enlever ſon bateau de traverſe.

Le général ayant confié en 1731, à M. Nadau, le commandement de la citadelle du Fort-Royal, il s'en acquitta à la plus grande satisfaction: il fut armé en 1733, avec M. de *Kaermey*, pour aller publier les ordres du roi à Sainte-Lucie. En 1734, il fut encore armé, & commanda un bateau de 130 hommes, sous les ordres de M. de *Longueville*, pour l'expédition de l'île St. Jean, où il resta un mois & demi enfermé jour & nuit, exposé aux injures du tems, pour détruire les Négres revoltés & parvenir à remettre les Danois en possession de cette île: il commanda en 1735, un bateau armé de 65 hommes pour aller à Marie-Galante, chercher le vaisseau Forban, que M. de *Poincy* y avoit fait arrêter, & fut encore armé & embarqué au mois de décembre suivant, avec un détachement de 50 hommes, sous les ordres de M. de *Clieu*, pour renouveller l'ordre du roi aux habitans de Ste. Lucie, suivant un certificat qui lui fut expédié le 26 février 1736, par M. de *Champigny*, dans lequel tous les faits ci-dessus sont rappellés, & dont l'original existe au cabinet des généalogies des ordres du roi.

Le sieur Nadau obtint le premier juillet 1738, la lieutenance de roi du cul-de-sac Marin, fut nommé le 28 novembre 1739, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & reçu le 12 juillet 1740: il obtint le 25 janvier 1757, le gouvernement de la Guadeloupe, en considération des

vices qu'il avoit rendus à S. M. dans les onies pendant l'espace de cinquante ans.

1759, l'armée angloise commandée par chef d'escadre *Moore*, ayant assiégé la adeloupe, le sieur Nadau, le premier i ait établi un ordre de service, & un an de défense pour les colonies, les mit pratique & défendit cette île avec seulent 150 hommes de troupes réglées & ux mille miliciens, presque sans munitions, secours de la Martinique, pendant trois ois & demi, contre douze vaisseaux de gne anglois, six frégates, quatre galiotes bombes, quatre-vingt navires de transport, x mille hommes de troupes réglées, non ompris les milices, & les Négres travailurs des îles voisines.

Cette résistance, dont la jalousie lui avoit avi la récompense, *lui fit obtenir* du général Anglois, *une capitulation aussi glorieuse pour les armes du roi, qu'avantageuse à ès sujets* (1). Elle lui mérita les suffrages es plus flatteurs de tous les généraux & autres officiers en place dans les colonies, ainsi que de plusieurs ministres.

Le roi Louis XV, instruit des malheurs du sieur Nadau, ordonna un nouveau con-

(1) *Calendrier de la Guadeloupe, 1783, page 19, & Almanach Américain, 1787.* Affiches de la Rochelle du 22 juin 1787, n°. 25; affiches du Poitou, du 28 juin 1787, n°. 26.

seil de guerre, par lequel il fut rétabli dans tous ses honneurs, & S. M. voulant récompenser les services signalés d'un si brave guerrier, sur le rapport qui lui fut fait par M. *de Boynes*, alors ministre & secrétaire d'état au département de la marine; elle lui fit expédier des lettres honorifiques d'approbation de service, données à Versailles, le 31 décembre 1772, registrées au conseil souverain de l'Isle, le 8 novembre 1773.

Le sieur *Nadau* a élevé depuis à ses dépens une compagnie de Négres de 20 hommes pour le service de la colonie, qu'il a entretenue jusqu'à sa mort, arrivée le 2 janvier 1787, & que sa famille soutient encore aujourd'hui à ses frais.

Toute l'Europe a été instruite des malheurs qu'a éprouvé feu M. *Nadau*, après le siége de la Guadeloupe, & qu'ayant subi les punitions les plus exemplaires & les plus rigoureuses, il y auroit succombé dans les fers, si un roi juste & éclairé n'eût pris lui-même connoissance d'une affaire aussi glorieuse pour l'innocent opprimé, que pour la gloire du nom françois. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, de rapporter quelques-unes des lettres dont feu M. *Nadau* fut honoré, & qui seules justifieront assez son mérite, sa conduite & sa valeur, & qui seront à jamais la honte de quelques anonimes & de quelques autres personnes qui ont fait tous leurs efforts pour ternir sa mémoire.

LETTRE *de Milord Egremont, Miniſtre du Roi d'Angleterre.*

Picadilly, le 14 août 1762.

« Monſieur, ayant rendu compte au roi » de ce que vous m'avez fait l'honneur de » me communiquer, par rapport aux pro- » pos injuſtes qu'on a tenu ſur votre compte, » c'eſt avec un plaiſir très-ſenſible que je » puis vous aſſurer que S. M. eſt ſurpriſe » qu'on vous refuſe chez vous la juſtice que » tout le monde vous rend ici; l'impartia- » lité du jugement des officiers de S. M. eſt » plus équitable, & ils conviennent unanime- » ment de la belle défenſe que vous avez » faite à la Guadeloupe. Après un témoi- » gnage ſi reſpectable & ſi honorable pour » vous, monſieur, je n'oſe y rien ajouter. » Si le vrai mérite n'eſt pas toujours à l'abri » de la calomnie, on a au moins la con- » ſolation d'eſpérer que la vérité triomphera » à la fin. Je m'eſtime trop heureux de » pouvoir contribuer en quelque ſorte à un » éclairciſſement qui vous intéreſſe de ſi près. » J'ai déjà eu l'honneur de vous envoyer » le paſſeport dont vous aviez beſoin, il ne » me reſte qu'à vous ſouhaiter un heureux » voyage, & vous aſſurer que je ſuis avec » beaucoup de conſidération, M. votre, &c. » Signé *Egremont.*

LETTRE de M. le comte de Guerchy ambaſſadeur de S. M. le Roi de France, en Angleterre.

A Londres, le 27 Mai 1765.

» J'ai reçu, monſieur, la lettre que vous
» m'avez écrite le 9 de ce mois, par la-
» quelle je vois que M. le marquis de Bloſſet
» vous a informé de la façon dont je me
» ſuis expliqué ſur votre compte l'été der-
» nier, pendant le ſéjour que j'ai fait en
» France, ſur ce que j'avois appris par beau-
» coup d'anglois, qui ont eu part à l'expé-
» dition de la Guadeloupe, que vous vous
» y étiez comporté d'une maniere à mériter
» leur eſtime, ce qui m'avoit fait plaindre
» votre ſort, ſans avoir l'honneur de vous
» connoître, & m'avoit engagé à vous rendre
» dans notre pays, tous les bons témoi-
» gnages que vous avez mérités; j'ai été fort
» aiſe d'apprendre qu'un nouveau conſeil
» de guerre venoit de vous rendre juſtice,
» & je me ſuis fait un vrai plaiſir d'ajouter
» dans une lettre particuliere que j'écris
» par ce même ordinaire à M. le duc de
» *Choiſeul*, qu'il étoit digne de ſes ſenti-
» mens, d'avoir fait réhabiliter un bon &
» fidele ſujet du roi tel que vous, ce dont
» j'avois des preuves non équivoques, par
» une nation qui ſçait apprécier le vrai mé-
» rite dans ſes ennemis: je ſouhaite fort

» ue cette démarche de ma part auprès
» e ce miniſtre vous ſoit de quelque utilité;
» e vous prie d'en être bien perſuadé,
» inſi que des ſentimens diſtingués avec
» eſquels je ſuis plus parfaitement que per-
» ſonne ; Monſieur , votre , &c. Signé ,
» *Guerchy.*

ETTRE de M. le Comte d'Eſtaing, vice-amiral de France.

Du Cap-François, isle S. Domingue, le 8 Novembre 1765.

» J'ai reçu, Monſieur, la lettre que vous
» m'avez fait l'honneur de m'écrire; agréez,
» je vous prie , mon compliment ſur la
» juſtice qu'on vous a rendue ; l'envie
» qu'on vous portoit, ne pouvoit obſcurcir
» long-tems la conduite de quelqu'un qui
» réunit toutes les qualités que vous poſ-
» ſédez. Vous êtes, monſieur, une preuve
» bien frappante de tout le danger qui ac-
» compagne l'infortune d'être chargé de com-
» mander dans les Colonies. Recevez mes
» remercimens du brevet de réhabilitation
» que vous avez bien voulu m'envoyer, &
» ſoyez perſuadé qu'un témoignage auſſi
» reſpectable pour moi que celui de M. le
» comte de Guerchy eſt d'un trop grand
» poids pour ne pas me faire déſirer de
» trouver des circonſtances qui me mettent
» dans le cas heureux de ſervir avec un

» officier aussi distingué que vous, & ne » doutez pas, je vous prie, de tous les » sentimens infinis avec lesquel j'ai l'honneur » d'être, Monsieur, votre, &c. signé, » *Estaing*.

LETTRE de M. le Président de Peinier, Intendant des isles du vent.

De S. Pierre-Martinique, le premier Mars 1770.

» Je suis très-sensible, Monsieur, à vos » malheurs; plus on en lit l'histoire, plus » on trouve que la fortune en a singuliére- » ment conduit le fil, jusqu'à ce que votre » perte en a résulté. M. le comte d'*Ennery*, » instruit sur les détails militaires, y recon- » noîtra sans doute encore plus de preuves » favorables à votre cause; je vous assure » qu'il n'y prendra jamais un intérêt plus » vif que celui que j'y prends, & que » quand nous serons à parler de vous en » commun, j'aurai soin qu'il ne vous reste » rien à désirer sur la façon dont nous nous » y serons pris pour vous servir utilement.

» Votre dernier mémoire à M. d'*Ennery* » est très-bien, les réflexions en sont mo- » dérées, & les conclusions sages & justes: » j'ai parcouru aussi les pieces originales, » mais je n'avois pas besoin de cette certi- » tude pour ajouter foi aux copies que vous » m'aviez adressées. Vous n'êtes pas, mon-

ſieur, réduit au malheur d'avoir perdu la confiance de tous les gens de bien. » J'ai l'honneur d'être avec un ſincere & violable attachement, Monſieur, votre, &c. gné, *le préſident de Peinier.*

M. *Nadau* avoit été marié par contrat ſſé devant *le Fevre* l'aîné & *Buvat* de erigny, notaires à la Martinique, le 13 ctobre 1737, à demoiſelle Magdeleine *le lond*, dont les armes ſont d'argent au hevron de gueules, accompagné de trois igles de ſable poſés 2 & 1; veuve de laude de Malvaud, écuyer, ſieur de Vaumo- ant, capitaine des troupes, aide-major du ort-Royal, & fille de meſſire Gabriel le lond, écuyer, capit. d'infanterie de milice, de défunte dame Marie-Marguerite-Char- otte *Bontems* d'Omonville; préſens, haut puiſſant ſeigneur, monſeigneur Jacques- harles *Bochart*, chevalier, ſeigneur de hampigny, Norroy, Peyney, marquis de ainte Marie, chevalier de St. Louis, ca- itaine des vaiſſeaux du roi, gouverneur & eutenant-général des îles françoiſes de Amérique; monſeigneur Jacques *Panier*, hevalier, ſeigneur d'Orgeville, le Perven- he, Cherdon, le Bouchet, la Motte, Herinchal, &c. conſeiller du roi en ſes onſeils, maître des requêtes ordinaire de on hôtel, intendant deſdites îles; Louis onaventure de *Boisfermé*, écuyer, enſeigne eſdites troupes, frere utérin du futur, emoiſelle Marthe Nadau du Treil, ſœur

consanguine ; haut & puissant seigneur, mon seigneur Charles *Brunier*, chevalier de Larnage, chevalier de St. Louis, capitaine des vaisseaux du roi, gouverneur & lieutenant-général desdites îles, cousin germain du futur, à cause de dame Marie *Louvel* de Merville son épouse ; messire Philippe-François *le Quoy*, conseiller au conseil supérieur de cette île, cousin germain ; messire Gabriel de *Clieu*, chevalier, seigneur de Cluny & d'Englegneville, chevalier de St. Louis lieutenant des vaisseaux, gouverneur de la Guadeloupe, cousin de la future épouse ; dame Marie *Rigolet*, son épouse ; messire Alexandre *Rahault* de Choisy, conseiller au conseil supérieur de cette île ; messire Jean *Périnel* du May, conseiller audit conseil.

Du mariage de M. Nadau avec la demoiselle le Blond, sont issus :

I. Messire Emmanuel-Gabriel-Julien de Nadau, écuyer, sieur du Treil, né le 6 avril 1740, paroisse St. Etienne du cul de sac Mazarin, île de la Martinique, baptisé le 16 février 1744, ayant pour parrein, messire Gabriel le Blond son oncle, représenté par messire Julien *Faure*, écuyer, conseiller au conseil supérieur de la Martinique, & pour mareine demoiselle Marthe Nadau du Treil sa tante ; il a été d'abord cadet gentilhomme dans les troupes de la Marine à Rochefort, le premier juin 1757 enseigne des colonies, le 15 mars 1758 réformé le remplacé le

mari

rié par contrat passé devant *Gassion* & *Cullon*, notaires à la Guadeloupe, le 2 août 1764, à demoiselle Charlotte-Constance le *Mercier* de Richemont, fille de messire Guillaume-Isaac le Mercier, sieur de Richemont, & de feue dame Anne-Marguerite *le Blond*, sa premiere femme; présens, messire Charles-Gabriel le Blond, oncle maternel des futurs; messire Renaud *le Blonval*, écuyer; dame Catherine-Reine Nadau du Treil, épouse du sieur le Blond; demoiselle Angelique-Sophie Nadau du Treil de Renneville; demoiselle Adélaïde-Alexandrine Nadau du Treil, sœurs du futur & cousines de la future; messire Charles Guillaume *le Mercier*, écuyer, sieur de Richemont; messire Alexandre le Mercier de Boisfoncelles, écuyer, sieur de Richemont; Anne Louise *le Mercier* de Richemont, épouse de messire François-Alexandre *Dyel*, chevalier, seigneur de Vaudrecques; demoiselle Anne-Marguerite le Mercier de Richemont, freres & sœurs de la future; messire Thomas de *Pressac*, écuyer seigneur de Chenaux, officier au régiment de Beauvaisis.

De ce mariage sont issus entr'autres, 1°. messire Pierre-Philippe de Nadau, écuyer, fils du Treil, né le 14 février, baptisé paroisse St. François de la Grande-Terre, le 29 juillet 1767; a eu pour parein, messire Pierre-Robert-Adrien-Marie *Dyel* du Berquet, & pour mareine, dame Marie-

Magdeleine Nadau du Treil ſa tante, épouſe de meſſire Louis-Charles-Auguſte-Victoire de *Vernou*, marquis de Bonneuil; il eſt entré au ſervice des colonies, marié en 1787, à demoiſelle *Cornette*.

2°. Meſſire Charles-François-Guillaume-Armand de Nadau du Treil, écuyer, né le 20 novembre 1768, baptiſé paroiſſe St François de la Grande-Terre, le 18 juin 1769, a eu pour parein, meſſire Charles-Gabriel le Blond, ſon grand oncle, & pour mareine demoiſelle Marie-Françoiſe-Celeſte Nadau du Treil ſa tante.

II. Meſſire Charles-Gabriel Nadau du Treil, écuyer, mort au ſervice du roi.

III. Meſſire Hercule-Renaud Nadau du Treil, écuyer, ſieur de Blondval, capitaine de milice du bataillon de St. François & de Sainte-Anne, marié à demoiſelle N... Dyel du Parquet, d'une des plus anciennes maiſons de Normandie, dont la branche d'Amérique a été tranſplantée en 1671, par meſſire Adrien Dyel, ſeigneur de Graville.

IV. Meſſire Louis-Jacques-Marie Nadau du Treil, écuyer, ſieur de le Blond, né & ondoyé au cul de ſac Marin de la Martinique en 1753, baptiſé paroiſſe St. Louis de la Rochelle, le 10 juin 1761; a eu pour parein, meſſire Jacques-Marie de *Malvaux* de Vaumorand, enſeigne des vaiſſeaux, frere utérin, & pour mareine, dame Marie Catherine *Larcher*, veuve de meſſire Jean

ptiſte *Macnemara*, vice amiral, d'abord
cier dans le regiment de Corſe.
V. Mre. Charles-Gabriel Nadau du Treil,
yer, décédé au ſervice du roi, le
185, épouſa demoiſelle
VI. Demoiſelle mademoiſelle Catherine-
ine Nadeau du Treil, mariée à meſſire
arles-Gabriel *le Blond*, écuyer, conſeiller
conſeil ſupérieur de l'île de la Guade-
pe, ſon oncle.
VII. Demoiſelle mademoiſelle Marie-
ançoiſe-Céleſte Nadau du Treil, mariée
r contrat paſſé devant de *Greaux* du
in, notaire à la Guadeloupe, le 26 dé-
mbre 1775, à meſſire Charles-Gabriel *le*
ond, écuyer, conſeiller du roi, doyen
conſeil ſouverain de la Guadeloupe,
n oncle ci-deſſus, alors veuf de ſa ſœur,
de meſſire Gabriel le Blond, écuyer,
cien major du régiment des milices de
tte île Grande-Terre, & commandant du
artier Sainte-Anne, & de dame Charlotte-
arguerite *Bontems*, d'Omonville; préſens
la part du futur, dame Charlotte *le Blond*,
ve de meſſire Louis *le Mercier*, écuyer,
ur de Maiſoncelles, chevalier de l'ordre de
Lazare, ſa ſœur; meſſire Jean *Reynal*,
yer, ſieur de St. Michel, & dame Char-
te le Mercier de Maiſoncelles, ſon épouſe;
ſſire Nicolas *Houé*, écuyer, conſeiller
roi au conſeil ſouverain de la Guade-
pe, & dame Marie-Louiſe le Mercier de
iſoncelles ſon épouſe, ſes neveux & niéces;

meſſire Louis-Jean-Charles *Reynal*, fils écuyer, ſieur de St. Michel; meſſire Joſep de *Guillaume*, chevalier de Rochebrune ancien officier au régiment de la Guadeloup & dame Marie-Louiſe-Charlotte-Françoi *Houé* ſon épouſe; meſſire Louis-Franç *le Mercier* de Maiſonceiles, écuyer, ſie de Courdemanche, major du bataillon milice des Abimes, & dame Marie-Clai Françoiſe *Coquille*, ſon épouſe; meſſi Nicolas-Gabriel-Marc-Antoine de *Clugn* chevalier, baron de Clugny; meſſire Franço Nicolas, comte de *Vipart*; meſſire Nicola Pierre *des Verger*, chevalier, ſieur Maupertuis; Louis-André *Garnier* de la Ch vrie; François *Liegard*, ſes amis; & la part de la future, meſſire Emmanue Gabriel-Julien Nadau du Treil, & dan Conſtance-Charlotte *le Mercier* de Rich mont ſon épouſe, frere; meſſire Hercul Renaud Nadau de Blonval, frere; meſſi Louis-Jacques Marie Nadau le Blond, écuy frere; haut & puiſſant ſeigneur, meſſi Louis-Charles-Auguſte-Victoire de *Verno* marquis de Bonneuil, & dame Marie Ma deleine Nadau du Treil ſon épouſe, ſœu meſſire Charles-Nicolas de *Bragelongn* chevalier, & dame Alexandrine-Adélaï Nadau du Treil ſon épouſe, ſœur; meſſ Charles-Roſe *Gaalon*, écuyer, ſieur Barzay, couſin; meſſire Gaſpard de *S vournin*, écuyer ſieur de la Cepede, co ſeiller honoraire au conſeil ſouverain de

uadeloupe, sénéchal, lieutenant général l'amirauté, & dame Marie-Anne *Ferrere* n épouse; messire Ignace-Marcel *Chatard*, uyer, gendarme de la garde du roi; essire Louis *Bonnier* de St. Côme, comissaire provincial des guerres, écuyer, nis.

De ce mariage sont issus; 1°. messire Jeanaptiste-Charles-Gabriel le Blond, écuyer, é & baptisé paroisse St. François de la uadeloupe, le 10 juillet 1780; a eu pour arein, messire Jean Baptiste *Reynal*, écuyer, eur de St. Michel, son cousin, & pour areine, madame Nadau sa tante & grand'ere.

2°. Messire Charles-Gabriel-Marie-Alexane le Blond, écuyer, né le premier fév. 1782, aptisé le 8 du même mois, a eu pour parein, essire Alexandre-Eleasar Bacqui, comte *'Arbaud* de Jouques, lieutenant général es armées navales, commandant général es îles Françoises, & pour mareine madame marquise de Bonneuil sa tante.

3°. Demoiselle Mademoiselle N... le lond.

VIII. Demoiselle mademoiselle Marieagdeleine Nadau du Treil, mariée par conat passé au château de Marly, pardevant ierre-Louis *Laideguive*, notaire au châtelet e Paris, le 12 juin 1765, le mariage élébré dans la chapelle du roi, à haut & uissant seigneur, messire Charles-Augustefictoire de *Vernou*, chevalier, seigneur,

marquis de Bonneuil, chevalier de St. Louis, colonel d'infanterie, fils de feu haut & puissant seigneur, messire Louis-Charles-Gabriel Christophe de Vernou, chevalier, marquis de Bonneuil, & de dame Bénédictine-Thomas de *Chaumont*, sa veuve; présens, très-haut & très-puissant seigneur, monseigneur Philippe, comte de *Noailles* (depuis maréchal duc de Mouchy), grand d'Espagne de la premiere classe, duc de Mouchy, prince de Poix, marquis d'Arpajon, comte de Lautrec, baron d'Ambres & des états de Languedoc, chevalier des ordres de la toison d'or, bailli, grand'croix de l'ordre de Malte, gouverneur & capitaine des chasses des villes, château, parc de Versailles & Marly; madame la comtesse de Noailles; madame la marquise d'Arpajon; M. le marquis & madame la marquise de *Duras*: M. le prince de Poix, M. le chevalier d'Arpajon, tous parens du futur; Marc-Antoine de *Levis*, colonel du régiment de Picardie; messire Nicolas-Zacharie de *la Rose*, chevalier de Farmont, chevalier de St. Louis, ancien capitaine de cavalerie, commandant les Suisses & invalides de la garde de Versailles; messire Louis-Alexandre d'*Elbée*, chevalier de St Louis, capitaine au régiment de Penthievre cavalerie, amis; messire Charles-Gabriel Nadau Dutreil; messire Louis-Jacques Nadau Dutreil; demoiselle Marie-Françoise-Celeste Nadau, freres & sœur.

Le marquis de Bonneuil, décédé au châ-au de Bonneuil en Poitou, le 2 mai 784, a eu pour fils unique, messire Phi-ppe-Claude-Louis-Charles de *Vernou*, evalier, marquis de Bonneuil, né à la uadeloupe, le 24 mars 1769, sous-lieu-nant au régiment Royal-Auvergne infan-rie, en 1786.

IX. Demoiselle mademoiselle Marie-Clau-ne Nadau Dutreil, mariée à messire Louis-lexandre *le Mercier*, écuyer, sieur de ichemont, ancien capitaine de dragons des ilices des colonies, son cousin; dont les rmes sont d'azur au chevron d'argent, ac-ompagné en chef de deux étoiles d'or & n pointe d'un cœur de même, dont quatre arçons & deux filles.

X. Demoiselle mademoiselle Angelique-ophie Nadau Dutreil, mariée par contrat u 2 septembre 1766, à messire Charles-Guillaume *le Mercier* de Maisoncelles, cuyer, sieur de Richemont, lieutenant de compagnie des mousquetaires, dont cinq arçons.

XI. Demoiselle mademoiselle Adélaïde-lexandrine Nadau Dutreil, mariée le 13 ctobre 1773, à messire Charles-Nicolas de ragelongne, ci-dessus, & qui a donné lieu cet article.

BRANCION en Bourgogne, diocèse, ailliage & recette de Châlon, parlement intendance de Dijon, où l'on compte 113 eux.

Lá terre & seigneurie de Brancion a dont
son nom à une ancienne maison connue d
l'an 1000. Warulphe sieur de *Brancion*
frere de Gautier, prévôt de l'église de Mâcon
en 1025, fut quatriéme ayeul de Josserand
second du nom, qui épousa l'an 1221
Marguerite de *Vienne*, dame de Salins,
qui fut tué dans la premiere croisade, c
il avoit accompagné St. Louis. Il fut pe
de Henri, sire de Brancion & de Pierre
seigneur de Visargent. L'aîné eut de sa femm
Fouque de *la Prévière*, pour fille unique
Marguerite de Francion, qui porta cet
baronnie à son mari Bernard de *Choiseul*
chevalier, seigneur de Traves. Elle a ensei
passé au domaine du roi, & a été vend
par engagement à la maison de *la Baum*
Montrevel.

Pierre de Brancion, seigneur de Visargent
Vorme, la Tour du Bois & St. André
continua la lignée, & épousa la veuve d
Renaud, sire de *Bresse* & de Baugé. Il e
eut Huguenin, allié à Jeanne de *Digoine*
mere de Jacques de Brancion, dont le fil
Humbert eut de Jeanne de *Lugny*, Jea
de Brancion, seigneur de Visargent, mari
en 1371, à Guillemette de *Monconis*. Leu
fils Hugue s'allia à Marie, dame de *Fodon*
& fut pere d'Antoine, qui épousa Margueri
de Montjeu, dont le deuxieme fils Louis d
Francion, sieur de Visargent, de Saffre
&c. fut allié le 12 mai 1482, à Jeanne d
Mailliardet. Elle fut mere de Jacques, qu

ut de sa femme Anne de *Boutton-Chamilli*, hariée le 21 décembre 1521, Valentin de rancion, qui épousa le premier octobre 551, Isabeau de *Monconis*. Ils eurent entr'utres enfans, Louis de Brancion, seigneur e Visargent, Frangi, Débati & de Civri, llié le 18 octobre 1583, à Françoise de *Villers la Fay*, de laquelle il eut pour fils nique, Claude de Brancion, seigneur de Visargent, Bure, Geraud, &c. élu de la oblesse du vicomté d'Auxone. Celui-ci avoit pousé le 27 février 1615, Anne de *Montrichard*, dont il laissa entr'autres, Claude-Simon, allié le 26 avril 1646 à Marie de *Beaufort* de St. Quentin. Leur fils aîné Humbert de Brancion, seigneur de Visargent, e Bure, &c. a laissé de sa femme Magdeleine e *Chargere* du Breuil :

I. Jacques de Brancion, seigneur de Visargent, Conde, Bure & Géraud, marié le 6 mai 1733, avec Jeanne-Claude-Magdeleine le *Compasseur* de *Courtivron*, dont Magdeleine-Gasparde de Brancion, mariée e 24 juin 1759, à Jean-Claude de *Clermont-Mont-Saint-Jean;* marquis de la Base en Savoie, baron de Flaccieux-les-Teraux & de la Balme en Eugey, seigneur de Décorax, Challonge & Sacconex en Savoie.

II. Louis de Brancion, chevalier de Saint-Louis.

III. Louis de Brancion, chevalier de

Malte, premier capitaine de grenadiers dans le régiment de la Marine.

IV. Suzane de Brancion, chanoineſſe à Château-Châlon.

V. Marguerite, chanoineſſe à Lons-le-Saulnier.

VI. Françoiſe, chanoineſſe à Château-Châlon.

BRANGE en Bourgogne, diocèſe & baillage de Châlons, parlement & intendance de Dijon, reſſort de St. Laurent, on y compte 90 feux.

La terre & ſeigneurie de Brange, fut érigée en marquiſat, par lettres de mai 1655, regiſtrées en la chambre des comptes de Dijon, le 3 février 1662, en faveur d'Antoine de *Barillon*, ſeigneur de Morangis, directeur des finances, qui ne laiſſa point d'enfans de ſa femme Eliſabeth d'*Amoncourt*. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu Jean-Paul Barillon d'Amoncourt, ambaſſadeur en Angleterre, & marquis de Brange, auquel Eliſabeth d'Amoncourt donna ſon bien, à la charge que lui & ſes deſcendans porteroient le nom & les armes d'Amoncourt. Il mourut le 23 juillet 1691, laiſſant de Marie-Magdeleine *Mangot*, Antoine-Barillon d'Amoncourt, marquis de Brange, maître des requêtes, qui reprit de fief ce marquiſat en 1693, & décéda le 29 juin 1741, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé Anne *Doublet de Perſan*, morte le 21 mai 1727, de laquelle il eut Bonne Ba-

llon, mariée en 1710, à François *le Camus*, igneur de Bligny, mort maréchal de camp, Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt, comte de Baisons, conseiller au parlement, 9 juin 1719, conseiller honoraire de rand'chambre, mort paroisse St. Paul, humé à Sainte-Croix de la Bretonnerie, le 9 février 1768; épousa le 3 février 1727, rançoise-Nicole Deslandes de Houville, orte paroisse St. André-des-Arts, le 22 illet 1776, dont; 1°. Antoine-Marie qui it; 2°. Bonne de Barillon, morte le 13 oût 1755, épousa François *le Camus*, arquis de Bligny, maréchal de camp; °. Anne-Philiberte de Barillon, morte aroisse St. Denis-du-Pas, inhumée à Saint-ean en Greve, le 16 février 1765, épousa harles-Gabriel de *Tardieu*, marquis de aleysie, lieutenant de roi à Compiegne.

Antoine-Marie de Barillon de Morangis, é le 11 mars 1736, reçu conseiller au arlement, le 17 avril 1761, conseiller d'hon-eur, le 10 mars 1780, marié.....

BRANTES, dans le comté Venaissin, iocèse de Sisteron, judicature de Carpen-as, où l'on compte 50 feux.

La terre, seigneurie & baronnie de rantes, fut érigée en marquisat, par bulle u pape Clément X, du 13 juillet 1674, n faveur de Georges Dominique *des-Lau-nts*, seigneur du Broc & de l'Olive en Pro-ence, fils de Henri des Laurents & de Cathe-ne de Rode, petit-fils de Jean des Laurents,

dont le pere Jerôme fut admis dans la premiere classe de la noblesse d'Avignon, en 1550. Georges-Dominique fut marié le 1 janvier 1675, avec Louise-Thérèse de *Lauris* dame de Beaumont & de Montférein dont il eut entr'autres enfans, Jean-Dominique des Laurents, marquis de Brantes & François-Louis des Laurents, baron de Montférein. Celui-ci a épousé en 1723, Françoise-Louise des *Laurents*, sa cousine, dont il a eu entr'autres enfans, 1 Joseph-Jean des Laurents de Montférein; 2. Joseph-Marie des Laurents; 3. Françoise-Martine-Eléonore, demoiselle de Montférein; 4. Louise-Elisabeth; 5. Rose-Joseph; 6. Louise-Adélaïde, tenue sur les fonts de baptême par M. le duc d'Orléans, premier prince du sang; & par madame d'Orléans, ancienne abbesse de Chelles; 7 Hiacinthe-Dominique des Laurents.

Le marquisat de Brantes fut acquis en 1697, par Pierre *du Blanc*, collatéral (c'est-à-dire inspecteur) des troupes d'Avignon, gouverneur, seigneur de la Roque-sur-Pernes, gouverneur du château d'Entrechaux & capitaine des portes du palais apostolique, fils d'Alexandre du Blanc, collatéral des troupes du pape à Avignon & dans le comté Venaissin, gouverneur du château de Sorgues & capitaine des portes du palais apostolique d'Avignon.

Pierre du Blanc, marquis de Brantes, laissa de sa seconde femme Françoise de *Cambis* de Serviéres:

1. Antoine du Blanc, chanoine-pénitencier de l'église Métropolitaine d'Avignon.

2. Joseph-Ignace du Blanc, marquis de Frantes.

3. Agricol, qui, après avoir été major dans le régiment Dauphin dragons, & chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, a pris le parti de l'église, & est devenu grand vicaire de l'évêque d'Amiens.

Le marquis de Frantes qui a succédé aux emplois de son pere, avoit épousé par contrat du 25 janvier 1729, Anne-Louise de *Monteynard*, fille de François, marquis de Montfrin, &c. & de Louise *Louet* de *Nogaret* de Cauvisson. Elle est morte le 19 juin 1749, & a laissé pour enfans :

1. Antoine-Philippe-Barthelemi-Ignace du Blanc de Frantes, né le 9 novembre 1732.

2. Agricol-François du Blanc de Buisson, né le 10 octobre 1735.

3. Anne-Louise, née le premier décembre 1729, mariée par contrat du 5 novembre 1748, avec Jean-Joseph-Félix-Henri *Rolland-Camtelmi*, marquis de Reillanette, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, & capitaine major au régiment de Clermont-Tonnere cavalerie, avec brevet de mestre de camp, depuis brigadier des armées du roi.

4. Françoise-Therése, religieuse à Sainte-Praxéde, née le 23 mai 1731.

BREAU dans la Brie-françoise, diocèse de Sens, parlement & intendance de Paris,

élection de Melun, où l'on compte 41 feux.

La terre & seigneurie de Bréau fut érigée en baronnie, par lettres du mois de décembre 1642, registrées au parlement, le 23 & à la chambre des comptes, le 27 mai 1644, en faveur de François de *Verthamont*, maître des requêtes, dont la famille commence à Pierre de Verthamont, qui eut pour fils Martial de Verthamont, pere de Martial de Verthamont, second du nom, vivant en la ville de Limoges en 1560; eut pour enfans, 1°. Jean qui a continué la postérité; 2°. Guillaume de Verthamont, trésorier de France, général des finances, fut pere de Jean de Verthamont, aussi trésorier de France.

3°. François de Verthamont fut pere de Mathieu de Verthamont, doyen de l'église de Limoges & de Martial de Verthamont, trésorier général de France, qui eut pour fils François de Verthamont, trésorier de France, puis doyen de l'église de Limoges, & Maurice & Jeanne de Verthamont, successivement abbesses de la Regle.

4°. Michel de Verthamont, sieur de Fongaudran & de la Boissiere, fut pere de Narde de Verthamont, mariée à Jacques *des Aigues*, procureur-général au parlement de Bordeaux en 1575, dont Jacques des Aigues, conseiller au parlement de Bordeaux, marié à N... de Pontac, dont postérité, & Sibille des Aigues, mariée, 1°. à N... *Pichon*, procureur-général; 2°. à N... d'*Amalby*,

onseiller au parlement de Bordeaux, dont
ibelle d'Amalby, dame de Comminges.

5°. Guillaume de Verthamont, sieur de Vil-
ines & de St. Evrond, fut conseiller du
oi, receveur général des finances à Limoges,
c donna en cette qualité une quittance
original), le 20 juin 1567, les 12 novembre
c 28 décembre 1577, reçu secrétaire du roi,
naison, couronne de France, par la résig-
nation d'Antoine *Groliers*, le 13 février
1574.

Jean de Verthamont, sieur du Mas, du
uy, fils de Martial, fut receveur des
ailles, président en l'élection de Limoges,
& trésorier de France à Paris; il eut pour
nfans; 1°. François qui suit; 2°. Guillaume,
capitaine d'infanterie, pere de François,
conseiller au parlement; 3°. Jean, capitaine
l'infanterie; 4°. Jean; 5°. Guillaume,
successivement chantres de l'église de Li-
noges; 6°. Jean, prieur de Puimangon.

François de Verthamont, reçu conseiller
au parlement, le 17 août 1588, épousa Marie
Versoris, fille de Pierre Versoris, très-célèbre
avocat au parlement de Paris, sieur de Fon-
tenai & de Marcilly & de Marguerite *Cognet*,
dont il eut; 1°. François qui suit; 2°. An-
toine, reçu conseiller clerc au parlement,
le 14 décembre 1635, chanoine & archidiacre
de l'église de Paris; 3°. Jean-Baptiste de Ver-
thamont, trésorier-général de France; 4°.
Marguerite de Verthamont, mariée, 1°. à
Daniel Voisin, secrétaire du roi & greffier

criminel en chef du parlement de Paris, dont Daniel Voisin, maître des requêtes, & Jean-Baptiste de Voisin, conseiller au grand conseil; mariée 2°. à Macé *Bertrand*, sieur de la Baziniere, trésorier de l'épargne, dont Macé Bertrand, trésorier de l'épargne après son pere, & Marie Bertrand, mariée à Guillaume de *Bautru*, seigneur de Serrant, conseiller du roi en ses conseils; 5°. Catherine de Verthamont, mariée à Jean *le Febvre* d'Eaubonne, seigneur de Boisbouson, maître des comptes, fils d'Olivier, président en la chambre des comptes, & de Marie *Hennequin*, dont postérité.

François de Verthamont, seigneur, baron de Bréau, reçu conseiller au parlement, le 17 août 1618, maître des requêtes, le 29 mai 1626, créé baron de Bréau, par lettres du mois d'août 1643 (voyez la deuxiéme partie), conseiller d'état ordinaire, le , marié à Marie *Boucher* d'Orsay, fille de Pierre, conseiller au parlement, & de Louise *Hennequin*, dont Michel de Verthamont, fut seigneur de Bréau, reçu maître des requêtes le 8 juillet 1651, créé marquis de Manœuvre en 1653, décédé en 1660; épousa Marie d'*Aligre*, fille d'Etienne, chancelier de France, & de Jeanne l'*Huillier*, sa premiere femme, dont il eut; 1°. François-Michel qui suit; 2°. Elisabeth, mariée le 20 juillet 1684, à Henri-Albert de *Cossé*, duc de Brissac, morte sans enfans, le 12 février 1721, âgée de 63 ans.

François-Michel de Verthamont, baron de Bréau, marquis de Manœuvre, conseiller au parlement en 1674, reçu maître des requêtes, le 2 avril 1677, premier président au grand conseil, le 28 février 1697, greffier des ordres du roi, le 4 février 1716, commandeur desdits ordres, décédé à Paris, le 2 janvier 1738, âgé de 84 ans. Il avoit épousé le 7 novembre 1678, Marie-Anne-Françoise *Bignon*, morte à Paris le 27 décembre 1730, âgée de 70 ans, fille unique de Thiery Bignon, maître des requêtes, premier président au grand conseil, & de Françoise *Talon*, dont; 1°. François-Joseph, né le 12 avril 1684, mort le 6 septembre 1705, enterré aux Minimes; 2°. Denis-Michel, né le 8 août 1688, reçu conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, le 12 février 1710, mort subitement au château de Boinvillier près Mante, le 27 octobre 1714, inhumé aux Minimes; 3°. Charles-Etienne, né le 8 août 1688, mort au berceau; 4°. Marie Adélaïde de Verthamont, morte le 27 juillet 1681; 5°. Françoise-Elisabeth-Eugenie, née le 4 octobre 1682, mariée en 1715, à Gabriel-François Balthasar de *Fardaillan*, marquis de Bellegarde.

LRETON. Jean *Breton*, seigneur de Biarne en Franche-Comté, fut anobli par lettres de juin 1502, enregistrées à Lille.

BRIANSIAUX de Milleville à Dunkerque, Jean Louis Briansiaux, écuyer, seigneur de

Milleville, chevalier de l'ordre de Saint Michel, pensionnaire de sa majesté, ancien négociant & armateur, né à Dunkerque, le 29 décembre 1727 (fils aîné de défunt Mathieu Briansiaux, commerçant en la même ville, & de Magdeleine *Hochart*,), fut reçu secrétaire du roi, audiencier près la chancellerie du parlement de Flandres, en 1759, & anobli sans finance & ses enfans & descendans mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, par lettres patentes données à Versailles, le 10 mars 1765, enregistrées au parlement de Paris le 24 mai, en la cour des aides le 26 juin, en la chambre des comptes le 28 du même mois, & au greffe du magistrat de la ville de Dunkerque, le 4 janvier 1766, registre 14, fol. 152; lesquelles ont été représentées le 26 octobre 1776, transcrites & rétablies dans les registres & dépôt de la cour des aides de Paris, en vertu des déclarations du roi, des 11 mars & 15 août 1776, registrées les 26 mars & 21 août suivant audit an, & des arrêts de ladite cour, des 29 mars & 24 avril suivant même année.

Lesdites lettres patentes portent, entre-autres choses, « que c'est en considération » de l'intelligence & du zèle qu'il a montrés » dans les différentes opérations de commerce » & de courses ». Pendant la paix, il a entrepris plusieurs branches de commerce dans diverses parties du monde: lors de la déclaration de guerre de 1756 à 1762, il a été

n des premiers & des plus ardens à faire ourir ſur les ennemis, & a fait conſtruire ix-huit vaiſſeaux corſaires qu'il a armés lusieurs fois, dont un de 40 canons, un e 24, un de 14, & les autres de 10 à 6 anons, avec leſquels il fit vingt-huit armemens contre les ennemis de l'état; & il s'eſt ntéreſſé pour de fortes ſommes dans d'autres rmemens de cette eſpece, de ſorte que es entrepriſes ont employé une quantité conſidérable de matelots & d'ouvriers, ont attiré beaucoup d'étrangers à Dunkerque, & ont contribué à l'augmentation des gens de mer. Le ſuccès de pluſieurs de ſes corſaires, en produiſant un bénéfice réel à l'état, a cauſé un tort conſidérable au commerce des ennemis, & les dépenſes du ſieur Brianſiaux de Milleville, & le produit des priſes de ſes corſaires ont fait circuler un argent immenſe dans la Flandre.

« *En 1759, pour aider notre ſervice* » *de ſes propres fonds & faciliter les* » *armemens que nous faiſions alors à* » *Dunkerque, il s'eſt mis à découvert* » *de ſommes conſidérables, & a altéré* » *ſon crédit*; malgré le vuide que ces » ſommes lui ont occaſionné, malgré plu- » ſieurs faillites dans leſquelles il s'eſt » trouvé enveloppé; malgré les dommages » qu'il a ſoufferts lors des préliminaires de » la paix, qui ont fait tomber en pure » perte les armemens qu'il avoit fait, & » ceux dans leſquels il étoit intéreſſé, non- » ſeulement il s'eſt mis en état, par ſa

» bonne conduite & la confiance qu'il s'eſt
» acquiſe, de ne point faire uſage des
» sûretés que nous avions jugé à propos
» de lui donner contre les créanciers qui
» auroient voulu l'inquiéter; mais encore a
» rendu les comptes les plus exacts à ceux
» qui avoient pris des intérêts dans ſes
» corſaires, & a acquitté fidélement tout
» ce qu'il devoit à un nombre conſidérable
» de matelots qui avoient ſervi ſur ſes cor-
» ſaires ».

Sa Majeſté conſtate encore les faits ci-deſſus par commiſſion royale du 10 octobre 1765, & notamment les différentes branches de commerce que le ſieur de Milleville a entrepris dans pluſieurs parties du monde, & les priſes que ſes corſaires ont faites pendant la guerre ſur les ennemis de l'état. Tant de zele, d'ardeur & de procédés pour le ſervice du roi & de la patrie, & tant d'avances & de dépenſes faites qui ont altéré ſes fonds, comme le diſent les lettres de nobleſſe, lui ont mérité, ainſi que le porte ladite commiſſion royale, d'être admis à l'ordre royal de S. Michel, dans lequel il a été reçu au chapitre tenu à Paris le 2 décembre 1765, avec diſpenſe de deux autres degrés de nobleſſe.

Pendant la derniere guerre, les Anglois (contre les traités & les droits des gens) prirent dans un des ports neutres de Danemarck, un des vaiſſeaux corſaires du ſieur de Milleville : il a fait inutilement

représentations à ce sujet ; mais Sa Majesté Danoise étant en 1769 à Dunkerque avec son premier ministre (feu M. le comte de Bernstorf), on lui promit que le roi, de retour dans ses états, statueroit sur la chose. Il en est résulté que Sa Majesté Danoise lui a accordé une gratification personnelle de vingt mille livres, suivant une lettre de M. de Bernstorf, datée de Copenhague le 5 septembre 1769, à M. le marquis de Mossset, ministre plénipotentiaire de France à la cour de Danemarck, dont voici la teneur :

« Sa Majesté étant bien aise, Monsieur, de vous marquer le cas qu'elle fait de votre intercession, & étant toujours disposée à traiter favorablement un François, homme de mérite, tel que le sieur de Milleville, elle lui accorde, non un dédommagement, mais une gratification de *vingt mille livres tournois* ; & elle ordonnera à la chambre des finances de la lui faire toucher sans délai ».

En 1772 & 1773, le sieur de Milleville fait un séjour de 14 mois à la cour ; il y a produit ses travaux & mémoires depuis 1766 pour le bien de la marine, de la navigation & du commerce national ; il y a fait des représentations sur la perte de sa fortune entiere qui lui ont occasionné des avances en especes qu'il a faites en 1759, (sans aucun intérêt), pour le compte particulier du roi ; & le rapport en a été fait au conseil de Sa Majesté, le

29 novembre 1772, par le ministre de la marine (M. de Boynes), qui, par erreur, y allégua des graces pécuniaires antérieurement accordées au sieur de Milleville, qu'il n'a point reçues; ce qui fit que le conseil ne prononça qu'une pension de *mille livres*. Ces faits sont constatés par la lettre dudit ministre, datée du 29 novembre 1772, qui, convaincu de l'erreur, fit accorder au sieur de Milleville deux gratifications ensemble de trois mille livres, avec promesse qu'il ne le perdroit point de vue.

Sa conduite, son zele pour le service du roi & de la patrie, & ses procédés dans les affaires, sont attestés par neuf certificats, le premier du 30 mai 1758, donné par les bourg-mestre & échevins de la ville de Dunkerque, signé C. Morincq, greffier; le second, du 31 desdits mois & an, donné par Michel Begon, chevalier, conseiller du roi en ses conseils & au parlement de Metz, alors intendant de justice, police & fortifications de la marine au département de Flandre & de Picardie; le troisieme, dudit jour, donné par Joseph-Elisabeth *Huguet* du *Hallier*, conseiller du roi, alors lieutenant-général, civil & criminel de l'amirauté de France, établi pour la Flandre à Dunkerque; le quatrieme, du 29 janvier 1765, donné par M. de Bethisy de Mezieres, maréchal des camps & armées du roi, alors commandant en cette ville; le cinquiéme, du 4 février de la même

née, donné par Monsieur *du Barail*, lieutenant-général des armées du roi, commandant particulier de Dunkerque; le sieme, du 7 novembre 1781, donné par Louis-Alexandre de *Montmorency*, prince Robecque, commandant en chef pour roi dans la Flandre maritime & à Dunkerque; le septieme du 21 dudit mois, nné par Pierre-Nicolas *Taverne*, écuyer, nseiller-secrétaire du roi, subdélégué de ntendant à Dunkerque, ancien maire de tte ville; le huitieme, du 30 desdits ois & an, donné par M. *Chaulieu*, aréchal des camps & armées du roi, mmandant à Dunkerque; & le neuvieme nfin, du 10 juin 1775, donné par le lieunant général, civil & criminel de l'amiauté de France, établi pour la Flandre à Dunkerque, Signé Coppens d'Hersin, & ellé aux armes de S. A. S. monseigneur amiral. C'est ce qui fait espérer au sieur e Milleville, la récompense due à ses rvices, à ses travaux & à ses procédés. es services sont rapportés bien au long ans le journal militaire & politique du remier janvier 1779, pag. 353, dans celui du premier avril pag. 59, du 15 mai ag. 263, dans celui du 15 mars 1780, ag. 405, & suivantes.

Jean-Louis de Briansiaux, seigneur de Milleville, a épousé, le 11 mai 1750, emoiselle Marie-Jacqueline Looten, née Dunkerque le 26 septembre 1726, morte

le 10 mars 1782, fille de Nicolas Loore capitaine de navire marchand, & de Mari Louise Verhaghe ; il a épousé en second noces le 26 août 1782, demoiselle An Louise *Boullye*, née à Soissons le 2 ma 1763, fille de N... procureur-général roi au bureau des finances de Soissons.

Il a eu du premier lit cinq enfans do il ne reste que deux filles, 1°. Julie-Mari Josephine Briansiaux de Miileville, née Dunkerque le 9 février 1759; 2°. Emili Marie-Claire, née en la même ville le février 1761.

Les armes : *d'argent, à une fas d'azur chargée de deux diamans d'a gent en losange, surmontée d'un lion gueules passant en cœur, deux ancr de sable posées en sautoir ; & la poin de l'écu en forme de terrasse d'azur, e dentée par le haut & chargée aussi d'u diamant d'argent en losange.* Supports *deux lions.*

BRIAS en Artois, diocèse d'Arras, co seil provincial & souverain d'Artois, pa lement de Paris, intendance de Lille bailliage, recette de Saint-Pol, où l'c compte 28 feux, & 14 personnes.

La terre & seigneurie de Brias en Artoi a donné son nom à une maison égaleme illustre par son ancienneté & par ses a liances, qui lui donnent entrée dans to les chapitres nobles des Pays-Bas, où el est admise depuis près de 490 ans sans i terruptio

ruption jusqu'à préſent. Henri, ſeigneur
Brias, eſt qualifié Miles, chevalier, dans
s actes des années 1199 & 1202 qu'il
avec ſa femme Harvidis, des donations
x religieux de Clermareſt. De lui deſ-
ndoit Jean de Brias, chevalier, ſeigneur
Brias, qui fut tué à la bataille de
ontlheri en 1465 en combattant pour le
c de Bourgogne. Il étoit neveu de N...
Brias, reçue chanoineſſe à Maubeuge
1414, & avoit épouſé en 1448, Jeanne
Crequi, dame de Royon, dont il laiſſa
cques & Charles; celui-ci a fait la
anché de Royon. L'aîné continua celle
s ſeigneurs de Brias par ſon alliance en
489, avec Jeanne *Dupleſſi*. Elle fut mere
Jacques II du nom, ſeigneur de Brias,
ouverneur de Ranti en 1549, qu'il dé-
ndit contre les François, puis de Ma-
embourg en 1563, étant depuis 1558,
olonel d'un régiment d'infanterie Walone.
s'étoit allié en 1536 à Jeanne de *la*
reſſonniere, dont naquit Jacques II du
om, ſeigneur de Brias, baron de Mo-
amès, premier pair de Liege, gouver-
eur de Mariembourg, & colonel d'un ré-
iment Walon. Celui-ci épouſa en 1584,
drienne de *Nedonchel*, & en eut en-
'autres enfans Charles, ſeigneur de Brias,
n faveur duquel & en conſidération de
a naiſſance & de ſes ſervices militaires,
a ſeigneurie de Brias fut érigée en comté
vec réunion de celles de Briſtel, Croiſ-

naux, Groſſart, Rolancour, Ernicour, S
Martin, Gliſe, Betonval, Lanoi & Gau
chin, par lettres du roi catholique du 3
mai 1649. Le comte de Brias qui fut auſ
gouverneur de Mariembourg, avoit épouſ
en 1626, Anne Philiberthe *d'Immerſel.* I
en eut entr'autres enfans, Jacques-Théodore
archevêque & duc de Cambray, & Engle
bert Comte de Brias, marquis de Mo
lenghem, baron de Moriamès, & premie
pair de Liege, allié en 1664 à Iſabelle
fille de Charles *d'Argenteau*, comte d'E
ſeneux & du St Empire. De ce mariag
naquirent quatre filles chanoineſſes à Mo
& à Maubeuge, & Englebert Frédéric
troiſieme comte de Brias, marquis de Mo
lenghem, &c. Celui-ci fut marié en 1695
avec Willemine née comteſſe de *Merode*
de Groſbeck & du St empire. De ce ma
riage eſt né Englebert-Frédéric Ferdinand
comte de Brias, ſeigneur des Terres franche
de Fumai & Revin, marquis de Molem
ghem, baron de Moriamès, premier pai
de Liege; il s'eſt allié en 1749, à Marie
Françoiſe, née comteſſe de *Hamal* & d
St empire.

BRUN famille noble du Gévaudan, don
les armes ſont: écartelé, au premier & qua
trieme d'azur, au cœur d'or, accompagn
de trois croiſſants, de même, 2 en chef
1 en pointe. Au 2 & 3 échiqueté d'argen
& de ſable; Couronne de marquis.

1. Pierre *Brun*, écuyer, ſeigneur d

Bois-noir, épousa par contrat du 2 octobre 1519, demoiselle Anne *Roget*, dont

2. Pierre Brun, II du nom, écuyer, seigneur de Boisnoir, épousa en présence de sa mere, par contrat du 22 septembre 1566, demoiselle Marthe de *Chastel*; il en eut : 1. Arnaud qualifié noble & seigneur de Rochelaure, dans le contrat de mariage qu'il passa le 6 février 1597, avec demoiselle Anne de *Besse*, & par lequel ses pere & mere lui firent donation de tous leurs biens, sous la réserve d'un domicile à leur choix, & de 1000 écus d'or, qu'ils le chargent de payer à Hugues, aussi qualifié noble, son frere cadet. Arnaud est l'auteur de la branche de Rochelaure, éteinte depuis plus d'un siecle. 2. Hugues qui suit.

3. Noble Hugues Brun, seigneur de Congoussac & de Taillad, épousa par contrat du 11 février 1614, demoiselle Françoise de *Montesquieu*, dont,

4. Noble François Brun, seigneur de Montesquieu, la Malene, le Plagnol, Rieysse, Conquenas, &c. qui fut mandé pour se trouver à l'assemblée du ban & arriere-ban, convoquée à Nisme, 2 juin 1639, & servit la même année dans l'armée de Roussillon, suivant deux certificats des 5 & 6 novembre, dont l'un est de M. le P. (Henri de *Bourbon*), l'autre du maréchal de *Schomberg*; il fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, le 6 no-

vembre 1669, par jugement de M. *Bazin de* Bezons, intendant de Languedoc, &c. rendu contradictoirement avec le procureur du roi, en la recherche contre les faux nobles (1); & laissa de dame Claude de *Douayre* qu'il avoit épousée par contrat du 9 mars 1644, 5 garçons & trois filles mentionnés dans son testament du 6 mars 1677. 1. Jean qui suit; — 2. Georges. 3. Helie. 4. Sylvestre. 5. Claude. 6. Antoinette. 7. Jeanne. 8. Claude, tous qualifiés nobles, & surnommés de Brun de Montesquieu.

5. Messire Jean Brun, baron, seigneur de Montesquieu, le Plagnol, la Malene, &c. fut aussi mandé pour le service du ban & arriere-ban, par lettre du 8 avril 1689, & par son testament du 17 octobre 1722, chargea son fils aîné d'une fondation dans l'église de la Malene : il avoit épousé par contrat du 26 octobre 1677, demoiselle Catherine de *Barthelemi*, fille de messire Antoine, & de demoiselle Catherine de *l'Evesque*, dont 1. Jean-François qui suit; 2. Jeanne, mariée à noble Jean-Baptiste de *Mailhan*, seigneur de Grand-lac; 3. Marie-Françoise.

6. Messire Jean-François de Brun de Montesquieu, seigneur de la Malene, le Plagnol, &c. épousa par contrat du 12

(1) Tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici est extrait desdites lettres de maintenue.

cembre 1717, demoiselle Françoise de *Jour*, du Villeret, fille de noble Gabriel, eigneur du Villeret, & de dame Marguerite de *Boyer*, de Mende; & reçut par même acte, la donation que lui firent s pere & mere de leurs biens. Les enfans ont 1. Gabriel qui suit; 2. Marguerite, épouse e Messire Joseph Henri de *Grégoire* de Gardies de St Rome, seigneur, baron de Condols, Favars, &c. dont entr'autres enans, N..., reçue dame de justice aux Maltoises de Beaulieu en Périgord, ensuite u verbal dressé le 26 juin 1770, par es commandeurs de *Montgey* & de la Barthe (1).

7. Messire Gabriel de Brun de Montesquieu, seigneur, baron du Plagnol, &c. né le 15 août 1722, a servi depuis 1739 usqu'en 1748, dans la premiere compagnie des Mousquetaires [suivant certificat du 13 uin 1758], a été institué héritier universel de la dame sa mere, par testament du 16 mars 1750, & s'est marié par contrat du 6 novembre 1753, avec demoiselle Marie-Jeanne-Cezariette *du Pont* de Ligonés, fille de feu messire Antoine, seigneur de Ligonés, & de dame Marie de *Roux* de la Loubiere, dont il a :

(1) Personne n'ignore que les preuves s'y font comme à Malthe, & que pour être reçue de justice, il faut représenter les quartiers paternels & maternels

8. Jean-Baptiſte-François de Brun de Monteſquieu, né le 23 février 1755, à Mende, a ſervi dans la deuxieme compagnie des Mouſquetaires, juſqu'à la ſuppreſſion dudit corps, ſuivant certificat du premier mai 1776; au château de la Malene près Mende en Gevaudan.

BRYE. Epitaphe dans la nef de l'égliſe S. Médéric, proche la porte du cœur; « ſous la » tombe de Maupertier, a été inhumée le » corps de défunte demoiſelle Magdeleine » de *Roſerot*, femme de noble homme » Etienne *Brye* », conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé; & ſeigneur de Meſſis & de Bagnoles, laquelle décéda le. . . .

Brye d'azur au lion d'or.

Roſerot d'azur à un mont de trois coupeaux d'or, ſurmontés chacun d'une roſée d'argent feuillée & tigée d'or.

BUGNOT, famille de Champagne, dont la généalogie a été imprimée en 1767, chez Valeyre, imprimeur à Paris.

Noble homme Jean Bugnot, prévôt de Joinville, coſeigneur de la terre & ſeigneurie de Saint-Germain-le-Taxi, avec noble homme Jean *Pinot*, & noble homme Nicolas *de Fita*, avec leſquels il comparut dans la rédaction du procès-verbal de la coutume de Melun; il fut marié à Marie Tardieu, dont

Noble homme Hugues Bugnot, bourgeois de Joinville, dans le contrat de ma-

ge de son fils, épouse Nicole *Raulet*, nt :

Jérôme Bugnot, lieutenant en l'élection Vitry ; marié le 25 novembre 1597, à ançoise d'*Origny*, passa une obligation avec icolas d'Origny, écuyer, le 13 Juillet 605, laissa pour fils

Noble homme Jean Bugnot, second du om, bourgeois de Châlons, puis lieutenant n l'élection de Vitry, passa une obligation e 15 mars 1638, eut une commission le 30 illet 1639, marié à Louise de *Causa*, nhumée avec épitaphe, dont 1° Jérôme qui uit ; 2°. Jean Bugnot, sieur de Montet, mort S. Venant en Flandres, épousa Elisabeth de *Velle*, de la ville de S. Venant, où elle est morte ; 3°. Louis Bugnot, chanoine de l'église de Vitry, fit un traité avec ses freres, le 11 décembre 1692, & premier septembre 1696 ; 4°. Guillaume qui suivra ; 5°. Robert, mort mineur ; 6°. Pierre qui suivra ; 7°. Louise, morte jeune.

Jérôme Bugnot, second du nom, lieutenant en l'élection de Vitry ; paya les droits de franc-fief ; fut marié le... à Marie *Fauconnier*, dont 1°. Louise Bugnot, mariée à André *Thibault*. 2°. Pierre-Robert qui suit ; 3°. Marie Marguerite Bugnot, mariée à Salomon de *S. Etienne*.

Pierre-Robert Bugnot, officier au régiment de Moslins, ensuite bourgeois de Vitry & de Chatelroux, fit une acquisition en 1693, un contrat de constitution de rente en 1699 ;

épousa Elisabeth de *Gruy*, laquelle étant veuve, présenta une requête aux officiers de l'élection de Vitry en 1713, & fut relevée de la dérogeance causée par son mariage; eut pour enfans, 1°. Nicolas décédé sans alliance; 2°. Françoise-Catherine, imposée à la taille aux rôles de Chatelroux; 3°. Elisabeth imposée avec sa sœur en 1766.

Guillaume Bugnot, fils de Jean & de Louise *Causa*, fut capitaine au régiment d'Anjou, lieutenant-colonel du régiment de Vexin, puis lieutenant de roi au gouvernement de Vitry; né le 6 décembre 1642, épousa Marguerite de *Billaut*, laquelle étant veuve, fut nommée tutrice de ses enfans, par sentence du prévôt de Vitry, dont 1°. Guillaume qui suit; 2°. Jeanne Marguerite Bugnot, épousa François-Jacques *le Blanc* du Plessis, dont Pierre-Joseph le Blanc, & Jeanne Marguerite le Blanc en 1767; 3°. Pierre Bugnot épousa Marie du *Chemin*, dont Pierre-Charlemagne Bugnot de Faremont, lieutenant de police à Saint-Dizier, obtint un arrêt du parlement le 27 septembre 1756, marié à Marie-Françoise-Marguerite-Agathe *Martin*.

Guillaume Bugnot, capitaine au régiment de Soissons, épousa Barbe *Drouin*, dont 1°. Henri-Alexandre Bugnot, éleve de l'école militaire, chevalier de S. Lazare.

2°. Marie-Marguerite Bugnot, élevée à S. Cyr.

Pierre Bugnot, fils de Jean & de Louise

le Causa, fut capitaine au régiment d'Anjou, puis conseiller d'honneur au présidial de Vitry, épousa Marie *Forby*, dont 1°. Jeanne-Anne Bugnot, mariée à Pierre-Joseph *Antoine*, écuyer, seigneur d'Orconte.

2°. Pierre Bugnot, bourgeois de Vitry, puis officier de la connétablie, fut imposé à la taille; marié à Marie-Anne *Cappe*, dont 1°. Marie François Bugnot, imposé à la taille.

3°. Pierre-Etienne Bugnot; 4°. Joseph, mort garçon; 5°. Louis, curé de Congy; 6°. François-Jean-Michel, curé de S. Ladmier; 7°. Marie, morte jeune.

CABANEL, ou Cabaniel, Cabagnel, Cabagniel, Cabaignel, &c., maison noble & des plus anciennes du Languedoc, répandue en Berry, Auvergne, Isle de France & en Amérique, &c. maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Bazin de Bezons, intendant du Languedoc, du 26 mars 1670.

Noble Jean de Cabanel ou Cabaniel, seigneur de Cahusac, reçut une reconnoissance pour ses exemptions, le 3 novembre 1503; fit une donation à François & à ses autres enfans le 28 août 1558, & fit une sommation au nom de François son fils, le 10 janvier 1556; il eut de sa femme dont on ignore le nom,

Noble François de Cabanel, écuyer, seigneur de Cahusac, auquel son pere fit une donation de ses biens, le 28 août 1558; fit homologuer un contrat d'ac-

quisition qu'il fit le 21 mars 1559, fit son testament dans lequel il fait des légats à nobles Gabriel, Jean-Jacques, & Pierre de Cabaniel ses enfans, & institue son héritier Jean-François, son fils, & lui substitue noble Gabriel son autre fils, le dernier décembre 1579; il épousa par contrat du 21 février 1554, demoiselle Anne de *Durfort*, qui étant veuve, donna une procuration à Gabriel son fils, le 7 janvier 1608.

De ce mariage sortit 1°. Gabriel qui suit; 2°. Jean-Jacques; 3°. Pierre, 4°. Jean-François.

Noble Gabriel de Cabaniel, écuyer, seigneur de Cahusac, transigea avec Jeanne sa sœur, pour raison de la dot à elle constituée par son pere, le 11 juin 1550; fut institué héritier de son pere le dernier décembre 1579, transigea, tant pour lui que pour la demoiselle de Durfort sa mere, avec noble Bringuier *Brunier*, le 28 août 1608; fut marié par contrat du 16 avril 1600, à demoiselle Françoise de *Pontaud*; de ce mariage sortit 1°. Gabriel qui suit; 2°. Noble Jean de Cabaniel qui transigea avec son frere sur les biens de leur pere, le 20 novembre 1636.

Noble Gabriel de Cabaniel, seigneur de Cahusac, transigea avec Jean son frere, le 20 novembre 1636, comme héritier de son pere; il donna une quittance le 28 mai 1632; fut marié par contrat passé devant Garrie, notaire à Verdun le 24 juin 1633, à demoiselle Françoise (de *Bonloc*)

e *Dieupentale* ; il demeuroit au château e Cahuſac , dioceſe de Mirepoix , & fut aintenu dans ſa nobleſſe le 26 mars 670 ; de ſon mariage ſortit entr'autres , °. François Cabaniel , 2°. Jean Cabaniel , eigneur de Florca.

Antoine de Cabanel étoit capitaine d'une compagnie de 25 hommes de guerre , arquebuſiers à cheval, paſſés en revue en la ville de Roſnay , le 5 mai 1590 , ſuivant l'original de ladite montre qui exiſte au cabinet des titres de St Martin des champs , à Paris , en 1783.

CAGNY , ſeigneurie en Beauvoiſis , entre Beauvais & Gournai , ſur la riviere de Therain , étoit anciennement poſſédée par la maiſon de *Pecquigny*. Robert de Pecquigny, chevalier , en fit donation , & du tiers de la châtellenie de Milly , à ſa femme Iſabelle de *Neuville* , qui en fit hommage le 21 février 1486 à Pierre de *Bourbon* , comte de Clermont. Elle étoit veuve de Pierre II du nom , ſeigneur de *Boufflers* , dont le fils aîné hérita de la ſeigneurie de Cagny du chef de ſa mere.

Pierre, ſeigneur de Boufflers , étoit iſſu d'une des plus anciennes maiſons de Picardie qui tire ſon nom de la ſeigneurie de Boufflers , ſituée en Ponthieu ſur la riviere d'Authie à cinq lieues d'Abbeville , mais dont les premiers ancêtres prenoient indifféremment les noms de *Boufflers* , de *Morlai* & de *Campigneulles*.

Bernard de Morlai, seigneur de Boufflers, qui vivoit en 1133, fut probablement pere d'Enguerrand, seigneur de Morlai & de Campigneulles, qui fit en 1150 quelques donations à l'abbaye de St André aux Bois près de Montreuil sur mer. Celui-ci fut bisaïeul de Henri, seigneur de Boufflers & de Campigneulles, qui prit le surnom de Boufflers, que sa postérité a toujours conservé avec la possession de la terre, & accompagna le roi St Louis en son voyage de la Terre-Sainte en 1248. Il eut de sa femme Elisabeth de *Brimeu*, Guillaume II, seigneur de Boufflers & de Campigneulles, qui suivit en 1266, Charles d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, où il se distingua sur-tout à la bataille de Benevent, à la tête des troupes picardes qu'il commandoit. Il vivoit encore en 1297, avec sa femme Suzanne de *Bournel*, qui le rendit pere de Pierre premier, seigneur de Boufflers, dont le fils Alleaume premier se signala en 1304, à la bataille de Mons en Puelle : Il servit dans toutes les autres guerres des regnes suivans, jusqu'en 1352, & fut pere de Jean, seigneur de Boufflers, qui servit avec distinction dans la guerre contre les Anglois, sous le regne du Roi Jean, & dont le fils Alleaume II, seigneur de Boufflers, demeura prisonnier des Anglois à la bataille d'Azincourt en 1415. Il laissa de sa femme Catherine de *Berniculles*, entr'autres enfans, Pierre II,

seigneur de Boufflers, qui fut l'un des ambassadeurs que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, envoya à Charles VII, pour le traité de paix conclu à Arras en 1435; son fils aîné, Jacques, seigneur de Boufflers, hérita de la seigneurie de Cagny, du chef de sa mere Isabelle de *Neuville*. Il acquit beaucoup de gloire à la journée de Guinegate en 1479, & testa le 17 février 1499. Il avoit épousé Peronne de *Ponches*, fille & héritiere de Pierre, seigneur de Ponches & de Lizecourt, chevalier, l'un des pairs du comté de Ponthieu, chambellan du roi, & de Catherine de *la Haye*-Bournan. De ce mariage sortit entr'autres, Jean II, seigneur de Boufflers, de Cagny, &c., vicomte de Ponches, pair de Ponthieu, allié le 4 janvier 1497, à Françoise d'*Encre*, dame de Rouverel. Leur fils aîné Adrien premier, seigneur de Boufflers, de Cagny, de Rouverel, &c., vicomte de Ponches, pair de Ponthieu, qui combattit vaillamment à la bataille de Pavie en 1524, mourut en 1585, âgé de 94 ans. Sa femme Louise d'*Oiron* qu'il avoit épousé par contrat du 2 août 1533, le fit pere de Louis, doué d'une force singuliere, lequel fut tué en 1553 à l'attaque de Pont-sur-Yonne; d'Adrien II qui a continué la lignée; de Jean qui a fait la branche de *Rouverel*, & Adrien le jeune, qui a donné origine aux seigneurs de *Remiencourt*.

Adrien II, seigneur de Boufflers, de Cagny, &c., chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, se trouva aux batailles de St Denis & de Montcontour, & fut député de la noblesse du Beauvoisis, auprès du roi Henri III, qui créa en sa faveur en 1582, la charge de bailli de Beauvais, & lui donna en 1585, un brevet de gentilhomme de sa chambre. Il s'attacha depuis au roi Henri IV, & mourut fort âgé en 1622. Il avoit épousé le 13 juillet 1582, Françoise *Gouffier de* Bonnivet. Elle fut mere de François premier, seigneur de Boufflers, vicomte de Ponches, &c., en faveur duquel la seigneurie de Cagny fut érigée en comté par lettres de mars 1640, registrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris les 17 & 21 avril 1641; ce seigneur qui avoit été député de la noblesse du Beauvoisis en 1614, fut fait conseiller d'état en 1615; suivit le roi Louis XIII dans toutes ses expéditions, & mourut le 16 septembre 1670, ayant eu de son mariage, fait le 3 octobre 1612, avec Louise *Hennequin* de Villepinte, François II, seigneur de Boufflers, comte de Cagny, vicomte de Ponches, &c., pair de Ponthieu, maréchal de camp le 16 mars 1668. Il avoit épousé le 17 mai 1640, Louise *le Vergeur*, fille de Jerôme, seigneur de Courtagnon en Champagne, & de Marguerite-Françoise *le Danois* de Joffreville.

De ce mariage sortirent François III, comte de Boufflers & de Cagny, &c., décédé le 14 février 1672, & dont le fils unique Henri, comte de Boufflers, né d'Elisabeth-Angélique de *Guenegaud* de Lancy, mourut en 1693 sans alliance, & Louis-François, marquis, puis créé duc de Boufflers, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de celui de la toison d'or, gouverneur & lieutenant-général de Flandres & de Hainault, grand bailli & gouverneur héréditaire du Beauvoisis, &c, mort le 22 août 1711, laissant de son mariage avec Catherine-Charlotte, fille d'Antoine, duc de *Gramont*, entr'autres enfans, Joseph-Marie, duc de Boufflers, gouverneur de Flandres, du Hainault, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, mort le 2 juillet 1747, ayant épousé le 15 septembre 1721, Magdeleine-Angélique de *Neuville*-Villeroi, dame du palais de la reine, remariée le 29 juin 1750, à Charles-François-Frédéric de *Montmorency*, duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie, capitaine des gardes du corps, &c., ayant eu de son premier mari, Charles-Joseph, duc de Boufflers, comte d'Estoges, &c., brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Navarre, gouverneur de Flandres & du Hainault, &c., déclaré noble Genois en 1747, mort le 13 septembre 1751; il avoit épousé à Gand, le 23 avril 1747,

Marie-Anne-Louise-Thérese de *Montmorency*, fille de Louis-François, comte de Logny, vicomte de Roullers, prince de Montmorency, laquelle a succédé à la place de dame du palais de la reine après la duchesse de Luxembourg sa belle mere, & dont pour fille unique Emilie, dame de Boufflers, comtesse de Caguy, châtelaine de Milly, née le 5 mai 1751, mariée le 4 février 1766, à Armand-Louis marquis de *Gontaut*.

La branche de Rouverel, devenue l'aînée de la maison de Boufflers, a pour auteur, Jean de Boufflers, troisieme fils d'Adrien premier, seigneur de Boufflers, & de Louise d'*Oiron*. Il eut par partage fait avec son frere Adrien II, le 6 juillet 1585, les seigneuries de Rouverel & de Cuigi, & mourut le 12 janvier 1596. Il avoit épousé en 1590 Aimée de *St Simon* de Grumesnil, de laquelle naquit Artus de Boufflers, seigneur de Rouverel & de Cuigi, mort le 9 avril 1640, ayant été allié le 6 septembre 1625 à Marie de *Louvencourt*. Leur fils aîné François de Boufflers, seigneur de Rouverel & de Cuigi, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, épousa le 5 novembre 1649, Marthe de *Monceaux* d'Auxi, qui étoit mere & tutrice en 1667 de François II de Boufflers, seigneur de Rouverel, de Lenchin, &c., mort le 4 septembre 1681; laissant de sa femme Marie-Anne *du Biez* de Savigny, Antoine-Oudart de Boufflers, seigneur de Rouverel,

qui passa au service d'Espagne, fut fait brigadier des armées de S. M. C. en 1720, & gouverneur d'Oftalric en 1727, mort en août 1751. Il avoit épousé en 1721, N... *Wahop*, d'une famille noble d'Ecosse, de laquelle il a eu Edouard de Boufflers-Rouverel, dit le marquis de Boufflers, capitaine de cavalerie au régiment de Bellefond, puis colonel, lieutenant du régiment de Chartres, né en 1722, marié en février 1746 à Marie-Charlotte-Hyppolythe de *Campet*, fille de feu Charles-François, comte de Saujon en Saintonge, brigadier de cavalerie, ancien lieutenant des gardes du corps du Roi, & de Louise-Angélique de *Barberin* de Reynack, qui s'est remarié à Joseph-Auguste, marquis de *Montmorency*-Laval, brigadier des armées, frere consanguin du feu maréchal de Montmorency-Laval. Elle a été l'une des dames de la duchesse de Chartres, aujourd'hui duchesse d'Orléans, & est morte, paroisse S. Sulpice, le 28 janvier 1777, âgée de 80 ans, mere de N..... de Boufflers Rouverel, né le 3 décembre 1746.

Adrien de Boufflers, dit le jeune, quatrieme fils d'Adrien premier, seigneur de Boufflers, & de Louise *d'Oiron*, fut, par partage fait avec ses freres en 1585, seigneur de Laval, & en partie de Remiencourt, dont il acheta l'autre de Charles de Lorraine, duc d'Aumale, & fut gentilhomme de la maison du roi Henri III. Il épousa par contrat du 24 juin 1585, Antoinette *le Sellier*, dame de Prouzel-le-

pal, &c., fils d'Antoine & d'Hélene de *Poix*. Leur fils Charles de Boufflers, seigneur de Remiencourt, &c., acquit les seigneuries de Goulancourt & de Dommartin, dont il rendit hommage le 9 novembre 1644, à Nicolas de Moy, marquis de Boves. De son alliance avec Antoinette de *Monthomer*, mariée par contrat du 28 oct. 1618, il eut entr'autres enfans, René de Boufflers, seig. de Remiencourt, de Laval, &c., mort le 22 janvier 1666, & pere par sa femme Louise de *Gaudechart* de Bachevilliers, qu'il avoit épousée par contrat du 11 octobre 1655, de Charles II de Boufflers, seigneur de Remiencourt &c., marié par contrat du 30 Octobre 1667, à Marie *du Bos* de Drancourt, dont le fils aîné Charles-François de Boufflers, dit le marquis de Remiencourt, est décédé le 18 décembre 1743, lieutenant général des armées du roi & commandeur de l'ordre de St Louis. Il avoit épousé par contrat du 18 septembre 1713, Louise-Antoinette-Charlotte de Boufflers, fille du maréchal de Boufflers, dont:

1. Louis-François de Boufflers-Remiencourt, dit le marquis de Boufflers, mestre de camp du régiment d'Orléans dragons, mort maréchal de camp le 2 février 1752. Il avoit épousé Marie-Françoise-Catherine de *Beauvau*-Craon, à présent appellée marquise douairiere de Boufflers-Remiencourt, ci-devant dame du palais de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine,

t à préſent l'une de celles de meſdames e France. Il en a eu 1°. Charles-Marc-Jean-rançois-Regis de Boufflers, dit le marquis e Boufflers-Remiencourt, né le 10 août 736, meſtre de camp de cavalerie, & apitaine de la ſeconde compagnie des ardes du corps du roi de Pologne, duc e Lorraine & de Bar; fait lieutenant gé-néral en Beauvoiſis, & grand bailli de Beauvais le 18 décembre 1751, pour ſervices endus, & menin de monſeigneur le dau-phin le 23 ſeptembre 1752; maréchal de camp le 25 juillet 1762; inſpecteur général d'infanterie en août 1766; 2°. Catherine Staniſlas de Boufflers, né le 30 avril 1738, d'abord abbé, puis meſtre de camp du ré-giment d'Eſterhaſy huſſard, en juillet 1767, meſtre de camp commandant du régiment de Chartres infanterie, le 26 février 1767, brigadier des armées le..., maréchal de camp le premier janvier 1784, des aca-démies de Nancy & de Dijon; marié le 7 décembre 1768 à N... *Puchot*, fille de Rolland, comte des Alleurs, ambaſſadeur du roi à la Porte, & de Marie née prin-ceſſe de *Lubomirſky*, dont on ignore la poſtérité.

3°. Louiſe-Julie-Marie de Boufflers, née le 13 août 1734, mariée en 1760 à Louis Bruno, comte de *Boiſgelin-Cucé*, maître de la garde-robe du roi, le 29 mars 1760, chevalier des ordres en 1778.

II. Vincent-Domice-Regis de Boufflers,

mort le 9 juillet 1743 d'une cuiſſe empo
tée d'un coup de canon, à la bataille d'Et
tinghen.

III. Marie-Joſephine de Boufflers, mort
le 9 ſeptembre 1742, ayant été mariée l
9 janvier précédent à N.... marquis d
Marmier en Franche Comté, à préſen
remarié à N... *du Chatelet*, fille de N,...
marquis du Chatelet, colonel général de
gardes de l'empereur.

IV. Marie-Louiſe de Boufflers, née l
27 février 1725, mariée le 13 février 174
à Louis d'*Aſtorg*, ſeigneur d'Aubarede
de Barbaſan, &c. brigadier d'infanterie
colonel du régiment de Nivernois. Il a pri
lors de ſon mariage, le nom de marqui
de Roquepine, en vertu de la ſubſtitutio
des biens de la maiſon du *Bouzet* d
Roquépine à lui faite alors par l'abbé d
Roquépine ſon oncle, qui eſt mort le 2
décembre 1752, abbé commendataire de S
Nicolas d'Angers.

V. Marie-Cécile de Boufflers, née le 21
novembre 1726, mariée le 25 mai 1744 à
Louis-Henri d'*Aubigné*, marquis de Vil-
landry & de Savonieres en Touraine, dit
le marquis d'Aubigné, maréchal de camp,
& gouverneur de Saumur & du Saumu-
rois, &c.

CAMPET, terre & ſeigneurie en Guienne,
fut apportée en mariage vers le milieu du
quinzieme ſiecle, par Marguerite de Luxe,
à Jean *du Lyon*, ou Dulion, ſeigneur de

ianne, Abé-Lay d'Orthez, ſecond fils Eſpaing du Lion, III du nom, iſſu une noble & ancienne famille connue n Béarn dès l'an 1150. Il mourut en 1493, près avoir inſtitué Jean, dit Brun, ſon s aîné, ſon héritier univerſel : mais celui-ci ant décédé ſans lignée, Jean dit David du ion, ſon frere puîné, hérita de tous ſes ens, & épouſa en ſecondes noces Alix e *Bergoignan*. Leur 2e. fils, Gaſton e Lion, ſeigneur de Campet & de Ge- ux, eut entr'autres enfans de Marguerite e *Palalti* dame de Maurin, Artaſſen & ailleres, Jean du Lion, allié le 12 mai 504 à Catherine de Segur. De cette alliance nt Jean du Lion, mari de Catherine *acriſte* de Malevirade, de laquelle naquit lexandre, qui épouſa au mois de février 663, Jeanne de *Meſmes*, dame de Ga- ing. D'eux ſortit Pierre du Lion, ſeigneur e Geloux, Gareing, Ucharq, en faveur iquel la ſeigneurie de Campet fut érigée n marquiſat par lettres de novembre 1731. avoit été marié le 22 novembre 1682, ec Urſule de *Laſalle*, mere d'Alexandre du nom, marquis de Campet, Sénéchal e Marſan, Turſan & Gavardan, allié au ois d'avril 1714 à Coriſandre de *Lons*, dont, 1. Pierre-Gaſton du Lion, marquis de ampet, né le 8 août 1717, dont poſtérité. 2. Angélique du Lion, née le 22 mai 1719.

CANISI, terre & ſeigneurie conſidé- ble en baſſe Normandie, a été poſſédée

dès le treizieme siecle par la maison de *Carbonel*, une des plus anciennes de cette province. Herbert Carbonel, seigneur de Canisi, chevalier, vivant en 1280, fut pere de Guillaume décédé en 1345, & ayeu de Hue qui mourut en 1357, & dont l le fils Guillaume II servoit à la guerre en 1407, avec sept écuyers; Guillaume III son fils aîné, auquel le Roi d'Angleterre confisqua en 1419, ses biens, n'eu qu'une fille nommée Guillemette, après laquelle la terre de Canisi retourna à l postérité de Jean Carbonel, seigneur d Manloué & de Greville, frere de Guillaume III, & qui par sa femme Jeanne *Thison*, fut pere de Jean, seigneur d Mauloué, marié à Jeanne d'*Anquetonville* il en eut Jean II, seigneur de Canisi e 1486, par le décès de Guillemette sa cou sine. Il eut de sa femme Françoise de S *Gilles* de Fleuri, Robert Carbonel, sei gneur de Canisi-Mauloué, marié le 2 mai 1506, à Catherine de *Silli*, mer de Philippe, seigneur de Canisi, chevalie de l'ordre du roi, auquel Guillemette d Cambernon apporta en dot les terres d *Cambernon*, de Montpinçon, de Tregots Leur fils Hervé de Carbonel, seigneu de Canisi, Cambernon, gentilhomme ordi naire de la chambre du roi en 1581 capitaine de 50 lances en 1589, lieutenan du roi au gouvernement de la basse Nor mandie, fut nommé en 1604, chevalie

St Esprit, sans avoir été reçu. Il fut allié
n 1488 à Anne de *Matignon*, fille de
cques maréchal de France, laquelle lui
porta la baronnie de Homet, & fut
ère de René de Carbonel, seigneur &
ron du Homet, Coursy & Canisi, gen-
homme ordinaire de la chambre du roi,
pitaine & gouverneur d'Avranche, lieu-
nant du roi au bailliage de Cotentin,
ort au château de Percy près Coutances,
27 septembre 1655, âgé de 67 ans, en
veur duquel le roi, tant en considéra-
on de sa naissance que de ses services & de
ux de son pere, unit les baronnies de Cour-
, du Homet & de Canisi, composées la
emiere de 32 paroisses, d'où relevent 56
efs ou terres nobles, & la derniere de
ngt-huit paroisses, d'où relevent aussi vingt-
pt fiefs ou terres nobles, & les érigea en
arquisat sous le nom de marquisat de
anisi, par lettres de décembre 1619,
gistrées en 1643, par lesquelles le roi
onfirma l'acte d'échange passé à St Lo
tre Charles de Matignon, comte de Tho-
gny, baron de St Lo, & Hervé de
arbonel, seigneur de Canisi, le 8 no-
mbre 1619, en vertu duquel la terre &
ignaurie de la Meauffe sur Ville, qui re-
voit de la baronnie du Homet, sera tenue
relevera à l'avenir de la baronnie de
Lo, au lieu de la terre de Canisi,
quelle par ce moyen sera perpétuellement
nie & incorporée à la baronnie du Ho-

met, mouvante & relevante nuement
ſans moyen du roi, à cauſe de ſon châ
teau de Carentan, comme celle de Courſy
à cauſe de ſon château de Falaiſe.

Le marquis de Caniſy, épouſa en 1607
Claude *Pelet* de la Verune, morte
Avranches le 11 octobre 1664, âgée d
74 ans, dont il eut entr'autres enfans Her
& François de Carbonel.

L'aîné ſuccéda au marquiſat de Caniſi
& aux emplois de ſon pere, & mourut
6 janvier 1693, ayant épouſé en 1643
Catherine Juyé de Champron, dont Re
de Carbonel II du nom, marquis de C
niſi, gouverneur d'Avranche, qui de
premiere femme Catherine-Magdeleine
Sillans de Creuilly, n'eut que des fille
L'aînée n'a point été mariée, ſa ſœ
Marie-Hervée de Carbonel, épouſa
1709, Antoine de *Fodoas*, comte
Serillac.

François de Carbonel, comte de Caniſ
deuxieme fils de René premier, marqu
de Caniſi, fut marié à Louiſe *le Rou*
de Gonfreville, dont il eut Gaſpar
Claude, dit le comte de Carbonel, q
épouſa en 1676 Charlotte de *la Paluell*
fille & héritiere d'Iſaac, marquis de la Paluell
& de Marie Renée de *Roſmadec*, dont le fi
aîné René-Anne de Carbonel, comte
Caniſi, marquis de la Paluelle, lieutena
de roi en baſſe Normandie, brigadier
ſes armées, mort en 1725, avoit épou

Théré

éreſe-Eléonore *Gueſtre* de Preval, dont
née en 1725, Françoiſe-Renée de Ca-
, mariée 1. à Antoine-François de
rdaillan, marquis d'Antin, vice-amiral
France; 2. à Louis Baſile de *Brancas*,
nte de Forcalquier, grand d'Eſpagne.
on oncle Jacques-Michel, dit le comte
Carbonel, chevalier de St Louis, capi-
ie de dragons dans le régiment d'Or-
ns, s'eſt marié à Châlon en 1726, avec
nne-Claude de Pinteville de la Motte,
t poſtérité.

CHAMBRAY, maiſon d'ancienne cheva-
e en Normandie, d'où elle eſt origi-
re. Elle tient ſon nom d'un château ſi-
ſur la riviere d'Yton, & deſcend d'un
né des ſires de la Ferté-Freſnel. Nous
n rapporterons la filiation que depuis
ſéparation des deux branches; il nous
ira d'obſerver que les ſix degrés antécé-
s ſont formés par des ſeigneurs,
dès la fin du dixieme ſiecle, tenoient
rang diſtingué parmi les hauts barons
ce duché, dont les armes ſont d'her-
es à trois tourteaux de gueules 2 & 1.
ronne de marquis.

. Richard, II du nom, baron de la
té-Freſnel, chevalier, vivant au douzieme
cle, avec Eumeline, fille de Richer II,
on de *l'Aigle*, ſon épouſe, en eut
r ſecond fils (1).

(1) Le premier continua la poſtérité des ſeigneurs

2. Simon de la Ferté-Fresnel, chevalier qui reçut en partage la seigneurie de Blandé, & prit alliance avec Isabelle de Granvilliers, héritiere de sa maison, & de la terre de Chambray (1); cette dame étoit veuve en 1210; & tutrice de 1. Simon qui suit; 2. Amaury, dont on ne connoît point de postérité.

3. Simon, II du nom, seigneur de Chambray, chevalier, adopta le nom de cette terre, conformément à l'usage du tems, fit aux moines du désert, plusieurs dons qui, tous, furent confirmés par Guillaume

---

de *la Ferté-Fresnel*, qui conserverent sur ceux de *Chambray*, le droit d'aînesse, dit de parage-par lignage. Ce droit qui, suivant l'ancienne coutume de Normandie, mettoit les terres des puînés sous la mouvance des aînés, jusqu'au 6e degré de consanguinité, ne cessa effectivement d'être exercé par ces derniers qu'au terme prescrit par la loi, c'est-à-dire, avec Jean de Chambray, IVe du nom, mort en 1528. Il prouve invinciblement l'identité d'origine des deux maisons, qui, d'ailleurs, est justifiée par une suite de titres filiatifs.

La branche ou maison de la Ferté-Fresnel, qui portoit pour armes de.... à l'aigle éployé de gueules, becqué et membré d'azur, paroît s'être éteinte en mâles, en 1412, et s'est fondue dans celle de la Champagne.

(1) Le Dictionnaire de la Noblesse et celui de Moréri disent que Simon I avoit reçu en partage la terre de Chambray; ce que nous disons de contraire nous a été indiqué par M. le vicomte de Chambray, qui l'a démontré par titres lors de ses preuves pour les honneurs de la Cour.

la Ferté-Fresnel son oncle, & de son riage avec Eustache présumée de la ison *des Essarts*, laissa 1. Jean qui ; 2. Autre Jean, chevalier, tige de la nche des seigneurs de Blandé, laquelle rès avoir pris alliance dans les mais de *Luce*, des *Broffes*, & de *Mege*, donna des femmes à celles de *Fay*, & posséda les terres de Blan, du *Cormier* & des Houlles ; s'est inte au troisieme degré en Jacqueline, ne desdits lieux, mariée le 28 août 1483, Jacques *le Comte*, écuyer, seigneur rvaux (1).

4. Jean, chevalier, seigneur de Chamy, épousa Marguerite du Fresne, des s de Toheny, seigneurs de Conches, uelle étoit veuve en 1288, & tutrice jointement avec Jean de *Chambray*, gneur de Blandé, de 1. Jean qui suit ; Roger dont il ne paroît point de postérité ; 3. 4. Petronille & Odeline, gieuses à la Chaise Dieu, ordre de ntevrault.

---

(1) La branche de Blandé brisoit ses armes d'une fe posée entre les tourteaux ; la terre du Cormier qu'elle possédoit, est rentrée en 1739, dans la maison de Chambray, par l'acquisition qu'en a fa e Louis, Mis. de Chambray, de N... de Lieurre, qui la tenoit de Marie le Conte, sa cinquieme aïeule ; cette derniere, arriere-petite-fille de Jacqueline de *Blandé*.

5. Jean II du nom, chevalier, seigne de Chambray, chambellan du roi Charl le-Bel, en 1323, fut du nombre des s gneurs qui accompagnerent Jean de B tagne, comte de Richemont, lorsqu'il pa la mer. D'Ioland de *Sommere*, son épou il laissa 1. Yon, chevalier, seigneur Chambray, qui n'eut que deux filles; Roger qui suit; 3. Pierre qui ne la que des enfans naturels.

6. Roger de Chambray, chevalier, s gneur de St Denis, de Bebellan & Limeux, épousa Catherine de *Menille* dame dudit lieu & de Thevray, & m rut en 1410, laissant de ce mari 1. Jean qui suit; 2. Simon, seigneur Saint Denis, Bebellan & Limeux, leq n'eut d'Agnès de *Bigars*, sa femm qu'un fils; Louis, époux de Marie *Bailleul*, & pere de Jeanne de Chambr mariée à Jean de *Mezieres*; 3. 4. Gui, Gilbert & Catherine, morte alliance.

7. Jean de Chambray, IIIe du no chevalier, seigneur dudit lieu, de The & de Menilles, racheta par échange février 1428, la terre de Chambr d'Ioland de Chambray, sa cousine-g maine fille d'Yon, lequel avoit eu c seigneurie en partage, comme fils aîné Jean, II du nom, & d'Ioland Sommere. Il fut fait chevalier la m année. Son attachement au service du

harles VII, fut tel, qu'il aima mieux pporter la confiscation de ses biens, que se soumettre à la domination des rois d'Angeterre Henri V & VI. Après la retraite s Anglois, Charles VII. le rétablit dans s terres, par lettres-patentes de l'an 50, qui font l'éloge de sa fidélité & de lle de ses ancêtres. Jean rétablit le châau de Chambray, qui avoit été réduit en ndres durant la guerre, & mourut vers 460, laissant de son mariage avec Gilette *holet* (1), dame de Durbois, de Leuville & de Bretoncelles, fille de Gilles, eigneur de la Choletiere, Dangran, &c. de Jeanne de Varennes. 1. Jean qui uit; 2. Jacques, chevalier de l'ordre e S. Michel, chambellan du roi Louis XII, bailli d'Evreux, & ambassadeur, n 1499, pour ratifier la paix d'Estaples; mort en 1504 sans postérité; 3. eanne, mariée le 17 mai 1462, à Gilles e *Lahaye*, seigneur de Gésseville, Chanelou, Cretot, Freville-la-Champagne, Fontene sous Jouy; 4. Catherine, pouse de Guillaume de *Mélicourt*, seineur de la Guillerie & de Chandé; 5. Germaine-Vincente, abbesse d'Almenes-

(1) Gillette Cholet eut la garde de ses enfans ineurs, lors du décès de leur pere.
Elle portoit pour armes; bandé d'argent et de able de 6 pieces, et non comme l'a dit le P. Anelme, d'or et de sable.

che, en 1504 ; 6. Autre Jeanne, élue abbesse de Montivillier, le 17 octobre 1508.

8. Jean, IV du nom, chevalier, seigneur de Chambray, de Varennes, Blandé, Chicou, Thevray & Menilles, baron de la Roche-Turpin & de Ponssay, en Vendomois, fut en 1483, 4. & 5. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & chevalier de l'ordre St Michel, en 1500. Il mourut en 1528, laissant de Françoise de *Tillai* son épouse, baronne d'Auffay en Caux, dame d'Asnieres ; 1. Jacques, mort sans enfans de Françoise *d'Amfreville*, demoiselle de Champdolent, de Miseray & d'Amfreville sur Yton, qu'il avoit épousée en 1524, (1) 2, Nicolas qui suit ; 3. Charles, chanoine & grand archidiacre de Laon, en 1529, prieur de Bezeu, grand chambrier du cardinal de Lorraine, & aumônier du roi en 1547 ; 4. Jean qui reçut en partage les terres de Ponssai, de Hauteville & de Durbois, fut Pannetier ordinaire du roi, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, & commença la branche de Ponssay en Vendômois, laquelle après avoir pris alliance dans les

(1) Elle convola en secondes noces, avec Robert de Pommereuil, seigneur de Moulin-Chappel, dont postérité.

naiſons de des *Feugerais*, *d'Alonville* & du *Mur*, donna des femmes à celles de *Fabrevois* & de *Thauvau-Molitar*, & produiſit deux chevaliers de l'ordre du roi, dont un gentilhomme de ſa chambre, éteignit en Jeanne & Colombe de Chantray, mariées, la premiere à Nicolas de *Thiville*, ſeigneur de Bapaume; &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & maréchal de camp; la deuxieme, à Pierre de *Durceſt*; 5. Oger, abbé de Joug-Dieu & de Cormeilles, prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger; 6. Gabrielle, mariée en 1500, à Charles le *Bombel*, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Minieres & d'Ycore en Perche, veuve en 1520; 7. Charlotte, mariée en 1516, à Pierre Filhet, ſeigneur de la Curée, auquel elle porta la terre de la Roche-Turpin (1); 8. Jeanne, mariée à N... de *la Croix*, ſeigneur de Tourpes.

9. Nicolas, chevalier, ſeigneur de Chambray, de Thevray, baron d'Auſſay, épouſa le 5 janvier 1530, Bonaventure de Prunelé, fille de François & d'Antoinette *le Roi de Chavigny*, & mourut en 1560, laiſſant de ce mariage, —— 1. Jean élevé enfant d'honneur du dauphin, depuis, roi

(1) Ils furent aïeux de Gilbert Filhet, ſeigneur de la Curée et de la Roche-Turpin, capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de la garde du Roi, et chevalier de ſes ordres, en 1619.

François II, 2. Gabriel qui suit ; 3. Fran-
çoise, mariée le 20 décembre 1547,
Jean de *Miez*, baron de Guespray ; 4.
Barbe, mariée 1°. à René *le Mutrel*
seigneur de Feauville, 2°. à Louis de Ca-
nouville, chevalier de l'ordre du roi
gentilhomme ordinaire de sa chambre
5. Suzanne, religieuse à Poissy, puis ab-
besse de S. Remi des Landes ; 6. Mar-
guerite, religieuse à Poissy.

Gabriel, chevalier, seigneur de Chambray
de Thevray, baron d'Auffay, &c. fut d'a-
bord co-adjuteur de l'abbaye de Cormeilles
& reprit de bonne heure le parti des armes
il fut député de la noblesse du bailliag
d'Evreux aux états-généraux du royaume
tenus à Blois en 1576 ; fut institué léga-
taire universel de Jacques de *Prunelé* son
oncle maternel, en 1585, & par-là devint
seigneur de Machenainville & de Beauver-
ger en Dunois ; la même année, le ro
Henri III le décora du collier de son or-
dre, & le pourvut de la charge de gentil-
homme ordinaire de sa chambre. Henri IV
lui donna en 1590, une compagnie de
50 hommes d'armes ; l'envoya commander
à Condé, & le chargea de négocier la
réduction des ville & château de Dreux ;
ce qu'il fit, en avançant de ses deniers
15000 écus, qui lui furent remboursés
par ordre du 18 mars 1595. Il fut marié
1°. le 15 juin 1566, avec Péronne *le Pi-*
card de Radeval, fille de Georges des

omtes d'Eſtelan, & de Françoiſe de S. mon, morte ſans enfans ; 2°. le 27 janer 1578, avec Jeanne *d'Angennes*, fille Denis & de Jacqueline de *Silly-la-ochepot*, dont pour fils unique :

XI. Tanneguy, chevalier, ſeigneur de hambray, de Thevray, de Machenainlle, baron d'Auffay, &c. chevalier de ordre du roi, meſtre de camp, entretu en l'infanterie Françoiſe, par lettres de 620, puis maréchal de camp, & gouverur du Pont de l'Arche ; fut député de noblesſe de la vicomté de Beaumont-le-oger, pour l'élection d'un député aux tats de Normandie. Il mourut en 1645, près avoir conſommé une grande partie e ſes biens au ſervice, & avoit épouſé, °. le 14 mai 1600, Suſanne *d'Ailly*, œur de Philibert-Emmanuel, Vidame d'Amiens, ſeigneur de Piquigny, qui fut lame du Palais de la reine (1), & ne ui donna qu'une fille, morte jeune : 2°. e 19 juin 1636, Helene de *Beignard*, iece de François de *Péricard*, évêque d'Evreux, dont :

XII. Nicolas, II du nom, chevalier,

(1) Cette dame étoit pareillement ſœur de Marguerite d'Ailly, mariée, le 18 Mai 1581, à François, comte de Coligny, ſeigneur de Châtillon-ſur-Loing, amiral de Guienne, auſſi dame du palais de la Reine.

seigneur & baron de Chambray, qui fut capitaine des vaisseaux du roi en 1662, & chargé la même année, par le duc de Vendôme, de négocier le mariage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie-Nemours petite fille de ce prince, avec Alphonse Henri VI, roi de Portugal; il la conduisit à Lisbonne, &, de retour en France épousa le 10 septembre 1663, Anne *le Doux de Melleville*, fille d'Etienne, seigneur de Breuil, conseiller au parlement de Rouen, dont; 1. François-Nicolas qui suit; 2. Henri-Nicolas, capitaine au régiment de Picardie, marié, en 1714, avec Espérance-Marie *le Pélerin* dame de Morsan près Evreux, dont plusieurs filles & un fils; 3. Jean-Baptiste de Chambray, né le 26 juillet 1724, qui de N... *de Bihorel*, son épouse, a un fils unique, vivant; Jacques-François, chevalier, grand-croix & vice-amiral de l'ordre de Malte, célebre par la valeur avec laquelle, commandant, sous le titre de lieutenant-général, les galeres de la religion, il s'empara de 11 vaisseaux sur les infideles, notamment de la Patrone de Tripoli, & d'une Sultane du grand seigneur; par la générosité avec laquelle il a fait construire, à ses frais, dans l'isle de Coze, une ville, appellée de son nom, Cité-Neuve de Chambray, mis, par cet ouvrage important, les Gositains à l'abri des insultes des barbaresques, rendu le

ège de Malthe presqu'impossible, & assu-
le commerce des puissances chrétiennes
ns la Méditerranée. Il est mort le 8 avril
755, avec la réputation d'un des plus
ands hommes de mer de ce siecle (1).
5. Marie-Anne & Françoise-Maurice,
ligieuse à l'abbaye de Saint Sauveur d'E-
eux; 6. Marie-Gabriel, mariée le 17
ril 1698, à Charles *Dufour*, écuyer,
igneur de Saint Léger & de Pihal-
ere; 7. 8. Hélene-Marthe & Marie-
agdeleine, religieuses à l'abbaye de Caen,
premiere abbesse d'Almenesche, le 23
oût 1727.

XIII. François-Nicolas, chevalier, sei-
neur & marquis de Chambray, colonel
infanterie en 1702, mort en 1750, à
âge de 75 ans, avoit épousé, le 1 avril
704, Marie-Louise de *Folleville*, fille de
harles, seigneur de Menancourt, Beau-
artin, &c. & de Clémence-Gabrielle de
ameth, morte le 31 mai 1757 (2),

(1) On a fait graver sur son tombeau cette épi-
phe, aussi breve que vraie.

Mari,
Ætatis suæ nulli secundus
Fudit Turcas,
Terrâ,
Arce propriis expensis extructâ
Tutavit cives.

(2) C'est en vertu de cette alliance, que le ma-

après avoir donné le jour à 1. Louis qui suit ; 2. Jacques, chevalier de Malte 3. Marie-Anne, épouse de Charles *Dufour*, seigneur de Saint Léger, son cousin-germain, morte en 1728, laissant une demoiselle, née l'année précédente ; 4 Clémence-Renée, née le 6 août 1706 Prieure de Bellefond à Rouen vivant en 1780 ; 5. Marthe-Gabrielle, morte abbesse d'Almenesche en 1755. 6. Marie-Henriette religieuse à l'abbaye de S. Sauveur d'Evreux en 1737.

XIV. Louis, chevalier, seigneur & marquis de Chambray, successivement page du roi, en sa grande écurie en 1730 aide de camp du grand écuyer de France l'armée d'Italie en 1733, enseigne à drapeau dans le régiment des gardes françoises en 1734, est mort le 7 mai 1783 ; il avoit épousé, 1°. le 8 avril 1734, Marie-Elisabeth de *Bonigalle*, morte en couches 27 mai 1737, fille unique de Simon Charles, écuyer, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes Paris, & de demoiselle Marie-Elisabeth *Vigny*, fille d'un lieutenant général d'artillerie ; 2°. le 18 juin 1741, Anne-Cath

---

quis de Chambray eut part à la succession de pau Françoise-Marguerite de *Gondy-de-Retz*, veuve François-Emmanuel de *Bonne-de-Crequi*, duc Lesdiguieres, morte le 21 janvier 1716.

tine d'*Aubenton*, fille de Jean-Baptiſte, écuyer, commiſſaire-général de la marine, morte le 21 juillet 1743; 3°. le 3 juillet 1747, Jacqueline-Anne de Bernard, demoiſelle de la Belliere, le Monſel, la Roſiere, Gentilly & Roſnay en Normandie, fille & ſeule héritiere de Jean-Charles, chevalier, ſeigneur deſdits lieux, & de demoiſelle Hélene-Scholaſtique de *Pilliers*.

Du premier lit eſt né 1. Lous-François qui ſuit;

Du ſecond, 2. François-Nicolas, chevalier, d'abord garde-Marine, puis, en 1759, cornette au regiment de Montcalm, cavalerie, mort paroiſſe S. Paul à Paris, le 21 août 1769 à l'âge de 27 ans.

Du troiſieme, 3. Bernard comte de Chambray, né le 19 mai 1752, ci-devant officier de cavalerie au régiment du commiſſaire général; vivant; marié depuis 1774 avec demoiſelle N... de Baraudin, dont une demoiſelle vivante; 4. Jacques vicomte de Chambray, chevalier honoraire de Malte, & capitaine de cavalerie au régiment du commiſſaire général, marié le 2 mars 1780, avec demoiſelle Antonine *Gougenot*-des-Mouſſeaux, vivant ainſi que lui, qui, en 1783 a eu l'honneur de monter dans les caroſſes de Sa Majeſté, & de chaſſer avec elle: 5. Hélene-Marthe Cécile, née le 3 novembre 1749, mariée à Chambray, le 27 novembre 1766, à Jacques-François, marquis de Courcy, vivant;

6. Louise-Françoise-Charlotte, née le 22 novembre 1750, mariée à Chambray, le premier octobre 1770, à Charles *le Sesne*, marquis de Menilles, vivant.

XV. Louis-François, chevalier, seigneur & marquis de Chambray, né le 23 mai 1737, chevalier honoraire de Malte, par concession du grand maître, « en considé-» ration des services rendus à l'ordre par » le bailli de Chambray, son grand oncle, s'est trouvé à la bataille de Rosbach en qualité d'aide de camp de M. le maréchal prince de Soubise, a été fait mestre de camp de cavalerie, & cornette des chevaux légers de la garde ordinaire du roi, en 1758; chevalier de S. Louis en 1762; brigadier des armées du roi le 3 janvier 1770; premier enseigne des chevaux légers, le premier décembre suivant, & maréchal de camp en 1782. Il a épousé le 25 avril 1762, demoiselle Marie-Angélique *Rouillé*, fille de Michel, écuyer, seigneur de Fontaine, conseiller honoraire au parlement de Paris, & d'Angelique-Elisabeth *Sezille*, & niece, à la mode de Bretagne, du feu ministre, secrétaire d'état au département de la marine & des affaires étrangeres. Dont il ne reste que :

1. Alexandrine de Chambray, née le 2 juillet 1764, demoiselle.

CHAMARANDE, seigneurie unie avec plusieurs fiefs, & érigée en comté par

ettres de mars 1685, régistrée au parlement & en la chambre des comptes de Paris, les 5 avril & 25 mai suivant, en faveur de Clair-Gilbert *d'Ornaizon*, gouverneur de Phaltzbourg, comte de Labaye, seigneur de Chanins, & de Maguelins, l'un des quatre premiers valets de chambre du roi, chevalier de St Michel & de S. Lazarre, mort le 3 janvier 1691. Il avoit épousé Marie-Anne de *Trelon*, mere de Louis d'Ornaizon, comte de Chamarande, lieutenant général des armées du roi en 1704, gouverneur de Phaltzbourg, premier maître d'hôtel de la Dauphine, mere du roi, & l'un des quatre premiers valets de chambre du roi après son pere Louis en 1753 de la reine. Il est mort sans enfans, & a eu pour héritier son neveu, Louis de *Talaru*, marquis de Chalmazel, fils de sa sœur Marie-Anne d'Ornaizon, en faveur duquel il s'étoit démis en 1735 de la charge du premier maître d'hôtel de la reine, & auquel le roi a donné le gouvernement des villes de Saarbourg & de Phaltzbourg.

Talaru, seigneurie en Lyonnois, a donné son nom à cette maison qui florissoit dès le treizieme siecle, & de laquelle sont sortis deux cardinaux & trois archevêques de Lyon. Catherine de Talaru héritiere de la branche aînée, épousa Laurent de Monteynard, seigneur de Marcieu, & lui porta la terre de Talaru, qui appartient aujourd'hui au marquis d'Albon-S.-Forgeux. La branche de Chalmazel a été

formée par Hugue de Talaru, frere de Jean, archevêque de Lyon, & cardinal en 1389, lequel épousa Béatrix de *Marcilli*, dame de Chalmazel. D'eux descendoit Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel, baron d'Escotai, capitaine des gardes du corps du roi Henri II, & gouverneur de Compiegne, mort en 1557. Charles de Talaru, marquis de Chalmazel, qui avoit épousé Marie-Anne d'Ornaizon, étoit fils de Hubert de Talaru, & de Louise-Marie de *Champagne*-Vilaine. Son fils Louis, marquis de Chalmazel, comte de Chamarande, chevalier des ordres du roi le 25 mai 1749, &c. a épousé le 28 avril 1720, Marie-Marguerite-Françoise de Bonneval, née le premier octobre 1701, dont:

1. Louis-François de Talaru, comte de Chalmazel, né le 8 juin 1729, colonel d'infanterie; reçu en mars 1748, premier maître d'hôtel de la reine, en survivance de son pere; marié en 1749 à N.... de *Sassenage*; 2. N... dit le chevalier de Chalmazel; 3°. N... veuve du marquis de Castries.

CHAMBON, famille noble & ancienne en Languedoc, d'où elle paroît originaire, quoique ce nom ait été répandu dans l'Auvergne pendant long-tems, &, dès le quinzieme siecle. Elle subsiste en deux branches, dont la cadette ajoute à son nom celui de *la Barthe*, & porte pour armes: d'argent, à 3. têtes de more tortillées de champ, & posées 2, & 1.

I. Jacques de Chambon, qualifié noble ns les titres du tems, vivoit à Toulouſe int 1546; il paroît qu'il avoit été marié ux fois; 1°. avec demoiſelle Marguerite *Mené*, veuve de noble Vibret (1), 2°. ec demoiſelle Anne de *Caſſaing* [2], que de l'une de ces deux femmes, il t :

II. Simon de Chambon, qui par ſon tament du 28 février 1613, déſigne ſes ens, ſitués à Lairac, Montroujet, Mire- ix, & dans la vicomté de Villemur; la oulture de ſes auteurs, aux grands Au- ſtins de Toulouſe; ſa femme, demoiſelle arie de *Perrier*, fille d'Antoine conſeil- au parlement de Languedoc; & les fans iſſus de ce mariage (3) ſont : — 1. Pierre, marié à demoiſelle Mar- erite de *Chante*, & pere de François, le 3 août 1632, co-ſeigneur de Lon- rville, marié 31 mars 1668 avec demoi- le Antoinette de Barthe, maintenu dans nobleſſe par jugement de 1700, dont la inutte eſt au greffe de l'intendance de

(1) Contrat par lequel noble Jacques de Chambon nſentit à ladite dame, la recréance des biens à e appartenans au lieu de Belveze.

(2) Le cadaſtre de la communauté du bourg S. rnard, où cette dame est citée ſous ces qua- és au fol. 379, année 1585.

(3) Il y nomme encore deux de ſes neveux, M. du Perrier, et de Peironnet.

Montpellier, & mort sans postérité; 2°. de Marie, femme de noble Abraham de la *Forcade*, & mere de noble Jean, à qui le précédent substitua son hérédité; 3° autre Pierre, mort sans alliance; 4°. Marie qui possédoit un domaine à Claverie, & fit une donation au college des Jésuites de Pamiers : elle avoit été mariée, 1° à noble Bernard, de *Lautrec*, sieur de la Battut; 2°. à noble Jean de *Duran* sieur de la Nogarede; 4°. Jean qui suit :

III. Jean de Chambon, par son testament olographe du 14 juin 1660, déclare avoir été marié, 1°. avec demoiselle Marguerite de *Gaulejac*; 2°. le 9 décembre 1625 avec demoiselle Marguerite d'*Azemar* de Cransac : il eut de cette derniere :

IV. Pierre de Chambon, né à Lairac le 22 août 1629, sieur de la Généralle, marié 17 août 1660 (1) avec demoiselle Marie de Ramondy, dont il eut 1. Jean Bernard qui suit; 2. Pierre, vivant en 1701; 3. Gabrielle, mariée à Jean *Boussatel*, écuyer, lieutenant au régiment de Mirabeau; 4. Nicolas, qui épousa demoiselle Catherine d'*Aldeguier*, & vivoit avec

(1) Présens noble Claude de *Geneſtel*, sieur de Granouillac, noble Jean de *Routtel*, sieur de la Maze, et noble Paul de *Barraſe*, sieur de la Vianie, cousins germains dudit Pierre de Chambon.

le au lieu de Sausens ; 5. Jacques, dit *Tord*, vivant en 1690 ; 6. Jérôme, vant en 1709 ; 7. Joseph, auteur de la anche de la Barthe, rapportée ci-après ; Marie ou Marianne vivante en 1701 ; Jeanne, mariée 28 octobre 1663, à ble Jacques de *Falquier*, & veuve dès 578 ; 10. François.

V. Jean-Bernard de Chambon, né le 8 ptembre 1661, à Lairac, diocese de Monuban, officier pendant 20 ans au régient royal artillerie, épousa au bourg S. ernard, diocese de Toulouse, demoiselle Iarie *Pidemare*, dont 1. Jean-Jacques qui it ; 2. Nicolas né le 3 novembre 1717 à ondigon, diocese de Toulouse, a hérité u bien, fis au bourg S. Bernard, & sert a Majesté depuis 1743 : il est chevalier e St Louis, capitaine en premier au corps oyal de l'artillerie, & réside à Calvi en Corse.

VI. Jean-Jacques de Chambon est né le 1 février 1715, à Bondigon, & par arrêt du 21 mai 1745) du parlement de Toulouse, a été maintenu comme noble, & abitant du bourg S. Bernard, au droit d'y hasser, &c. Il s'est marié 1° avec demoiselle Susanne de *Pidemare*, 2°. avec demoiselle Jeanne de *Cousin*, fille de noble N... Cousin, & de dame Marie de *Scornebeuf* e S. Sulpice de la pointe, & n'a d'enans que de la premiere, savoir :

VII. 1. Jean Pierre de Chambon, né

en février 1747, ci-devant lous lieutenan au régiment d'Eu, infanterie, marié le 1 juillet 1778, avec demoiſelle Marguerit de *Serin*.

2°. Louiſe de Chambon, née 21 jui 1750, mariée 30 avril 1772, à noble N.. *Belot* de Terrable.

Branche de la Barthe.

V. Joſeph de Chambon, né le 7 juille 1670, à Lairac, ſervit en qualité d'officie dans le régiment royal artillerie depui 1686 juſqu'en 1720, qu'il fut placé aid major de la ville de la Fere en Picardie en conſidération de ſes ſervices, & de trois bleſſures qu'il avoit reçues aux ſiege de Namur & d'Ath, à la ſuite deſquelle il avoit perdu l'uſage du bras droit, & fu fait major commandant de la même ville le 8 octobre 1744 : il avoit épouſé 1° demoiſelle Jeanne de *Cabayé*, dont deu demoiſelles mortes à Toulouſe ſans allianee 2°. Catherine *Madiere*, dont entr'autres 1. Marie-Françoiſe, née en 1713, reli gieuſe Cordeliere à S. Quentin, depui 1739; 2. Charles-Louis-Joſeph, mort ſan poſtérité; 3. Charles-François-Joſeph né e 1718, officier d'artillerie, mort ſans poſté rité en 1775, à l'iſle de Rio Berbice dan l'Amérique méridionale; 4°. Julien qu ſuit;

VI. Julien de Chambon de la Barthe

le 8 juillet 1721, à la Fere, après voir été surnuméraire au régiment royal artillerie, & volontaire au corps royal; a été fait officier en 1737, Chevalier de Saint Louis en 1757, colonel en 1769, commandant d'Ecole en 1779, & brigadier des armées du roi, le premier mars 1780; a reçu au siege de Bruxelles en 1746, deux blessures, dont une très-considérable d'un boulet de canon; pensionné du roi depuis 1747; a été 9 ans chargé par la cour du commandement général de l'artillerie des isles Françoises du vent en Amérique, & s'est marié deux fois, 1°. en 1752, avec demoiselle Marthe-Jeanne Françoise-Joseph d'*Achery*, morte en 1770 à la Martinique, fille de Claude, ancien mayeur & juge consul de S. Quentin, & de demoiselle Jeanne d'*Hercourt* de Beaurais, dont 1°. Julien-Joseph qui suit; 2°. le 5 septembre 1778, demoiselle Geneviève-Rosalie *le Marchant* de la Merie sa parente, [cousine-germaine de messieurs les marquises de *Turbilly* & de *Toustain*] fille de feu Louis-François le Marchant de la Vieville, écuyer, seigneur de Puto, contrôleur général des ponts & chaussées de France, & de feue Marie Charlotte de de *Klingstedt* d'une famille noble de Suede. Il n'a point encore d'enfans de cette derniere dame.

VII. Julien-Joseph de Chambon de la Barthe, né le 17 avril 1765, reçu élève de l'école royale militaire.

CHAPPELLIER, seigneur de Fetans en Bresse, Jean Chappellier, écuyer, seigneur de la Massonniere, en 1589 épousa le 6 juillet 1603, Olive *de Fetans*, fille d'Ainard écuyer, seigneur dudit lieu & de Montferrand, & de Françoise *Gros* de Lacourt sa seconde femme, dont entr'autres.

Éléasard de Chappellier, écuyer, seigneur de Fetans & du Vachat, capitaine au régiment de la *Grange* au siege de Casal, sergent major de la ville de Bourg, épousa Hélene *Azar*, fille d'Antoine Azar écuyer, seigneur de Buffieres, & de Louise l'*Estouffe*, de Pradines, dont 1°. François Virgine; 2°. Antoine mort jeune; 3°. Jeanne-Louise; 4°. Charlotte; 5°. Jocard; 6°. Jean Claude mort jeune.

Tombe en la chapelle S. Pierre à S. Gervais à Paris.

Ci git noble homme Hercule *Chapellier*, vivant conseiller secrétaire du roi, & receveur général des finances en la généralité d'Orléans, qui décéda à Paris le onzieme jour de juillet 1627, âgé de 67 ans ou environ.

Priez Dieu pour son ame.

Les armes d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'un lion, le tout de même en pointe.

CHAUMONT, maison nouvellement établie en France, distinguée par ses em-

s, par ſes alliances, par ſes poſſeſſions, un mérite héréditaire, dont les armes d'argent, au mont de ſable, vomiſſant flammes de gueules; couronne de quis; ſupports, deux ſauvages Amériins; deviſe, *fulget & ardet.*

. Gilles de Chaumont, commandant le iment de Spinola, dragons, au ſervice l'Eſpagne, tué au ſiege de Breda en 5, fut pere de,

I. Pierre de Chaumont, mort au ſervice de pagne en 1684.

II. Antoine de Chaumont, marquis de Galaiziere, comte de Mareil-le-Guyon, neur de Bretoncelles, &c. fils du préent, vint s'établir en France en 1719, c toute ſa famille; dont 1°. Marie-Catrine, depuis mariée à Jacques-Gui rré, écuyer, ſeigneur de la Chalie, tige d'une poſtérité nombreuſe; Antoine-Martin qui ſuit; 3. Marguerite-ephe, mariée à Pierre *Pecquot*, chevalier, gneur de S. Maurice, &c. conſeiller au lement de Paris; Me des requêtes & ſident de la chambre des comptes, dont dame la préſidente *le Mairat*; 4. Jean-Btiſte de Chaumont, comte de Lucé, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, voyé extraordinaire de Sa Majeſté près roi de Pologne, duc de Lorraine; 5. Fran-s Albert de Chaumont, comte de Mareil-Guyon, colonel du régiment royal Lorraine, gadier des armées, lieutenant de roi de

la prévôté de Lorraine, gouverneur grand bailli d'épée des ville & château S. Mihiel ; 6. Marie-Anne-Victoire *Chaumont*, religieuse Bénédictine à Co flans sur Seine, sous le nom de Ste Th rese ; 7. Dieudonné de Chaumont, docte en théologie de la faculté de Paris, gra doyen, archidiacre & vicaire-général dioceſe de Metz, abbé commendataire Font-Morigny, grand prevôt de S. Di ayant juriſdiction quaſi épiſcopale, évêq de Sion, & premier aumônier de Staniſ I, roi de Pologne ; 8. Henri-Ignace Chaumont de la Galaiziere, docteur théologie de la faculté de Paris, ab commendataire du Jard, de Begard, S. Avold & de Genlis, vicaire-général dioceſe de Toul, grand doyen de l'égli primatiale de Lorraine, premier aumôni du roi Staniſlas ; 9. Marie-Jeanne de Cha mont, religieuſe Bénédictine au couvent Conflans, abbeſſe de Vergaville ; 10 Jacqu Louis de Chaumont de la Milliere, do la poſtérité ſera rapportée après celle ſon aîné ; 11. Marie-Thereſe, mariée François-Joſeph, marquis de *Marguerit* de Verſainville, dont le marquis de Ve ſainville, chevalier de S. Louis, lieutena au régiment des gardes-Françoiſes, & me dames les marquiſes, de S. *Gaumain d'Armanville* ; 12. Philippe de Chaumon baron de Rivray, ſucceſſivement colonel d régiment royal-Lorraine, brigadier, marc

ch

cal de camp, & lieutenant général des
uées du roi, grand bailli de Vezelize,
nt une demoiselle & Amélie de Chau-
ont de Rivray.

IV. Antoine-Martin de Chaumont, che-
lier, marquis de la Galaiziere & de Bayon,
mte de Mareil-le-Guyon & de Neuwil-
, successivement conseiller au parlement
Metz, Me des requêtes en 1720, in-
tdant de Soissons, puis chancelier, garde
s sceaux, chef des conseils & intendant
Lorraine & Barrois, eut l'honneur de
endre possession de ces deux provinces
ur le roi de Pologne Stanislas premier;
entuelle, pour le roi; & fut gouverneur
château royal de la Mal-Grange; il est
nseiller d'état ordinaire, & aux conseils
yaux des finances & de commerce. Il a
de son mariage avec demoiselle Louise
isabeth *Orry*, fille de dom Jean, comte
Vignory, seigneur de la Chapelle & de
lvy, ministre principal du royaume d'Espa-
e, sœur de Philibert Orry, comte de Vigno-
& de S. Gera, seigneur de la Chapelle, &c.
inistre d'Etat, contrôleur général des fi-
nces, & directeur général des bâtimens
roi; 1°. Antoine qui suit; 2. Philibert
Chaumont, comte de Mareil le-Guyon,
i fut cornette au régiment de Mestre-de-
mp général cavalerie; capitaine au régi-
ent de Lenoncourt cavalerie; mestre de
mp de celui de royal Pologne, chef de briga-
des gardes du corps du roi de Pologne, duc de

Lorraine ; aide de camp du maréchal de Sax pendant ſes quatre dernieres campagnes. 3 Barthelemi-Louis-Martin de Chaumont , la Galaiziere, docteur de la maiſon de So bonne, ſucceſſivement abbé commendatai de S. Michel dès l'âge de 7 ans, peu aprè prieur de Neuwiler, vicaire général du di ceſe de Toulouſe, grand prévôt de l'égli de S. Dié, puis comte & premier évêque ladite égliſe ; 4. Marie-Catherine Staniſlas Chaumont de la Galaiziere, accordée (co trat ſigné du roi, &c.) à Charles-Guillau de *Peichpeyron*, Comte de Guitaut, guid des gendarmes, premier gentilhomme de chambre du roi de Pologne, duc de Lorrain morte la veille du jour fixé pour la céléb tion du mariage.

V. Antoine de Chaumont, II du nor chevalier, marquis de la Galaiziere & Bayon, comte de Chaumont ſur Mozelle été ſucceſſivement conſeiller au parlement Paris, Me des requêtes, intendant des gé ralités de Montauban & de Lorraine ; p intendant d'Alſace, conſeiller d'état, & p de,

1. Antoine Pierre de Chaumont, cheval comte de Chaumont ſur Mozelle, Me requêtes ordinaire de l'hôtel du roi.

2. Staniſlas-Louiſe de Chaumont, épo de Henri, marquis d'*Eſcairac*, baron Lautur en Quercy, chevalier de S. Lou colonel, ſous lieutenant de la gendarmeri

3. Antoinette-Sophie de Chaumont, épo

Pierre-Gabriel, vicomte de *Buffevent*, capitaine de dragons au régiment Dauphin.

4. Charles-Antoine de Chaumont, comte Mareil-le-Guyon, capitaine de cavalerie régiment Dauphin.

5. Marie-Bathilde-Eugénie de Chaumont, ouse de Marie-Jean-Joseph-Jacques de *aumont*, vicomte d'Autichamp, sous lieutant de cavalerie au régiment de mestre-de-np général.

IV. Jacques-Louis de Chaumont de la Mire, chevalier, marquis de Valençay, mte de Lucé, conseiller au parlement de ris, Me des requêtes & intendant de Lioges, où il est mort, a laissé :

V. 1. Antoine-Louis de Chaumont de la Illiere, marquis de Valençai, comte de Lu, avocat général au parlement de Lorraine, e des requêtes, présentement intendant général des ponts & chaussées de France ; 2. Isabeth-Marie-Thérese de Chaumont de Valçay, épouse de Roger de Valentin, comte *Clarac*, seigneur de Buzet, Mirepoix, ontastruc, &c. chevalier de S. Louis, brigdier des armées du roi, mestre de camp régiment du Maine, morte en 1783.

CHEVIGNY, seigneurie en Auxois, it possédée dans le XVe siecle par Thiult *du Plessis*, seigneur de Barbery, prer chambellan de Charles, duc de Bourgne, allié à Antoinette de Jaucourt. Leur e Catherine du Plessis, porta cette seigeurie dans la maison de Choiseul, par son

alliance contractée en 1479, avec Pierre Choiseul, IVe aïeul de François de Choiseul, IIe du nom, député de la noble des Etats de Bourgogne, en faveur duq la seigneurie de Chevigny fut érigée en com par lettres de janvier 1699, regiſtrées en chambre des comptes de Dijon, le 27 Mai la même année.

CIREY, ancienne baronnie en Champagn fut portée en mariage avant l'an 1425, av celles de S. Eulien & de S. Amand, p Alix de *S. Eulien*, à Erard du *Châtele* IIIe du nom, ſurnommé le Grand, ch valier, ſeigneur du Châtelet, baron de Deuil maréchal & gouverneur général des duch de Lorraine & Barois, iſſu de Thierri Lorraine, ſurnommé d'Enfer, qui fit b le châtelet, dont ſa poſtérité prit le ſurnor

Erard III fut pere de Pierre, ſeigneur Châtelet, marié avec Marie-Anne d'*Aut* d'Apremont, mere de Huet, ſeigneur de C rey, Deuilly, qui, de ſa troiſieme fem Guillemette d'*Amoncourt*, eut Jean du Ch telet, marquis de Trichateau, maréchal Lorraine, capitaine de cinquante homm d'armes, lieutenant général de Baſſigni, go verneur de Langres, chevalier du S. Eſpri le 31 décembre 1585, mort en 1590, lai ſant des enfans de ſes deux femmes Marg rite de *Hauſſonville*, & Claire Renée *Choiſeul*.

René du Châtelet, né de la premiere, f pere d'Antoine, qui de Catherine de *Prieſſa*

Pierre-Antoine, pere de René François, quis du Châtelet, colonel général des des de François premier, empereur & nd duc de Toscane, qui, de son ma- e avec Catherine *Fleming* d'Ardach, a Marie Catherine-Charlotte du Châtelet, le 21 janvier 1720, mariée en 1748, marquis de Marmier.

Érard du Châtelet, VIe du nom, né de Cire Renée de Choiseul, eut de Margue- d'Orsans, Antoine, marquis de Tri- teau, baron de Cirei & de Thons, ma- à Louise d'*Haraucourt*, dont les deux Charles-Gabriel & Florent du Châtelet formé deux rameaux. L'aîné décédé le oût 1696, a eu d'Anne-Eléonore de *Tho- ssin* :

1. Ferdinand-Florent, marquis du Châ- et, seigneur de Lomont, marié en 1712, à Marie-Emmanuele de *Poitiers*.

2. Jean-Baptiste-François, dit le marquis Haraucourt, lieutenant-général des armées d Roi, du premier janvier 1748, comman- ur de l'ordre militaire de S. Louis.

3. Thérese du Châtelet, veuve de N... de *illers-la-Faye*, comte de Vaugrenant.

Florent du Châtelet, dit le comte de Lo- nt, lieutenant-général des armées du Roi, uverneur de Dunkerque, décédé le 27 vier 1732, a laissé de Marie-Gabriele- harlotte du Châtelet de Pierre-Fitte :

1. Florent-Claude du Châtelet, marquis Cirey, dit le marquis du Châtelet-Lomont,

né, le 7 avril 1695, fait lieutenant génér des armées du Roi, le 2 Mai 1744, gran croix & commandeur de l'ordre militaire d S. Louis, fait en décembre 1751, gran chambellan du Roi de Pologne, duc de Lor raine & de Bar, veuf du 10 sept. 1749, de Ga briel-Emilie *le Tonnelier* de Breteuil, dont

1. Louis-Marie-Florent, duc du Châtelet, n le 20 Nov. 1727, col. du régiment des Garde Françoises, menin de M. le Dauphin & cham bellan du roi de Pologne, duc de Lorraine marié le 26 avril 1752, avec Diane-Ade laïde, fille de Charles-François, comte d Rochechouart, lieutenant général des armé du Roi & de Marie Françoise de Conflans d'A mentieres, dame de compagnie de madam la Dauphine, dont il n'a pas d'enfans.

2. Marie Gabriele-Pauline, née le 30 jui 1726, mariée en 1743, à Alphonse *Caraf* duc de Montenegro.

Erard du Châtelet, VIIe du nom seigneu de Clesmont, 4e fils d'Erard VI, et d'Anne-Elisabeth d'*Aumont* d'Aubigni, An toine-Charles, marquis du Châtelet, seigneu de Clesmont, lieut. gén. des armées du Roi mort en sept. 1720. Il avoit épousé Armande Marie, fille du maréchal de *Bellefond*, dont

1. François-Bernardin, marquis du Châ telet, comte de Clemont, maréchal de camp gouverneur de Vincennes, marié en 1714 avec Marie-Armande-Gabriele de Richelieu dont est née Marie-Susanne-Armande d Châtelet, veuve sans enfans de Godefroi-Ar mand, marquis de Bellefond.

2. Antoine-Bernardin, dit le comte du Châtelet-Clesmont, ancien mestre de camp de cav. cape. des chasses de la capit. de Vincennes, décédé à Paris, le dernier de sa branche, le 21 sept. 1785, épousa Catherine-Michelle de *Jassaud*.

CLERMONT-sous-Biran, seigneurie en Agenois, fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1617, regîstrées au parlement de Bordeaux, le 2 Décembre suivant, en faveur d'Henri de *Balzac*, qui ne laissa que deux filles; Marie qui étoit la cadette, devint en 1682, héritiere de ce marquisat par la mort de Louise sa sœur. Elle avoit épousé Gaspard-Ferdinand, comte de *Marchin*, & du S. Empire, & fut mere de Ferdinand, comte de Marchin, maréchal de France, mort sans postérité.

CLERMONT, bourg considérable en Viennois, premiere baronnie de Dauphiné, a donné son nom à une illustre maison qui florissoit dès le XIe siecle, & de laquelle sont sortis un grand maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, un archevêque de Vienne, un évêque duc de Langres, deux évêques comtes de Noyon, des maréchaux de France, un grand maître des eaux & forêts de France, des chevaliers de l'ordre du S. Esprit. Aimard IIe. du nom, qui avoit pour sixieme aïeul Siboul, seigneur de Clermont, vivant en 1090, augmenta beaucoup le lustre de sa maison. Il fit le 20 juin 1340, un traité avec le dauphin Humbert II, auquel il transporta

par une donation pure & simple, les terres de la Chapelle de Recoin, la coseigneurie de Divisin, le domaine supérieur de Montferrat, &c. qui ne relevoient d'aucun seigneur, & ce prince lui donna le vicomté de Clermont en Trieves, le créa grand maître d'hôtel ou Sénéchal de sa maison & de celle de la Dauphine, avec l'intendance générale sur tous ses officiers; il en fit la seconde personne de ses états, & le déclara capitaine général de ses armées, ordonna qu'en cette qualité, il commanderoit toujours l'avant-garde de ses troupes, qu'il occuperoit le premier poste, & que son logement seroit marqué immédiatement après celui du Dauphin; qu'il porteroit l'épée devant lui, & que cette charge seroit héréditaire dans sa maison, & qu'Aimard & ses descendans en seroient investis par l'étendard de Dauphiné. Ce seigneur mort en 1349, est le quatrieme aïeul d'Antoine de Clermont IIIe du nom, grand maître des eaux & forêts de France, en faveur duquel la baronnie de Clermont fut érigée en comté, avec union des terres de la Bastie & de Paladru, par lettres, dans lesquelles le Roi lui donne le titre de cousin, du mois d'octobre 1547, registrées à Grenoble le 24 Février suivant.

CONS-la-Grandville, seigneurie en Lorraine, fut portée en mariage l'an 1641, par Marguerite de *Custine*, ci-devant abbesse de Bouxieres & fille de Jean de Custine, baron de Cons, & de Dorothée de *Ligniville*; à son mari Jean, comte de Lambertie, ma-

échal de camp, gouverneur de Longwi & lieutenant de Roi de Nancy, second fils de Gabriel, comte de Lambertie, & de Marie-Isabelle de *Rochechouart*, & petit-fils de François, seigneur de Lambertie, de S. Pol, baron de Montbrun, chevalier de l'ordre du Roi en 1571, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, & de Jeanne d'*Abzac* de la Douze. La maison de Lambertie tire son nom d'un château situé en Périgord, où elle a toujours tenu un rang parmi la premiere noblesse.

Marguerite de Custine fut mere de George de Lambertie, baron de Cons & de Gauville, conseiller d'état du duc de Lorraine, maréchal de Lorraine & du Barois, bailli & gouverneur de Nanci, mort en avril 1707. Il avoit épousé en 1672, Catherine de *Lénoncourt* de *Blainville*. Il en eut, entr'autres enfans, Nicolas-François, marquis de Lambertie, chambellan du duc de Lorraine, son envoyé extraordinaire en Angleterre, en faveur duquel la baronnie de Cons-la-Grandville & la seigneurie de Pierre-Pont, furent unies & érigées en marquisat, par lettres de Léopold, duc de Lorraine, du 3 janvier 1719, enregistrées à la cour souveraine de Lorraine & Barrois, le 18 février suivant. Il avoit épousé en 1705, Elisabeth de *Ligniville*, comtesse de Tumejus, dont :

1. Antoine-François de Lambertye, marquis de Cons, baron de Lioncourt, seigneur de Villers, de Cosne, Flaveuville, Rhuty,

Chenevieres, né le 22 octobre 1718, lieutenant-colonel des gardes & chambellan du duc François de Lorraine, & du roi de Pologne; marié 1°. à Marie-Anne de *Custine*, morte sans enfans; 2°. le premier juin 1736, à Marie-Xaviere d'*Arnoud*, baronne de Massembourg, dont N... de Lambertye, né en 1772.

CORNEILLAN, est une ancienne vicomté de l'Armagnac, située sur l'Adour à une lieue d'Aire en Gascogne; le premier de ces seigneurs que l'on connoisse, est noble Guilelmus-Feudacus, qualifié vicomte dans une donation qu'il fit au mois de Mars de l'an 1042, avec sa femme Gaugis, au prieuré de S. Jean de S. Mont, de l'ordre de Cluni.

leur fils Feudacus fit aussi du bien au même monastere, comme le prouve un acte de l'an 1084, où il est qualifié vicomte de Corneillan. Il est parlé de cet acte dans le Gallia Christiana.

On ne trouve le nom d'aucun de leurs successeurs, jusqu'à l'an 1206. Noble Arsivus ou Arsius, seigneur & Vicomte de Corneillan, fit cette année au chapitre collégial de S. Nicolas de la ville de Nogarol, un don d'une partie de la dixme de Corneillan, dont ce chapitre jouit encore. Il épousa Marie de *Vernede*, fille & héritière de noble Jourdan, seigneur de Vernede, (terre contigue à celle de Corneillan), dont les prédécesseurs avoient donné en 1042, une partie de la dixme de Vernede au monastere de S. Jean de Saint-Mont. Arsius qui testa en 1234, eut deux fils auxquels il partagea ses biens. Geraud, son second fils, eut en partage la seigneurie de Vernede, avec partie de celle de Corneillan; de sa postérité qui prit le surnom de Vernede, sont sortis les vicomtes de Corneillan d'aujourd'hui.

Pierre Raymond, fils aîné d'Arsius, fut vicomte de Corneillan. Il est nommé parmi les seigneurs qui, en 1226, s'engagerent auprès du legat du S. Siege, à ne pas secourir le comte de Toulouse. Il eut de sa femme Jeanne de *Lavedan*, Arnaud & Izarn de Corneillan, qui rendirent hommage en 1271, au roi Philippe-le-Hardi, lors de la réunion du comté

de Toulouſe à la couronne ; Arnaud, vicomte de Corneillan qui teſta en octobre 1279, avoit épouſé Anne, fille de Roymond *Bernard*, vicomte de Tartas, & de Mathe d'Albret. Ils eurent pour enfans Cagnard, vicomte de Corneillan ; Guillaume qui fut évêque d'Aire en 1316, & teſta en 1323, & Pierre de Corneillan, grand prieur de S. Gilles en 1334, puis élu grand maître de Rhodes en 1353, mort en 1355.

Cagnard, vicomte de Corneillan, paſſa le 28 octobre 1367, perſonnellement, une tranſaction avec Jean, comte d'Armagnac, auquel il céda partie des hommages de pluſieurs terres conſidérables relevant de la vicomté de Corneillan, & en reçut en échange la ſeigneurie de S. Germain avec 300 florins d'or ; Cagnard, qui avoit épouſé Antoinette de *Montaut*, teſta le 28 janvier 1373. De trois fils qu'il laiſſa : Pierre de Corneillan le ſecond, fut commandeur de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. Roger le troiſieme, fut évêque de Lombès, & Arnaud-Bernard l'aîné, vicomte de Corneillan, ne laiſſa point de poſtérité de ſa femme Claire de *Saint-Lanes* ; il teſta le 20 novembre 1383, en faveur du fils de ſa ſœur Manaud de Vernede de Corneillan ; c'eſt ainſi que la vicomté de Corneillan paſſa dans la branche cadette de cette maiſon.

Elle avoit pour auteur Geraud de Corneillan, dit de Vernede, ſeigneur de Vernede,

& en partie de Corneillan, mentionné ci-dessus, qui fit hommage en 1267, au comte d'Armagnac pour sa partie de Corneillan. Il s'allia à Marie de *Lupé*, & fut probablement pere de Jean de Vernede de Corneillan, qui lui succéda en tous ses biens. Celui-ci eut pour héritier George de Vernede de Corneillan que l'on peut croire avec fondement avoir été son fils. George, dont la filiation s'est continuée jusqu'à présent, épousa en 1316, Marie de *Labarthe*; il y eut de leur mariage Jean, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut pourvu de la commanderie de la Capelle & autres par le grand maître de Rhodes, son parent, en 1354. Bernard qui fut évêque de Lescar en 1362; & autre Bernard de Vernede l'aîné, seigneur de Vernede & de Corneillan en partie, qui épousa en 1360, Longuette de Corneillan, sœur du dernier vicomte de la branche aînée. Leurs enfans furent Jean, pourvu de l'évêché de Lescar en 1402, mort en 1404. Bernard, chevalier de Rhodes, commandeur de la Ville-Dieu en 1407, & Manaud de Vernede de Corneillan l'aîné, à qui Arnaud-Bernard, vicomte de Corneillan, son oncle maternel, laissa en 1383, sa vicomté & sa seigneurie de S. Germain; ledit Manaud épousa en 1385, Navarre de *Saint-Lanes*, & testa en 1434. Alain, son second fils, fut gouverneur de la ville & château de Lectoure en 1450; Jean de Vernede de Corneillan l'aîné, & qui fit

ſon teſtament en 1486, eut de ſa ſeconde femme Louiſe de *Villars*, Antoine, vicomte de Corneillan, ſeigneur de S. Germain, marié le 9 Septembre 1718, à Jeanne de *Touzaguet* de S. Lanes Ce vicomte qui fonda en 1510, une chapelle en l'égliſe archipresbiterale de Corneillan, pour ſon château, teſta le 29 novembre 1521. Son fils aîné, Jean, IIIe du nom, qui lui ſuccéda, s'étoit allié en 1514, en premieres noces, à Jeanne d'*Armagnac*, ſœur de George d'Armagnac, cardinal & évêque de Rhodès, de laquelle naquit Jacques de Corneillan, évêque de Vabres en 1553, & de Rhodès en 1560, par la réſignation de ſondit oncle. Jacques décéda le 30 août 1582, ſon pere épouſa en ſecondes noces Florette de *Monteſquiou* de Marſac; il en eut, entr'autres enfans, Jean de Vernede, IVe du nom, ſeigneur, vicomte de Corneillan, qui s'allia en premieres noces à Jeanne-Louiſe de *Montluc*, ſœur de Blaiſe de Montluc, maréchal de France; & en ſecondes noces, l'an 1539, à Jeanne de *Gallard* de Braſſac, fille de François de Gallard, ſeigneur de Braſſac, & de Jeanne de Bearn. De ce mariage naquirent quatre garçons; François de Corneillan qui étoit le ſecond fut évêque de Rhodès en 1582, & créé conſeiller d'état par le Roi Henri IV, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à ce prince pendant les troubles du royaume; ſon frere Bernardin de Corneillan, Dom & abbé

d'Aubrac, fut envoyé par le même prince à Rome, où il mourut en 1597. Les deux autres enfans de Jean IV; savoir, Antoine & Jean, sont auteurs des deux branches qui subsistent. Antoine de Vernede l'aîné, seigneur vicomte de Corneillan, épousa en 1575, Jeanne de *Lau*, fille de Carbon, seigneur & baron de *Lau*, & de Françoise de Pardaillan Gondrin. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, Bernard de Corneillan, évêque de Rhodès en 1614, mort en 1645; Jacques, chevalier de Malthe, mort commandeur de Sainte Eulalie; Hector-François, vicomte de Corneillan, l'aîné, fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & colonel d'un régiment de son nom, à la tête duquel il servit aux sieges de Montauban; il s'allia à Jeanne de Corneillan, fille de George de Corneillan, seigneur de Montalegre, & petite-fille de Madelon de Corneillan, frere puîné de Jean IV, seigneur de Montalegre, du chef de sa femme Jeanne de *Rhodès*; ledit Hector-François fut pere de Jean, V^e^ du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & colonel d'un régiment de gens de pied françois en 1629, & étant mort en 1631 sans alliance, il eut pour héritier son frere Arnaud, qui quitta les benefices dont il étoit pourvu, & épousa en 1660, Marie, fille de Marc de *Benoît*, seigneur de Lagarde & de Merignac, de laquelle naquit, entr'autres, François-Victor,

seigneur, vicomte de Corneillan, reçu page du Roi en sa petite écurie, le 10 septembre 1695, a servi dans la premiere compagnie des mousquetaires plusieurs années, & fut pourvu d'une charge de gentilhomme de la venerie du Roi, depuis 1704, jusqu'en 1710. Il fut allié le 12 janvier 1711, à Jeanne-Françoise *Dupui*, fille de Jean, seigneur de Bartecagnard, & de Marie-Françoise de Castaing, dont :

1. Jean de Corneillan, vicomte de Corneillan, seigneur de S. Germain, S. Pot, Orlhonac, Labastide-Capdenac & Beteilles, né le 6 septembre 1712, reçu page du roi à la grande écurie le 21 décembre 1729, puis officier dans le régiment de royal marine infanterie ; il s'est marié le 30 juillet 1748, à Magdeleine-Thérese de *Lantrom*, fille de Jacques, seigneur de S. Hubert, Bruyeres, & de Jeanne de *Landon* de Sauvat, dame de Masclac, dont :

1°. Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan, née le 12 février 1753, mariée en 1774, à Jean-Joseph *d'Espagne*, baron de Cazals en Quercy.

2°. Marie-Paule de Corneillan, née 13 mai 1754, mariée en 1777, à Jean-Joseph-Casimir de *Montvallat*, comte d'Entragues, seigneur de Croizet, Noaillac, &c. en Rouergue.

3°. Paul-François-Joseph de Corneillan, né 31 juillet 1756, au château d'Orlhonac, officier au régiment d'Artois, cavalerie, depuis 1779.

4°. Henriette-Antoinette-Marie de Corneillan, née 17 mai 1760, à Villefranche en Rouergue.

5°. Jean-Jacques de Corneillan, né au château de Masclac, 31 décembre 1761, ci-devant page de la grande écurie, puis officier au régiment de Bourgogne infanterie, depuis 1780.

II. François-Joseph, baron de Corneillan, né 18 mars 1714, chevalier de S. Louis, ancien capitaine au régiment de Condé infanterie, blessé à la bataille de Parme, marié en 1752, avec Marie-Antoinette de *Pomairol* de Camboular, fille de Charles & de Marie Valentine de *Puimisson*, sans enfans.

III. Joseph, chevalier de Corneillan, né 5 novembre 1716, chevalier de S. Louis, ancien capitaine au régiment de Joyeuse, infanterie.

IV. Anne-Paule de Corneillan, née 25 novembre 1711.

La branche des barons de Mondenar a été formée par Jean de Corneillan, dernier fils du vicomte Jean IV, lequel fut gouverneur de Rhodès, mestre de camp d'un régiment de gens à pied françois, & chevalier de S. Michel en 1599, & commanda pour sa Majesté dans les provinces du Quercy & du Rouergue; il s'allia le 2 octobre 1593, à Hélene, fille & héritiere d'Antoine, seigneur, baron de *Mondenar*, de laquelle il eut entr'autres enfans, François de Corneillan-Mondenar, nommé par Louis XIII, coadjuteur de l'évêché de

Rhodès en 1640, mort en 1646; Aimeric, seigneur, baron de Mondenar, marié le 22 décembre 1616, à Galiothe de *Montrect*; elle fut mere de Bernardin, baron de Mondenar, qui épousa le 2 septembre 1656, Marie de *Geneste*, dont deux filles, Marie & Marguerite de Corneillan-Mondenar.

Il existoit une autre branche de cette famille à Puilaurents dans le Languedoc, dont étoit chef N... de Corneillan, seigneur de la Boissiere, qui étant capitaine des grenadiers au régiment de la Tour-Dupin infanterie, eut un bras emporté au dernier siege de Mastreck, fut chevalier de S. Louis, eut une pension du roi de 1200 liv. Cette branche descendoit d'Izarn de Corneillan, mentionné dans la branche aînée; elle a fourni trois sénéchaux du Lauragais, & plusieurs commandeurs & chevaliers de Malte.

Ses armes sont écartelées; au 1 & 4 d'or, à trois corneilles de sable, 2, & 1; au 2, & 3, de gueules à une croix trefflée d'or. Supports: deux lions: couronne de marquis.

La branche de Montalegre, aînée du nom de Vernede, fondue dans celle-ci en 1600, & directement issue de Jeanne d'*Armagnac*, (sœur du cardinal Georges) femme de Jean de Vernede vicomte de Corneillan, septieme ayeul du chef actuel de cette maison, entouroit ses armes d'une bordure à celles d'Armagnac, savoir: componée de huits quartiers, dont le premier étoit de gueules au léopard d'argent, le 2. d'argent au lion d'azur, & ainſ

de suite. On les voit gravées de cette maniere sur des monumens érigés par Jacques & François de Corneillan, évêque de Rhodès en 1560, & 1582.

COUCHES, bourg & ancienne baronnie du duché de Bourgogne, fut d'abord possédée par la maison de *Baufremont*, de laquelle elle passa en 1315 dans celle de Montagu, par le mariage de Marie de *Baufremont*, dame de Couches, avec Etienne de *Montagu*, seigneur de Sombernon. Il avoit pour trisayeul, Alexandre de Bourgogne fire de Montagu, fils puîné de Hugue IV, duc de Bourgogne & d'Alix de *Lorraine*. Marie de Baufremont eut pour second fils, Philibert de Montagu, qui eut en partage la baronnie de Couches, & fut pere de Hugue, allié à Jeanne de *Saillenay* ou *Seigneulai*, dont naquit Philibert II. Celui-ci épousa le 6 avril 1399, Jeanne de Vienne, qui le fit pere de Jean de Montagu, II du nom, marié à Jeanne de Mello, dame d'Espoisses. Leur fils aîné Claude de Montagu, baron de Couches, &c. chevalier de la toison d'or, qui fonda le 24 janvier 1469 avec sa femme Louise de *la Tour* d'Auvergne, la collégiale de Couches, composée d'un prévôt & de 5 chanoines, fut tué au combat de Bussy en 1470, sans laisser de postérité. Sa tante Catherine de Montagu, femme d'Alexandre de *Blezy*, fut son héritere, & eut pour fille unique, Susanne de Blezy, mariée à Christophe de *Rochechouart*, seigneur de Chandenier. De ce mariage naquit entr'autres enfans, Philippe

de Rochechouart-Chandenier, baron de Couches & de Marigny sur Ouche, qui de Françoise de *Beaufort*-Montboissier, eut Philippe II du nom, mort sans postérité, de sa femme Louise d'*Agey*. La baronnie de Couches passa à son cousin-germain Henri-Anne Pot, baron d'Antigny, fils de François Pot, seigneur de Chassingrimont, & de Gabrielle de *Rochechouart*. Sa fille unique & héritiere se maria le 1er février 1663 à Jean *Fuligny-Damas*, comte de Sandaucourt. La baronnie de Couches fut vendue par sa veuve à Paul de *Loriol* de Chandieu, comte de Digoine, décédé en 1744, ne laissant que trois filles de sa femme Marie-Éléonore de *Saux* de Tavannes du Mayet. L'aînée, Marie-Anne de Loriol, a épousé en 1725, François-Marie de *la Madeleine*, comte de Ragny, baron de Marcilly & d'Epiry, & de Couches, (1) depuis la mort de son beau-pere.

COUETION. La seigneurie de Couetion en

(1) Il y a actuellement deux possesseurs de cette Baronie. La moitié appellée la Creuse, appartient au comte de Ragny, & comprend partie du Bourg de Couches-S.Maurice, Créot, Mazenai, Nion & Noiron, & partie de S. Gervais & de S. Gille. L'autre moitié, dite la Montagne, est à M. de Siry de Marigny, président aux enquêtes du parlement de Paris, & comprend Essertaine, Saint Jean de Trizy, partie de Perreüil, &c. J'ignore en quel tems s'est faite cette division; ce qu'il y a de certain, c'est que les deux Barons nomment alternativement le prévôt & les chanoines de la

Bretagne, fut unie avec plusieurs fiefs, & érigée en vicomté au mois d'Avril, 1650, les lettres regiſtrées à Rennes & à Nantes le 22 Juin 1654, & le 17 ſeptembre 1655 en faveur de Charles de *la Bourdonnaye*.

COURBONS, terre au dioceſe de Digne, fut donnée avec pluſieurs autres l'an 1472, par le Roi René, à Honoré de Berre, ſon conſeiller & chambellan, dont la fille Honorade de *Berre* la porta à ſon mari Louis de *Villeneuve*, ſeig. de Trans. Charlotte de Villeneuve leur fille, fut dame de Courbons, & épouſa en 1497, Nicolas *de Grimaldi*, ſeigneur d'Antibes, trisayeul de Jean-Henri de Grimaldi, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquiſat par lettres de mars 1646, regiſtrées à Aix le 12 ſeptembre ſuivant. Son fils Honoré la vendit à André-Joſeph de Brancas, dont le fils de même nom l'a revendue à Alexandre de *Roux*, ſeigneur de Gaubert.

COURCI; ſeigneurie érigée en marquiſat par lettres d'août 1681, régiſtrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris, les

---

Collégiale de Couches. Le prieuré qui eſt dans le bourg, ſous le vocable de S. George, fut uni en 1624, aux Jéſuites d'Autun.

Par cet acte, Raoul céda au Roi Philippe Auguſte, au nom & comme tuteur de ſes neveux, tous les droits qu'ils avoient en la châtellenie d'Iſſoudun, & donne pour caution, entr'autres, le Sire de Sully, ſon couſin.

5 septembre & 15 décembre suivant, en faveur d'Henri de *Bullion*, conseiller au parlement, neveu du surintendant des finances, mort le 21 janvier 1689. Il avoit épousé Magdeleine de *Vassan*, morte à 77 ans le 25 avril 1709, dont trois enfans :

I. Angélique-Charlotte Bullion, mariée le 7 septembre 1694 à Louis *Passart*, conseiller au parlement.

II. Jean-Louis de Bullion, marquis de Courcy, comte de Fontenay sous Bris, mort conseiller de Grand chambre, à 85 ans, le 6 décembre 1736, il avoit épousé le 13 février 1685, Marie-Genevieve *Pinette de Charmoi*, morte le premier mai 1704, dont quatre enfans.

1. Jean-Charles, né le 5 novembre 1693, comte de Fontenay, capitaine de dragons.

2. Christophe-Louis, comte de Bullion, capitaine de dragons; marié, le 21 février 1735, à Antoinette de *Rouget*, d'une famille noble de Rouergue.

3. Marie-Magdeleine de Bullion, mariée le 5 janvier 1706, à Henri-Louis *le Maitre*, seigneur de Bellejame & du Quesnel, conseiller au parlement, mort en 1733.

4. Marie-Françoise-Bullion, mariée, le 6 juin 1717, à Joseph-Simon *Delastre*, secrétaire du conseil.

III. Charles de Bullion, premier chambellan de Monsieur, mort le premier juillet 1721, laissant d'Elisabeth *Ridel*, fille unique, Magdeleine-Charlotte de Bullion, née le 24 dé-

mbré 1693, morte le 8 août 1723; elle oit été mariée le 6 novembre 1719 à Jean-ul de *Roux*, seigneur de Gaubert, mar-uis de Courbon, alors avocat général du par-ment d'Aix, puis premier président à Pau, ont elle fut la premiere femme.

*COURLAY. Me Guillaume de Courlay, igneur de Malassis & de Vitry sur Seine, onseiller du roi en l'hôtel de ville de Paris, rant droit d'une rente à lui vendue par le pré-ôt des marchands, le 29 avril 1564, donna uittance les 27 juillet 1581, & 27 janvier 582.

COURTEBONNE, ancienne baronnie u comté de Guines, étoit possédée dès l'an 380 par Baudoin de *Calonne*, qui de Chris-ne Paillard, eut Flour de Calonne, baron de ourtebonne, allié à Antoinette de *Liques*, ière de Flour ou Florent de Calonne, sei-neur de Beverlinghen, baron de Courtebonne, ue Jeanne de Bournonville fit pere de Flour e Calonne, 3e du nom, baron de Courtebonne, ig. de Beverlinghen & d'Alembon, mayeur e S. Omer en 1529. Il avoit épousé Claude *Humieres*, dont le fils Antoine de Calonne, aron de Courtebonne, fut marié avec Agnès *Averhoult*. De ce mariage naquit Gabriel de alonne, abbé de Liques, qui céda son droit aîneſſe à son frere Florent de Calonne. Celui-i épousa le 14 septembre 1577, Antoinette *Boutellier* de Mouſſi, qui fut mere de Ga-riel de Calonne, chevalier, seigneur & baron e Courtebonne, de Beverlinghen, Boncour,

guidon des gendarmes du comte de S. Pol, puis capitaine des chevaux légers, lieutenant du roi au gouvernement de Calais, marié le 28 juillet 1613 à Marguerite *du Belloy* de Landreton. Il en eut Charles de Calonne, en faveur duquel la baronnie de Courtebonne fut érigée en marquisat par lettres de juin 1671, registrées au parlement & en la chambre des comptes les 6 & 12 septembre 1672. Le marquis de Courtebonne fut mar. de camp, lieut. de roi à Calais, & comm. au gouvernement d'Hesdin. Il avoit épousé le 28 juin 1647, Anne, fille de Jacques de *Chaulnes*, conseiller d'état, de laquelle il eut entr'autres enfans, Jacques-Louis de Calonne, marquis de Courtebonne, maréchal de camp, lieutenant de roi de la province d'Artois, gouverneur d'Hesdin, décédé le 23 février 1705. Sa femme Marie-Françoise de *Gerard*, qui mourut le 30 novembre 1745, a eu pour fils Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebonne, né le 2 mars 1699, lieutenant de roi d'Artois, fait maréchal de camp le 2 mars 1744, ci-devant capitaine lieutenant des gendarmes Bourguignons. Il a épousé le 16 avril 1735 N.. de *la Tour* S. Quentin, veuve sans enfans de N. .Carnin, marquis de Lillers., & sœur du comte de la Tour S. Quentin, marié à Courtrai, & de N,... femme du baron de *Quisquen* des comtes de Carlo à Bruxelles.

COURTIVRON, seigneurie dans le bailliage de Dijon, étoit possédée dans les XIII & XIVe siecles par une branche de la maison de

Saulx

ulx. Une portion de cette seigneurie passa
1472 avec d'autres possessions en Bour-
ogne, à Robert *le Compasseur*, par suc-
ssion & partage du chef de sa mere Alix de
hauvirey, fille de Philippe de Chauvirey,
uyer, seigneur de Bussieres, & de Claude
Grancey, qui le 17 oct. 1440, avoit épousé
annegui le Compasseur de Créqui Montfort,
ere de Robert, le Compasseur de Crequi
ontfort. Cette maison, pour laquelle les
rres de Courtivron & de Tarsul, ont été éri-
es en baronnie, d'abord par lettres non en-
gistrées, & en marquisat ensuite, est origi-
ire de Champagne. La Roque, dans son
aité de la noblesse, page 143, à l'article des
aisons de Champagne, qui avoient conservé
privilege d'anoblir par le ventre, raporte
e sentence du bailliage de Troyes du 25
vrier 1491, qui déclare Pierre *le Bay* noble,
côté de Simone le Compasseur, son ayeule.
aternelle Simone le Compasseur avoit épousé
12 juil. 1393, Jean *Frotier*, sénéchal de Bar.
Robert épousa le 20 juillet 1471, Susanne
oucher, dont il eut Amé le Compasseur,
igneur de Bévi, & gouverneur de Joinville,
quel fut allié en 1498, à Jacqueline *Henne-*
in de Vaubercy. De ce mariage naquit Ni-
las Bénigne, seigneur de Bévi, la Mothe-le
esert & Ahui, qui en 1533, épousa Jeanne,
le de Jean de *Maillard*, écuyer, & de Bé-
gne de la Périère. Leurs fils aîné Claude le
ompasseur, baron de Vantoux, seigneur de
évi, &c. acquit par retrait lignager, en con-

séquence de la vente qu'en avoit faite la dame de Courtivron, la majeure partie des terres & seigneuries de Courtivron, Tarsul & dépendances que le roi Henri IV érigea en baronnie pour ledit baron de Vantoux, par lettres signées de la main de ce roi, en date du 15 juillet 1595, à son camp devant Dijon, où il est motivé, que c'est en considération des services rendus par lui & les siens, & nommément en la réduction des ville & château d'Auxonne. Claude étant mort sans enfans mâles, donna l'usufruit de ses terres à Robert Bénigne le Compasseur de Dalecneu son frere, & il les substitua en 1596 & 1603 à la charge d'en porter le surnom, à l'exclusion de tout autre, en faveur de Claude le Compasseur de Courtivron son neveu, fils de Bénigne, & de Jeanne de *Brocard*, fille de Claude de Brocard, doyen du parlement de Bourgogne, & de Françoise de Montholon. Claude qui épousa Anne, fille de Gregoire de *Bout*, écuyer, fut fait conseiller au parlement de Bourgogne le 17 juillet 1620, & conseiller d'état par lettres patentes du 9 août 1646. Ce fut en faveur de leur fils François-Bernard le Compasseur, président à mortier au parlement de Dijon, que les seigneuries de Courtivron & de Tarsul, furent érigées en marquisat par lettres de 1698, enregistrées la même année au parlement le premier juillet, & à la chambre des comptes de Bourgogne. Il avoit épousé en 1661 Thérese *Fiot* de la Marche. Son fils Jean le Compasseur, marquis de Courtivron, fut allié en 1697, à Marie-Françoise, sœur

u maréchal *Clermont*-Tonnere, dont :

1. Gaſpard le Compaſſeur, marquis de ourtivron, aide maréchal général des logis e la cavalerie, & chevalier de l'ordre mili- aire de S. Louis, marié le 7 août 1752, à larie-Roſe-Louiſe de *Cornette* de Saint Cyr e Cely, fille de Nicolas-Philippe de Cor- ette de S. Cyr, chevalier, ſeigneur, de ely, & de Marie-Roſe du *Breuil*.

2. Marie-Françoiſe de Courtivron, mariée à ntoine *Joly*, marquis de Blaiſi, dont elle 'a point d'enfans.

3. Jean-Claude-Magdeleine de Courtivron, ariée à Jacques, comte de *Brancion*, ſei- neur de Viſargent, duquel elle a eu Gaſ- arde de Brancion, mariée en 1749, au omte de *Clermont*-Mont S. Jean dont poſté- té.

CREVECŒUR, ſeigneurie érigée en mar- uiſat par lettres de juillet 1696, regiſtrées le 2 décembre ſuivant, en faveur d'Adrien *d'Ha- ivel*, comte de Mannevillette, préſident au arlement de Paris. Sa fille Marie, morte à 3 ans, le 17 décembre 1727, avoit épouſé n 1688, François-Joſeph, comte de *Cler- ont-Tonnere*, mort le 30 octobre 1705. eur fils Philippe Aynard, comte de Cler- ont & de Tonnere, décédé en 1751, n'a iſſé de ſa femme Genevieve Armande de *la ochefoucault de Roye*, que deux filles.

1. Marie-Charlotte-Félicité de Clermont, ée le 21 août 1721, mariée le 4 juin 1738, u comte de *Lanion*, maréchal de camp.

2. Alise-Tranquille, née le 3 novembre 1724, dame du palais de la Dauphine, qui a épousé en 1746, Louis-Claude de Clermont, marquis de Montoison, enseigne des chevaux légers, Dauphin capitaine de gendarmerie.

CROISILLES, Veuder Docs ou Landre porte de gueules, à dix losanges d'or ou d'argent. Voyez l'histoire de Cambraisis par Carpentier, page 460 & suivantes. Cette maison porte le nom d'un village, tenu en fief du château de Bapaume, & selon *Gèli* & *Deligne*, elle est une des plus illustres du Cambraisis, où l'on connoissoit déja Hegl.n de *Croisilles*, qui passoit pour un des plus puissans seigneurs de cette province,

même de celle de l'Artois, vers l'an 1024, sous l'évêque *Gerard* de Cambray, avec lequel il fut envoyé en ambassade la même année par l'empereur Henri II, vers Robert, roi de France; *Duchesne*, dans son histoire de Montmorency, liv. 2., chap. 3.

Sous l'évêque *Liebert*, fleurissoit Amaury, seigneur de *Croisilles* de Fontaine, de Flesquiers, de Marquion, de Sanchy, de Lalain, de Maucourt, de Caudebronne, de Vilers, de Gouy, de Haudion, de Dadizelle, de Semeries, de Forvies, de Revel, & d'autres riches terres, situées en Cambresis, Artois, Flandres & ailleurs; voyez *Gelic*, *Tranchomme* & *Leleu*, ce qui donne lieu de croire que les maisons de *Lalain*, de *Caudebronne*; de *Haudion*, de *Dadizelle*, de *Vilers*, de *Forvies*, de *Semeries*, de *Maucourt*, de *Revel* & de *Gouy*, ainsi que celles de *Canny* & d'*Esne*, de *Harangueres* & de *Does*, sont des branches puînées de cette Maison. Amaury de Croisille donna des biens à l'abbaye de Saint-Aubert en 1069, du consentement de sa femme *Ermentrude*, & de ses enfans, Alard, Engenulphe, Gotselin, Guy, Simon, Hugues, Watier, Raoul, & Renaud de Croisilles.

Alard de Croisilles donna plusieurs terres & betries à la même Abbaye en 1103, qui étoient près sa terre de Rongival; de l'avis de son épouse nommée *Avoise*, & de ses enfans, Alard, Jean, Amaury, & d'Agnès de Croisilles, femme de Hugue de

Beaumont, fils d'Yves, comte de Beaumont sur Oise, & frere de Mathieu, premier comte de Beaumont, marié à *Vecemmes* de *Clermont*, fille de Hugues, comte de Clermont en Beauvoisis, seigneur de Lusarches & de Marguerite de *Roucy*, celle-ci fille de Hilduin, comte de Roucy, & sœur de Felice de Roucy, reine d'*Aragon*.

Alard, sieur de Croisilles, frere d'Agnès, donna plusieurs héritages au village de Lambre, à l'église collégiale de S. Pierre de Douay, & cela du consentement de ses enfans, de Hugues d'*Oisy*, de Wattier d'*Arras*, de Michel, châtelain de *Douay*, ses cousins, & en la présence de Watier de *Rasce*, de Hugues *d'Incy*, de Watier de l'*Écluse*, de Gillebert d'*Air*, de Renier, sénéchal *d'Ostrovant*, de Simon de *Bugnicourt*, chevalier & autres; il fit aussi plusieurs dons aux abbayes de S. Hubert, du mont S. Martin, & de Honnecourt en 1161, 1164, 1165.

Voici son épitaphe qui doit être en l'église de S. Hubert. *Hic jacet miles Alardus in bello, nulli secundus, à Crosilis fuit dictus, pius, clues, opulentus, si benè fecit omnibus quidni sibi fecit prius, viator ora; M. C. LXX.* Antoine *Pouvillon*, en ses épitaphes de S. Aubert.

On trouve encore un Alard de Croisilles en 1206, 1211, 1213.

On trouve aussi un Renaud de Croisilles,

voyez les archives de *Premi* de S. Aubert & de Vauchelles ; un Euſtache de Croiſilles, un Maurice de Croiſilles, un Jean le Croiſilles, en 1220, une autre Alard le Croiſilles, en 1258, & celui-ci donna 200 liv. à l'abbaye de *Premi*, pour acheter un quart de la dîme de Marcoin.

Un Jean, ſeigneur de Croiſilles, donna des biens, aux abbayes de Vauchelles, en 1245.

Agnès, dame de Croiſilles, vivoit en 1234.

Wattier de Croiſilles donna des biens à ſon couſin Gui de Croiſilles, abbé d'Eaucourt, du conſentement de *Jeanne* ſa femme, de Jean, ſieur de Croiſilles, de Guillaume, de Gerard, d'Allard, & de Maurice ſes freres, en 1246.

Iſabeau de Croiſilles, épouſa Robert, ſeigneur de *Beaumés*, châtelain de Bapaume, duquel elle eut 1°. Robert de *Beaumés*, ſieur de Boubers, pere de Marguerite de Beaumés, femme de Hugues de *Lorraine*, & de Joye de Beaumés, mariée à Jean, comte de *Sancerre*.

2°. Gille, ſeigneur de Beaumés, châtelain de Bapaume, épouſa Ide, fille du ſieur d'Eſcaynacourt, & d'Iſabeau dame de *Croiſilles* ſa belle-mere. De ce mariage vint Roberte dame de Beaumés & de Croiſilles, châtellaine de Bapaume, mariée 1°. à Louis de *Marigny*, fils d'Anguerand, ſieur de Marigny, grand chambellan du roi Philippe-le-Bel, & ſouverain admi-

nistrateur de ses finances, mariée 2o. à Gui de *Mauvoisin*, sire de Rosny, frere d'Ide de Rosny, comtesse de Dreux.

Messire Pierre de Croisilles, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa demoiselle Marie *Veronier*, dont elle eut demoiselle Jeanne de Croisilles, mariée à messire Jean de Waroquier, qui fut fait chevalier d'Artois, capitaine de Beaumont (1), par Eudes, IV duc de Bourgogne, pour s'être signalé dans le combat que le duc donna à Robert d'*Artois*, comte de Beaumont le Roger, devant S. Omer au mois de juillet de l'an 1340; lui changea les anciennes armes de sa maison, & lui ordonna de porter un écu d'azur à une main dextre d'argent à

(1) Extrait de l'histoire d'Artois, par dom de Vienne, Religieux Bénédictin, imprimée en 1784, et 1785, page 186 de la deuxieme partie.

« Les flamands croyant que les françois fuyoient » se débanderent pour les poursuivre. Alors le duc » de Bourgogne fit volte face, & attaqua l'ennemi avec tant de vigueur qu'il le tailla en pieces. » Robert fut en danger de perdre la vie, & reçut » plusieurs blessures. Il perdit son heaume et son » écu, & laissa quatre mille de ses gens sur la » place Jean de WAROQUIER, originaire d'Artois, » se distingua à cette action. Le duc de Bourgogne, pour le récompenser, le créa chevalier, » & voulut qu'il portât, au lieu des armes qu'il » tenoit de ses ancêtres, une main *dextre d'argent* » *dans un écu d'azur.*

Voyez la science des armoiries par *Palliot*, page 443, &c.

baumée, posée en pal, en son écu & bouclier, pour marques de ce fait d'armes ; il étoit fils de messire Jacques de Waroquier, III du nom, écuyer, capitaine sous le duc Eudes de Bourgogne, & de dame Marie de *Souastres*, & de ce mariage est issu postérité qui subsiste ainsi qu'on le verra dans la suite de cet ouvrage.

Quoiqu'il en soit, que cette famille passe pour avoir donné origine à bien d'autres maisons, nous nous contenterons de rapporter ici après Carpentier, la filiation suivie des Does, habitués en Hollande.

N... sire de Croisilles est qualifié de très-puissant seigneur en Cambresis, en Hainault, Flandres, Artois, Boulonnois & Picardie ; il épousa selon plusieurs auteurs *Agnès*... dont il est souvent fait mention dans les archives de Vauchelles & de Honnecourt, de S. Aubert & de Premi, de laquelle il eut 6 fils, 1°. Maurin qui suit ; 2°. Jean sire de Croisilles ; 3°. Vatier qui épousa *Jeanne* ; 4°. Guillaume ; 5°. Allard ; 6°. Girard, desquels il est fait mention dans une Chartre de l'abbaye d'Aucour en 1246.

II. Maurin de Croisilles, premier du nom, fut seigneur de plusieurs terres à Crevecœur & à Lesdain ; il est fait mention de lui & de ses enfans dans une chartre de l'abbaye d'Aucourt en 1320 ; il épousa N,... dont il eut 1°. Guillaume qui suit ; 2°. Jeanne de Croisilles, mariée à N... sieur de *Marchiennes* au Pont, dont elle eut Nicolas

Avoué d'Ethun, & sire de Marchiennes au Pont, & Jean de Marchiennes, sire de Honnechies en Cambresis, qui épousa Agnès de *Vendengies*.

III. Guillaume de Croisilles, chevalier, épousa N... Dont il eut Morin qui suit;

IV. Maurin de Crosilles, second du nom, fut choisi par Guillaume, comte de Hollande & de Hainault, pour être un de ses principaux conseillers, & ministre d'état, ce qui le fit demeurer en Hollande, où il posséda la seigneurie de Vender Doès, dont il porta le nom, & que sa postérité a conservé. Il est fait mention de lui dans la chartre de 1320, ainsi que de sa femme nommée Florence de *Mynden*, fille d'Amalis *Damstel* de *Mynden*, de laquelle il eut Thierry qui suit;

V. Thiery ou Didrick de Croisilles, dit Vander-Doés, premier du nom, chevalier conseiller du comte de Hollande, épousa Clémence de *Santhorst*, de la maison de *Wassenaer*, de laquelle il eut 1°. Hugues qui suit; 2°. Maurin qui a formé une branche; 3°. Elisabeth Vender-Doés qui épousa Jacob *Vanwonde*, sieur de Voude, fille de Jacob & d'Elisabeth *Vanzuilenanholt*.

VI. Hugues-Vender-Doés, seigneur de ce lieu, épousa N... Sayt Vander Leede, de laquelle il eut 1°. Dirick qui suit; 2°. Maurin-Vander-Doés qui épousa Eunegonde

: *Coulſter*, de laquelle il eut Jean de ender-Doés qui épouſa Judith Vanden-*loorn*.

VII. Dirick Vender-Doés, ſecond du om, chevalier, ſeigneur dudit lieu; pouſa Henriette de *Heeuvliet*, de laquelle il eut 1°. Henri qui ſuit; 2°. Arent 'ender-Doés, doyen de S. Paulzas à Leyde, écédé en 1426; 3°. Alix Vender-Doés qui pouſa Dirick Van *Ziil*, écuyer.

VIII. Henri Vender-Doés, premier du om, chevalier, épouſa Mathilde de *Vranken*, fille d'Iſaac qui mourut en 1426, aiſſant pour enfans 1°. Dirick qui ſuit; °. Eliſabeth Vender-Doés qui épouſa 1°. 'ierre de *Riiſwick*; 2°. Arent Hermanvan *Veſtgeeſt*; 3°. Jeanne Vender-Doés qui pouſa Philippe de *Nachtegael*; 4°. Frauois Vender-Doés qui épouſa N... de laquelle il eut ſept enfans; 1°. Mathilde qui pouſa Guillaume *Vender-Doés*, comme n le verra ci-après; 2°. Jeanne qui pouſa Adrien *Vander-Mye*; 3°. Catheine qui épouſa Philippe *Nachtegael*, & les 4 autres furent religieuſes.

IX. Dirick Vender-Doés, troiſieme du nom, chevalier, épouſa 1°. Mathilde Van-*Outs-Hoorn*, de laquelle il eut deux fils & trois filles; il épouſa 2°. Eliſabeth de *Matheneſſe*, fille d'Adrien, ſeigneur de Matheneſſe, & de Philippe de *Spangen*, de laquelle il eut Adrien Vender-Doés, écuyer, receveur de la riche abbaye de

Rintbourg, dont on rapportera la postérité.

Du premier lit sont issus 1°. Jacob qui suit; 2°. Guillaume Vender-Doés, chevalier, qui épousa Henriette de *Poelgeëst*, de laquelle il eut trois filles, savoir : Adriane qui épousa Jean de *Lochorst*, écuyer; Henriette qui épousa Jacob *Herman-Oest-Geost*, & Marguerite, qui épousa Guillaume *Stoop* de Leyde; 3°. Mathilde Vender-Doés, qui épousa Adrien de *Poelgeest* bourguemestre de Leyde, fils de Jean, seigneur de Leylingem les warmont & de Marguerite fille de Van-*Wictan*; 4°. Mathilde dite la jeune Vender-Doés, qui épousa Dirckvan *Swietem*; Agathe Vender-Doés qui épousa Simon Frédéric *Van Swietem* écuyer, bailli de Voora, &c.

X. Jacob Vender-Doés, premier du nom, chevalier, principal héritier des biens de sa maison, épousa Alix de *Vanziil*, fille de Gerrit de Vanziil, chevalier, de laquelle il eut 1°. Dirick, mort sans postérité; 2°. Henri qui suit; 3°. Marguerite, religieuse; 4°. N... aussi religieuse; 5°. Mathilde qui épousa 1°. Jacques *Vandor*, écuyer; 2°. Gerrit *Vanhooghwonde*, sieur de Block Landt.

XI. Henri Vender-Doés, chevalier, grand bailli ou écoutet de Leyde en 1518, épousa 1°. Adriane de *Boschuisen*, de laquelle il eut Jacob qui suit; il épousa 2°. Catherine de *Vriese*, de laquelle il eut Dirick Vender-Doés, chevalier, qui fut tué

au siege de Haerlem en 1573, après avoir donné de grandes preuves de son courage ; il avoit épousé N... , fille de Siger *d'Alwringhem* , sieur de Hoffwege , de laquelle il eut Anne Vander Doés , qui épousa Henri Devos, fils de Guillaume , conseiller de Philippe II , roi d'Espagne & bourguemestre d'Anvers ; 3°. Alix Vender-Doés qui épousa Adrien de *Haemstede* en Zéélande , écuyer ; 4°. Catherine Vender-Doés qui épousa Gerrit *Van-Roon* , bailli de Putten & de Geerville , fils de Pierre , seigneur de Roon, & d'Anne de *Grave*.

Seconde branche.

VIII. Jacob Vender-Doés , second du nom, & de sa branche , chevalier , conseiller du prince d'Orange , épousa 1°. Elisabeth de *Renesse* de *Moermont* dont il n'eut point d'enfans ; 2°. Claire d'*Adrichem* fille de Pierre d'Adrichem , chevalier , & d'Alix de Ramp de Harlem , de laquelle il eut 1°. Henri mort jeune ; 2°. Adrien tué au service en 1574 ; 3°. Philippe tué au siege de Muys en 1586 ; 4°. Guillaume tué de même ; 5°. Philippe qui suit ; 6°. Adriane Vender Doés qui épousa Cornille *Vender-Myle* , châtelain & capitaine de Gonde , mort sans postérité en 1605 ; 7°. Catherine Vender-Doés , morte jeune ; 8°. Marie Vender-Doés qui épousa Louff de *Lantschroon* , écuyer , bailli de la Haye ;

elle mourut en couches à Nortwyck en 1587, laissant de son mariage Jacob *Lautschroon* qui épousa en 1615, Elisabeth *Vander-Myle*, dame de Kifhouck, & de Dubelden.

IX. Pierre Vander-Doés, chevalier, bailli, & grand maître des eaux & digues de Ryuland, écoutet de Leyde, amiral de Hollande, &c. finit glorieusement ses jours devant l'île de S. Thomas, à la tête de l'armée dont il étoit général en 1599. Il avoit épousé Philippe *de Wassenaer de Venworde*, fille Jacob de de Wassenaer du Venworde, sieur de Warmont & de Henriette d'*Egmond*, de laquelle il eut Henriette Vender-Doés qui épousa en 1610, Adrien sieur de *Matheneſſe* de Riviere d'Opméer, &c.

Troisieme branche issue de Dirick 3e. du nom.

X. Adrien de Vander-Doés fut administrateur des biens de la riche abbaye des dames illustres de Rinsbourg; il décéda en 1502, épousa 1°. Elisabeth de *Cats* veuve de Florent de *Cralingue*; 2°. Gertrude de *Romerswael*.

Du premier lit sont issus 1°. Dirick qui suit; 2°. Elisabeth Vander-Doés qui épousa 1°. Jean *Juychronvandewerve*, écuyer; épousa 2°. Guillaume de *Romerswaels*, Bailly de Roterdam.

Du second lit sont issus 1°. Jean, mort jeune, 2°. Adrien, mort jeune; 3°. Philippe Vander-Doés mort sans postérité; 4°. Marguerite religieuse à Rynsbourg; 5°. Corneille idem; 6°. Elisabeth religieuse *idem*; 7°. Jeanne Vander-Doés, abbesse à Terlée; 8°. Marie Vander-Doés qui épousa Gilles de *Raulin*, fille du sieur d'Agmeries & de Raismes en Hainault, issus de Nicolas *Raulin*, chancelier de Bourgogne.

XI. Dirick Vender-Doés, chevalier, seigneur en Cattendyck, au comté de Zéélande, grand bailli de Ryuland, qui épousa Josine *Van-Zuilen*, héritiere de Wanard Van-Zuilen, sieur de Nortwyck, dont il eut 1°. Jean qui suit; 2°. Wanard Vender-Doés seigneur en Cattendick qui épousa Elisabeth de *Vervan Mynden*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3°. Job Vander-Doés, bailli de S. Maertensdyck en Zéélande; 4°. Adrien Vander-Doés, écuyer, qui épousa Digne *Gouts*, de laquelle il eut Adrien Vender Doés, écuyer, bailli d'Elfland & de Schielant, qui épousa Marie *Borsele*, fille de Nicolas & d'Elisabeth Vander-Does.

XII. Jean Vander-Doés, chev. seigneur de Noortwiick, & de plusieurs autres lieux, qui épousa 1°. Guillemine *Vanschagen*, morte sans postérité; 2°. Anne de *Nieurode*, fille de François de Nieurode & de Jeanne *Vanzuilen*, de laquelle il eut Jean qui suit;

XIII. Jean Vander-Doés, chevalier, sieur de Nootwiick de Cattendiick en partie, premier conseiller d'état à la Haye, membre de l'académie de Leyde, mort en 1604, âgé de 59 ans; il épousa en 1565, Elisabeth, fille de Thiery ou Dirck *Vanzuilen*, sieur de Haer & de Sevender & de Josephine de *Drackenbourg*, de laquelle il eut 1°. Jean Vender-Doés, curateur de l'académie de Leyde, mourut âgé de 26 ans, & fut inhumé à la Haye en 1597; 2°. Joris Vander-Doés, fut tué sur mer sous l'amiral Vander-Doés en 1593; 3°. François Vander Doés, chanoine à Utreck; 4°. Warnard Vender-Doés, tué sur mer; 5°. Dirck Vender-Doés, qui épousa N... *Varrhede*, fille du sieur Vander Horst, chevalier; 6°. Etienne ou Esteven Vander-Doés, chevalier sieur de Noortwiick, & de plusieurs autres terres, conseiller à la Haye, épousa Anne *Van Eussüen*, sœur de Gaspard, sieur de Nyenoort, gouverneur ou drossart de Coevarden, dont postérité.

Quatrieme branche issue de Dirick II du nom.

VI. Maurin Vander-Doés IV du nom, chevalier, épousa Elisabeth *Van Voorn*, fille d'Albert, chevalier, de laquelle il eut 1°. Maurin qui suit; 2°. Guillaume, abbé de Mildebourg; 3°. Badaloge, ab-

besse de Terlée ; 4°. Simon qui a formé une branche.

VII. Maurin Vander-Doés, cinquieme du nom, chevalier, épousa 1°. N... *Vandevonde* ; 2°. Alix, fille de Foyen de Dochun, chevalier; du premier lit, sont issus 1°. Guillaume Vander-Doés qui épousa Marie de *Nieuvliet*, laquelle étant veuve, épousa Jean de *Treslong*, chevalier ; 2°. Dirick Vender-Doés qui épousa Guillaume de *Veringhede* de Maelstede, issu de Zéélande, chevalier, dont postérité ; 3°. Mathilde Vander-Doés, abbesse de Terlée ; 4°. N... Vander-Doés, qui épousa Floris *Dalemade*, écuyer.

Du second lit est issu Dirck Vander-Doés, chevalier, écoutet ou préteur de Dordrecht en 1446, grand bailli du Zuiit-Hollandt, qui mourut en 1480, après avoir épousé Jeanne de *Merougen*, fille de Tilleman, bourguemestre de Dost, & d'Elisabeth *Oem*, de laquelle il eut Maurin, mort jeune, & deux filles religieuses.

Cinquieme branche issue de Maurin IV du nom.

VII. Simon Vander-Doés, chevalier, épousa Berthe Van *Coulster Van Alèmade*, fille d'Isebran, écuyer, de laquelle il eut 1°. Isebran qui suit ; 2°. Guillaume, mort jeune ; 3°. Elisabeth & Marie, religieuses.

VIII. Isebrand Vander-Doés, né à Defs, gouverneur ainsi que ses peres des biens de l'illustre maison de *Bowele* en Zéélande; il épousa Mathilde de *Ruiven*, fille de Hugues, laquelle fut inhumée à Defs en 1471, laissant de son mariage 1°. Guillaume qui suit; 2°. Maurin Vander-Doés, écuyer, qui épousa Jeanne *Van Heuskerfloot*, dont postérité; 3°. Dirck Vender-Doés; 4°. Mathilde; 5°. Agnès; 6°. Berthe; 7°. Elisabeth Vender-Doés, décédées religieuses.

IX. Guillaume Vander Doés, écuyer, épousa Mathilde *Vander-Doés*, fille de Fançois; il mourut à Delfs en 1505, laissant de son mariage 9 enfans, entr'autres, François qui suit;

X. François Vender-Doés demeuroit à Delfs: il épousa N... fille de Simon de *Velsdiick*, laquelle décéda en 1545, laissant de son mariage, 1°. Simon qui suit; 2°. Konier Vander-Doés né à Delfs en 1516, receveur général des provinces de Gueldre & de Hollande, mort à Utreck en 1572.

XI. Simon Vander-Doés né à Delfs en 1507, écoutet de Vliclaut Plumgrave & maître des garennes de Wieringhem, bourguemestre & bailli de la Haye, épousa 1°. Elisabeth, de laquelle il eut 12 enfans, entr'autres, Guillaume qui suit;

XII. Guillaume Vander-Doés, grand écoutet de la ville d'Amsterdam en 1584,

pousa Marie *Glimneer*, de laquelle il ut 26 enfans, entr'autres Simon qui uit ;

XIII. Simon Vander-Doés fut échevin l'Amsterdam, il épousa Marie *Butel*.

Ego Alardus dominus de Antoingh, *& de Croisilles*, « notum facio præsentibus & » futuris quod cum carissima mater mea » Agnes, suam vellet animam à periculo libe- » rare eccles. B. M. de pratis quiquid deci- » mo in totâ parrochiâ de Ormegnies an. » M. DC. VII. Voyez Carpentier page » 25 ».

Jou Aslaers de Roesias, seigneur de Blarenguin, & pair de Cambraisis, & Jou « Alix, femme de monsignor Aslaert, faisons » sçaivoir ke por no profit évidemment ap- » parent, &c. avons vendu & vendons à » l'abbet & as couvent de S. Obiert de Cam- » bray, six mencaldées de tiere qui sieent en » pries & valée de Godefroy ou tieroir de » Salvigny, &c. tenus en fief de no signor » de Waulaincourt, &c. & cili tieres repor- » tasmes & issimes hors atosiors ou profit de » ladite église, &c. en préfence des homs » monsignore de Waulaincourt & autres mes » amis & prochiains ; sçavoir, Jehan de » Lonsars, Renaud de Laidoing, Enguerand » d'Escaus, Robiers, Baralle, Gilles de » Selles, Godefroi-Le-Mire, Jean le Boulen- » ghiers, & Simon de le Bruyere, hommes » de fiefs, as mendit seigneur, puis Philippe » de Kreki, de Jean Cretons, de Watier de

» *Croiſilles* & de *Maurin ſon frere*, de
» Gillon de Glarges, de Hues d'Incy, Ro
» bers de Bermering, de Guy de Thianges
» de Gillons de Roberzart, de Joſſe de
» Montigny, d'Anſelme de Bouſſois, de Viſ
» tache d'Arlengh, &c. chevaliers nos Kou-
» ſins & amis, a donck par nous kourtoiſieme
» apieies; en no caſtel, &c. Fait lian de
» l'incarnatione verbe. M. CC.LXXXXIX
» li jor del ducaſſe apries diſners.

« Le ſcel repréſente des bandes & de
» coquilles. Voyez Carpentier, 39.

« Nous Jehans, ſire de Walincourt & de
» Chiſoing, Pers de Flandres, faiſons ſavoi
» à tous ceux ki ches lettres verront & or-
» ront, ke veiant, & ayant un molt de cor-
» ruptele & de defaillanche en no loi de
» Walincourt, depuis ly établiſſement fai
» par no anchetres Bouduins, Buridans, ſire
» de Chile, meme tierre à Kedins, pa
» douiſt, nous por li ſalus de no asme &
» de no ancheſtres & oſſi por li repos &
» pais ditos mes gens habitans en me ville
» de Vaulincourt, &c. &c. Nous avons
» apieles, huqués & convoqués à no con-
» ſeil molt de perſonnes nobles, ſages
» & honorables de no vieſinage, pour no
» loi bien eſtaulir, diviſer & deublement kon-
» former. Or eſt il donc ke jourd'hui XV de
» Mai à ma requête ſe aſſemblerent en no caſ-
» tel de Waulaincourt nobles hommes Jehans
» de Roye, ſire de Hangeſt; Huon de Craon
» ſire de Creſpin, gouvernor de Guiſe, Philip-

pon de Kreky, sire de S. Belin; Boudard de Lennius, sire de Cuvillers; Wodon de Ramboures, sire de Bielcamp; *Simon, sire de Caulroy; Maurin de Groisilles*, sire de Villers, &c. &c. &c. &c. *Jackemars le Fuzeliers*, sire de Gabbeville, &c. &c. &c. &c. &c. & autres, tant chevaliers qu'écuyers, &c. &c. &c. Ce fut fait l'an de l'incarnation de N. Seig. M. CCC & XVI, li jor susdit.

« Le scel représente un seigneur à cheval, tenant une épée d'une main, & de l'autre, un écu chargé d'un lion, avec les mots J. Johan. domini de Valincurte militis. Voyez Carpentier, page 42.

CULANT, ancienne baronnie du Béry, a donné son nom à une illustre maison, de laquelle sont sortis un grand maître de la maison du Roi, un amiral & deux maréchaux de France, un gouverneur de Paris & un gouverneur de la province du Berry. On la peut regarder comme issue des anciens sires de Sully. Ce sentiment est appuyé sur la conformité de leurs armes, le voisinage de leurs terres dans la même province, l'étroite liaison des deux maisons; & le titre de cousin (consanguineum) que Raoul le *Culan*, prieur de Vatan, donne au sire de Sully dans un acte de 1221. Ce Raoul étoit petit-fils de Guillaume, sire de Culant, qui fonda, au mois de Mars 1181, l'abbaye de Bussieres-les-Nonains, avec Renoul, son fils aîné, pere d'Hélie. Celui-ci reçut du Roi Philippe-Auguste, l'an 1217, la mouvance

des châtellenies de Vierzon & de Charenton. Il mourut peu après, laissant ses enfans sous la tutelle du Prieur de Vatan son frere. L'aîné, Renoul II, eut de sa femme Margnerite de *Mirebeau*, Renoul III, qui vivoit en 1270. Son fils aîné, Renoul IV, eut, entr'autres enfans, Jean & Gaucelin, qui eurent postérité. Celle de l'aîné finit vers l'an 1382, en la personne de Gilbert, son arriere-petit-fils, dont la sœur Eléonore, n'ayant point d'enfans de ses deux maris Philippe de *la Trémoille* & Guichard *Dauphin*, IIe du nom, seigneur de Jaligny & grand-maître de France, institua en 1420, son héritier, Louis de Culant, amiral de France, son cousin.

Gaucelin de Culant, seigneur de S. Amand, eut de sa femme N... de *Barbezieux*, Guichard de Culant, marié à Isabel de *Brosse* de Bousſac, de laquelle il eut Jean, seigneur de la Creste & Louis, seigneur de Châteauneuf, qui fut amiral de France. Son frere aîné épousa Marguerite de *Sully*, & fut pere de Charles, grand Maître de France, & de Philippe, créé maréchal de France en 1441. Le premier, qui fut baron de Culant, par la donation de son oncle; se maria à Belléasse de Sully, dame de Cluys, dont il eut Louis, baron de Culant, seigneur de S. Désiré, conseiller & chambellan du Roi, bailli & gouverneur du Berry. Il avoit épousé le 20 juin 1468, Michele de *Chauvigny* de Blot, qui le fit pere de Gabriel, chevalier, baron de Culant, &c. allié à Marguerite d'*E*-

inay, de laquelle il eut, entr'autres enfans, harles de Culant IIe du nom, baron de Mi-beau & de S. Désiré, qui continua la ligaée, n frere aîné Pierre étant mort sans postérité. a femme Gabrielle d'*Apchier*, dame de récy, de Moulins & de Ste Solenge, eut our fils Jean, lequel, par la mort de ses eres aînés sans enfans, devint héritier des rres de Brécy, Moulins & Ste Solenge. Il ourut en 1605, après avoir vendu le 11 in 1582, la portion qu'il avoit en la ba-nie de Culant, au marquis de Canillac, qui heta le reste de François de Culant, sei-neur de la Forêt Grailly. Le marquis de anillac laissa cette baronnie en 1599, à rançois de Beaufort, dont les successeurs n vendirent à Maximilien de Béthune, duc e Sully, qui la revendit à Henri de Bour-on, IIe. du nom, Prince de Condé, lequel n donna à Armand de Bourbon, prince de onti, son second fils, qui l'a revendue à lichel le Tellier, chancelier de France, ont la postérité la possede à présent.

Jean de Culant laissa de sa seconde femme laude de *Gamaches*, Louis de Culant, llié à Renée de *Clèves*, fille de Claude, eigneur de Rozoi & de Guyone de la Grange e Montigny. Leur troisieme fils, Edme de ulant, baron de Bréci, avoit épousé Fran-oise *Guyot*, qui lui survéquit, & eut pour éritier son fils Louis-François de Culant, aron de Brécy, seigneur de Moulins & de te Solenge, marié à Joanne de *Louan*. Ses nfans sont :

I. Denis de Culant, baron de Bréci, al
lié le 18 avril 1730, à Marie *Coté*, veuv
mois de janvier 1748, & mere de

1. Jean-Baptiſte Gilbert de Culant, né a
mois de Février 1736.

2. Gilbert de Culant, né le 20 Mar
1741.

3. Françoiſe, née le 19 avril 1733.

II. Jean de Culant, ſeigneur de Ste So
lenge, décédé en 1747, laiſſant de Cathe
rine *Aubry*.

Silvain de Culant, né en 1743.

Françoiſe, née en 1741.

Jeanne de Culant, née en 1742.

III. Françoiſe de Culant dame de Mou
lins, mariée à Jacques *Dérigaux*, écuyer

CURTON : cette ſeigneurie ſituée e
Guyenne, ayant été confiſquée ſur le con
nétable de Navarre, le roi Charles VII en fi
don par ſes lettres du 4 juin 1451, regiſtrée
en la chambre des comptes, le 20 juin 145
à Jacques de *Chabanes*, ſeigneur de la Palice
grand maître de France. Elle fut le partag
de ſon ſecond fils Gilbert de Chabannes
dont le frere aîné Jacques de Chabannes fu
auſſi honoré de la dignité de grand maître
puis de celle de maréchal de France, en dé
dommagement de la premiere dont il donn
ſa démiſſion. Gilbert fut pere de Jean, 8
aïeul de Joachim créé comte de Rochefor
tige de toutes les branches qui ſubſiſtent au
jourd'hui. Il fit une ſubſtitution des terres d
Curton, de Rochefort & d'Auriere, don

a premiere fut érigée en marquiſat, par ettres de décembre 1563, regiſtrées le 25 anvier ſuivant, en faveur de ſon fils Fran- ois de Chabanes, comte de Rochefort; ere de Jean-Charles, aïeul de Chriſtophe, iſaïeul de Henri de Chabanes, marquis de Curton, mort à Paris, le 16 mai 1714, ayant u de ſa premiere femme Gabrielle de *Mont- ezun*, entr'autres enfans, 1. Antoine de Chabanes, marquis de Curton, marié le 13 Mars 1750, avec Charlote-Joſephine de *Gi- onde*, fille d'André, comte de Buron. 2. ean, dit le comte de Chabannes, marié à M... de *Roquefeuil*, dont Pierre, dit le mar- uis de Chabanes, né le 14 ſeptembre 1732. Charles, dit le comte de Chabannes, né en oût 1736 Jeanne-Françoiſe, née en 173[illegible].

La maiſon de Chabanes illuſtrée par trois rands-maîtres & un maréchal de France, a ncore deux autres branches, de *Saignes* & e *Pionzac*.

La premiere eſt ſubdiviſée en deux rameaux.

I. Pierre de Chabanes, ſeigneur de Noze- olles, fut marié le 8 ſeptembre 1717, avec éonarde-Françoiſe *Galland*, dame de la arenne, dont 10. Léonard de Chabanes, hanoine de S. Pierre de Vienne; 20. Marie- rançoiſe, née le 3 ſeptembre 1727, ma- iée en Janvier 1748, à N... de la *Marche*, eigneur de Puiguillon.

II. Paul de Chabanes, ſeigneur du Verger, it marié le premier juillet 1715, avec Ma- e-Magdeleine *Sallonier*, dont 1. Louis-

Jacques de Chabanes, né le 29 nov. 1719, capitaine du régiment de Broglie. 2. Claude-François, né en 1720. 3. Guillaume-Hubert, né le 19 août 1723. 4. Antoine, né en 1730. 5. Charlotte-César, née en 1718.

La branche de Pionzac est subdivisée en deux rameaux.

I. Gilbert de Chabanes, comte de Pionzac, a eu, entr'autres enfans, d'Anne-Françoise de *Luzelbourg*, sa femme :

1. Gaspard Gilbert, mestre de camp du régiment de dragons de la Reine, marié à Philiberte de *S. Germain-d'Apchon*, dont il a eu Gilbert-Gaspard, né le 3 février 1714, abbé de Bonport en 1745. Jean-Baptiste, comte de Pionzac & d'Apchon, premier baron d'Auvergne, cornette de la seconde compagnie des mousquetaires, qui a épousé le 8 Mars 1743, Marie-Olive *Bernard* de Coubert, née le 14 août, 1727.

2. François-Antoine, dit le comte de Chabanes, seigneur de la Paliſſe, lieutenant-général des armées du Roi, Grand-Croix de l'ordre militaire de S. Louis, remarié à Marie-Félicité *du Pleſſis-Chatillon*.

3. Anne-Joſephine, née le 16 octobre 1690, mariée en 1707, avec Anne de la *Queille*, comte de Pramenoux.

II. Thomas de Chabanes, seigneur de Belarbre, dit le comte de Chabanes, a eu d'Anne *Boyer* de Saunat, sa femme :

1. Jean Louis de Chabanes.

2. Joſeph-Gaſpard, évêque d'Agen en 1735.

3. Jacqueline, abbesse de Bonlieu en 1727.
4. Gilberte, religieuse à Clermont.

CUYPERS, Jean-François-Daniel-Joseph Cuypers, seigneur de Rimecourt, Opstalte, Myselwick, Zoctingen & Delbroeck, lieutenant de la cour féodale du pays de Malines, obtint changement d'armes & le titre de comte pour lui & ses trois fils, Guillaume Jean-Joseph-Guilain, François-Corneille-Guilain, & Joseph-Ferdinand-Guilain Cuypers, seigneur d'Alsingen, & de Shirtoghen, par lettres de l'Impératrice Reine, du 30 Juin 1762.

Ses armes sont d'azur, à l'étoile à six raies d'argent, au chef d'or, chargé à senestre; de trois pals de gueules & un franc canton d'or, chargé d'un trefle de sinople, l'écu timbré d'une couronne de comte, sommé d'un casque.

D.

DAM, Philippe-Albert de Dam, seigneur d'Aulmerie & de Sebourg, lieutenant colonel du régiment de Ligne, dragons, obtint le titre de vicomte, une couronne à perles, & des supports, avec bannieres, par lettres du 14 décembre 1743. Il étoit fils de Joseph Van Dam, seigneur d'Audegnies, d'Aulmerie & de Schaisinghe, & d'Anne-Florence Van Arekel de Tricht, & petit fils de Florent Van Dam, colonel d'un régiment de 400 hommes de pied, pour le service de la république des Provinces-Unies; & de

Marie-Agnès de Bouſſu, dame d'Audegnies, d'Aulnerie & de Schaiſſinghe.

Armes, coupé de gueules ſur ſable, à 3 tours, donjonnées & mal ordonnées d'argent.

DAVID, famille noble du Languedoc, dont une grande partie des anciens titres de Nobleſſe furent brûlés avec le château de Beauregard, près de la ville de Revel, par les Huguenots; mais par ceux recouverts depuis, on remonte la filiation à

I. Guillaume de David, chevalier, ſeigneur de pluſieurs terres dans le Haut Languedoc, eut entr'autres enfans, 1°. Germain qui ſuit; 2°. Marguerite, femme de N... de *Vignolles*, chevalier, ſeigneur dudit lieu, homme d'une grande naiſſance, & fameux capitaine, ſous le nom de la Hire, qui rendit de grands ſervices au Roi Charles VII.

II. Germain de David, chevalier, ſeigneur de Bilaris, en Albigeois, & d'autres terres, eut de la femme, dont on ignore le nom :

VII. Bernard de David, chevalier, ſeigneur de Eliaris en Albigeois, & d'autres terres, porta les armes, & ſe diſtingua par ſa valeur & ſes talens. Il mourut en 1442, laiſſant de Noble Iſabelle de *Valiere*, dame dudit lieu, ſa femme : 1°. Jean, dit l'aîné, qui ſuit, 2°. autre Jean, dit le jeune, dont on ne connoît pas la poſtérité.

IV. Jean de David, premier du nom, chevalier, ſeigneur de la Borieblanque, & de Valiere, en Albigeois, marié à Jacquette

l'*Artiſat*, de la maiſon de Soubiran, l'une es plus anciennes du Haut-Languedoc, dont l eut :

V. Georges de David, chevalier, ſeigneur le la Borieblanque & de Valliere, fait gen-ilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, :n récompenſe de ſes ſervices, & notamment le ceux rendus au ſiége de Mirande, comme l eſt dit dans le procès-verbal des preuves le Malte, de Joſeph-Henri de Monſpey, lont l'ayeule paternelle étoit Lucrece de Da-id, petite-fille de Georges, & fille d'Alexandre le David, lequel y eſt reconnu iſſu de bonne ace & lignée, & cadet d'une bonne maiſon lu Languedoc. Il mourut en 1570; ayant pouſé en 1536, Iſabeau de *Guillermi*, ſa ouſine, fille de noble Jean de Guillermi, che-alier, ſeigneur de Larturié, & d'Anne de *Soubiran* de Braſſac, dont il eut, 1°. Ar-nand qui ſuit; 2°. Alexandre qui ſuivra : 3°. Jean Georges, mort ſans poſtérité;

4°. Magdeleine, femme de noble Jean de *Morige*, ſeigneur de Viſols, près de Lavor.

VI. Armand de David, chevalier, ſei-;neur de Borieblanque, de Beauregard, de Durfort, &c. particulierement connu ſous e nom de ſieur de la Borieblanque, ſer-it toute ſa vie avec honneur & diſtinction, & prit alliance, 1°. en 1595, avec demoi-elle, Eléonore d'*Aquaviva*, fille du mar-quis Alphonſe d'Aquaviva, d'une maiſon il-uſtre d'Italie, alliée à pluſieurs Souverains, & qui a fourni pluſieurs cardinaux; & 2°. en

1608, avec Jeanne de *Mandinelli*, fille de Noble Geran de Mandinelli, & de Magdeleine *Caseneuve*. Il eut du premier lit, 1°. Isabeau, femme de noble Abel de *Viala*, seigneur de Bonilpe; & du second, 2°. Jean qui suit; 3°. Abel, seigneur de Bararause, mort sans postérité.

VII. Jean de David, IIe. du nom, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, né en 1609, servit au siege de Bordeaux, sous le maréchal de la Melleraye, & épousa en 1648, Jeanne de *Durfort-Deyme*, fille de Thomas, seigneur de Caujac & de Deyme, & de Jeanne de *Portal*, de laquelle il laissa :

VIII. Pierre de David, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, né en 1651, marié en 1679, à Guillaumette-Marie-Anne de *la Gardie*-Saint-Laurens, fille de Charles de la Gardie-Saint-Laurens, d'une famille noble & ancienne du Haut Languedoc, & de Catherine de Citon-d'Espine, dont 1°. Alexandre, qui suit; 2°. Sebastien, dit le chevalier de Beauregard, mort sans postérité, capitaine au régiment de Solre; 3°. Paul, sieur de la Rigaudié, mort comme le précédent, & lieutenant au même régiment.

IX. Alexandre de David, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé le comte de Beauregard, né en 1680, tué chevalier de Saint-Louis & brigadier des armées du Roi, en 1747, à l'attaque des retranchemens du Col-de-l'Assiette. Il avoi

épouſé en 1717, noble demoiſelle Marie de Conzie, dont 1°. Alexandre-Amable, qui ſuit: 2°. Alexandre-Auguſte, dit le chevalier de Beauregard, qui a mérité par ſes ſervices, des bienfaits, entr'autres d'être décoré dès l'âge de 22 ans, de la croix de S. Louis; 3°. Anne-Eliſabeth, mariée, ſans enfans; 4°. Adelaïde-Marie-Fleur; 5°. Angélique-Anne-Reine, morte fille, le 11 Mars 1764.

X. Alexandre-Amable de David, chevalier, ſeigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé d'abord le comte de Saint-André, & depuis la mort de ſon pere, comte de Beauregard, né en 1721, a été fait officier à l'âge de 9 ans, s'eſt trouvé en 1734, au ſiege de Philisbourg, n'en ayant encore que 13 accomplis, a paſſé par les grades de capitaine, de major, & de commandant de bataillon du régiment de Cambis, puis chevalier de S. Louis, penſionnaire du Roi, colonel à la ſuite de l'infanterie; marié en 1763, à Eliſabeth-Deniſe de *Fortin-de-Piles*, fille de Touſſaint-Alphonſe, chev. marquis de Pilles, baron de Baumes, &c. & d'Anne de *Geoffroy* d'Entrechaux d'Arennes, dont:

1°. Alexandre-Joſeph, dit le marquis de David;

2°. Alexandre-Jacques-Iſidore;

3°. Alphonſe-Auguſte de David de Beauregard, né le 26 novembre 1768, reçu page du grand Maître de Malte, au prieuré de Provence, 29 mai 1781.

4°. Arnaud-Hipolite de David Beauregard,

né le 17 avril 1770, reçu page du grand Maître, le 22 Octobre 1782.

5°. Aimée-Elisabeth-Sophie, demoiselle.

VI. Alexandre de David, fils de George de David, & d'Isabeau de Guillermi, chevalier, seigneur de Valiere, a suivi comme ses ancêtres, la profession des armes, a épousé demoiselle Louise de *Foudran-Coutençon*, fille d'Antoine de Foudran Coutençon, dont la mere étoit Jeanne de *Choiseul* de Traves, dont

1°. Antoine, chevalier, seigneur de Valliere, Crecy, Foncegrive, Charuel, Roignains, Brameloup, Saint-Georges & le Verney, mort sans postérité;

2°. Lucrece, qui sucéda à son frere dans tous ses biens qu'elle porta dans la maison de *Monspey*, par son mariage, en 1652, avec Louis de Monspey, chevalier, seigneur de Lussey, de Domben, &c. cadet d'une ancienne & illustre maison de Bresse, dont elle a laissé postérité, qui a retenu le nom de Monspey-Valliere.

Armes, écartelé au 1 & 4 d'azur, à la harpe d'or, cordée de même, qui est de *David*; & au 2 & 3, aussi d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles de même. Supports, deux griffons, cimier, couronne de marquis, & devise : *Memento, Domine, David.*

* DAVY, jugement rendu par Laurens *Davy*, seigneur de la Fautriere, conseiller du Roi en ses conseils, &c. Romain *Boivin*,

onſeiller du Roi, & tréſorier de France, & Charles *Boutren*, conſeiller du Roi, &c. commiſſaires pour ſa Majeſté en la généralité de Rouen, en procédant à l'état & regiſtre des gentilshommes réſidans en l'élection de Mortagne, le 2 Mars 1624. *Orig.*

DENIS, Jean Denis, archer de la garde du corps du duc Charles de Bourgogne, fut anobli par lettres de février 1475, enregiſtrées à Lille.

* DES-HALLUS. Obligation paſſée devant *Chauſſiere* & *Prieur*, notaires au châtelet de Paris, le 23 Décembre 1658, faite par dame Florence *Hervé*, veuve de Chriſtophe *des-Hallus*, ſecrétaire du Roi; Me. Charles des-Hallus, conſeiller au parlement de Metz; Jacques *Hervé*, tréſorier de France, à Poitiers, au profit de Marc *Treton*, de la ſomme de 21600 liv.

Acte paſſé devant *Bouret* & *Prieur*, notaires, le 10 Janvier 1661, par lequel ladite *Hervé* a mis ès mains dudit Treton les proviſions de ſon office de ſecrétaire du Roi.

DIEUDONNÉ, Jean-Baptiſte Dieudonné, conſ. intime de madame la princeſſe Charlotte de Lorraine, abbeſſe de Remiremont, fut anobli en 1767, par l'empereur François, Ier du nom, pour ſervices par lui rendus à cette princeſſe, & en conſidération de ce qu'il eſt iſſu de Marguerite de Roſieres, ſa mere, d'une des anciennes familles nobles de la Veline. S'étant pourvu à l'effet d'obtenir des

lettres-patentes, afin de faire homologuer son diplome, il a plu à sa Majesté, le feu Roi Louis XV, de lui accorder de nouvelles lettres, en date du mois de Juin 1770, lesquelles ont été enregistrées tant au parlement, qu'en la chambre des comptes de Lorraine, dans le courant du mois de septembre de la même année. Il a épousé, 1°. Marie-Françoise *Gronel*; 2°. Colette *Moniere*. Il a eu du premier lit, I. Jean-Baptiste Romary, II. Amé-François-Thiébaut, 3. Charlotte-Antoinette; & du second lit, 4. Marie-Barbe Dieudonné.

Armes d'or, à deux léopards d'azur, passans l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules; celui de la pointe couronné, à la bordure engrelée de gueules.

DOMMER. Jean-François *Dommer*, natif d'Amsterdam, fut naturalisé par lettres du 18 Décembre 1743, & anobli par autres lettres du 21 décembre de la même année.

DONGELBERG, petite ville & seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie en faveur de Jacques-Philippe de *Dongelbert*, par lettres du 3 Juillet 1662. Cette terre fut donnée par le duc Jean II, l'an 1503, à son frere naturel, Jean, dit *de Meuwe*, seigneur de Wawre. Celui-ci épousa Marguerite de *Pamele*, & en eut, entr'autres enfans, Louis, sire de Dongelberg, dont lui & sa postérité ont pris le nom. Il mourut en 1383, laissant de sa femme Ide d'*Herbais*, Jean & Gautier. L'aîné, sire de Dongel-

erg & de Château-Serain, épousa N... de *Hamal*, dont le fils Louis, bailli du pays Roman, n'ayant point eu de postérité, nomma pour son héritier, par son testament de l'an 1470, Jean de *Malaise*, fils de sa sœur Jeanne. Ce Jean de Malaise, mort en 1486, fut pere de Jean II, décédé en 1518, & dont la fille Françoise, dame de Dongelberg, épousa Guillaume d'*Argenteau*, seigneur d'Esseneux. Leur postérité posséda Dongelberg jusqu'en 1659, que cette seigneurie rentra dans celle de Gautier de Dongelberg, second fils de Louis & quatrieme aïeul de Jacques-Philippe de Dongelberg, chevalier, seigneur de Scovenberg & Broëck, qui racheta de Guillaume Ulric d'Argenteau, la seigneurie de Dongelberg, érigée en baronie en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV, du 3 juillet 1662. Son fils Philippe-Adrien, grand bailli du Brabant Walon, fut créé comte de Dongelberg, par lettres du Roi Charles II, du 25 Octobre 1692.

DORIDANT, famille de Lorraine, anoblie par lettres du duc Charles IV, données à Mirecourt, le premier mars 1663, & vérifiées le 21 du même mois, en faveur de Jean Doridant, capitaine du château de Bruyeres, gruyer de Bruyeres, par lettres du duc Charles V, du 16 mars 1673, confirmées par décret du duc Charles V, du 22 novembre 1676.

DROUVILLE, terre située en Lorraine, fut érigée en baronnie, par lettres du duc

Charles IV, données vers l'an 1630, en faveur d'Antoine de *Gaſtinois*, bailli & gouverneur de Luneville, colonel d'un régiment de cavalerie, & général des armées de Lorraine, fils de Chriſtophe de Gaſtinois, ſeigneur de Drouville, Sorneville, Moncel-ſur Seille, maître des requêtes de l'hôtel de Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz & de Strasbourg, & gouverneur pour ſon ſervice de la terre ſouveraine de Gorze, & de Catherine de *Go de Noviant*. Le baron de Drouville, qui avoit pour ſœur Anne de Gaſtinois, mariée à Louis de *la Mothe*, ſeigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de Louis de la Mothe, ſeigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, conſeiller d'état, & maître des requêtes de l'hôtel du grand duc Charles en 1560, & de Catherine d'*Avrillot*, ſa premiére femme, avoit épouſé Renée de *Savigny*, fille de Vary de Savigny, ſeigneur de Leymont & de Chardoigne, gouverneur & bailli de Bar, & d'Antoinette de *Florainville*; il en eut pour fille & unique héritiere Marie-Antoinette de Gaſtinois, baronne de Drouville, morte ſans enfans, de ſon mariage avec Gaſpard baron de *Mercy*, général-major des troupes Bavaroiſes, tué à la bataille de Fribourg en 1644.

Antoinette-Louiſe de *Lambertye*, marquiſe de Gerbeviller, arriere-petite-fille de François de *Savigny*, oncle de la baronne de Mercy, ayant été dotée de la baronnie

de Drouville, le marquis de Gerbeviller, ſon mari, l'a vendue conjointement avec elle à Jean Baptiſte, baron de *Mahuet* & de l'empire, conſeiller d'état du duc Leopold, premier préſident de ſon parlement de Nancy, & ſon envoyé extraordinaire à la cour de France, mort à Paris dans le cours de ſes négociations, le 26 août 1721, âgé de 73 ans, ſans avoir été marié, & ayant légué la baronnie de Drouville, à ſon neveu Charles-Ignace, baron de Mahuet & de l'Empire, comte de Lupcourt.

DUBOIS, famille de Lorraine qui remonte à Etienne *Dubois*, prévôt de Nancy, anobli par Charles III, le 8 Janvier 1556, porte d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée en chef de trois lionceaux de même, & en pointe, trois bandes ondées & alaiſées de meme; & pour cimier deux pennes de l'écu, au lion naiſſant d'or, tenant une bande d'azur, fol. 17, reg. 1557.

Etienne Dubois fut anobli en conſidération des ſervices de Louis Dubois ſon pere. Il ſe démit de ſon office de prévôt en 1565. Il étoit ſeigneur de Champigneulle, dont il fit tranſport en 1556, conjointement avec François-Louis Grennetier de Vezelize, ſon beau-frere, à cauſe de la comteſſe Leveel, ſa femme, à Catherine de *Heu*, veuve de Jean de *Hauſſonville*. Il eſt cependant encore qualifié ſeigneur de Champigneulle en 1571. Il épouſa Catherine *Levéel*, veuve de Claude Gonnin, & fille de Nicolas Levéel, prévôt

de Luneville, & de Genon Hanus, dite Cachet, dont il eut Anne Dubois, mariée à François *Guerin*, seigneur de Gorze & des Allées en partie.

DUMAS DE CULTURES, famille de la ville de Mende en Gevaudan, laquelle a fait preuve de sa noblesse, pour être page du Roi, devant M. d'Hozier, & de laquelle étoit noble François Dumas, marié à Jeanne *Guine*, fille de messire Nicolas d'Airebedouse, seigneur Dellairac, & cosseigneur d'Anduze, lequel donna une quittance le 25 septembre 1550.

Le chef actuel de cette famille est noble Jean-Jacques Dumas, seigneur de Cultures,

le Fan, Recoules, Coulanhes, &c. ancien officier de dragons, fils de noble Jean-François Dumas, seigneur de Cultures, page du Roi, & de Susanne *Daudé de la Barthe*, marié à demoiselle Marie de *Salles de Ladoux*, fille de messire Henri de Salles de Ladoux, & de Thérese de *Cabrieres*, par contrat du 19 février 1759, de laquelle il a eu, 1°. Jean-Baptiste Dumas de Cultures, dit l'abbé de Cultures, chanoine de l'église de Basas.

2°. Noble Théodore Dumas de Cultures;

3o. Noble Charles-Urbain Dumas de Culture, né à Mende en Novembre 1763, cadet gentilhomme au régiment de Savoie-Carignan, depuis Angoulême, le 3 juin 1779, sous-lieutenant, le 23 avril 1782.

4°. & 5°. Deux demoiselles.

Jean-Jacques a pour freres vivans; 1°. noble Henri Dumas de Cultures, vicaire-général & grand archidiacre de l'église cathédrale de Bazas, abbé de Fontguillen, ordre de Citeaux, audit diocèse;

2°. Noble Jean-Jacques Dumas de Cultures, cornette de la compagnie de mestre de camp du régiment de dragons de monseigneur le Dauphin.

3°. Noble Charles Dumas de Cultures, capitaine des grenadiers au régiment de Savoie Carignan, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; puis commandant en second à Marsal, où il s'est marié & a postérité.

DU-MOLINET, ou Dumoulinet, Molinet, maiſon noble & très-ancienne, originaire de Senlis, dont les armes ſont d'argent à trois anilles ou fers de moulin de ſable poſés 2 & 1.

Selon Claude de *Moraine*, évêque de Sées, en ſon livre intitulé les oraiſons funebres & tombeaux, fol. 80, le premier auteur connu de cette famille eſt Robert du Molinet, lequel poſſédoit des charges très-honorables en la ville de Senlis, comme il a été prouvé par un contrat de l'an 1334, par lequel on voit qu'il épouſa Edelme de *la Croix*, dont il eut Jean du Molinet, guidon de la com-

pagnie de M. de *la Trimoille*, dont il eut : Jean du Molinet, marié à N... dont il eut, 1°. Jean du Molinet qui suit ; 2°. Laurent qui suivra ; 3°. N... du Molinet, habitué en Flandre, & dont sortit Jean du Molinet, né à Desurennes, diocèse de Boulogne, fut aumônier & bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, & chanoine archidiacre de Valenciennes, se rendit fameux par ses écrits, & mourut en 1607 ; 4°. Guillaume qui suivra ; 5°. N... du Molinet, habitué au Maine.

Jean du Molinet, fils de Jean, fut seigneur d'Archicourt, marié à N... dont il eut, 1°. Jean du Molinet, écuyer, seigneur d'Archicourt, qui fut homme d'arme de la compagnie du sieur de Moyencourt après le décès du sieur de Waroquier, son beau-frere, qui lui donna ses armes & ses chevaux. 2°. Demoiselle Anne du Molinet, mariée à noble homme Waast de Waroquier, écuyer, seigneur de la Mothe & de Méricourt, lieutenant de cinquante hommes d'armes de la compagnie du sieur de Moyencourt, & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des anciennes ordonnances, fils de messire Louis de Waroquier, chevalier, seigneur de la Mothe & de Méricourt, lieutenant de cinquante hommes d'armes & maître d'hôtel du Roi, & de Marie de *Wignacourt*, lequel fit son testament par acte passé devant Adrien *Morel*, notaire à Dourlens, le 25 août 1537, par lequel il donne sa compagnie & son cheval à

Jean du Molinet, ſon beau-frere, inſtitué ſon épouſe, ſon héritiere, & ordonne être inhumé en la ſépulture de Marie de Wignacourt, ſa mere.

Laurent du Molinet, écuyer, ſeigneur de Trouſſeau ſur-Seine, frere de Jean & de Guillaume, tous enfans de Jean; s'habitua en Champagne, y épouſa Perenelle dont il eut Gilles qui ſuit, & Olivier dont on ignore la deſtinée.

Gilles du Molinet, fils de Laurent & de Pernelle, épouſa Jeanne *d'Areis*, dont il eut Laurent du Molinet, marié à demoiſelle Remye de *Mœurs*, dont il eut:

Beaude du Molinet, écuyer, marié à demoiſelle Agnès *Cocquelot*, dont Miles du Molinet, curé de S. Eloi de Rheims, Jeanne du Molinet, alliée à Jacques *Cauchon*, ſeigneur de Verneſay, vicomte de Launoy, & Laurent du Molinet, troiſieme du nom, épouſa Jeanne *Boucherat*, dont il eut 1°. Agnès du Molinet, mariée à Jean Cauchon, ſeigneur de Verneſay; 2°. Pierre qui ſuit; 3°. Catherine du Molinet, mariée à Jean *Graillet*, échevin de Châlons.

Pierre Dumolinet, écuyer, épouſa Jacquette *Couſin*, fille de Jean, écuyer, dont il eut: 1°. Nicolas, mort ſans enfans; 2°. Simonette, morte ſans enfans; 3°. Laurent qui ſuit:

Laurent du Molinet, écuyer, quatrieme du nom, épouſa demoiſelle Louiſe *Braux*, fille de Pierre, écuyer, ſeigneur de Fleu-

ent, dont 1°. Pierre du Molinet, prévôt lu & ancien échevin de Châlons; 2°. Marie lu Molinet, mariée à noble homme Charles *le Gorlier*, échevin; 3°. Louise du Molinet, mariée à Jean *Petit*, écuyer, prévôt de Sainte-Menehould. 4°. Claude du Molinet, mariée à Gui *du Courtil*, écuyer, seigneur de Soudé.

Pierre du Molinet, écuyer, second du nom, épousa demoiselle Marie *Linage*, fille de noble Antoine Linage, seigneur de Loisyn, écuyer, président & lieutenant général au bailliage & siege présidial de Vitry, dont 1°. Claude de Molinet, mariée à noble homme Jean *Ytan*; 2°. Louise décédée sans enfans; 3°. Laurent du Molinet, ecuyer, conseiller du Roi, élu à Châlons, épousa Madeleine Linage; 4°. Marie, décédée sans enfans; 5°. Jacquette décédée sans enfans; 6°. Pierre qui suit; 7°. Perette, décédée sans enfans; 8°. Nicolas, décédé sans enfans; 9°. Madeleine du Molinet, mariée à Jacques Dubois, écuyer, sieur de Marson, dont Jacques Dubois, Louis & Madeleine Dubois; 10°. Laurent Dumolinet, seigneur de Cuys, héritier avec les MM. Dubois, de Laurent du Molinet, de Madeleine *Linage*, firent le partage de ses biens, par acte passé devant *Dubois*, notaire à Châlons, le 23 février 1655. (Minute chez Ecoutin, notaire en 1775.)

Pierre du Molinet, troisieme du nom, écuyer, fils de Pierre & de Marie de Linage,

fut prévôt de Châlons, marié à demoiselle Claude *Lhopital*, fille de Claude, écuyer seigneur de la Chapelle & Vraux & de Louise *Girardin*, dont il eut, 1°. Pierre qui suit; 2°. Claude du Molinet, chanoine régulier & procureur général de la congrégation de Sainte Genevieve, né à Châlons en 1620, se rendit célebre pour les recherches sur l'antiquité; c'est lui qui a mis la bibliotheque de Sainte Genevieve dans un état qui l'a rendue l'objet de l'attention des curieux; & mourut universellement regretté en 1687. Voyez le Dictionnaire historique des grands hommes. 3°. Louise du Molinet; 4°. Marie du Molinet.

Pierre du Molinet, écuyer, sieur de Saint Martin & de Loisie, quatrieme du nom, prévôt de Châlons, fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt du Conseil du 10 Novembre 1671, & portoit ses armes différemment que ses ancêtres; savoir, d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même. Il épousa demoiselle Claire *Foreſt*, dont il eut, 1°. Armand-Joseph du Molinet, baptisé à Châlons en Mars 1651, eut pour parein, Armand, prince de *Conty*, & pour marreine, Anne ducheſſe de Longueville.

2°. Pierre du Molinet.

3°. Louise du Molinet.

Guillaume du Molinet, frere de Laurent & de Jean du Molinet, enfans de Jean, ayant travaillé vingt-deux ans au greffe, fut reçu procureur du Roi en la chambre des

Comptes, au lieu de Jean *Egret*, le 7 septembre 1492, confirmé dans son office, le 7 Octobre 1496, décédé en 1522. Il pousa demoiselle Marie *Larcher*, qui, selon l'armorial de la Chambre des Comptes, manuscrit à la bibliotheque du Roi, étoit fille de Gervais Larcher & de Denise *Bonnet*; & selon d'autres, fille de Benoît Larcher, conseiller du Roi, général en sa cour des Aides, & de Marthe *Gilbert*.

Il laissa de son mariage, 1°. Gervais qui suit; 2°. demoiselle Marie du Molinet, mariée le... à Jean *Rigolet*, écuyer, avocat en parlement, dont il eut Jeanne Rigolet, mariée à Claude *le Prevot*, seigneur d'Anneli.

3°. Pierre du Molinet, argentier du Roi, parrein de Simon, fils de Simon Marion & de Catherine Pinon, baptisé à S. Jean en Greve, le 17 février 1571.

Gervais du Molinet, chevalier, reçu procureur du Roi de la Chambre des Comptes, en survivance de Guillaume, son pere, le 28 mars 1518, fut installé à la mort de son pere en 1522, fut compris dans un rôle de sommes payées à plusieurs officiers de la Chambre, du premier octobre 1531. (*Orig.*)

Il épousa; 1°. demoiselle Anne *Duval*, fille de Denis Duval, seigneur de Stors, écuyer, & de Louise de *Bec de Lievre*; & laquelle, comme épouse dudit Gervais du Molinet, fut marreine avec demoiselle Anne du Molinet, de Marie du Molinet, fille de

René du Molinet & de Marie *Meniſſon*, baptiſée en l'égliſe S. Jean en Greve, le 9 Novembre 1570, étant âgée de quatre ans 10 mois & neuf jours. Elle fut auſſi marreine de Simon *Marion*, baptiſé en la même égliſe, le 2 janvier 1572, & tutrice des enfans de Nicolas *Pinon*.

Gervais du Molinet épouſa en ſecondes noces, ſelon l'armorial de la chambre des Comptes ci-deſſus, demoiſelle Anne *Dudrac*.

Il eut pour enfans; 1°. Guillaume qui ſuit; 2°. demoiſelle Catherine du Molinet, morte en 1554, ayant été mariée le 28 février 1544, à meſſire Nicolas Pinon, écuyer, ſeigneur de Mancy, près de Gien & de Bardillon, frere de meſſire Simon Pinon, écuyer, ſeigneur de Bardillon, conſeiller au châtelet, qui, en cette qualité, fut préſent au contrat de mariage de ſon frere.

3°. Robert du Molinet, chevalier, ſeigneur de Grosbois, vicomte de Corbeil & de Ligny, grand audiencier de France, fut parrein de Robert Duval, fils de Germain & de Marie du Molinet, baptiſé à S. Jean, le 16 janvier 1596. Il fit donation à Robert *Duval*, de ſon bien, à la charge de porter ſon nom & ſes armes.

4°. Louis du Molinet, nommé évêque de Sées après la mort de Pierre *Duval*, ſon oncle, fut ſacré à Rome le 17 octobre 1564, & mourut le 3 Mars 1601.

5°. Anne du Molinet, marreine de Marie

1 Molinet, fille de René, baptisée à Saint ean en Greve, le 9 novembre 1570, fut ariée, 1°. à Pierre de *Morennes*, écuyer; 9. à Pierre *Fromillé*, écuyer, & eut du remier lit, Claude de Morennes, nommé l'évêché de Sées après la mort de Louis du Molinet, son oncle.

6°. Messire René du Molinet, écuyer, eigneur de Ligny, marié, 1°. à demoiselle Marie *Thibault* de Sery, fille de Nicolas Thibault, écuyer, seigneur de Sery, procureur général du parlement de Paris, & de demoiselle Françoise *Antonis*; marié, 2°. demoiselle Marie *Menisson*, dont il eut, Marie du Molinet, baptisée, paroisse Saint ean en Greve, âgée de quatre ans dix mois neuf jours, le 9 Novembre 1570, ayant our marreine demoiselle Anne *Duval*, euve de Gervais du Molinet, & demoiselle nne du Molinet, mariée 18. à Germain Duval, écuyer, seigneur de Fontenay-Maeuil, grand audiencier de France, dont Nicolas Duval, baptisé à S. Jean en Grève, 5 septembre 1598, ayant pour parrein oble homme Nicolas Duval, conseiller au arlement, & pour marreine Charlotte Pinon euve de M. le Roy de la Potterie; mariée °. à Jacques *Mangot*, écuyer, avocat gééral au parlement de Paris, fils de Claude Mangot, seigneur de Villeron, & de Geevieve *Sevin*, dont elle eut, 1°. Claude Mangot, chevalier, garde des sceaux de rance, dont postérité. 2°. Françoise Mangot,

mariée 1°. à Joachim *Rouhault*, marquis de Gamaches, dont postérité. 2°. Le 3 Novembre 1590, à messire Germain Duval, chevalier, seigneur de Fontenay-Mareuil, écuyer ordinaire de la grande écurie, capitaine des gardes de la porte, gouverneur du château du Louvre, & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & laquelle étant veuve & tutrice de ses enfans, donna une quittance le 10 juin 1620.

Messire Guillaume du Molinet, chevalier, fut reçu procureur du Roi en la Chambre des Comptes, en survivance de Gervais, son pere, le 18 septembre 1552; il fut le premier qualifié procureur général, fut installé à la mort de son pere, le 20 Octobre 1559, assista au contrat de mariage de messire François de Waroquier, écuyer, seigneur de Méricourt & de Combles, son parent & affin, du 6 août 1564, fut parrein de Simon Marion, baptisé à la paroisse S. Jean en greve, le 2 Janvier 1572, & décéda le 13 juillet 1582.

Demoiselle Charlotte du Molinet, fille de Guillaume, général des monnoies, fut mareine de Valentine, fille de M. Me Robert *Becquet*, conseiller du Roi, général des monnoies, & de demoiselle Valentine de *Malleville*, baptisée à S. Jean en greve, le 19 juillet 1581.

Demoiselle Françoise du Molinet étoit veuve, le 4 mai 1564, de Michel *Farcy*, écuyer

cuyer, licentié ès droits, enquêteur ordinaire à Alençon.

D'une autre branche qui a toujours conservé les armes de Dumolinet, & qui paroît avoir dérogé à sa noblesse, étoit Jean du Molinet, sieur de Hardemare en Normandie; il fut d'abord cadet aux gardes en *1625* & *1626*, servit cavalier volontaire dans la compagnie du comte de *Grancey*, cavalerie en Piémont en *1627*, fut ensuite conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection d'Alençon jusqu'à la suppression de cette charge, puis valet de chambre de madame douairiere d'Orléans; fut anobli, tant en considération des services de ses prédécesseurs, les siens, que de ceux de ses ancêtres, par lettres de *16...* & décéda en Novembre *16...* Il épousa demoiselle Renée *Mandroux*, dont il eut, 1°. Jean du Molinet, valet de chambre de madame d'Orléans en survivance de son pere.

2°. Jacques du Molinet, écuyer, seigneur du Buisson, reconnu parent de Louis du Molinet, évêque de Sées, servit d'abord volontaire à la citadelle du Havre, puis en Flandre dans le régiment de cavalerie du comte de Chambos, compagnie du Chafault, puis dans le régiment de Grancey, lieutenant de la compagnie d'Ingloux, au siege d'Alexandrie & de Dunkerque; en Catalogne, dans la compagnie d'Ordonnances du comte de... où il fut blessé & perdit ses chevaux d'équipage, & en plusieurs autres endroits

& occasions, fut confirmé avec sa mere & ses freres dans l'anoblissement de leur pere par lettres du... maintenu dans sa noblesse, le 3 avril 1666. Il épousa Marie Uger d'*Errard*, dont il eut Barbe du Molinet, mariée, 1°. à François *Paulmier*, chevalier, seigneur des Fontaines; 2°. le 30 juin 1659, à messire François d'*Espinay*-Saint-Luc, chevalier, seigneur de Vaux, capitaine de cent hommes d'armes, mestre de camp de cavalerie, aide de camp du Roi & maréchal de bataille, veuf de Catherine *le Guay*, dont postérité.

3°. Pierre du Molinet, écuyer, passa au service de Portugal, & servit, cavalier volontaire, dans le régiment du comte de Maray, commandant sous les ordres du comte de Schomberg, général des troupes; & se trouva aux sieges & batailles de 1664 & 1665, où il donna des marques de valeur.

4°. François du Molinet passa au service de Portugal avec son frere, & servit avec autant de distinction.

5°. Jacques Robert du Molinet, âgé de 17 ans en 16...

6°. Noël du Molinet, âgé de 10 ans en 16...

René du Molinet sieur de Premoisseau en Normandie, portoit les armes ci-dessus, fut d'abord major du régiment de la Luzerne, infanterie, en 1709; se trouva à l'attaque de Verdun en Hollande, où il fut blessé d'un coup de mousquet au côté gauche; à l'attaque

de Câloos en Piémont, où il reçut un coup de mousquet dans le bras; à la bataille de Senef, où il reçut un coup d'épée au côté; il fut anobli avec son fils, capitaine audit régiment, par lettres données à Versailles en 1700; ses armes réglées par le juge d'armes, le 3 septembre 1705.

* DUMONT. Vente faite devant Pierre *Delaval* & Ambroise Jacob, notaires à Châlons, le dernier septembre 1555, par noble homme Me Claude *Proche*, seigneur de Vermerenille, conseiller du Roi & receveur général de ses finances en la province de Champagne, commissaire & procureur général & spécial, député par le Roi, avec noble homme & saige Me Thierry *Dumont*, seigneur d'Assy, aussi conseiller du Roi & maître des requêtes de son hôtel, par lettres d'août 1555 & septembre suivant, à l'effet de vendre & engager, à condition de rachat perpétuel des domaines, aides & gabelles en la province de Champagne, jusqu'à concurrence de 15000 l. de rente, &c. à demoiselle Perrette *de Fer*, veuve de feu Jacques *Morel*, demeurant à Châlons, de la ferme du huitieme des vins vendus en détail au village de Pongny, élection dudit Châlons, moyennant la somme de 500 liv., &c.

DURAND, famille de Lorraine, originaire de Savoie, anoblie par lettres de Charles III, données à Nancy, le 16 novembre 1568, en faveur de Louis Durand, natif d'Aisne, en Savoie, marié le 15 janvier

1553, à Claude Regnault, veuve de Ragon Bourcier; les armes sont: tranché de gueules & d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de deux léopards contrepassans celui du chef d'argent, & celui de la pointe de gueules; cimier, un lion assis, tenant en sa patte droite une boule d'or, & environnée de deux pennes d'or, tranchées d'azur, le tout porté d'un armet morné d'argent, orné de ses lambrequins.

DUSART, Jean-Baptiste-Philibert Dusart, seigneur de Molembais, Couteville & Plonik, fut élevé à la dignité de baron, pour lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres du 3 mars 1742, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles terres qu'il trouvera convenir.

Armes, parti au premier, coupé d'azur & de sable, à la fasce d'argent, chargée de trois lettres, de sable posé sur le coupé, accompagné en chef, d'un aigle d'argent, & en pointe d'un lion léopardé d'or, au 2 burellé d'argent & d'azur, de douze pieces.

DUX, Pierre Benoît Dux, avocat au Conseil de Brabant, fut anobli par lettres du 14 août 1756.

Les armes sont d'argent, à dix roses de gueules, 4, 3, 2 & 1.

E

ECHEVERRIA-y-Betran, Don Joseph, d'Echeverria, secrétaire en la secrétairie du Conseil suprême d'Espagne, au département du royaume de Sicile, fut créé baron, lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres du 10 septembre 1742.

Les armes, échiqueté de sable & d'argent, parti de gueules, à deux bandes d'or.

EICK, haut & puissant seigneur Maximilien-François, comte d'Eyck & du S. Empire, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, conseiller d'état intime de l'électeur de Baviere, envoyé extraordinaire à la cour de France, épousa haute & puissante dame Jeanne-Anne-Joséphine-Antoinette-Marie, comtesse de *Konisfeld*, dont Marie-Anne-Joséphine-Antoinette-Ursule d'Eyck, mariée en 1784, à Amable-Charles *Henequin*, vicomte d'Ecquevilly, colonel du régiment du Roi cavalerie, chevalier honoraire de Malte.

ENTRAGUES. Donation de 80000 liv. faite le 14 octobre 1748, par N... de *Saloc*, en faveur de N... marquise d'Entragues, insinuée à Paris en février 1749.

* ESNEVAL. Assise tenue par Guillaume *le la Fontaine*, lieutenant-général de noble

homme Jean *Salvain*, chevalier, bailli de Rouen, le 13 décembre 1437, pour le fief de Greinteville, qui fut à meſſire Jean *Poignant*, donné à Guillemette *Heudeley*, & le revenu de la terre de... qui fut à feu meſſire Charles d'*Eſneval*, chevalier, donné par le Roi, à Robert *Barro*, écuyer, &c. *Orig.*

ESPINAI, terre qui a donné ſon nom à une illuſtre maiſon de Bretagne, fut érigée en marquiſat, par lettres d'octobre 1575, regiſtrées le 20 Septembre 1576, en faveur de Jean premier, ſire d'*Eſpinai*, & comte du Duretal, du chef de ſa femme Marguerite de *Scepeaux*. Leur petite-fille Françoiſe d'Eſpinai, fille de Claude, devint en 1609, héritiere d'Eſpinai & de Duretal, par la mort ſans enfans de ſon frere, Charles, marquis d'Eſpinai. Elle avoit épouſé Henri de *Schomberg*, comte de Nanteuil; & leur fils, Charles de Schomberg, pair & maréchal de France étant mort le 6 juin 1656, ſans enfans, ſa ſœur Jeanne de Schomberg, épouſe de Roger *du Pleſſis* de Liancourt, dame de la Rocheguyon, devint héritiere des marquiſats d'Eſpinai, & comté de Duretal, paſſés par alliance dans la maiſon de la *Rochefoucaut*.

ESPOISSES, ancienne baronnie de Bourgogne, que Françoiſe de *la Plâtiere*, fille de François de la Platiere, & de Catherine *Mottier* de la Fayette, & niece du maréchal de Bourdillon, porta en mariage,

l'an 1573, à Louis d'*Ancienville*, baron de Reveillon, en faveur duquel cette baronnie fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1613, regiſtrées à la Chambre des Comptes de Dijon, le 18 mars 1617. Leur fille unique Anne d'Ancienville, dame de Prie, fut la troiſieme femme d'Antoine de *la Grange*, ſeigneur d'Arquien, dont Achille de la Grange, comte de Maligni & marquis d'Eſpoiſſes marié à Germaine-Louiſe d'Ancienville, dame des Bordes. Leur fille Françoiſe de la Grange, marquiſe d'Eſpoiſſes, fut mariée le 21 mai 1661, à Guillaume de *Peichpeirou* de Comminges, comte de Guitaut, chevalier des ordres du Roi, que ſa femme morte ſans poſtérité en 1667, inſtitua ſon héritier; il ſe remaria en 1669, à Eliſabeth-Antoinette de *Vetthamon*, dont Louis-Athanaſe de Peichpeirou de Cominges, comte de Guitaut, marquis d'Eſpoiſſes, maréchal de camp en 1719.

ESQUIERES. Les terres d'Eſquieres, de Preſſy & Ennexes furent érigées en marquiſat par lettres patentes de 1712, regiſtrées à l'élection provinciale d'Artois en faveur de Joſeph-François *de Partz*, chevalier, ſeigneur d'Eſquieres, de Preſſy, d'une ancienne nobleſſe d'Artois, alliée aux maiſons les plus conſidérables de cette province.

Le marquis d'Eſquieres épouſa en 1702, Jeanne Iſabelle de *Beaufort*, dame de Herſin, veuve de Guy de *Monchecaux*, ſeigneur de Wavars, & fille d'Antoine-Joſeph, ſei-

gneur de Laſſus, &c. & d'Antoinette-Adrienne de *Mont S. Eloy*, dont, entr'autres :

I. Emmanuel-Ambroiſe de Partz de Preſſy, marquis d'Eſquieres, allié en 1743, à N... de *Fontaines*, fille du comte de Fontaines, meſtre de camp de cavalerie, dont la poſtérité exiſte au château de Willemant près Heſdin.

II. François-Gaſton de Partz de Preſſy, évêque de Boulogne en 1743.

III. Catherine de Partz de Preſſy, alliée en 1731, à Jean-François *d'Alſace-Hennin-Lictard*, marquis d'Alſace, dont Jean-François Joſeph d'Alſace-Hennin-Lictard, chambellan de Sa Majeſté Catholique, lieutenant colonel à ſon ſervice, allié, le 19 mars 1768, à Albertine-Françoiſe de *Wanderwerve*, dame de l'ordre de la Croix étoilée, fille du comte de Vorſſelaer, membre des états nobles de Brabant, dont François-Théodoric & Pierre-Simon, chevalier de Malte.

ESSEN, Michel-Thomas Van Eſſen, conſeiller, penſionnaire de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du 18 décembre 1745, avec pouvoir d'ajouter à ſes armes, une couronne au lieu de bourlet.

ESTERNAI, ſeigneurie érigée en marquiſat, en faveur de Michel *Larcher*, préſident en la chambre des comptes de Paris, par lettres d'août 1653, regiſtrées au parlement & en la Chambre des Comptes, les 12 & 29 janvier 1654.

ESTOGES, ancienne baronnie en cham-

pagne, élection de Châlons, fut portée en mariage, l'an 1572, par Antoinette d'*Anglure*, fille unique & héritiere de Jacques d'Anglure, vicomte d'Eſtoges & de Vandeline de *Nicey*, à Chrétien de *Savigny*, ſeigneur de Roſne, de Tonnois, &c. chambellan de François de France, duc d'Alençon. Il fut pere de Charles, dit Saladin d'Anglure de Savigny, vicomte d'Eſtoges, baron de Roſne, &c. grand ſénéchal de Lorraine, ſubſtitué aux nom & armes d'Anglure, par ſon aïeul maternel. Celui-ci eut de Marie *Babou*, fille d'honneur de la Reine, Antoine-Saladin d'Anglure du Bellai de Savigny, vicomte d'Eſtoges, maréchal des camps & armées du Roi, pere par ſa femme Louiſe-Angélique de *Braux*, de Marc-Antoine Saladin d'Anglure du Bellai de Savigny, en faveur duquel la ſeigneurie d'Eſtoges fut érigée en comté, par lettres de Septembre 1682. Le comte d'Eſtoges décéda en 1688, & avoit épouſé en 1673, Marie-Jeanne de *Rouville*, dont les deux fils Charles-Nicolas & Marc-Antoine, moururent ſans poſtérité, & eurent pour héritiers Jean-Baptiſte-Erard, marquis de *Livron*.

ESTRÉES, ſeigneurie dans la Flandre vallone, érigée en comté par lettres de 1623, en faveur de Charles-Philippe d'*Ongnies*, baron de Rollencourt, gouverneur d'Aire, allié à Eléonore-Hypolite d'*Ongnies*, fille de Robert & d'Eléonore de *Bailleul*, dont 1°. Iſabelle-Claire, alliée à Nicolas-Fran-

çois de *Marnix*, vicomte d'Ogimont, baron de Pottes.

2°. Claude-François, comte d'Eſtrées, mort ſans poſtérité. 3°. Charles-Philippe, comte d'Eſtrées, baron de Rollencourt, allié à Marie-Marguerite d'*Urſel*, fille de Conrard, comte d'Urſel, baron de Hoboken. 4°. Jean-Gérard-Dominique d'Ongnies.

F.

*FABRY, Guy *Carré*, conſeiller du Roi en ſon conſeil d'Etat, & ſecrétaire de ſes finances, ayant droit par tranſport de meſſire Pierre *Seguier*, chancelier de France, & de dame Marguerite *Fabry*, ſon épouſe, de dame Marie Fabry, veuve de meſſire Philbert, comte de *Pompadour*, icelles héritieres de feu meſſire Jean Fabry, conſeiller du Roi en ſes conſeils, leur frere, d'une rente, en donna quittance, le 11 ſeptembre 1655. *Orig.*

FAVERNAU, Jérôme-Antoine *Favernau*, fut anobli par lettres du 19 avril 1747,

*FAVEROLLES, Laurent de Faverolles, conſeiller du Roi, auditeur des comptes, exécuteur du teſtament de dame Agnès-Eliſabeth de Faverolles, ſa ſœur, du 13 décembre 1697, donna une quittance le 29 août 1698. *Orig.*

Noble homme Jean de *Faverolles*, contrôleur des gages de la Chambre des Comptes & Noelle *Lambert*, sa femme, firent une vente à Marc *Treton*, écuyer, par acte passé devant le *Vasseur & Demas*, notaires à Paris, le 15 Novembre 1640. *Orig.*

FAUGE. L'Empereur Ferdinand III mettant en considération les grands & importans services rendus à la maison d'Autriche, par Claude-Henri, dit le capitaine de *Fauge* & son frere Charles de Fauge, général en chef des troupes de Savoie, & de celles de Charles IV, duc de Lorraine, les éleva à la dignité de francs barons de l'empire, avec toute leur postérité de l'un & de l'autre sexe, par lettres données à Vienne, le 23 octobre 1651.

La famille de Fauge est originaire de Savoie. Alexandre de Fauge eut pour fils Guigues, écuyer, marié en 1521, à Antoinette de *la Chapelle*, de laquelle il eut Claude de Fauge, seigneur de la Chapelle, qui testa en 1587, ayant été allié en 1563, à Claudine *Bernard*, fille d'Ignace, seigneur de Cossy, de laquelle il eut entr'autres, Jean Antoine de Fauge, qui épousa en 1599, Philippe-Suzanne *des Chavannes*, fille de Philippe, seigneur de Reigney, gentilhomme du duc de Savoie, & de Claudine de *Michaillos*. De ce mariage vinrent entr'autres Claude-Henri & Charles de Fauge, qui furent créés barons en 1651. Ce dernier fut tué à Bar-le-duc, le 19 octobre 1652, sans

enfans de Claudette-Charlotte de *Galean*, fille d'Antoine-Maximilien, comte de Galean, & de Renée *de Ligniville*. Son frere aîné Claude-Henri, baron de Fauge, seigneur de S. Felix, Marey, &c. au diocese de Geneve, avoit épousé en 1635, Jeanne *Huguenin*, qui fut mere de Charles, baron de Fauge, capitaine au service de France, qui n'ayant point eu d'enfans d'Elisabeth de *Grignancourt*, épousa en secondes noces, en 1670, Marie *le Mercier de Montigny*, fille de Claude-Pierre, seigneur de Servance, dont, entr'autres, en 1671, François-Gabriel, baron de Fauge, mort en 1739, lieutenant colonel d'un régiment de milice. Il fut marié, 1°. à Henriette-Françoise Ferrand de Martigny, du pays de Luxembourg; 2°. à Marguerite de *Mange* de Villebois, fille de François & de Catherine *Chasot*, morte en 1743. Du premier lit sortit :

Anne-Marie, née baronne de Fauge, mariée, 1°. à Jean-Baptiste *Girault*, seigneur de Genevrieres & de Bellefonds, duquel elle n'a point eu d'enfans; 2°. à Claude-Joseph Girault, seigneur de Vitry, Essey, Genevrieres & Bellefonds. De ce second mariage sont nés ;

1°. Claude-Joseph Girault, mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie.

2°. René-Hubert Girault de Vitry, aussi mousquetaire dans la même compagnie.

3°. Jean-Henri Girault d'Essey.

4°. Marguerite Girault, mariée le 2 oc-

tobre 1741, à Jean-Baptiste-Pierre *Pietrequin*, seigneur de Gilley & de Mons.

Du second mariage du baron de Fauge, sont issus :

I. Philibert-Michel, baron de Fauge, lieutenant au régiment d'Harcourt, cavalerie, marié le 17 mars 1749, à N... *Renaudot*, dont il n'a point eu d'enfans.

II. Charles-Nicolas-Antoine-Apollinaire, dit le chevalier de Fauge, lieutenant réformé au corps des dragons du régiment des Volontaires Royaux, marié à Châtillon-sur-Seine, le 15 décembre 1749, à Barbe *Verriere* de Montbart, veuve de Gerard *Siredey* de Grandbois, ancien capitaine d'infanterie & chevalier de S. Louis, dont il n'a point eu d'enfans.

III. Marie Magdeleine, née baronne de Fauge.

IV. Anne-Gabrielle Bernarde.

V. Marie-Anne, baronne de Fauge.

FELLER, Dominique Feller, secrétaire du Conseil de Brabant, natif de la province de Luxembourg, fut anobli par la Reine Marie-Thérese, le 28 janvier 1741.

Les armes, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles d'argent.

FIGUEROLA, Don Raimont Figue Rola-y-Argullot, conseiller d'état & au Conseil privé à Bruxelles, obtint la permission de porter le titre de comte aux Pays-Bas, par lettres du 16 octobre 1748.

FONTAINE, haut & puissant seigneur

Philippe Aymard, chevalier, marquis de Fontaine, baron de Moulins, seigneur de Sacy, la Folle, &c. ancien lieutenant, chef de brigade des gardes du corps, maréchal de camp, chevalier de S. Louis, mort paroisse S. Eustache en avril 1785.

FOUCQUES, élection de Bernay en Normandie; de sable, au lion contourné d'or, à une cicogne d'argent, affrontant le lion & une fleur de lys d'or mise entre deux.

Adrien Foucques fut anobli par lettres de 1634, confirmées en 1665. Il épousa demoiselle Anne *Morin*, dont 1°. Pierre qui suit; 2°. François Foucques, maintenu dans sa noblesse avec son frere, le 9 juin 1667.

Pierre Foucques, chevalier, sieur de Beauchamp, Duparc, vicomte de Bernay, fut marié, paroisse S. Gervais, à Paris, le 30 mai 1666, à demoiselle Marie d'*Herbanne*, fille de Henri, valet de chambre du roi & de demoiselle Jeanne-Marie *Pigeon*; présens François Foucques, écuyer, sieur du Parc, frere; André de *Croisy*, écuyer, son cousin germain; Adrien de Croisy, écuyer, cousin germain; Jean *Audiger*, beau-frere; demoiselle Renée de *Fournival*, sa sœur; Pierre Audiger, oncle; Pierre Audiger, cousin germain.

FRANQUETOT de Coigny, maison noble de Normandie, dont étoit Antoine de Franquetot, sieur de Coigny, fut vicomte de Carantan, lieutenant-général du Cotentin, président à mortier au parlement de

Rouen, par la démiſſion de Gilles *Anzeray*, le 2 Juillet 1629; il épouſa Eléonore de *S. Simon* Courtomer, dont il eut :

Robert de Franquetot, ſieur de Coigny Cretteville; d'abord lieutenant général au bailliage de Cotentin, préſident à mortier, ſur la réſignation de ſon pere, le 20 avril 1637, mort à Youplet, le 25 novembre 1666; ſon cœur fut inhumé aux cordeliers de Rouen, & ſon corps à Franquetot. Il épouſa Anne *Anzerans* de Courandon, fille de Jean, préſident à mortier au parlement de Rouen, dont :

Jean-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, commença à ſervir en 1618, dans une compagnie de gendarmerie, ſe trouva en 1620, à l'attaque du pont de Cé, aux ſieges de S. Jean d'Angely, de Clerac, de Montauban & de Monheur en 1621; de S. Antonin, de Montpellier en 1622; de la Rochelle en 1627 & 1628; à l'attaque du pas de Suze, aux ſieges de Prival & d'Alais en 1629; à la conquête de la Savoie en 1630; au ſiege de Nancy en 1633; à la bataille d'Avein en 1635; aux ſieges de Corbie en 1636; de Landrecy & de la Capelle en 1637, de S. Omer en 1638; d'Heſdin en 1639; d'Arras en 1640; d'Aire en 1641; fait enſeigne de la compagnie des gendarmes de la Reine mere, le 30 juin de cette année; captaine lieutenant de la même compagnie, à la mort du comte *d'Inteville*, par proviſions données à Narbonne, le 4 avril 1642,

il la commanda aux sieges de Collioure, de Perpignan, la même année; à l'armée de Picardie en 1643; on lui accorda, par brevet du 27 septembre de cette année, en considération de 25 ans de service, une pension de 4000 liv. Il servit au siege de Graveline en 1644, de Bethune & de S. Venant en 1645; créé maréchal de camp par brevet du 26 mai 1646, il servit aux sieges de Dunkerque, Labassée & de Lens en 1647, au siege d'Ypres, à la bataille de Lens en 1648, & fut employé maréchal de camp à l'armée de Flandre sous le prince de Condé, par lettres du 10 septembre, il y passa l'hiver; se démit de la compagnie des gendarmes de la Reine, & quitta le service au mois de juillet 1649. Il obtint l'érection de sa terre de Coigny en comté vers 1650; fut marié, le 6 juin 1634, à Magdeleine *Patry*, dame de Villeroy, héritiere de sa maison, dont il eut, 1°. Robert-Jean-Antoine qui suit; 2°. Renée, mariée à son cousin François-Hilarion de *Franquetot*, marquis d'Auxais, petit-fils de Louis de Franquetot, seigneur d'Auxais & de Diane de *Montmorency*-Fosseux.

Robert-Jean-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, commença à servir en 1667 dans les mousquetaires, fut fait cornette de la colonelle générale de la cavalerie, le 6 décembre de cette année; il s'en démit le 4 mai 1671. Volontaire dans l'armée du roi en 1672, il se trouva à tous les siéges de cette campagne, mestre-de-camp, lieutenant du régi-

nent royal étranger, par commiſſion du 19 évrier 167[illegible]; il ſervit cette campagne dans l'armée de monſieur, au ſiége de Maſtrich, qui ſe rendit au mois de juin, à l'armée d'Allemagne, ſous le vicomte de Turenne en 1674; l y combattit le duc de Lorraine & le comte de Caprara, qui furent défaits à Stinzeim, proche Philisbourg, au mois de juin, à la retraite des ennemis, au-delà de Nekre, & du Mein, où leur arriere-garde fut battue à Ladembourg au mois de juillet, à la bataille d'Ensheim, près Strasbourg, où le duc de Lorraine fut une ſeconde fois défait en octobre, à la défaite de six mille chevaux, à Mulhauſem en décembre. Il fit la campagne de 1675 dans l'armée d'Allemagne, commandée ſucceſſivement par le vicomte de Turenne & monſeigneur le prince de Condé : il étoit en janvier au combat de Turkeim, où l'électeur de Brandebourg, le duc de Lorraine, le duc de Bournonville furent forcés d'abandonner leur camp, & de repaſſer le Rhin à la levée des ſiéges d'Haguenau, par les ennemis au mois d'août, & de Saverne en ſeptembre. Servant en Allemagne ſous le maréchal de Luxembourg en 1676, il ſe trouva à la priſe de Montbelliard en décembre : En Allemagne, ſous le maréchal de Crequi en 1677, au combat de Cokesberg près Strasbourg au mois d'octobre, à la priſe de Fribourg en novembre. Il eut part ſous le même maréchal en 1678, aux combats de Rhinfeld, de Gegemback, à la priſe du Fort-de-Kell au mois

de juillet. Il étoit en 1679 dans l'armée du même maréchal, sur le bas-Rhin, lorsque l'électeur de Brandebourg fut deux fois battu près de Minden au mois de juin. Gouverneur de Caën sur la démission du duc de Montausier, par provision du 15 janvier 1680; par autre provision du 20, grand bailli de cette ville, sur la démission du sieur la Croisette. Il servit en 1681 au camp du comte de Sourdis en Artois, & fut fait inspecteur général de la cavalerie, par ordre du 22 octobre : en 1682 & 1683, il étoit au même camp. Il servit à l'armée de Flandre en 1684, sous Monsieur & le maréchal de Schomberg, qui commandoit l'armée d'observation, destinée à couvrir le maréchal de Crequi, qui assiégeoit Luxembourg. Il fut du camp de la Saone commandé par le marquis de la Trousse, l'année 1685; fait brigadier de cavalerie par brevet du 11 février 1686, fut du camp de la Saone sous le comte de Sourdis en 1688; de l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Duras en 1689, à la prise de Brètten, de Stafurt, de Dourlach, d'Etlinghen au mois de juin. Maréchal-de-camp par brevet du 10 mars 1690, il fit la campagne d'Allemagne sous Monseigneur & sous le maréchal de Lorges; il n'y eut aucune expédition. Il se démit au mois de janvier 1691, du régiment royal étranger, en faveur de son fils : il partit pour l'Allemagne sous le maréchal de Lorges, qui se tint sur la défensive. Il partit pour la campagne de Flandre en 1692, sous Monseigneur.

le maréchal de Luxembourg; il se trouva la prise de Namur en juin, au combat de Steenkerke au mois d'août. Créé lieutenant-général des armées du roi, par provision du 10 mai 1693, il en fit les fonctions cette campagne & la suivante, à l'armée de Catalogne, sous le maréchal de Noailles, à la prise de Rose & du fort de la Trinité au mois de juin. Au passage de terre, à la vue des Espagnols & à leur défaite près de Bergès au mois de mai 1694; le comte de Coigny fit à cette action plusieurs belles charges, il étoit à Palamos, qui fut emporté d'assaut, & à la prise de Gironne au mois de juin, à celle du Château d'Ostalric en juillet, de Castel-Solit, & à la levée du siége d'Ostalric par les Espagnols au mois de septembre. Directeur général de la cavalerie à la création de ces charges, par ordre du 22 décembre de cette année; il l'a été jusqu'à la mort. Il continua de servir en 1695 dans la Catalogne & dans le Roussillon, sous le maréchal de Noailles, ensuite sous le duc de Vendôme; les ennemis assiégeoient Castel-Solit: le comte de Coigny, chargé de conduire un convoi, força le 29 mai les passages; après une longue résistance, le convoi passa pendant l'action; le comte de Coigny eut un cheval tué sous lui, il eut part à la levée du siége de Palamos par les Espagnols au mois d'août. En 1696 & 1697, sous le duc de Vendôme, général de l'armée de Catalogne & de Roussillon, il contribua à la défaite d'un corps de cavalerie du prince

Darmstat à Ostalric, dans la Catalogne en juin; à la victoire remportée sur Vélasco à Saint-Felici; pendant le siége de Barcelonne au mois d'août, le roi donna au comte de Coigny le gouvernement de cette ville, par provision du 20; la paix se fit en 1697. La guerre recommença en 1701; le comte de Coigny fut nommé pour commander dans le pays des Gueldres, Venlo, Ruremonde, Stewensvert sous l'électeur de Baviere, par lettre du 27 février; & dans l'armée de Flandre sous le maréchal de Boufflers, par autre lettre du 30 juin: il ne se fit aucunes hostilités, il servit à l'armée de Flandre sous monseigneur le duc de Bourgogne & le maréchal de Boufflers en 1702. Sous les maréchaux de Villeroy & de Boufflers en 1703, il se trouva au siége de Nimegue, lorsque les ennemis furent poussés sous le canon de cette place au mois de juin 1702, à la prise de Tongres au mois de mai 1703. Il commanda en chef à l'armée de Moselle, par pouvoir donné à Versailles, le 28 mars 1704 jusqu'au jour de sa mort; la destination de cette armée étoit de se porter en Flandre ou sur le Rhin, suivant le besoin. Il fut grand bailli & gouverneur de Caën, & mourut à Conigsmarkren près Thionville, après trois jours de maladie, le 10 octobre 1704. Il avoit épousé en 1688 Marie-Françoise de *Goyon* Matignon, morte le 11 octobre 1719, laissant pour fils:

François de Franquetot, duc de Coigny, seigneur de Villeroy, de Maisoncelles, de Croi-

lles, de Poligny, baron de Nogent-sur-Loire, é 16 mars 1670, fut d'abord connu sous le nom e marquis de Coigny; il entra aux mous-uetaires le 19 octobre 1687, marcha à la riſe de Philisbourg le 29 octobre 1688, de Ianheim le 11 novembre, de Frankendal le 8. Cornette de la compagnie, meſtre-de-amp du régiment royal étranger, par brevet u 15 janvier 1689; il ſervit à l'armée d'Al-emagne ſous le maréchal de Duras, à la priſe e Bruchſal, de Bretten, des châteaux de taffurt, de Gochsheim, de Dourlach, d'Et-inghen, de Pforsheim. Capitaine au même égiment, par commiſſion du 23 juin 1690, l ſervit à l'armée de la Moſelle, ſous le mar-uis de Boufflers, à l'aſſaut & à la priſe de a ville & du Château de Cokum, fut du dé-achement que le marquis de Boufflers envoya u duc de Luxembourg, qui combattit à leurus le premier juillet : le marquis de oigny s'y diſtingua; il y fut bleſſé. Meſtre-e-camp, lieutenant du même régiment, ſur a démiſſion de ſon pere, par commiſſion du 6 janvier 1691; il ſervit au ſiége de Mons, ui ſe rendit le 9 avril. Pendant ce ſiége on e détacha ſous les ordres du comte d'Auger, ieutenant-général, pour reconnoître le mou-ement des ennemis; il étoit au bombardement e Liége le 5 juin. Il ſervit en 1692 au ſiége e Namur, rendu au roi le 5 juin, à la priſe u Château le 30, au combat de Stéenkerke e 3 août; au ſiége & à la priſe d'Heidelberg, e 21 mai 1693; à l'armée d'Allemagne, en

1694 & 1695, on s'y tint sur la défensiv
à l'armée d'Italie en 1696; au siége de V
lence, qui finit au mois d'octobre, l'empere
ayant accepté la neutralité; au siége d'Atl
pris le 5 juin 1697; au camp de Coudur
près Compiégne, en 1698; à l'armée de Fland
en 1701, sous le maréchal de Boufflers; il
fortifier Ruremonde, Venlo & Stewenve
Brigadier de cavalerie, par brevet du 29 ja
vier 1702; il servit à l'armée de Flandre so
monseigneur le duc de Bourgogne & le m
réchal de Boufflers, à l'échec des Hollandoi
sous les murs de Nimegue; le 11 juin il intr
duisit un secours dans Keiserswert, dont l
ennemis avoient formé le siége. A la mên
armée, en 1703, sous les maréchaux de Bou
flers & de Villeroy, il prit dans un fourag
grand nombre d'officiers prisonniers au can
de Saint-Servalon: le 14 juin, à l'entrée
la nuit, il s'embusqua avec trois cents ch
vaux à la tombe de vaux; il apperçut le le
demain, à la pointe du jour, une troupe
quatre cents chevaux; il les attaqua, les ba
tit, prit un colonel, sept officiers & tro
cents dragons; il combattit le 30 à Ekeren
les Hollandois y furent battus. Il servit e
1704 à l'armée de Moselle, commandée p
le comte de Coigny, son pere, qui obser
seulement les ennemis: à la mort de son pere
il prit le nom de comte, fut gouverneur
grand bailli de Caën; le 10 octobre on l
fit inspecteur général de la cavalerie & d
dragons, par ordre du 22; maréchal-de-camp

ar brevet du 26, colonel général des dra-
ons, ſur la démiſſion du duc de Guiche, par
rovifion donnée à Verſailles le 7 décembre; il
rêta ſerment le 10, & ſe démit de ſon inſpec-
ion & du régiment royal étranger. Employé
l'armée de la Moſelle, ſous le maréchal de
/illars en 1705; à l'attaque des lignes de Weiſ-
embourg, le 3 juillet, il emporta, avec cinq
ents grenadiers & quatre régimens de dra-
ons la redoute du village des Picards, pour-
uivit les ennemis, battit leur arriere-garde:
la retraite de l'armée Françoiſe, après la
urpriſe des lignes d'Haguenau le 8 ſeptem-
re, il ferma l'arriere-garde, & arrêta le
rince de Bade, ſoutint le poſte de Belem
is-à-vis l'armée ennemie, pendant que le
aréchal de Villars paſſoit le Rhin. A l'armée
ommandée ſur le Rhin par le maréchal de
/illars en 1706, il étoit à la levée du blocus
u Fort-Louis, par les ennemis le premier
ars, à la priſe des retranchemens de Druſeu-
eim, à la priſe de la ville de ce nom, le 2
u même mois, de Lauterbourg, le 3; de Ha-
uenau, le 10, de l'Iſle, du marquiſat le 20
uillet. A l'armée de Flandre, ſous le duc de
endôme en 1707, il fit, avec deux mille
renadiers & deux régimens de dragons l'ar-
iere-garde, depuis Seneff juſqu'à Marimont,
en préſence de cent mille hommes des ennemis
qui harcelerent ſans l'entamer. A la même
rmée, ſous monſeigneur le duc de Bourgo-
gne & le duc de Vendôme en 1708, il com-
manda tous les dragons de l'armée, contribua

à la surprise de Gand le 5 juillet, combatti
le 11 à Oudenarde ; il y conduisit une de
arriere-gardes, & se retira le dernier ; il fi
encore la retraite à Willandal, & à la tête
des grenadiers emporta Lessingen ; & ses re-
tranchemens pris on tua quinze cents hommes
Créé lieutenant-général des armées du roi
par pouvoir du 18 juin 1709, on l'employa
en cette qualité par lettre du même jour
l'armée de Flandre, sous le maréchal de Vil-
lars ; il marcha au siége de Warneton, qu'on
força le 4 juillet ; il chargea plusieurs fois
la bataille de Malplaquet le 11 septembre,
la tête de royal Piémont, commandant plu-
sieurs pieces de canons, passa l'Aunau pour-
suivi par les ennemis & rejoignit l'armée. A
la même armée, sous les maréchaux de Villar
& de Monteſquiou en 1710, il conduisit san
perte à Arleux une des deux colonnes d
l'armée, obligée d'abandonner les bords de l
Scarpe, à la vue des ennemis qui la poursui
voient. Sous les mêmes généraux en 1711
il attaqua le 12 juillet le camp des ennemis
près de Douay, de concert avec le comte d
Gassion ; ils leur tuerent neuf cent cinquant
hommes, & en blesserent dix-huit cents, enle
verent mille chevaux ; il attaqua aussi le for
d'Arleux le 23 juillet, passa le fossé ayant d
l'eau jusqu'à la ceinture, &, malgré la vigou-
reuse défense des assiégés, l'emporta d'assau
à une heure après midi ; la garnison fut pri
sonniere de guerre ; le maréchal de Monteſ
quiou commandoit ce détachement ; le 31 août
avec

vec ſept cents dragons; il défit vers Landre-
ies un corps de quinze cents hommes de
ied, & de treize cents chevaux qui couvroit
n fourage, que les ennemis avoient à Poix & à
'audigies-au-bois : la plupart des fourageurs
irent pris avec le comte d'Herbach, lieute-
ant-général, & le comte de Waſſenaër, ma-
or-général. Servant dans la même armée, en
712, pour dérober aux ennemis la marche
u maréchal de Villars contre les retranche-
iens de Denain; le 23 juillet, le comte de
oigny, à la tête de la réſerve, inquiéta l'en-
emi du côté du village d'Or, l'arrêta par
s manœuvres, le tint en échec par ſon au-
ace; le prince Eugene lui-même y fut trom-
é, & rappela ſon infanterie; le maréchal de
illars cependant paſſoit l'Eſcaut, & battit
24 les alliés à Denain; le comte de Coigny
ſa retraite en préſence du prince Eugene:
étaché enſuite pour couvrir la Picardie, il
evint devant Douay, qui capitula le 8 ſep-
mbre; il ſervit à la priſe du Quénoy, le 4
ctobre, il y emporta les lunettes, & le che-
in couvert de Bouchain le 19. A l'armée du
hin en 1713, commandée par le maréchal
e Villars, il contribua à la ſoumiſſion de
pire, de Worms, de Keiſerlamet, au ſiége de
andau, inveſti le 22 juin, rendu le 20 août;
ant de tranchée, il emporta l'épée à la
ain un ouvrage avancé d'une des attaques,
la tête des dragons à pied il chaſſa les en-
emis : on le détacha pour commander dans
vallée de Saint Pierre, d'où il s'avança

jusqu'à Rotheveil, où il dispersa un corps de troupe du général Vaubonne; il revint devant Fribourg, qui capitula le premier novembre le fort & les châteaux se rendirent le 16. Il commanda le camp de la basse-Meuse, par lettre du 22 mai 1714 : il se démit du gouvernement des ville & château de Caën, & du grand bailliage de la ville, le 8 mai 1719 en faveur de son fils, employé la même année à l'armée, en présence, près des murs, sur une chaussée qui va de ville au chemin de Gremont; le combat commença à 11 heures du matin, & ne finit qu'à 9 du soir; les ennemis y perdirent neuf mille hommes, abandonnerent leur champ de bataille, leurs blessés & cinq drapeaux; le comte de Mercy fut du nombre des morts. Le maréchal obligea l'ennemi de repasser la Parma, la Leuza, Crostolo, la Secchia, prit dans sa marche Guastalla, fit la garnison prisonniere de guerre le 5 juillet, le roi d'Espagne le nomma chevalier de la Toison d'Or; le 22, la cavalerie Françoise s'étant éloignée par nécessité de fourrages, le général Konigsek surprit le passage de la Secchia; le maréchal, avec sa seule infanterie & deux régimens de dragons, fit sa retraite en bon ordre vers Guastalla, attendit les impériaux qui l'attaquerent, le 19 septembre; à la tête de la cavalerie de la gauche, où étoit le fort du combat, il prit de sa main un officier prisonnier dans la mêlée. La cavalerie ennemie s'étant repliée en colonne renversée, le maréchal de Coig-

profita de ce mouvement pour faire attaquer l'infanterie qui étoit dans un bois ; elle fut entiérement défaite. Les impériaux laiſſerent les françois maîtres du champ de bataille, & eurent deux mille morts & ſept mille bleſſés. Il prêta ſerment comme maréchal de France, le 14 janvier 1735, commanda l'armée du Rhin, par pouvoir du premier avril. Partit le 16, arriva le 11 mai à Manheim. Il ſe diſpoſoit à paſſer le Rhin à la vue du prince Eugène, lorſque les mouvemens du général Seckendorff l'obligerent de conduire à Treves une partie de l'armée. Les armées étoient en préſence ; les hoſtilités ceſſerent ; on ſigna les préliminaires de la paix, le 2 Octobre.

Sur la frontiere d'Eſpagne, il ſervit au ſiege de Fontarabie qui ſe rendit le 16 juillet ; de S. Sébaſtien, qui capitula le premier août ; du château, qui capitula le 17. Il commanda en chef les ſieges de Caſcelcindad & d'Urgel ; au mois d'octobre, il s'en empara, & il y fit deux bataillons priſonniers de guerre. Il fut la même année conſeiller au conſeil des guerres, chevalier des ordres du Roi, le 3 juin 1724. Il obtint, à la mort du maréchal de Médavy, le gouvernement général de la principauté de Sedan, par proviſion du 23 novembre 1725. Employé à l'armée d'Italie, par lettre du 6 octobre 1733, il commanda le ſiege de Pizzighitone, qu'il prit le 29 novembre ; celui du château de Milan, qu'il prit le 29 dé-

cembre. Il étoit à la prise de Trezzo, d
Lecco, de Fuentes, les premiers jours d
janvier 1734, de Saravalle, le 5. Il fit seu
le siege de Novarre & d'Arrona qu'il pri
le 7. Il se démit le 15 de la charge de colonc
général des dragons en faveur de son fils. I
marcha à la prise de Tortone, le 28; de so
château, le 4 fév. Il commanda en chef l'armé
d'Italie pendant la maladie du maréchal de Vil
lars & après sa mort, par pouvoir du 29 mai
il passa le Pô, le 3 juin, vint camper entr
Sacca & Colonno. Le 4, il fit attaque
les ennemis dans Colorno; le combat dur
trois heures; ils se retirerent dans le châ
teau d'où ils continuerent de tirer toute l
nuit; le 5, ils sortirent de leurs retranche
mens; on les repoussa encore. Le comte d
Coigny entra le soir dans Colorno, où le
ennemis eurent plus de sept cens homme
de tués. Le Roi le fit maréchal de France
par état donné à Versailles, le 14 juin, en
regiſtré à la Connétablie le 14 septembre 1734
Le 28 juin de la même année, le comte d
Mercy ayant passé la Parma au-dessus de l
ville de Parme, marcha le 29 avec son ar
mée pour attaquer le maréchal de Coigny
Le maréchal alla à leur rencontre. Les deu
armées se trouverent. Il obtint le gouverne
ment général dans l'Alsace, à la mort du
maréchal du Bourg, par provisions du
26 janvier 1739. Il se démit du gouverne
ment de Sedan. Il eut le commandement
général dans cette province, par ordre du

19 juillet 1743 ; le commandement de l'armée en Haute-Alsace, par pouvoir du premier août suivant. Les troupes revenues d'Allemagne étoient réduites à onze mille hommes l'infanterie, foible ressource pour défendre le Rhin, depuis Hunningue jusqu'à Strasbourg, contre cinquante mille hommes des ennemis. Le prince Charles de Lorraine entreprit de passer, le 5 septembre, à l'isle de Reignac, à la redoute de Rhinvilliers, où il perdit trois mille hommes tués, ou noyés, ou pris, & ne passa point. Il a commandé l'armée du Rhin, par pouvoir du premier avril 1744; ayant appris que les ennemis avoient passé le Rhin, il rassembla les troupes, & se mit en marche pour s'opposer aux desseins du prince Charles de Lorraine. En arrivant à portée de Weissembourg, il sut que les ennemis s'en étoient emparés, ainsi que de Lauterbourg, & de toute la partie gauche des lignes de la Lauter. Il résolut aussi-tôt d'attaquer tous ces postes & les lignes. Il forma trois attaques, le 5 juillet; elles commencerent en même tems vers les cinq heures du soir. Les troupes marcherent avec une ardeur égale; Weissembourg fut emporté l'épée à la main; l'attaque du moulin eut un succès pareil. La défense fut plus opiniâtre dans le village d'Alstat; les ennemis l'abandonnerent enfin. Le maréchal de Coigny étant entré dans les lignes par trois endroits, campa avec toute l'armée dans la plaine. Les troupes de la Reine d'Hongrie eurent dans

cette action trois mille hommes tués ; on fit six cens prisonniers dans Weisembourg, & on prit deux drapeaux. Il commanda la même armée sous le Roi, par pouvoir du premier août ; chargé des préparatifs & de la conduite du siege de Fribourg, il fit donner l'assaut au bastion du Roi, la nuit du 2 au 3 novembre ; on se logea la nuit du 4 au 5 dans une demi-lune de la place, qui capitula le 6 ; les châteaux de Fribourg, capitulerent le 25 ; la garnison de ces châteaux se rendit prisonniere de guerre. Le maréchal fit démolir cette place. Il eut pendant l'hiver, le commandement de Suabe, par pouvoir du premier novembre. Il n'a point servi depuis 1745. Le Roi le créa duc de Coigny, par lettres données à Versailles au mois de février 1747, enregistrées au parlement, le 18 avril suivant. Son fils étant mort le 4 mars 1748, il rentra en possession du gouvernement de Caën & de la charge de colonel général des dragons.

Il s'est de nouveau démis de cette derniere charge en faveur du duc de Chevreuse, le 28 janvier 1754 ; du gouvernement de Caën, le 16 mai 1755 ; & de son duché, au mois de février 1756, en faveur de son petit-fils. Il a conservé les honneurs de duc. Il décéda dans sa quatre vingt-dixieme année, le 18 décembre 1759. Il avoit épousé par contrat du 4 décembre 1699, Henriette de *Montbourcher*, née en 1672, morte le 8 Octobre 1751, fille de René de Montbourcher, mar-

quis du Bordage, maréchal de camp, & de Elisabeth de *Goyon* de la Moussaye ; & laquelle devint héritiere des marquisats du Bordage, de la Moussaye & seigneurie du Lyon, par la mort de René Amauri de Montbourcher, son frere unique, arrivée le 19 mars 1744. De ce mariage sortit, 1°. Jean-Antoine-François qui suit ; 2°. Marie-Françoise-Adelaïde, née le 16 septembre 1700 ; 3°. Charlotte-Henriette-Bibienne, née le 11 novembre 1703, morte, paroisse S. Sulpice, le 11 février 1772, ayant été mariée, le 27 février 1726, à Jean-Baptiste-Joachim *Colbert*, marquis de Croissy, lieutenant général des armées, capitaine des gardes de la porte ; 4°. Elisabeth-Marie, née le 29 août 1705.

Jean-Antoine-François de Franquetot marquis de Coigny, né le 27 septembre 1702, fut successivement mousquetaire en 1716 ; deuxieme capitaine lieutenant de la Colonelle Général des dragons, le 6 avril 1718, mestre de camp réformé à la suite du même régiment, par commission du premier août suivant ; gouverneur & grand bailli des ville & châteaux de Caën, sur la démission de son pere, par provision du 8 mai 1719. Il leva une compagnie dans le régiment de dragons d'Orléans, par commission du premier mars 1727, en conservant son rang de mestre de camp ; il servit avec ce régiment au siege de Kell en 1733, & obtint par provisions du 15 janvier 1734, la charge de colonel général des dragons, sur la démission de son

pere. On le fit brigadier par brevet du même jour. Il se démit de sa compagnie au régiment d'Orléans. Employé à l'armée d'Italie, par lettres aussi du même jour 15 janv. il servit au siege & à la prise de Novarre & du fort d'Arona, de Tortonne & de son château. Il combattit à Parme au mois de juin; fut créé maréchal de camp, par brevet du premier août, & se trouva en cette qualité à la bataille de Guastalle au mois de septembre. On l'employa à l'armée du Rhin sous le maréchal son pere, par lettre du premier mai 1735. Le Roi lui donna le gouvernement de Choisy, par provisions datées de Fontainebleau, le premier novembre 1739. Employé à l'armée de la Meuse sous le maréchal de Maillebois, par lettres du premier août 1741, il marcha en Westphalie avec la deuxieme division, lorsqu'elle se rendit de Westphalie sur les frontieres de Bohême au mois d'août 1742. Chevalier des ordres du Roi, le 2 février 1743; lieutenant général de ses armées, par pouvoir du 20 du même mois. Il fut encore employé à l'armée de Baviere sous le maréchal de Broglie, par lettres du premier avril, & revint en France à la tête de la troisieme division de l'armée, au mois de juillet. Il finit la campagne en Haute-Alsace sous le maréchal de Coigny, par lettres du premier août. Employé à l'armée du Rhin sous son pere, par lettres du premier avril 1744, il contribua à la défense de l'Alsace, se trouva à l'attaque de Weissembourg, au

combat d'Auguenum ; servit au siege & à la prise de Fribourg. Il fut employé à l'armée commandée par M. le prince de Conty, par lettres du premier avril 1745. On n'y entreprit rien de considérable. Employé sous le même prince, par lettre du premier mai 1746, il servit au siege de Mons ; il joignit ensuite l'armée du Roi, & combattit à Raucoux. Employé à l'armée du Roi, par lettre du premier mai 1747, il combattit à Lawfeld. Capitaine des chasses de la Varenne, du Louvre, en mars 1747, mort le 4 mars 1748. Il avoit épousé au mois de novembre 1729, Marie-Thérese-Josephe-Corantine de *Nevet*, dame de mesdames de France en 1759, morte paroisse S. Roch, le 19 août 1778, fille de Malo, marquis de *Nevet* en Bretagne ; dont il eut, 1°. Marie-François-Henri qui suit ; 2°. Augustin-Gabriel de Franquetot, comte de Coigny, né le 23 août 1740 ; mestre de camp du régiment de Bourbon, cavalerie en 1761 ; des dragons de son nom, en 1762 ; de la légion royale, en 1765 ; brigadier des armées, 20 avril 1768 ; maréchal de camp, premier mars 1780 ; marié le 18 mars 1767, à Anne-Josephe *Michel* de Roissy, morte, paroisse S. Germain-l'Auxerrois, 24 octobre 1775, fille de N... Michel, sieur de Roissy, receveur général des finances à Bordeaux ; dont Anne Françoise-Aimée, née, 12 octobre 1769 ; mariée, 5 décembre 1784, à André-

Hercule de *Rosset* de Rocozel, duc de Fleury, pair de France.

3°. Jean-Philippe de Franquetot, chevalier de Coigny, né 14 décembre 1743; chevalier de Malthe, 12 janvier 1756; guidon des gendarmes, 1762; colonel & inspecteur du régiment de la reine, dragons, en 17...., maréchal-de-camp; premier janvier 1784; commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

Marie-François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, pair de France, marquis Dubordage & de la Moussaye, grand bailli de Caën, né le 28 mars 1737. Fut d'abord connu sous le nom de marquis de Coigny, eut le gouvernement de Choisy à la mort de son pere, le 16 avril 1748; entra aux mousquetaires le 4 novembre 1752; fut pourvu de la charge de mestre-de-camp général de dragons, le 24 janvier 1754, du gouvernement des ville & châteaux de Caën, & du grand bailliage de ladite ville, sur la démission du maréchal de Coigny, son grand pere, le 16 mai 1755. Devenu duc sur la démission de son grand pere, le 17 février 1756, brigadier des armées, le 23 juillet suivant, employé à l'armée d'Allemagne, le premier mars 1757, s'est trouvé à la bataille d'Hastembeth, à la prise de Minden & d'Hanovre, à la marche vers Zell, en 1757, à la bataille de Crewelt, en 1758, aux affaires de Corback & de Warbourg, en 1760; créé maréchal-de-camp, le 20 février 1761, & a servi la même année & la suivante en cette qualité, en a commandé plusieurs corps séparés; lieu-

tenant-général le premier mars 1780, premier écuyer de la maison du roi, le..., chevalier des ordres le premier janvier 1777; lieutenant général des armées, premier mars 1780; capitaine des chasses de la varenne du Louvre, même année; créé pair de France en 1787; marié le 21 avril 1755, à Marie-Jeanne Olimpe de *Bonnevie*, dame de la ville & marquisat de Vervins, fille de Jean-Charles, marquis de Vervins, conseiller au parlement de Paris; auparavant veuve de Louis-Auguste, vicomte de *Chabot*, & morte le 27 septembre 1757, dont

François-Marie-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, né le 2 septembre 1756, colonel d'infanterie, le..., premier écuyer en survivance, le 5 juin 1783; marié le 21 février 1775; à Louise-Marthe de *Conflans*, dont 1°. Antoinette-Françoise-Jeanne, née 23 juin 1778; 2°. Louise-Rose-Albe née, 24 décembre 1786.

FRANTZEN. Charles-Léonard Frantzen, domicilié à Louvain, fut anobli par lettres du premier mai 1756.

Les armes d'argent, à trois grapes de raisins de pourpre, feuillées & tigées de sinople, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

FRAULA. Charles-Joseph Fraula, chef mayeur de la ville & dépendances de Vilvorde, obtint des supports, & le titre de baron de son nom, par lettres du 25 février 1741.

FREDY. Famille noble, originaire d'Italie, qui remonte à Pierre Fredy, annobli par le roi Louis II, suivant la charte que nous allons rapporter

Ludovicus Dei gratia Francorum rex, probitatis merita, nobiles actus, gestusque laudabiles & virtutum insignia, quibus persone decorantur & ornantur, merito nos inducunt ut eis juxta opera, proprio creatoris exemplo, tribuamus, & eos eorumque posteritatem favoribus congruis, & nobilium honoribus, ut nomen rei consonet, attollamus; ut ipsi huiusmodi prerogativa, letentur, cœterique ad agendaque bona sunt, ardentius aspirent, & ad honores suffragantibus, virtutum bonorum operum meritis adipiscendos allicientur & aduolent. Notum igitur facimus universis presentibus & futuris, quod nos attendentes vitam laudabilem, morum honestatem fidelitatemque, & alia quam plurimum merita, que in dilecto nostro *Petro* FREDI. Dictus de la Mote, famulus camere nostre habitatore. . . . nonnullorum fide dignorum testimonio novimus suffragari; pro quibus non immerito gratum apud nos se reddidit & acceptum, nos personam & prolem ipsius honorare volentes, sicque sibi & posteritati suæ ac proli perpetuum cedere valeat ad honorem, eumdem Petrum *Fredi cum tota ejus posteritate & prole utriusque sexus in legitimo matrimonio procreata & procreanda & eorum quemlibet, de nostre regie*, potestatis plenitudine & speciali gratia, nobilitavimus & no-

tabilitamus per presentes, *nobilesque facimus & habiles reddimus ad omnia & singula quibus ceteri nobiles nostri regni utuntur, ac uti possunt & consueverunt.* Itaque ipse Petrus *Fredi* ejusque proles & posteritas masculina in legitimo matrimonio procreata & procreanda, à quocumque milite voluerint, cingulo militie valeant decorari. Concedentes eidem Petro Fredi universeque posteritati suæ & proli ex legitimo matrimonio procreata & procreanda quod ipsi in judicio & extra pro nobilibus & ut nobiles ab omnibus de cetero teneantur & in perpetuum potiantur quoscumque nobilitatibus, privilegiis, prerogativis, franchisiis, honoribus, libertatibus & juribus universis quibus ceteri nobiles dicti regni nostri gaudere possent & utuntur pacifice libere, & quiete utantur & gaudeant, & quod ipse Petrus *Fredy* eiusque posteritas & proles de legitimo matrimonio procreata & procreanda fœda, Retrofœda nobilia & aliasque possessiones nobiles, quæcumque sint, & quacumque fulgeant autoritate, acquirere possint, acquisitaque & jam habita per eum, eiusque posteritatem & prolem ac in futurum acquirenda & habenda, perpetuo retinere, habere & possidere licite valeant atque possint, ac si fuissent vel essent ab antiquo originaliter nobiles, & à personis nobilibus ex utroque latere procreati absque eo quod ea vel eas, aut aliqua eorum in parte vel in toto vendere, seu extra manum eorum ponere nunc, vel quomodo libet in

futurum cogantur, nec quod dictus Petrus *Fredi* nec sui propter hoc aliquam financiam nobis seu nostris nunc vel quomodo libet in futurum solvere teneantur, quamquidem financiam, quæcumque sit, nos eidem Petro *Fredi* de nostra ampliori gratia dedimus & quietavimus, damusque & quittamus per presentes manu nostra signatas. Quocirca dilectis & fidelibus gentibus compotorum nostrorum & thésauratiis Ballivio de..... ac cœteris institiariis nostris ac eorum locuin tenentibus presentibus & futuris, tenore presentium damus in mandatis quatenus eumdem Petrum Fredi, ac eius posteritatem & prolem utriusque sexus in legitimo matrimonio procreatam seu procreandam, nostris presentibus nobilitatione concessione, dono, quitatione & gratia uti & gaudere faciant & permittant pacifice & quiete, nec ipsos aut eorum aliquem contra presentium tenorem, ullatenus inquietent aut molestent, nunc vel quomodo libet in futurum. Quod ut firmum & stabile perpetuo perseveret in futurum, nostrum presentibus duximus apponi sigillum, salvo in aliis jure nostro, & in omnibus quolibet alieno. Datum *Parisiis in mense Marcij anno domini millesimo quatercentesimo septuagesimo septimo*, regni nostri decimo septimo, signé *Louis*, & sur le repli, Per regem, signé *M. Picot*, & à côté est écrit, expedita in camera Compotorum domini nostri regis, & ibidem libro cartarum hujus temporis, folio 61, XXX. Registrata mediante summa quinquaginta li-

brarum turonenſium, que deducetur ſuper ſumma, III. Cxbij. ſols iij. deniers Ob. 13. Per dominum noſtrum regem, per finem compoti granerij de Dreux. De anno finito ad ultimam ſeptembris, CCCC. IIII. XX IIII ſibi debita, ordinatione dominorum. Actum ad burellum quarta die Janharij milleſimo quatercenteſimo octuageſimo ſexto, ſigné *Chevalier*, avec paraphe; & à côté eſt écrit hora ſigné d'un caractere plus gros, viſa 8.

G.

* GALLAND, noble homme; Me. Jean Galland, conſeiller, ſecrétaire du roi, fit une rente à Mare *Treton*, par acte ſous-ſeing privé, le 21 janvier 1635, reconnu par-devant *Bruneau* & Petit, notaires à Paris, le même jour.

Claude Galland, ſieur de Beau-Sablon, conſeiller du roi en ſes conſeils, Me. ordinaire en la chambre des comptes, donna une quittance le 3 juillet 1668; *orig.*

* GALLARD; contrat de conſtitution de huit cent trente-trois livres, conſtitués à Marc *Treton*, écuyer; par meſſire Ferry *Malet* de Graville, chevalier, ſeigneur de Valſemé, & dame Marguerite *Mandat*, ſon épouſe, auquel contrat ſeroit intervenu meſſire Claude *Gallard*, ſeigneur de Courances, préſident

en la chambre des comptes, qui se seroit obligé solidairement au principal de ladite rente passé devant de *Saint Vast* & *le Secq*, de Launay, notaires à Paris, le 20 janvier 1664, ratifié par ladite Mandat, le 3 mai 1667.

GALLIOT. Pierre-François Galliot, receveur-général des aides, &c. subsides du duché de Luxembourg, fut anobli par lettres du 29 août 1750.

Les armes d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.

* GALOPPE. Me. Robert Griffon, conseiller du roi & lieutenant en la prévôté de son hôtel, au nom & comme tuteur & curateur de Pierre & Marguerite *Berard*, enfans mineurs de défunt Me. Gabriel *Berard*, bourgeois de Paris, & Claude Berard, fils dudit défunt, héritier pour un tiers, qui avoit aussi le droit, par transport de Me. Charles *Galoppe*, conseiller du roi en la cour du parlement; & demoiselle Anne *Viole*, sa femme, fille & héritiere en partie de défunt Me. Jean *Viole*, seigneur de Roquemont, conseiller du roi en la cour du parlement, d'une rente à elle échue, par partage avec ses cohéritiers; laquelle avoit été constituée audit Viole par les prévôt des Marchands, le 27 avril 1564, & dont ledit Griffon donna quittance en 1586 & 1587.

GANGE, ville, ancienne baronnie du diocese de Montpellier, qui donne entrée aux

états de la province de Languedoc, après avoir été dans la maison de *Pierrefort*, a passé dans celle de *Saint-Étienne*, d'où elle est entrée dans celle de *la Tude*, par le mariage de Jeanne de *Saint-Étienne*, baronne de Ganges, avec Ponce de la Tude, gouverneur pour le roi du fort Saint-André, Villeneuve-lès-Avignons. Les descendans de ce dernier possedent aujourd'hui cette baronnie.

GATOVIUS. Jean-Baptiste-Ignace-Bruno *Gatovius*, seigneur de Holsbeke & Dattenhoven, fut anobli, & obtint une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 6 Novembre 1756. Il étoit fils de Jean-Baptiste-Hubert-Guillaume Gatovius, seigneur de Haeghedovren, & d'Anne-Ignace-Françoise de Glimes de Sodoigne, & petit-fils de Jean-Baptiste van *Gaethoven* Lariniſe Gathovius, & d'Anne-Jacqueline *Portugal*. Jean-Baptiste-Ignace-Bruno Gathovius, mourut à Louvain le 11 Janvien 1763, & fut enterré à Holsbeke. Il avoit épousé Marie-Louise-Catherine-Françoise de *Spenghen*, sa niece à la mode de Bretagne, morte à Louvain le 30 Octobre 1754; fille de Jean-Charles de Spanghem, seigneur d'Ottignies, de Mousty-sur-Thy, de Melet & de Biesme, & de Catherine-Françoise-Pauline de *Vischer* de Celles, sa premiere femme. De ce mariage, sont sortis :

1°. Louis-Joseph-Jean-Baptiste Gathovius, seigneur de Holsbeke, d'Attenhoven & Daertevelde, baptisé à Holsbeke le 19 Juillet

1729; échevin de la ville de Louvain en 1770, 1771, 1772, 1773, 1774; marié en 1768, à Jeanne-Urſule-Guillemette de *Sterlingt*, dame de Gognies; il en a Charles-Philippe Gathovius, né le 30 Août 1771; 2°. Louis-Joachim Gathovius, baptiſé à Louvain, dans l'égliſe collégiale de S. Pierre, le 7 Décembre 1739, conſeiller de la ville de Louvain; 3°. Marie-Philippe-Jeanne Gathovius, baptiſée à Holſbeke le premier Janvier 1728, morte à Louvain en 1776, & enterrée à Holſbeke; 4°. Marie-Jeanne-Charlotte-Joſeph Gathovius, baptiſée à Holſbeke le 6 Janvier 1731; mariée à Louvain le 22 Octobre 1755, à Pierre-François comte de *Thiennes*, ſeigneur de Lombiſe, gentilhomme de la chambre de la nobleſſe des états du pays & comté de Hainaut, née le 12 Juin 1721.

Les armes ſont de ſable, à trois macles d'or.

GENTINNES. La terre de Gentinnes eſt entrée avec celles de Limalette, Pont, Bray, Villeroux, Orbais, &c. dans la maiſon *d'Udekeme*, par l'alliance de Jeanne-Marguerite de *Nobli*, fille & héritiere de Jérome, gouverneur de Grave, & de Jeanne *d'Urſel*, avec Gérard d'Udekem, III du nom, ſeigneur de Guertechin & de Roſieres, capitaine au ſervice d'Eſpagne.

Il étoit iſſu de Raſſon d'Udekem, chevalier, vivant en 1160, dont les deux fils, Nicolas & Arnould ſignerent, en 1202, une Charte d'Henri I, duc de Brabant; Renier

leur frere, qui eſt qualifié chevalier ſeigneur de Lubeck & Pellenbergh, fonda, en 1219, un Couvent de Religieuſes à Pellenbergh, avec ſa femme Laurette de *Perweys*, & fut pere de Jean, ayeul de Jean II, biſayeul de Henri, qui eut pour enfans Godefroi II, prieur de la noble abbaye de Sainte-Gertrude en 1320; Philippe, grand-mayeur de Louvain en 1343, & Gérard, dont le fils Jean III fut pere de Henri II, & ayeul de Georges, qui acquit, en 1430, la terre de Guertechin, & eut pour fils Jean d'Udekem, IVe du nom, ſeigneur de Guertechin. Celui-ci fut pere entr'autres de Léon d'Udekem, qui, en 1477, commanda quatre cents lances & deux cents Arquebuſiers à l'armée de l'Archiduc Maximilien, & Gerard d'Udekem, qui de ſa femme Gertrude de *Pinock*, eut Jean V, ſeigneur de Guertechin, marié à Jeanne de *la Tour-Chendrieu*, fille de Claude, ſeigneur de Roſieres, & de Françoiſe *Cenſia*. De ce mariage, vint Jean VI, gouverneur de Landrecies, qui de Catherine de Urie eut Gérard III, qui devint ſeigneur de Gentinnes : &c. comme il a été dit ci-deſſus, & fut pere de Charles, capitaine au ſervice d'Eſpagne en 1674, allié à Jacqueline Robertine-Erneſtine de *Hellin*, des vicomtes d'Hangeſt. De cette alliance, ſortit Charles Guiſlain d'Udekem, grand-foreſtier de Brabant, ſeigneur de Gentines, Limalette, Orbais, &c. en faveur duquel la terre de Gentinnes fut érigée en baronnie par di-

plôme de l'empereur Charles VI, du 4 Mai 1716.

Le baron de Gentinnes, avoit épouſé Anne-Françoiſe, libre baronne de *Nicolartz*, de laquelle il a laiſſé :

1°. Robert-Joſeph, baron d'Udekem & de Gentinnes.

2°. Anne-Françoiſe d'Udekem, veuve d'Adrien-François Joſeph *de la Bawette*, ſeigneur de Warnicamp, Avion, &c. mort mouſquetaire du Roi, dans la ſeconde compagnie.

3° Françoiſe-Caroline, épouſe de Philippe-Joſeph Vanden-*Berghe*, comte de Limminghe.

4°. Claire-Joſephine, mariée à Jean-Nicolas *Beeckman*, ſeigneur d'Avernas & de Bertrais.

Maximilien-François d'Udekem, ſecond fils de Gérard, & de Jeanne *Nobili*, fut premier gentilhomme de la chambre du prince de Bade, & capitaine de ſes gardes, & épouſa Catherine de *Marotte* de Cadenelle, fille de Jean & d'Hélene d'*Engihen*-Havrech, de laquelle il a laiſſé :

1°. Michel-Joſeph d'Udekem, ſeigneur de Guertechin, pere par Marguerite de *Borlée*, de Pierre-Maximilien d'Udekem, capitaine au régiment de Wurmbrand, qui a épouſé N... barone de *Schrolembergh*, de laquelle il a deux filles.

2°. Ferdinand-François d'Udekem, marié à N... de *la Bawette*, de laquelle sont nées Catherine d'Udekem, religieuse à la noble abbaye d'Herckenrode, & deux autres filles en bas âge.

GEORGES. Famille de Lorraine, anoblie par lettres de Charles IV, duc de Lorraine, données à Nancy le 26 Mai 1628, en faveur de Philippe *Georges*, seigneur en partie de Champenoux, docteur ès droits, & avocat ès Cours du Bailliage de Nancy, fils de Pierre Georges, & petit-fils d'un autre Georges, maître échevin de la ville de Blamont, & en considération des services que ledit Pierre Georges avoit rendus dans les guerres de Strasbourg, &c.

GERBEVILLER. Château & gros bourg en Lorraine, fut porté en mariage, l'an 1590, par Anne *du Chatelet*, à Joachim-Charles-Emmanuel comte de *Tornielle*, grand-maître de l'Hôtel, & sur-intendant des finances de Henri, duc de Lorraine, duquel il obtint l'érection de Gerbeviller en marquisat, par lettres du 4 Mai 1621. Il étoit fils de Joseph comte de Tornielle, Brionne & Solarolle, & de Philiberte de *Chalant*, baronne de Baufremont, au duché de Bar, & eut de sa femme, Anne du Chatelet ci-dessus nommée, Charles-Joseph comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, baron de Baufremont, Deuilly & Bulgneville, grand-chambellan de Henri, duc de Lorraine. Celui ci épousa Claude-Dorothée *des*

Porcelets de Maillane, fille d'André, seigneur de Valhay, maréchal de Lorraine ; son fils cadet, Henri-Hyacinte comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, conseiller d'état & grand-chambellan des ducs Léopold & François, & grand-bailli de Nancy, est mort sans enfans en 1736, ayant substitué le marquisat de Gerbeviller à la postérité du marquis de *Lambertie*, frere d'Antoine-Louise de Lambertie son épouse, qui est morte en 1738, à charge de prendre son nom & ses armes, & ayant institué pour premier substitué, Camille de Lambertie, en la mariant en 1736, à Barbe *Hurault* de Morainville.

GERGI. Cette seigneurie fut acquise de M. le Prince de Condé, par Augustin *Languet*, aumônier du Roi, qui en fit don à son neveu Denis Languet de Rochefort baron de Saffre, procureur général du Parlement de Dijon, pere par Marie *Robelin* baronne de Saffre, entr'autres enfans, de Jacques-Vincent Languet, ambassadeur de France à Venise, qui eut la seigneurie de Gergi, érigée en récompense de ses services en titre de comté, par lettres d'Août 1706 registrées au Parlement de Dijon, le 2 Août suivant. De son mariage avec Anne *Henri* il a eu Antoinette-Barbone-Thérese Languet héritiere du comté de Gergi, née le 15 Septembre 1723, mariée le 10 Juin 1737, par l'archevêque de Sens, son oncle paternel, avec Louis de *Cardevaque*, marquis d'Ha-

vraincourt, gouverneur d'Hesdin, maréchal de camp, ambassadeur de France à Stokolm.

GERLACHE. Jean-Louis *Gerlache*, seigneur de Gommerie en partie, fut anobli par lettres du 30 Décembre 1750.

GEYER-D'ORTH. Maison dont les auteurs ne sont pas moins illustrés par les grades importans dont ils ont été revêtus dans les armées, que par les brillantes alliances qu'ils ont contractées. Originaire de Suede, elle est passée en Allemagne vers le fin du seizieme siecle, & subsiste aujourd'hui avec distinction dans la Lorraine-Allemande, & porte pour armes : d'argent, diapré de... au chevron de sable, accompagné en pointe, d'un vautour de même, becqueté & membré de gueules. Timbre, un casque taré de front. Lambrequins, d'argent & de sable. Cimier, un guerrier la tête nue, le visage & les mains au naturel, armé de brassards & d'une cuirasse d'argent, sous laquelle pend une espece de cotte de sinople, tenant de la dextre une épée haute, d'argent, garnie d'or, s'appuyant de la senestre, sur la hanche, issant d'un vol de sable.

I. Jean-Adam de Geyer-d'Orth, général-major de la cavalerie Suédoise, avoit épousé Christine de *Lævenhaupt* d'une des grandes maisons de la Suede, qui porte : d'azur à trois têtes de lion, couronnées d'or; de ce mariage vinrent —— 1°. *Ulrich*; 2°. le suivant.

II. Jean de Geyer-d'Orth, général, feld-

maréchal sous les empereurs Ferdinand II & III, & Léopold épousa la comtesse Rosenthal de *Magdebourg*, dont 1°. N... mort en bas âge; 2°. N... lieutenant-colonel, tué près d'Orffend en Hongrie; 3o. le suivant.

III. Adam de Geyer-d'Orth, colonel propriétaire d'un régiment en Empire, épousa Judith-Eve, baronne de *Valdepot*, dont la mere étoit une comtesse d'*Avensberg* (1), il en eut neuf fils & deux filles, entr'autre, le suivant.

IV. Jean-Adam de Geyer-d'Orth, IIe du nom, capitaine au service de l'empereur Ferdinand III, en obtint la confirmation & l'investiture d'un fief situé dans le Palatinat, près Neustadt, sur la Hart, nommé Vintzingen, avec la poste impériale en dépendante, & tous les priviléges & franchises y annexés pour lui, ses hoirs & descendans

(1) Baronne immédiate d'une maison dont le nom équivaut à celui de *Forestier*, est une des plus anciennes de l'Allemagne, et produisit au 12e siecle, le premier grand maître de l'ordre des Templiers; elle subsiste encore, et porte : gironné d'argent et de gueules de douze pieces. Lambrequins : aux émaux de l'écu. Cimier : un cigne de profil, dont le vol est élevé, et chargé d'un écusson aux mêmes armes.

(1) L'illustre maison des comtes, aujourd'hui princes d'Aversberg, est originaire de Carniole, où elle étoit, connue dès le onzieme siecle, et porte : de gueules au bœuf sauvage d'argent, saillant sur un tertre de sinople.

de

le l'un & de l'autre sexe, en considération
« des agréables & vaillans services que ses
» ayeux & pere ont rendu à l'Empire & à
» la cour Palatine, par une conduite fidele
» & louable dans les guerres d'Espagne & de
» l'Empire, où ils se sont comportés en preux
» chevaliers & braves officiers ». De son épouse, Anne-Elizabeth, baronne de *Plettenberg* (1), il eut quatre enfans, dont le suivant fut le seul qui continua la postérité.

V. Jean-David de Geyer-d'Orth, capitaine de cavalerie en Empire, épousa Marie-Thérese de *Felsenberg*, dont 1o. Joseph-Henri qui suit; 2o. Jean-David; 3o. Reinhard & deux filles.

VI. Joseph-Henri de Geyer-d'Orth, eut de Marie-Catherine *des Indes*, son épouse, plusieurs enfans, dont il ne reste que:

VII. Henri-Etienne, baron de Geyer-d'Orth, qui fut lieutenant de dragons au régiment d'Orléans, ensuite aide-major dans le corps de Kleinholtz, & se maria en 1738, avec Louise de *Junckenn*, fille de Georges-Louis, baron de Junckenn, Rumtzer de

(1) L'antique maison de Plettemberg, (dit Jean Alpen) n'est inférieure en noblesse à aucune des maisons de l'Allemagne; elle a donné son nom à une ville dans le comté de la Marck, en Westphalie, et porte aujourd'hui avec le titre de comte et de libre baron, les armes suivantes: d'or: parti d'azur; et pour cimier, deux plumes d'autruche, dont une d'azur, et l'autre d'or.

Morenſtam, grand bailli de Landeck en Palatinat, & de dame Anne-Marie-Marguerite Théreſe, baronne de *Franckenberg*; il a eu pluſieurs enfans, entr'autre Léopold-Henri qui ſuit :

VIII. Léopold-Henri, baron de Geyer d'Orth, réſidant à Saralbe en Lorraine, ci devant lieutenant au régiment de la Marck infanterie Allemande, marié avec demoiſelle Marie-Marguerite de *Heyſſen*, fille de meſſire Thomas, chevalier du S. E. R. ſeigneur de Ganderen, & de dame Hélene de *Chardon* de Peilling, n'a que deux demoiſelles. 1o. Anne-Louiſe de Geyer-d'Orth, qui, ſur preuves de nobleſſe chapitrale, a été reçue en 1776, par brevet de Sa Majeſté, à l'une des douze places de fondation royale de dames du Saint-Sacrement, à Nancy; 2o. Marguerite de Geyer-d'Orth, demoiſelle.

* GILET. Aſſiſe tenue par Jean *Loufoullon*, lieutenant en la vicomté de Vire de noble homme Jacques de *Cleſmont* écuyer ſeigneur de Creſſieu, conſeiller du Roi, et ſon bailli de Caen, & par Herr *Duparc*, lieutenant général de honorable homme & ſage Me Jean *Gilet*, notaire ſecrétaire du Roi, ſur laquelle ont été entendus les nommés Jean *Letelier*, Guillaume *Poret*, Jean *Juhel*, Jean *Tariere*, De *Ducheſnay*, Michel *Dufreſne*, Laurent *Gorrente*, Jones *Hubert*; tous marchands de lieu, &c. le 5 Juillet 1453. *Original.*

GILLES. Jean-Philippe-Jacques-Lou

& Corneille-Jacques *Gilles*, freres, enfans de Philippe Gilles, & de Marie Vander-*Loock*, furent créés chevaliers, & obtinrent des supports; une couronne au-lieu de bourlet, confirmation de nobleſſe & anobliſſement, de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par lettres du 9 Septembre 1752.

Leurs armes d'azur au chevron, accompagné de trois glands tigés & feuillés, le tout d'or; l'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſeré & couronné d'or, aſſorti de ſes l'ambréquins d'or & d'azur, & au-deſſus, en cimier, un lion naiſſant de gueules; ſupports, deux griffons d'or, armés & lampaſſés de gueules.

* GIRARD. Sentence rendue le 19 Décembre 1674, au profit de Meſſire Philippe de *Mailot*, prêtre, tuteur des enfans mineurs de feu ſieur de la *Morandiere*, comparant pour lui *Binet*, procureur & Antoine *Seve*, avocat, contre demoiſelle Sainte *Legrand*, veuve de François *Girard*, ſieur de la Riviere, conſeiller, procureur du roi, comparant par *Barbier*, ſon ſolliciteur, au ſujet d'une oppoſition pour dette, contractée par François *Dubois de la Ville*, écuyer ſieur, du lieu, &c. *Orig.*

GOMIECOURT. La terre de Gomiecourt, ſituée en Artois, a donné ſon nom à une ancienne maiſon de ce pays, connue dès l'an 1178, que vivoit Adam, chevalier ſeigneur de *Gomiecourt*, lequel n'étoit pas encore mort en 1215. Il avoit épouſé Géne-

vieve de *Duraiſne*, qui fut mere de Guiſlain ſeigneur de Gomiecourt, allié à Jeann d'*Arras*, mere de Barthelemi, qui épouſ Wildebrande de *Vaux*, & en eut Guillin marié en 1248, à Mahaut de *Baumez*. D cette alliance vint Robert, ſeigneur de Go miecourt & Lihons, châtelain de Thorote, &c qui de ſon mariage avec Jeanne de *Neufville* eut Gauwain, dit Gillon, ſeigneur de Go miecourt, Helleville & Brunemont, châte lain de Thorote, duquel tous les biens furer confiſqués, parce qu'il avoit tué le fils d baron de Miraumont. Il avoit épouſé Leo nore de *Sapignies*, de laquelle il eut Ga thier de Gomiecourt, ſeigneur de Gonnelie & de Jumencourt, qui racheta du domai du Roi les terres de Helleville & de Br nemont, confiſquées ſur ſon pere, & fut m rié à Alix de *Croiſilles*, avec laquelle fonda en 1378, à Arras, la Chapelle d onze mille Vierges. Il fut pere de Thiba de Gomiecourt, ſeigneur de Gonnelie Helleville, qui engagea tous ſes biens po le ſervice de Jean, duc de Bretagne, duqu il avoit épouſé la bâtarde nommée *Peronn* qu'il avoit eue de Jeanne de *Laval*, doua riere de Tancarville. Elle le rendit pere Percheval de Gomiecourt, capitaine d'u compagnie d'hommes d'armes, auquel belles actions acquirent le nom de *Gra* dans les armées du duc de Bourgogne, qu en récompenſe de ſes ſervices, lui rendit, 1416, la terre de Gomiecourt, & lui aſſig

ent-cinquante livres de rente sur le péage, e Bapaume, en dédommagement des autres Terres. Il fut fait, en 1417, gouverneur, e Péronne, de Roye, de Mondidier & du ays de Santerre. De son mariage fait en 424 avec Emelotte de *Cardonne*, vint Jean, eigneur de Gomiecourt, Helleville, &c. qui, insi que plusieurs de ses descendans, prit le urnom de le Grand, pour honorer la mémoire de son pere. Il testa en 1472, & aissa de Jeanne de *Sainte-Genevieve*, dite *lu Crocq*, Robert, seigneur de Gomiecourt, lit aussi le Grand, qui de Jeanne de *Mally*, eut Adrien, lieutenant général des hommes l'armes au service de l'empereur Charles-Quint, & chevalier du conseil d'Artois, mort en 1542, des blessures qu'il reçut au siege de S. Pol. Il avoit été marié, en 1534, à Anne de *Poix*, fille & héritiere de Baudrain, seigneur de Lignereule, chevalier d'honneur du conseil d'Artois, & d'Elizabeth de *Cunchy*, de laquelle il eut Adrien II, seigneur de Gomiecourt, de Cunchy, de Lignereule, de Mazieres; gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, chef de son artillerie & de son conseil de guerre, son ambassadeur en France & en Allemagne, lieutenant général sous Dom Juan d'Autriche, chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & gouverneur de Mastricht & d'Hesdin; mort en 1596. Il avoit été allié, en 1585, à Philippe de *Montmorency*, d'où vint Philippe, seigneur de Gomiecourt, gouverneur

général de la province d'Artois & de la ville d'Arras, auquel le roi d'Espagne accorda le titre de comte de Gomiecourt, par lettres patentes de l'an 1633. Il avoit épousé en 1609, Marie de *Gand-Vilain* d'Isenghien, d'où vint Jacques-Philippe, comte de Gomiecourt, mort en 1688, ayant été marié, 1°, à Claire-Françoise-Pauline d'*Ongnies* de Coupigny, dont un fils mort sans postérité; 2°. à Marie-Christine de *Noyelle de Marle*, chanoinesse de Maubeuge, de laquelle il eut François-Louis, comte de Gomiecourt, seigneur de Lagnicourt, Mazieres, &c. capitaine de cavalerie au service de France, lequel épousa Anne-Josephe de *Leon*, fille de Louis, capitaine d'une compagnie espagnole, & de Marie-Lucrece de *Cunchy*, & en eut Albertine Anne-Thérese, dite mademoiselle de *Lignereule*, & Louis Balthasard-Joseph, comte de Gomiecourt, seigneur de Masieres, Lignereule, Liencourt, Berlancourt, Deniers, Ervillers, &c. commandeur de Salsa, de l'ordre de Calatrava, maréchal des camps & armées de Sa Majesté Catholique, maréchal général des logis & inspecteur de la cavalerie espagnole, mort le premier avril 1754, ne laissant de son mariage avec Jeanne-Philipine de *Salzedo*, que Marie-Anne Françoise-de-Paule-Elisabeth, dame de *Gomiecourt*, &c. Alliée par contrat du 17 novembre 1748, à François-Honoré-Alexandre de Runnes, dit le comte de Besieux, ancien capitaine au régiment de Laval, infanterie,

ls aîné de Louis de Runnes, marquis de Beeux, & de Reine Charlotte de *Coppequesnes*.

GORET, François, fils de noble homme Me Jean *Goret*, notaire, sécrétaire du Roi, & de noble Jeanne *Sanguin*, marié par contrat passé devant *Thierlot* & *Doujat*, notaires à Paris (la minute chez Mouffle, successeur de Doujat) le 23 décembre 1571, avec demoiselle Marie *Bauyn*, sœur de noble homme, M. Me Prosper Bauyn, conseiller du Roi en sa cour du Parlement, fille mineure de feus honorables personnes, Jean Bauyn, bourgeois de Paris, & de Cancienne de *Mezieres*; présens noble homme Me Pierre Sanguin, conseiller, maître des requêtes de l'hôtel de M. le duc d'Angoulême, frere du Roi; Jean Sanguin, sieur de Rocquencourt, notaire & secrétaire du Roi; André Sanguin, conseiller du Roi, général en sa cour des Aides de Paris, oncles maternels; Prosper Bauyn, frere & tuteur; honorable homme Me Pierre *Brussé*, notaire au Châtelet, affin & ami; Me Claude *des Moulins*, cousin germain, avocat en la Cour; Ancel *Bigorgne*, cousin germain paternel, marchand, demeurant à Villehavant, Claude *Pijart*, l'aîné; Claude Pijart, le jeune; Marin *Lebrun*, marchands orfévres; Louis *Passart*, bourgeois de Paris, cousins germains maternels.

* GORRANS, Pierre de Gorrans, sieur de Montaigu, gouverneur pour le Roi de la ville de Toul, donna une quittance le

16 août 1567, & scella de ses armes qui sont écartelé au premier & 4 de... au lion de... au 2 & 3 de... à trois bandes de... chargées chacune de trois tourteaux ou besans de... *Orig.*

GOURNAI, seigneurie portée en mariage, avec celle de Neuvi-sur-Aironde, par Catherine de *Creil*, à Jean *Amelot*, président au Grand-Conseil, puis maître des requêtes, honoraire, pere de Charles Amelot, seigneur de Gournai, président au Grand-Conseil, & aïeul de Michel Amelot, qui s'est rendu célébre par plusieurs ambassades, & en faveur duquel la seigneurie de Gournai fut unie à celles de Neuvi, de l'Epinette & de Contrecourt, & érigée en marquisat, par lettres du 26 avril 1693, regîstrées le 29 du même mois. Voyez leur généalogie dans la sixieme partie.

GRAMMONT, seigneurie en Franche-Comté, fut acquise dans le XIIIe siecle par Guillaume, fils de Guiot de *Granges*, lequel échangea la seigneurie d'Uzelles, dot de sa femme Isabelle, contre celle que les prieur & religieux de Maras avoient à Grammont. Son fils Guiot II en fit hommage, l'an 1311, à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, & fut pere de Guillaume II, & aïeul de Guillaume III, qui ne prit que le nom de Grammont, que sa postérité a toujours gardé. Celui-ci qui étoit né de Guillemette de *la Guiche*, épousa Marguerite, fille de Hugue de *Fallon*, qui lui ap-

orta les terres de Fallon & de Roche-sur-Linote. Leur fils Jacques-Antoine, seigneur de Grammont, de Fallon & de Granges en partie, épousa, l'an 1402, Jeanne de *Cogny* d'Andelot, qui fut mere, entr'autres, de Guiot, IIIe du nom, chambellan de Philippe-le Bon, duc de Bourgogne, allié en 1435, à Marie, fille & héritiere de Jean l'*Arbon*. Son fils Etienne, seigneur de Grammont, s'allia à Marie de *S. Aubin*, dame de Conflandé, mere de Jean premier, seigneur de Grammont & de Conflandé, qui épousa en 1491, Guillemette, héritiere de *Fétigny*, dont le cinquieme fils, Jean de Grammont, dit le Jeune, fut seigneur de Châtillon, Roche & Conflandé. Sa femme Anne de *Plaine*, qu'il avoit épousé en 1532, le fit pere de Gaspard, allié en 1651, à Adrienne de *Joux*, dame de Vellefaux. De ce mariage naquirent Jacques-Antoine & Antoine, qui ont fait deux branches. L'aîné fut créé chevalier en 1618, & baron de Châtillon en 1626. Il avoit épousé en 1593, Jeanne-Baptiste de *Grammont-Vesset*, dont naquit Jean-François de Joux de Grammont, pere, par sa femme Adrienne-Thérese de *Binans*, dame de Chambéria, de Gabriel-Philibert de Joux de Binans, dit de Grammont, baron de Châtillon, qui n'a laissé de sa femme Jeanne-Philippe de *Poitiers*, qu'une fille unique, Marie-Gabrielle-Charlotte de Grammont, riche héritiere.

Antoine, frere puîné de Jacques-Antoine, fut seigneur de Grammont, de Conflandé & de Froté; & épousa en 1598, Adrienne d'*Andelot*, mere de Claude-François de Grammont, nommé en 1651, chevalier d'honneur au parlement de Dole, en faveur duquel la seigneurie de Grammont fut érigée en comté, l'an 1656, par le Roi d'Espagne. Il fut nommé en 1667, gouverneur d'Arbois, colonel de cavalerie au Milanez. De son mariage avec Dorothée du *Châtelet*, naquit Jean-Gabriel, comte de Grammont, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, mort à la guerre d'Allemagne. Il avoit épousé Hélène de *Montaigu-Boutavans*, dont pour fille unique & héritiere de cette branche, Marie-Béatrix Octavie de Grammont, mariée au marquis de *Rosen*.

GRANCEY. Bourg en Champagne, vers les confins de la Franche-Comté, que Jeanne, fille aînée d'Eude, seigneur de *Grancey*, & de Louvois, porta en mariage à Jean, seigneur de Thil & de Châteauvillain. Il fut trisayeul d'Anne, qui devint héritiere, en 1507, de Grancey & de Châteauvillain. Elle épousa Marc de *la Baume*, comte de Montrevel, dont le fils Joachim obtint du roi Henri II l'érection de Grancey & de Châteauvillain en Comté. Antoinette, fille unique de Joachim, étant morte sans postérité, le comté de Grancey échut à sa tante Anne de la Baume, mariée en secondes noces à Jean de Hautemer, seigneur de Fervaques, &c. Leur

fils Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, fut fait maréchal de France & chevalier des ordres du Roi, le 7 Janvier 1595. Ce seigneur, en faveur duquel le comté de Grancey fut érigé en duché-pairie, par lettres non régistrées de Décembre 1611, mourut en 1613 sans postérité masculine. Le comté de Grancey fut le partage de sa seconde fille Charlote de Hautemer, mariée le 22 Mai 1588, à Pierre *Rouxel*, baron de Médavy. Elle fut mere de Jacques, comte de Grancey, créé maréchal de France en 1651, qui de Catherine de *Moncy*, eut Pierre Rouxel, deuxieme du nom, comte de Grancey, marié avec Henriette de *la Palu*. D'eux, naquit Jacques-Léonor Rouxel, comte de Médavy & de Grancey, chevalier des ordres du Roi, fait maréchal de France le 2 Février 1724, & décédé le 6 Novembre 1725, laissant de Marie-Thérese *Colbert* de Maulevrier, pour fille unique, Elizabeth-Victoire Rouxel, mariée en 1713, à François *Rouxel*, marquis de Grancey, son oncle, mort le 30 Juillet 1729, le dernier de sa maison.

Le comté de Grancey fut vendu & cédé le 12 Mai 1730, avec les baronies de Marey & Selongey, pour ses reprises & conventions matrimoniales, à Marie-Charlote *Aubert de Tourny*, veuve du 21 Août 1728, de Louis-François Rouxel, marquis de Grancey, chef-d'escadre. Cette dame étoit sœur de M. de Tourny, Intendant à Bourdeaux.

GRAS Terre & seigneurie en Vivarez, fut donnée à Joseph-Sébastien de *Serre*, par son oncle maternel N... de *Saunier*, chevalier seigneur de la Baume, baron de Viole, dont la sœur Elizabeth de Saunier avoit épousé, en 1694, Eymard de Serre, coseigneur de S. Marcel, S. Montant & Cousignac, commandant pour le Roi dans l'Uzège, fils de Jean de Serre, coseigneur de S. Marcel, &c. & de Louise de *Durand*; Joseph-Sébastien de Serre, seigneur de Gras, né le 11 Juillet 1702, grand-bailli du haut Vivarez & Valentinois, chevalier de S. Louis, commandant pour le Roi dans le bas Vivarez, épousa le 3 Février 1733, Catherine-Louise de *Lapie* de Sévigni, dont :

1°. Joseph-Camille de Serre, marquis de Gras, né le 21 Mai 1739, en faveur duquel & en considération des services de son pere, de son ayeul & de son oncle Fortunat de Serre de Rochecolombe, mort brigadier des armées du Roi & lieutenant de roi, commandant à Metz, la terre de Gras fut érigée en marquisat, par lettres de Novembre 1750, enregistrées à la Chambre des Comptes de Montpellier, le 19 Décembre suivant, & au Parlement de Toulouse, le 25 Février 1751.

2°. Marie-Rosalie de Serre, née le 27 Janvier 1784.

Le marquis de Gras avoit pour tantes,

1°. Louise-Marie-Augustine de Serre, née le 22 Décembre 1695, mariée le 4 Juin

1714, à N... de *Meyras*, chevalier seigneur de la Roquette & S. Marcel.

2°. Marie de Serre, née le 11 Mars 1697, mariée le 2 Décembre 1724, à François-Ignace de *Chabertan* d'Alauzon, chevalier seigneur de Ribeyres.

3°. Marie-Elizabeth de Serre, née le 4 Mars 1698, religieuse Ursuline.

4°. Anne-Catherine de Serre, née le 3 Avril 1704, mariée le 19 Septembre 1726, à François-Cerice comte de *Vogué*, & de Montlord, baron d'Aubenas, chevalier de S. Louis.

5°. Jeanne-Françoise de Serre, née le 2 Janvier 1700, religieuse Ursuline.

6°. Thérese-Colombe de Serre, née le 6 Décembre 1708, religieuse à l'Abbaye de Soyon.

7°. Marguerite-Henriette de Serre, née le 16 Mai 1710, religieuse Ursuline.

GRAVILLE. Seigneurie en Normandie, a été possédée dès le douzieme siecle par la maison de *Mallet*, dans laquelle nous remarquons Jean V, sire de Graville, grand-maître des Arbalêtriers, grand panetier & grand Fauconier de France, & son petit-fils Louis sire de Graville, amiral de France, qui fut le dernier mâle de la branche aînée de sa maison : il ne laissa l'an 1516, de Marie de *Balzac*, que cinq filles; l'aînée, Louise Mallet, dame de Graville, épousa Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois.

La seigneurie de Graville, fut acquise dans la suite par George de *Brancas*, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat l'an 1611. Il fut créé ensuite duc de Villars Brancas, par lettre de 1627, & mourut en 1657.

GRAVILLE. Ce comté, qui avoit passé par alliance dans la maison de Balzac, fut acquis le 12 Juin 1680, par Jean-Edouard de *Poussemothe* de l'Etoile, qui obtint du Roi des lettres de confirmation du titre de comté de Graville, dattées d'Octobre 1685, régist. à la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il a eu de son mariage avec Marie de *la Grange-Trianon*, Charles de Poussemothe de l'Etoile, comte de Graville, marié le 24 Mai 1737, avec Catherine-Olive de *la Salle*, remariée au comte de *Taleyran*, ayant de son premier mari un garçon & une fille.

De la branche aînée, est sorti Charles-Antoine de Poussemothe, chevalier seigneur de Thiersanville, lieutenant de vaisseaux du roi, fils de Pierre-Alexandre, capitaine de vaisseaux. Il a épousé le 8 Novembre 1735, Jeanne, marquise de *Gennes*, dont 1°. François-Alexandre de Poussemothe de Thiersanville, né le 24 Août 1726; 2°. deux autres garçons & une fille.

GREMONVILLE. Seigneurie érigée en marquisat, par lettres de Novembre 1695, régist. le 3 Septembre 1696, en faveur de Nicolas *Bretel*, seigneur de Gremonville, ambassadeur à Rome, puis à Venise, dont

le pere, l'ayeul & le bisayeul avoient été présidens à mortier du Parlement de Rouen. Le marquis de Gremonville avoit épousé Anne-Françoise de *Lomenie*, laquelle fut la seconde femme du chancelier *Boucherat*, & eut de son premier mari Elizabeth-Marie Bretel, dame de Gremonville, épouse d'Adrien de *Canouville*, seigneur de Grosmenil. Leur fille, Anne-Marie-Madeleine de Canouville, dame de Grosmenil, épousa 1°. Robert *le Roux*, baron d'Esneval; 2°. en 1700, N... de Montholon, premier président du Parlement de Rouen.

GRIGNAN. Ancienne baronnie en Provence, dont Geraud *Adhémar* fut investi l'an 1164, par l'empereur Frédéric *Barberousse*. De lui descendoit Louis Adhemar de Monteil, baron de Grignan, chevalier de l'Ordre du roi, lieutenant général au gouvernement de Lyonnois, en faveur duquel cette baronie fut érigée en comté, par lettres de Juin 1557, régist. à Aix le 12 Octobre suivant. Ce seigneur étant mort sans postérité, le comté de Grignan passa à son neveu Gaspard de *Castellane*, fils de sa sœur Blanche, lequel prit le nom & les armes d'Adhemard. Son fils Louis, chevalier des ordres du roi, en 1584, fut ayeul de François, archevêque d'Arles, & commandeur du S. Esprit en 1661, & de Louis François, comte de *Grignan*, dont le petit-fils François reçut le collier des ordres du roi en 1688, & fut pere de Louis Provence, comte

de Grignan, dont la mort, arrivée sans enfans en 1704, fit tomber le comté de Grignan à ses sœurs Françoise-Julie & Pauline Adhemar de Monteil de Grignan; la premiere étoit mariée à Henri-Emanuel *Hurault*, marquis de Vibraye, & la seconde à Louis, Marquis de *Simiane*. Elles ont vendu ce comté pour payer les créanciers de leur maison, & il a été acquis par Jean-Baptiste *Felix*, marquis du Muy, sous-gouverneur de M. le Dauphin.

GRIGNOLS, ou Grainol, seigneurie en Périgord, possédée dès le XIIe siecle par la maison de *Taleyran*, fut érigée en comté, par lettres de Septembre 1613, régist. en la Chambre des Comptes de Paris, le 11 Juillet suivant, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de Daniel de Taleyran, prince de Chalais. Ce comté devint le partage de son troisieme fils André de Taleyran, par les dispositions de sa mere Françoise de *Montluc*; ce seigneur, qui testa le 3 Avril 1663, avoit épousé en 1639 Marie de *Courbon*, & fut pere d'Adrien de Taleyran, qui fit hommage au roi du comté de Grignols le 8 Mai 1665, & épousa, en 1668, Susanne *Jaubert*, de S. Gelais, mere de Gabriel de Taleyran, comte de Grignols, mort en 1737, laissant de Marguerite de *Taillefer*, Daniel-Marie-Anne comte de Grignols, & Jean-Georges, baron de Beauville.

GROBBENDONCK. Seigneurie en Bra-

bant, fut érigée en baronnie, par lettres du 4 Mars 1602, des archiducs Albert & Isabelle, en faveur d'Antoine (*Schets*) de *Grobbendonck*, seigneur dudit lieu, du conseil de guerre, gouverneur de Bois-le-Duc, & capitaine de deux cents Cuirassiers.

GROBBENDONGH. Seigneurie en Brabant, appartenoit autrefois à la maison de *Craynhem*. Arnou Brant commença à en jouir en 1435; Marguerite Brant la donna en 1509, à Philippe de Cleves, seigneur de Ravestein, qui la céda en 1514, à André de Mastaing, après la mort duquel, Philibert de Mastaing la vendit en 1555, à Erasme *Schets*, fils de Conrad Schets, qui vivoit en 1485, avec Marie Krans sa femme, & petit-fils d'Erasme Schets, écuyer, seigneur de S. Georges, qui testa à Aix-la-Chapelle, le 2 octobre 1442. Erasme eut de sa premiere femme Jeanne de *Rechtergem*, Gaspard Schets, sire de Grobbendonch, baron de Wesemale, trésorier général des Finances du Roi catholique dans les Pays-Bas. Celui-ci épousa Catherine, fille unique de Lancelot d'*Ursel*, bourguemaitre d'Anvers en 1532 & en 1570, & de sa premiere femme Barbe de Liére. Il en eut, entr'autres enfans, Conrard, qui a fait la branche des comtes, puis ducs d'Ursel, & Antoine Schets, chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, gouverneur de Bois-le-Duc, en faveur duquel la seigneurie de Grobbendonch fut érigée en baronnie, par lettres des archiducs Albert & Isabelle, du 4 mars 1602; & de-

puis en comté, par lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, du 3 juillet 1637. Antoine, qui mourut l'an 1640, eut pour fils aîné de Marie de *Maisen*, Lancelot, comte de Grobbendonch & de Durbui, gouverneur du duché de Limbourg, allié à Marguerite de Noyelle. Il en eut deux fils, Antoine-Ignace & Charles-Hubert-Augustin, morts tous deux sans postérité. Le dernier, qui étoit lieutenant général au service d'Espagne & gouverneur de Malines, décéda le 21 juillet 1724. Le comté de Grobbendonck est retourné à la branche aînée.

Conrad Schets, baron de Hobocken & de Wésémale, fils aîné de Gaspard, prit le nom & les armes d'Ursel, en vertu de l'adoption faite en sa faveur, par sa tante Barbe d'Ursel, héritiere & derniere de son nom; elle étoit fille de Lancelot d'Ursel, & de sa seconde femme Clémence *Vander-Heyden*. Il fut conseiller & commis des finances des archiducs Albert & Isabelle, & laissa de Françoise de *Richardot*, Corad maître d'hôtel de l'archiduc Léopold-Guillaume, qui fut créé, le 22 javier 1638, comte d'Ursel & du S. Empire, & mourut, le 15 mai 1659. Il laissa, entr'autres enfans, de sa femme Marie de *Robles*, François, comte d'Ursel & du S. Empire, grand véneur & haut forestier de Flandre, colonel & général de bataille au service de Charles II, Roi d'Espagne; marié à Honorine de *Hornes* de Baucignies. Leur fils Conrad-Albert-Charles, gentilhomme du Roi d'Espagne; mestre de camp général de ses ar-

mées, fut créé duc d'Urſel & de Hobocken, par diplôme de l'empereur Charles VI, ſouverain des Pays-Bas, du 24 avril 1717. Il avoit épouſé en 1714, Eléonore-Chriſtine, fille de Charles-Théodore-Othon, prince de *Salm* & du S. Empire, de laquelle il a eu, entr'autres enfans, Charles-Eliſabeth-Conrad, duc d'Urſel & de Hobocken, prince d'Arche & de Charleville, comte de Grobbendonch, baron de Wéſémale, chambellan de leurs Majeſtés impériales, général major de leurs troupes, né en 1717, & marié en 1740, à Eléonore, princeſſe de *Lobkowitz*, née le 23 novembre 1726, dont :

1. Louis d'Urſel, né en juin 1747.
2. Emmanuel, né en décembre 1748.
3. Guillaume, né en janvier 1750.
4. Charlotte d'Urſel, chanoineſſe à Mons, née en 1741.

La ſœur du duc d'Urſel, Bénédicte-Charlotte d'Urſel, née le 5 février 1719, a épouſé en 1738, ſon couſin-germain, François-Albert-Charles, marquis de *Bournonville*, grand d'Eſpagne.

Leur tante, Angélique Florence d'Urſel avoit épouſé en 1708, Wolfang, marquis de *Bournonville*.

GUERIN. Commiſſion obtenue par Anne-Gilles *Guerin*, écuyer, baron de S. Brice, procédant ſous l'autorité de Guillaume-Alexis *Bodin*, procureur au parlement, ſon curateur aux cauſes, à l'effet de faire aſſigner en aſſiſtance de cauſe, dame Anne-Jeanne *Guerin*, épouſe de Mathurin-Joſeph du *Bois-*

gelin, écuyer, sieur dudit lieu & demoiselle Marie *Gilette*, & Anne-Françoise Guerin de S. Brice, sœurs dudit Guerin, relativement à une instance pendante entre ledit Guerin & Charles-Joseph *Gefflot*, écuyer, sieur de Marigné, au sujet de plusieurs terres entr'autres, celle de Marigné, où ledit Guérin avoit été maintenu avec la dame sa mere, & lesdites demoiselles ses sœurs, par deux arrêts du parlement, des 18 janvier 1695, & 20 décembre 1704. Ladite commission donnée à Versailles, le 13 septembre 1705; *signée*, de Midy, avec paraphe.

* GUILLON. Quittance donnée par Marcelin *de Guillon*, chevalier, sieur des Essarts, naguerres, conseiller du Roi & contrôleur général de son artillerie à Paris, à Me. Gaston Midorge, trésorier général, &c. le 17 mars 1599. Orig.

GUISE sur-Moselle. Le nom du village d'Acraigne, situé entre la Mozelle & le Madon, à trois lieues de Nancy, fut commué en celui de Guise-sur-Mozelle, sous lequel plusieurs autres terres & seigneuries réunies, furent érigées en comté par lettres du duc Léopold, du 19 juin 1718, en faveur de Anne-Marie-Joseph de *Lorraine*, comte d'Harcourt, de Clermont, marquis de Maubec, &c. appellé prince de Guise, mort le 29 avril 1739, laissant de son mariage avec Marie-Louise-Christine *Jeannin* de Castille, marquise de Montjeu, Louis-Marie-Lépold de Lorraine, dit le prince de Guise, mort

à Gênes, le 2 Juin 1747, le dernier prince de cette branche & deux princesses; 1°. Louise Henriette-Françoise, mariée en 1725, à Emmanuel-Théodose de *la Tour*, duc de Bouillon, dont elle fut la quatrieme femme, elle est morte en 17.., mere de Marie-Sophie-Charlotte de la Tour, née en décembre 1729, & mariée, le 3 avril 1745, à Charles Just, prince de *Beauvau*. 2°. Elisabeth-Sophie, princesse de Lorraine, morte le 2 août 1740; elle avoit épousé, le 7 avril 1734, Louis-François-Armand *du Plessis*, duc de Richelieu, maréchal de France, dont la postérité est rapportée dans l'état de la France.

GUYENCOURT, seigneurie près Versailles, fut érigée en vicomté, par lettres de février 1657, registrées en faveur de Charles de *Berulle*, maître des requêtes, fils de Jean de Berulle, conseiller d'état, & procureur-général de la Reine Marie de Médicis, & neveu du cardinal Pierre de Berulle, instituteur des carmélites, fondateur, & premier général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en France. Il étoit né, le 14 février 1575, de Claude de Berule, conseiller au parlement de Paris, issu d'une famille noble, originaire de Champagne, & de Louise *Seguier*, tante du chancelier, fut créé cardinal en 1627, & mourut en odeur de sainteté, le 2 octobre 1629. Le vicomte de Guyencourt, son neveu, qui fut conseiller d'état, fut pere de Pierre de Berulle, nom-

mé, le 20 mai 1694, premier préſident du parlement de Grenoble, charge dans laquelle lui ſuccéda, le 27 novembre 1723, ſon fils aîné Pierre-Nicolas de Berule, décédé, le 14 mai 1730; marié à Marie-Reine *du Pleſſis*, dont poſtérité; & frere Jacques-François, dit le comte de Berulle, marié à Gilberte Blanche de *Ricard*, fille d'un préſident de la cour des Aides.

H

HANGEST. François de *Mornay*, ſeigneur de la Chapelle & d'Eſtrepilli, qui avoit épouſé, le 20 Mars 1713, Charlotte-Louiſe-Apoline de *Hangeſt*, fille de Louis de Hangeſt, ſeigneur de Louvencourt & de Quarti, major de Perpignan, obtint du roi la permiſſion de prendre pour lui & ſes enfans le titre de comte de Hangeſt, & de porter le nom & les armes de Hangeſt avec les ſiennes. Il eſt ſecond fils de Louis de *Mornay*, ſeigneur de la Chapelle, frere puîné de Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil, iſſu au douzieme dégré de Guillaume, ſeigneur de Mornay en Berri, chevalier vivant en 1262, probablement petit-fils de Philippe, ſeigneur de Mornay, un des principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Font-Morigni, l'an 1151. Guillaume eut pour ſecond fils Pierre de Mornay, évêque

d'Orléans, puis d'Auxerre, Chancelier de France sous Philippe-le-Bel, & dont le frere aîné, Jean sire de Mornay, épousa Isabeau de *l'Isle*, dame de la Ferté-Nabert, & fut pere de Jean, deuxieme du nom, seigneur de la Ferté-Nabert, &c. vivant vers l'an 1350, allié à Jeanne de *Melun* de la Loupe. Leur fils, Pierre de Mornay, sénéchal de Périgord, de Querci & de Saintonge, en 1370 ou 1371, eut de sa femme Jeanne de *Vendôme*, dame de S. Germain-sur-Indre, Bouchard de Mornay, seigneur de S. Germain, de la Ferté-Nabert, &c. allié avec Jeanne *des Essarts*, dame d'Ambleville, &c. de laquelle naquit Charles de Mornay, seigneur de Villiers, d'Ambleville, d'Acheres, &c. mort vers l'an 1480, laissant de sa premiere femme Jeanne de *Trie*, dame d'Achicourt, de Buhi, &c. Jean de Mornay, troisieme du nom, seigneur de Buhi, &c. décédé en 1499. Il avoit épousé, le 5 Avril 1473, Catherine de *Fouilleuse*, dame de Boves. Elle fut mere de Philippe de Mornay, seigneur de Buhi, &c. dont la postérité masculine s'éteignit en 1637, & de Guillaume de Mornay, seigneur de la Chapelle en Vexin, allié à Péronne *Chenu* de Montchevreuil. Il vivoit en 1523, & fut pere de Pierre de Mornay, seigneur de Montchevreuil, qui prit le nom de Chenu, à cause de la donation que Jean Chenu son cousin lui fit le 11 Décembre 1539, de la terre de Montchevreuil. Il épousa, en 1541, Ma-

delaine *Allegrain*. Leur fils René de Mo
nay, seigneur de Montchevreuil, enseig
de la compagnie des gendarmes du com
de Saint Pol, s'allia, le 29 Janvier 159
à Françoise *du Croq*, dame de Vaudan
pierre. Il mourut en 1599, laissant entr
autres enfans Charles de Mornay, seigne
de Montchevreuil, qui de sa seconde femme
Madeleine de *Lanci*, eut entr'autres enfa
Henri de Mornay, marquis de Monch
vreuil, & Louis, seigneur de la Chapell
L'aîné fut chevalier des ordres du roi, gou
verneur & capitaine du château de S. Ge
main-en-Laye, & mourut le 2 Juin 170
Il avoit épousé, le 4 Juin 1653, Marguerit
Boucher d'Orsay, dont les deux fils, Léono
& Louis, ont laissé postérité.

Léonor, marquis de Montchevreuil, d
le comte de Mornay, lieutenant général de
armées du Roi, capitaine & gouverneur de S
Germain-en-Laye, mourut le 18 Octobr
1717, laissant de sa femme Marguerite *d*
Gué de Bagnols, mariée en 1696:

1°. René de Mornay, marquis de Mont
chevreuil.

2°. Christophe Léonor de Mornay, ca
pitaine aux gardes en 1743, marié à N..
Fornier de Montagni, dont il a des en
fans.

3°. N... de Mornay, femme de N... sei
gneur de Lusignan & de Gomer.

Louis de Mornay, frere de Léonor, e
mort en 1708, capitaine de Vaisseau, &
laiss

aiſſé de ſa femme Marie-Jeanne *Rougier les Tourettes*, fille de Jacques Rougier, écuyer, ſieur des Tourettes & de Marie *Chaigneau*, qu'il avoit épouſé paroiſſe S. Barthelemy de la Rochelle, le mars 1705.

1°. Louis de Mornay, écuyer de madame la ducheſſe de Chartres, gouv. de S. Cloud.

2°. Gabrielle, religieuſe à S. Cyr.

3°. Suſanne-Madeleine, nommée abbeſſe de Notre-Dame aux Bois, en Novembre 1745.

4°. Renée-Françoiſe, religieuſe.

5°. N... de Mornay, mariée à Auguſte *Gobert*, écuyer, ſieur de Chouppe.

François de Mornay, comte de Hangeſt, a pour enfans :

1°. Charles-Louis de Mornay, né le 6 Juin 1721.

2°. François, né le 6 Décembre 1722.

3°. Louis, né le 21 Mai 1726.

HAROUEL. Château & ſeigneurie conſidérable en Lorraine, a donné ſon nom à une ancienne maiſon éteinte en mâles en la perſonne de Vary, ſeigneur de Harouel, dont la fille, Catherine de Harouel, porta cette terre en mariage le 17 Juillet 1414 à Perrin, ſeigneur de *Pulligny*. Jeanne de Pulligny, leur fille épouſa 1°. Colignon, ſeigneur de *Ville-ſur-Illon*; 2°. Jean, ſeigneur de Baſſompierre; 3°. Didier, ſeigneur de Landre. Son ſecond mari, dont la poſtérité a eu la ſeigneurie de Harouel, étoit iſſu d'Olry de *Dompierre*, que l'on croit ſorti des comtes de Ravenſberg & ſeigneurs

de Raveſtein. Il poſſédoit dans le Barroi
le château & ſeigneurie de Baſſompierre, do
ſa poſtérité prit le nom, & dont il fit hon
mage, au comte de Bar, en 1292. Il lai
d'Agnès ſa femme, Simon ſire de Baſſom
pierre, qui étoit mort en 1333, & pe
d'Olry II, qui ne vivoit plus en 1352,
dont le fils Simon II, fit hommage en 139
au duc de Bar, de ſa fortereſſe de Baſſom
pierre, & fut pere de Geoffroy, ſire de Ba
ſompierre, & de Longchamps, allié av
Jeanne de *Reinex*. Elle fut mere de Jea
ſire de Baſſompierre, dont il fit hommag
au duc de Bar le 16 Février 1423. Sa femm
Jeanne de *Pulligny*, nommée ci-deſſus
& qui étoit veuve de lui en 1456, le rend
pere de Geoffroy II, ſire de Baſſompier
& de Harouel, conſeiller & chambellan d
René, duc de Lorraine, allié avec Philipp
Wiſſe de Gerbevillers, de laquelle il e
Chriſtophe I, ſire de Baſſompierre & de Ha
rouel. Celui-ci, qui teſta le 30 juillet 152
avoit épouſé, le 22 juin 1484, Jeanne d
Ville ſur-Illon. Leur fils François, ſire d
Baſſompierre, de Harouel & de Removille
bailli de Voſges en 1539, & chef du cor
ſeil du cardinal de Lorraine, pour ſes affair
de Metz, fut un des exécuteurs du teſtame
du duc Antoine, en 1544, & laiſſa de
femme, Marguerite de *Dompmartin*
Fontenoy, mariée par contrat du 6 Sep
tembre 1529, entr'autres enfans, Chri
tophe II, baron de Baſſompierre & de Bau

icourt, seigneur de Harouel & de Remo-
lle, grand-maître d'hôtel & chef des fi-
ances du duc de Lorraine, colonel de
uinze cents Reîtres, entretenus pour le
rvice du Roi en 1570; il décéda en 1596,
avoit épousé, par contrat du 5 Octobre
572, Louise Picart, dite de *Radeval*,
vec laquelle il fonda & bâtit les Minimes
e Nanci. Leur fils aîné François, seigneur
baron de Bassompierre, &c. obtint l'érec-
on de la terre de Harouel, en marquisat,
ar lettres du 28 juillet 1623; il fut che-
alier des ordres du roi, maréchal de France,
mourut sans alliance, le 12 Octobre 1646.
es créanciers se firent adjuger le marquisat
Harouel, que le prince de *Beauvau-*
raon a retiré sur eux en vertu du retrait
odal à lui accordé par le duc Léopold.

La postérité fut continuée par le frere
aîné du maréchal de Bassompierre, Georges-
frican de Bassompierre, marquis de Re-
auville, seigneur du Châtelet, de Baudri-
ourt, &c. grand écuyer de Lorraine, gou-
erneur & bailli de Vosges, mort en 1632. Il
voit épousé, par contrat du 21 juin 1610,
lenriette de *Tornielle* de Gerbeviller, de
quelle il eut trois garçons; l'aîné, Anne-
rançois, marquis de Bassompierre & de
emauville, qui étoit grand écuyer de Lor-
aine, & général de l'artillerie de l'Empereur,
ourut en Mai 1646, sans alliance. Les deux
utres, Charles & Gaston-Jean-Baptiste, ont
aissé postérité.

Charles de Baſſompierre, baron de Dommartin, colonel & maréchal de camp dans les troupes de Lorraine, mourut avant 1665, laiſſant de ſa femme Henriette d'*Haraucourt*-Chambley, Anne-François Joſeph, marquis de Baſſompierre, baron du Châtelet, colonel d'un régiment au ſervice de l'Empereur, qui ſe ſignala au camp de Waradin en 1694. Il épouſa Catherine-Diane de *Beauvau*, fille de Louis, marquis de Beauvau, & d'Anne de *Ligny*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent; 1°. Anne-François-Joſeph, dit le marquis de Baſſompierre, qui a ſervi en qualité de capitaine au régiment du Roi, & qui eſt mort en 1734, ſans enfans de ſa femme Louiſe *Sutton d'Ogletorpe*; 2°. Françoiſe-Louiſe de Baſſompierre, mariée en 1717, à François-Joſeph de *Choiſeul*, marquis de Stainville, chevalier de la Toiſon d'or, & grand chambellan de l'empereur François I; 3°. Louiſe-Lucie, qui a épouſé François-Emanuel, marquis de *Ligny*, ſeigneur du Pleſſis-Billy, meſtre de camp de cavalerie, ſous-lieutenant des Gendarmes d'Anjou.

Gaſton-Jean-Baptiſte marquis de Baſſompierre, lieutenant général des armées de Charles IV, duc de Lorraine, & colonel de trois régimens pour ſon ſervice, épouſa Henriette de *Raulin*, & eut entr'autres enfans; 1°. François-Charles de Baſſompierre, ſeigneur de Souvigny, meſtre de camp de cavalerie en France, chambellan du duc de Lorraine, mort en 1714, pere par ſa femme

Marie-Madeleine-Bonne, comtesse de *Hal*, ci-devant chanoinesse de Maubeuge, Anne-Marie de Bassompierre, alliée le 25 février 1728, à Charles-Marie de *Choiseul-Beaupré*, seigneur d'Aillecourt, lieutenant général des armées du Roi & au gouvernement de Champagne; 20. Jean-Claude, marquis de Bassompierre & de Remauville, un des chambellans du duc de Lorraine, & commandant une compagnie des Chevaux-Legers de sa garde, créé marquis de Baudricourt en 1719; il est mort en 1747, & avoit épousé, le 15 janvier 1711, Jeanne de *Nettancourt*, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, & fille d'Edmond, comte de Nettancourt-Bettancourt, seigneur de Condé, & de Marie *Lejoli*. Leurs enfans sont Marie-Louise & Henriette-Charlotte de Bassompierre, l'une abbesse & l'autre chanoinesse de Poussey, & Léopold-Clément, marquis de Bassompierre, chambellan du roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine & de Bar, brigadier des armées du Roi, marié le 21 décembre 1734, à Charlotte de *Beauvau*, abbesse de Poussey, fille de Marc de Beauvau-Craon, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or & grand écuyer du grand duc de Toscanne, & d'Anne-Marguerite de *Ligniville*. Il a de ce mariage; 10. Marc-Louis-François de Bassompierre, né le 5 novembre 1735, colonel de cavalerie, & chef de brigade des Gardes-du-Corps du roi de Po-

logne, duc de Lorraine & de Bar; 2°. Christophe-François, né le premier Avril 1739; 3°. Un autre fils; 4°. Anne-Marguerite, dite madame de Radeval, née le 25 Octobre 1736, chanoinesse à Poussey.

HAS-LA-MARCHE. La terre de la Marche, composée des villages de Has & de Nonsart, située dans le Barrois non mouvant, qui avoit été érigée en baronnie le 16 août 1725, en faveur de Remi *Guerin* de la Marche, a été érigée en comté sous la dénomination de *Has-la-Marche*, avec union du fief de Fontaine par lettres du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, du 9 août 1755, en faveur de Remi-Michel Guerin, baron de la Marche, bailli d'épée en survivance du Bailliage de Dieuse, fils unique de Remi Guerin, créé baron de la Marche.

HATTON-CHASTEL, Prévôté & Châtellenie située dans la Vaivre, entre la Meuse & la Moselle, est de l'ancien patrimoine de l'église de Verdun. Hatton-Châtel, a pris son nom de son fondateur *Hatton*, évêque de Verdun, qui vivoit sous le jeune Lothaire, vers l'an 860, & qui fit bâtir cette forteresse, qui étoit la meilleure & la plus importante de l'évêché. Guillaume, évêque de Verdun sous Charles VII, ayant engagé cette place à Jean de *Luxembourg*, comte de Ligni, pour une somme d'argent dont il avoit un extrême besoin; la retira deux ans après, imitant en cela Hugues de *Bar*, son prédécesseur; qui retira promptement Hatton-

hâtel des mains de Robert, duc de Bar & de
mere Yolande, pour quatre mille florins.

Jean, cardinal de Lorraine, engagea la
révôté & châtellenie de Harton-Châtel, à
on neveu Antoine, duc de Lorraine, pour
a somme de cent vingt mille francs, l'an
540. Le duc déclara l'année suivante, que
et engagement étoit fait sans préjudice des
roits de supériorité & de ressort de l'évêché,
uquel on laissoit les fiefs qui relevoient de
ette prévôté.

Les choses ne demeurerent pas long-tems
n cet état, car Chrétienne de *Dannemarck*,
euve du duc François, & tutrice du duc
Charles II, fit un échange avec son beau-
rere Nicolas de Lorraine, évêque ou ad-
ministrateur de Verdun, l'an 1546. L'évêque
éda à son neveu le plein domaine & la pro-
riété des château, ville, terre & seigneurie
le Hatton-Châtel, & des villes ou villages
ui en dépendent, à la réserve du droit de
'Empereur, & la duchesse céda les cent
ingt mille francs fournis par le duc An-
oine, & ce qui appartenoit à son fils le
luc Charles à Rembertcourt-aux-Pots, sur
es confins du bailliage de Bar-le-Duc, ce
ui fut confirmé l'année suivante par le car-
linal Jean de Lorraine, à cause du droit
le regrès qu'il s'étoit réservé sur cet évêché,
en le résignant à son neveu Nicolas.

Cette aliénation fut confirmée par une
ransaction du 10 septembre 1564, passée
entre Nicolas *Pseaulme*, évêque de Verdun,

& Charles II duc de Lorraine, par laquelle il fut convenu que la terre & seigneurie de Hatton-Châtel demeureroit en toute propriété, juriſdiction & dernier reſſort, &c. au duc de Lorraine & à ſes ſucceſſeurs, à quoi l'évêque Pſeaulme renonça.

Cette tranſaction fut confirmée le lendemain par le cardinal Charles de Lorraine, à cauſe de ſon droit de regrès. Enfin, ces contrats furent de nouveau ratifiés par l'évêque Pſeaulme & le duc Charles, le 29 janvier 1566. L'année ſuivante 1567, le duc Charles obtint l'inveſtiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui donna alors à Hatton-Châtel le titre de marquiſat, mais à condition qu'il réſervoit à l'empire, pour ce marquiſat, tous les droits féodaux & ceux de reſſort auſquels les autres fiefs de Lorraine n'étoient pas ſoumis, ce que l'on voit par les lettres d'inveſtiture, données par l'empereur Rodolphe II, au duc Henri en 1609, confirmées par celles de Mathias, données au même duc l'an 1613, & par celles de Ferdinand II, données au duc Charles III en 1627.

Le duc Charles fut rétabli l'an 1661, en poſſeſſion du marquiſat de Hatton-Châtel, & il fut rendu au duc Léopold, en exécution du traité de Riſwick, nonobſtant l'arrêt de la Chambre de Metz, rendu pour la réunion de Hatton-Châtel, le 29 mai 1680; lequel a été caſſé comme tous les autres par ce traité.

HAUTEVILLE, seigneurie en Champagne près Vitry, fut érigée en comté, par lettres de 1751, en faveur de Jean-Baptiste-François de *la Michodiere*, né le 2 septembre 1720, reçu maître des requêtes en 1745, qui l'avoit eue du chef de sa mere Louise-Elisabeth *Rochereau* d'Hauteville, premiere femme de Jean-Baptiste de Lamichodiere, président honoraire du grand conseil. Il a épousé le premier mars 1745, Anne-Catherine *Luthier* de Saint-Martin, née le 23 février 1728, dont:

1°. Alexandre-Michel de Lamichodiere, né le 12 février 1746.

2°. & 3°. Anne-Adélaïde & Catherine-Marie-Félicité, née le 7 juillet 1749.

HAYME. Léonard de *Hayme*, intendant & directeur général du mont de piété de Liege, & Jacques-Michel de *Hayme* freres, furent anoblis par lettres du 9 juin 1745, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne au lieu de bourrelet.

Les armes de gueules à quatre fasces d'argent, au lion d'or brochand sur le tout.

HEISMESTROFF. La seigneurie de Heismestroff-le-Gros, fut érigée en comté sous le nom de Heismestroff, par lettres du 11 septembre 1720, en faveur de François, comte *du Han*, chambellan du duc Léopold, colonel d'un régiment d'infanterie, lieutenant au gouvernement de Nanci, & commandant des villes & château de Bar, mort à Nanci le 19 mars 1746. Il avoit épousé,

en 1704, Catherine-Françoise de *Ravenel*, fille d'honneur de son alteſſe royale Madame, & fille de Jean-Baptiſte Ravenel, marquis de Sablonnieres, & de Jeanne de *Germini*, dont il a eu entr'autres enfans Léopold, comte du Han & d'Heilmeſtroff, né en 1706, chambellan du duc Léopold & de l'Empereur, & premier écuyer de la ducheſſe douairiere de Lorraine. Il a épouſé; 1°. en 1730, Yolande de *Spadu*, fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine; 2°. en 1745, N.. d'*Ahdemar* de Marſanne, auſſi fille d'honneur de la même princeſſe. Il a deux fils & une fille du premier lit, & pluſieurs enfans du ſecond.

HELCK. Pierre van der *Helck*, natif de Ter Gooes en Zélande, fut anobli par lettres de l'Impératrice Reine, du 31 octobre 1750.

Les armes d'or, à trois lézards de ſinople.

HELIN. Noé *Helin* domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 14 juillet 1751.

Les armes d'azur, au chevron accompagné de trois bottes de lin, le tout d'or.

HÉNIN-LIÉTARD, petite ville & ſeigneurie qu'Anne de *Ranchicourt* porta en mariage l'an 1533, avec celles de Divion, de Gouy, de Rouy, du Meſnil, de Furnes, de Waſqueshal, &c. à Guy de *Bournonville*, chevalier ſeigneur de Capres, de Hourech, de Lauvin, de Montigny, &c. baron de Houllefort, grand veneur du Boulonois, gouverneur de la ville & château d'Abbe-

ville, mort l'an 1544, & pere d'Oudard de Bournonville, chevalier baron de Capres, en faveur duquel la seigneurie d'Hénin-Liétard, unie à la portion de la Baillies & au fief de Gouy-Servin, fut érigée en comté, par lettres du Roi catholique, du 7 septembre 1579. Il mourut, le 28 décembre 1585, conseiller d'état, président & chef des finances de Flandre, laissant de sa femme, Marie-Christine d'*Egmont*, Alexandre de Bournonville, comte de Henin, en faveur duquel le roi Henri IV érigea en duché, l'an 1600, sa baronnie de Houlefort en Boulonois.

La postérité masculine de ce seigneur s'est éteinte en 1727, dans la personne de son arriere petit fils Philippe-Alexandre, duc & prince de Bournonville.

HENNIN. Les seigneuries de la Rochette, S. Maurice, S. Martin du Tartre, &c. situées dans le Mâconois, furent érigées en comté, sous le nom de comté d'Hennin, en faveur de Jean-Louis d'*Hennin* de Bleincourt, marquis de S. Phal, lieutenant au régiment du Roi infanterie, par lettres de septembre 1730, regîstrées à la chambre des comptes de Dijon le 14 juin 1740, sur la requête d'Elisabeth-Marie d'*Anglebermer*, comtesse de Lagny, sa veuve, comme mere & tutrice d'Antoine-Denis, comte d'Hennin, leur fils mineur, mort depuis. Sa sœur Louise-Elisabeth-Jacqueline est devenue son héritiere, & a épousé, le 23 mars 1744, Joseph-Gabriel-Tan-

crede de *Félix*, marquis du Muy, maître d'hôtel de la Dauphine en mars 1745.

HENU. La terre d'Henu, située au comté de S. Pol en Artois, fut érigée en comté par lettres patentes du mois d'août 1722, en faveur de N.-. de *Coupigny*, seigneur d'Henu, &c. issu de l'ancienne & illustre maison de Coupigny, dit Malet, alliée aux plus considérables & aux plus nobles maisons de la province d'Artois.

HEROUVILLE, seigneurie érigée en comté, par lettres de décembre 1654, registrées le 14 septembre 1657, en faveur d'Antoine *Ricouart*, maître des requêtes, dont le frere est l'aïeul du marquis d'Herouville, lieutenant-général des armées du Roi.

HEUCHIN, terre & seigneurie en Artois, fut érigée en marquisat, par lettres patentes du mois de mars 1691, en faveur d'Alexandre-François de *Croix*, seigneur des Prévôtés, issu de l'ancienne maison de Croix en la châtellenie de Lille, connu dès la fin du XIIe siecle en la personne d'Eustache, chevalier, seigneur de Croix & de Mandre, qui suivit Baudouin, comte de Flandre & de Hainault, à l'expédition de Constantinople. Il eut pour femme Mathilde, qui fut mere de Wautier de Croix, évêque de Tournay en 1251, & Jean, seigneur de Croix, vivant en 1243 & 1247, lequel, de son mariage avec Isabeau de *Lannoy*, eut pour enfans Beatrix, abbesse de Marquette, & Jean II, seigneur de Croix, de Durmez & de Fiers.

Celui-ci épousa Jeanne *Magret*, & fut pere, entr'autres, de Jean, IIIe du nom qui suit, d'Olivier, tige des seigneurs de *Durmez*, qui seront rapportés, & d'Isabelle de Croix, abbesse de Marquette.

Jean, IIIe du nom, seigneur de Croix & de Flers, vivant encore en 1318, eut de Marguerite de *Halwin*, Jean IV, seigneur de Croix & de Flers, qui, de son mariage avec Agnès de *Bailleul*, eut, 1°. Hector, seigneur de Croix & de Flers, mort avant 1372, sans postérité de Marie de *Hem*. 2°. Jean, dit Wafflard, mort sans alliance, en 1340. 3o. Isabelle, héritiere de Croix & de Flers, par la mort de ses freres. Elle épousa, 1o. Jean, chevalier, seigneur de la *Poutennerie*, dont elle n'eut point d'enfans. 2o. Guillaume, seigneur *de Dumés*, d'une ancienne noblesse de la châtellenie de Lille: de ce second mariage est descendue toute la maison de Dumés, qui prit le nom & les armes de Croix en 1430, & qui subsiste encore aujourd'hui en la personne du comte de Croix & de Mauves, seigneur d'Adizelles en Flandre.

Olivier de Croix, seigneur de Durmez, troisieme fils de Jean IIe, & de Jeanne *Magret*, épousa Agnès de *Langlée*, qui étoit veuve de lui en 1342. De ce mariage, vint Jean de Croix, seigneur de Durmez, puis de Bercus, du chef de sa femme Marie, dame de *Bercus*, de laquelle il eut Olivier deuxieme du nom, seigneur de Dur-

mez, époux de Marie de *Beaurepaire*, dame de la Haverie & du Moulin, laquelle fut mere de Gautier de Croix, dit de Durmez, seigneur Wasquehal, la Haverie, &c. Il testa le 4 septembre 1478, & est inhumé en l'église de S. Etienne à Lille, auprès de sa femme Jeanne *Isoeulx* dame Lavecht & des deux Treilles, qui l'avoit rendu pere; 1°. d'Otte de Croix, seigneur de Wasquehal, mort sans alliance en 1481, laissant plusieurs enfans naturels, de l'un desquels descendent les seigneurs de Croix Durmez, comtes de Clairfait; 2°. de Baudouin de Croix, dit de Durmez, seigneur de Wasquehal après son frere, de la Haverie, la Frenoye, &c. Celui-ci testa en 1513, ayant eu de sa femme Marguerite de *Landas*, dame du Bus; 1°. Jean de Croix, seigneur de Wasquehal qui suit; 2°. Pierre, seigneur de *la Frenoye*, dont il sera parlé ci-après; 3°. Wallerand, seigneur de *Waïembourg*, dont la postérité sera rapportée après celle de ses freres.

Jean de Croix, seigneur de Wasquehal, épousa, en 1518, Marie de *Tenremonde*, fille de Henri & de Jeanne *des Cretons*, qui le rendit pere de Pierre de Croix, premier du nom, seigneur de Wasquehal, Goguemetz, marié en 1566, à Louise de *Wignacourt*, dame de Bellesage, Busnette, &c. fille d'Antoine & de Marie *le Martin*. Il en eut Adrien de Croix, seigneur de Wasquehal, Ecout, &c. qui de son alliance con-

tractée en 1595 avec Marguerite de *Sandelin*, fille de Jacques, seigneur d'Herenthaut, & de Lievine de *Brouchorst*, eut Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal, Blancquemain, &c. capitaine Enseigne d'une compagnie de trois cents hommes bas-Allemands. Celui-ci fut allié en 1628, à Marie de *Croix* sa cousine, fille de Pierre, seigneur de Waïembourg, & d'Anne de *Baudrenghien*. De ce mariage, vint entr'autres enfans Pierre de Croix, deuxieme du nom, comte de Croix, seigneur de Wasquehal, &c. brigadier des armées du Roi, colonel du régiment royal Wallon cavalerie, lequel fit, en 1678, le retrait lignager de la terre de Croix, vendue en 1677, par Eugene de *Noyelles*, marquis de Lisbourg, issu par femmes d'Isabelle de Croix, héritiere de la branche aînée de cette maison. Louis XIV lui permit, en 1682, de se qualifier comte de Croix. Il avoit épousé Claire Florence de *Steenhuis*, dame de Flers en Escrebieux, fille de Guillaume, baron de Poederlé, chancelier de Brabant, & de Walpurge de *Snoy*. Il ne vint de ce mariage que des filles, dont l'aînée, Marie-Philippine de Croix, épousa en 1688, Charles-Adrien, comte de Croix, son cousin.

Pierre de Croix, second fils de Baudouin de Croix, dit de Durmez, & de Marguerite de Landas, fut seigneur de *la Fresnoye*, & épousa Marguerite de *Rewel*, fille & héritiere d'Hector, seigneur de la Cour & de

la Vigne, & de Marie d'*Aſtiche*, de laquelle il eut Jean de Croix, ſeigneur de la Cour, gentilhomme de la chambre des archiducs Matthias & Maximilien d'Autriche, mort ſans alliance, & François de Croix, ſeigneur de la Freſnoye. Celui-ci épouſa Catherine de *Preys*, dame de Ledaſle, fille de Pierre, & de Marie *Vilain de la* Bouchardrie, & fut pere de Pierre de Croix, deuxieme du nom, ſeigneur de la Freſnoye, Bourrée, &c. allié à Madeleine de *Thiennes*, fille de Jean, ſeigneur de Willerzies, & de Marguerite de *Giſelin*. De cette alliance vint Thomas de Croix, ſeigneur de Malannoy, la Freſnoye, &c. lequel fut pere par Marie-Anne de *Warluzel*, fille de Jean-Antoine, ſeigneur de Warluzel, & d'Anne-Françoiſe *le François* dite de *Wocht*, de Philippe-François de Croix, ſeigneur de Malannoy, &c. allié à Marie-Catherine-Thereſe *le Merchier*, qui le rendit pere de Maximilien-Thomas de Croix, ſeigneur de Malannoy, Bourée, Ledaſle, &c. chef de la maiſon de Croix, veuf en 1728, de Marie-Anne-Joſephe de *Cramet*, héritiere de Blairville, la Creſſonniere, &c. de laquelle il a eu;

1o. Marie-Anne-Françoiſe-Joſephe de Croix, mariée en 1723 à Chriſtophe-Louis, comte de *Beauffort* & de Croix, &c. dont les enfans:

2o. N... de Croix, dite mademoiſelle de Malannoy.

3o. & 4o. Deux autres filles religieuſes.

Walerand de Croix, troiſieme fils de Baudouin de Croix, dit de Durmez, & de Marguerite de *Landas*, fut ſeigneur de Waïembourg, & épouſa Catherine de *Waes*, dame de Triettes, veuve de Jean de la Riviere, ſeigneur de Warnes, & fille de Laurent de Waes, ſeigneur de Wackene, & de Marie Dupret. De ce mariage vinrent, 1o. Baudouin II qui ſuit; 2o Pierre de Croix, ſeigneur du Bus, tige des ſeigneurs d'Houchin; rapportés ci-après.

Baudouin de Croix, II^d du nom, ſeigneur de Waïembourg, eut de ſa premiere femme Iſabeau de *Thieulaine*, Pierre de Croix, allié à Anne de *Baudrenghien*, dame de Preſeau, dont Pierre de Croix, ſeigneur de Preſeau, &c. que Marguerite de *Croix de Vaſquehal*, fit pere de Pierre de Croix, ſeigneur de Pottes, mort ſans poſtérité de N... de *Keſſel*, & de Charles-Adrien, comte de Croix, ſeigneur de Preſeau, Waïembourg, &c. allié en 1688, à Marie-Philippine, héritiere de Croix, ſa Couſine. Le Roi lui permit en 1694, de porter le titre de comte de Croix, comme poſſeſſeur de cette terre, du chef de ſa femme. Il n'eut ſon mariage que deux filles;

1o Claire-Angelique de Croix, mariée en 1716, à ſon oncle à la mode de Bretagne, Chriſtophe-Louis, comte de *Beaufort* & de Moulle, dont elle fut la premiere femme. Comme il étoit cadet, il prit, en conſidération de cette alliance, le titre de comte de

Croix que le Roi lui accorda en 1716. Il étoit fils de Renom-François, baron de Beaufort, seigneur de Moulle, &c. & d'Antoinette de Croix, sœur germaine de Pierre II de Croix, aïeul maternel de sa femme; celle-ci n'ayant point d'enfans, fit don en 1717, de la terre de Croix, à Louis-François de Beauffort, comte de Moulle, frere aîné de son mari. Le comte de Moulle mourut en 1718, & après sa mort, Christophe-Louis de Beauffort, son cadet, hérita de la terre de Croix, & épousa en secondes noces, Marie-Françoise-Joseph de Croix; son second fils Marie-Louis-Balthasard de Beauffort possede aujourdhui la terre de Croix.

2°. Françoise-Louise de Croix, mariée, 1°. en 1716, à Charles-Alexandre, marquis de *Bauffremez*, baron d'Esnes, fils de Jean-Baptiste, & de Jeanne-Marie de *la Porte des Pierres*, dont une fille unique; 2°. en 1724, à François-Eugene-Dominique de *Bethune*, comte de S. Venant, fils d'Adrien-François, seigneur de Penin, & de Gilles-Dominique de Lieres de S. Venant.

Pierre de Croix, fils cadet de Wallerand, seigneur de Waïembourg, & de Catherine de *Waes*, fut seigneur du Bus, & eut pour femme Esther *Herlin*, mariée en 1588, qui le rendit pere de Baudouin de Croix, seigneur d'Heuchin, &c. allié en 1613, à Anne de *Locquenghien*, fille de Philippe, sire d'Audenarde, & de Valerie de *Cottereau*. De ce mariage vint Pierre-Felix de Croix,

seigneur d'Heuchin, des Prévôtés, &c. lequel, de son alliance contractée en 1662, avec Anne-Eléonore de *Sainte Aldegonde-Noircarmes*, fille d'Albert André, baron de Maingoval, & d'Anne d'*Ongnies*, eut Alexandre-François de Croix, qui fut créé marquis d'Heuchin en 1691. Il avoit épousé en 1684, Magdeleine-Françoise de *Fiennes*, fille de Maximilien, comte de Lumbres, lieutenant général des armées du Roi, & de Catherine-Cecile *le Vasseur de Guernonval*. De ce mariage sont sortis; 10. Alexandre-Maximilien-François qui suit; 20. Joseph-Albert, dit le comte Croix, au service d'Espagne; 30. & 40. Anne-Magdeleine & Marie Marguerite de Croix, chanoinesses de Nivelle. 50. Marie-Claire, chanoinesse de Mons.

Alexandre-Maximilien-François de Croix, marquis d'Heuchin, seigneur de Frelinghien, des Prevotés, &c. a épousé en 1724, Isabelle-Claire-Eugénie de Heuchin, fille de Louis-François, marquis de Longouastre, & de Marie-Thérese-Josephe-Guillaine de *Thiennes*, héritiere de Berthe. De cette alliance sont nés entr'autres :

10. Alexandre-Louis-François, dit le marquis de Croix, capitaine de cavalerie au régiment de Beauvilliers, allié en 1750, à Marie-Anne-Françoise, fille du feu comte de *Groesbeck*, dont un fils né en 1754, & une fille née en 1755.

20. Philippe-Charles-François de Croix,

lequel a été colonel du régiment de Bruxelles au service d'Espagne, où il s'est marié depuis quelques années.

HEUDICOURT. La terre & seigneurie de Trougnon, située dans le Barrois non-mouvant, bailliage de S. Mihiel, fut portée en mariage par Claude de *Fresneau*, fille unique & héritiere de Jean, seigneur de Pierrefort, à Charles-Louis, seigneur de *Lenoncourt*, conseiller d'état de Charles III, duc de Lorraine, bailli de S. Mihiel, & gouverneur de Ville-Franche, mort en 1594, âgé de 27 ans. Son fils Charles, dit le marquis de Lenoncourt, conseiller d'état, capitaine des gardes du duc Charles IV, bailli & gouverneur de S. Mihiel, mort en 1644, épousa Christine-Eléonore de *Madruce*, morte en 1669, fille unique & héritiere de Ferdinand, comte d'Ave, d'Arberg, de Chalan & de Brenton, baron de Beaufremont, & de Bonne de *Livron*. Il en eut pour fils puîné Antoine de Lenoncourt, dit le marquis de Lenoncourt, conseiller d'état, & grand écuyer de Lorraine, sous les ducs Charles IV, & Léopold premier, mort le 20 février 1705. Il avoit été allié à Marie-Cécile, comtesse de *Moersberg*, fille de Jules Neidarht, comte de Moersberg, chevalier de l'ordre de S. Jacques en Espagne, & de Marie-Sidoine, comtesse d'*Egghemberg*, sœur du prince de ce nom, de laquelle il eut pour fille unique Marie-Anne-Françoise, dame de Lenoncourt, de Serre & de Trougnon, morte, le 10 juin 1710, gouvernante

des enfans du duc Leopold. Elle avoit épousé Denis *Sublet*, dit le comte d'Heudicourt, dont le fils puîné Goeri Sublet, dit le comte d'Heudicourt, brigadier des armées du Roi, & mestre de camp de cavalerie, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en marquisat, sous le nom d'Heudicourt, avec union de la mairie des trois villes, Voinville, Varneville & Buxerule, par lettres du 7 février 1737. Il a épousé en 1750, Anne *Moreau*, veuve de Charles de *Barois*, comte de Kœurs, baron de Manonville.

Le marquis d'Heudicourt avoit pour frere aîné Joseph-Michel Sublet, dit le marquis de Lenoncourt; marié en 1717, à N... *Molé*, dame de Pourquerolles; de laquelle est né N... Sublet d'Heudicourt, comte de Lenoncourt, marquis de Pourquerolles, colonel de cavalerie, marié en Février 1744, à N... *Goulard* de Boisgeffroy, héritiere de Noyers & de Nainville, du chef de N... de Sublet de Noyers, sa mere. Il a de ce mariage un fils, né en 1747.

HEUSDEN. Théodore de *Heusden* d'Eschout, chevalier banneret, seigneur de Middelswaele & de Kystel, surintendant du canal royal de Bruxelles, fut créé baron de Heusden lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres du 2 mars 1688.

HEVERLÉ, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, en faveur de Guillaume de *Croy*, seigneur de Chiévres, que le Roi Catholique Charles premier, qualifie son cou-

fin dans les lettres d'érection de Novembre 1518.

HEUSSENS. Jean-Pierre *Heussens*, franc monnoyeur de ville d'Anvers, fut annobli, créé chevalier, & obtint des supports avec banniere, par lettres du 4 mars 1741.

Les armes d'or, à deux fasces bretessées de sable.

HEUVEL. Simon-Joseph de *Heuvel*, écuyer seigneur d'Vytberghen & d'Overmeere, domicilié à Anvers, obtint des supports avec bannieres, & une couronne au lieu de bourrelet, par lettres du 24 février 1745.

HEYDEN. François-Edouard-Antoine de *Heyden*, seigneur de Stoltzembourg, Nider-Weis & Pruym-sur-Roche, chevalier justicier du Siege des nobles de l'ancienne chevalerie de la province de Luxembourg, & chef dudit Siege; président-adjoint du conseil provincial de la même province, obtint continuation & confirmation du titre de baron, & une couronne de comte, par lettres du 2 novembre 1743, & mourut à Luxembourg d'une attaque d'appoplexie, le 21 janvier 1755, dans sa soixante-sixieme année, étant président du conseil provincial de Luxembourg.

HEYSSEN. Famille qui est reconnue pour être d'ancienne chevalerie & noblesse immédiate de l'empire; connue de tems immémorial en Suede & en Allemagne; elle

ſubſiſte en pluſieurs branches (1), dont une en Lorraine Allemande, qui eſt notre objet; ſur laquelle il eſt à obſerver, que depuis plus de trois ſiecles, elle s'eſt toujours maintenue dans ſa pureté par des alliances nobles; cette aſſertion eſt prouvée par une généalogie dreſſée ſur originaux & homologuée, & porte pour armes; d'or, à la faſce de ſable chargée d'une roſe d'or, boutonnée de gueules & feuillée de ſinople; parti de palé de gueules & d'argent de quatre pieces, qui eſt Neumarck; à la chape brochante ſur le tout, aux armes anciennes de *Heyſſen*, qui ſont: d'azur, chargé d'une montagne, à trois coupeaux, dont la cime eſt enflammée de gueules, & celui du milieu plus élevé. timbre, un caſque taré à tournois, orné d'un bourrelet aux émaux de l'écu. Lambrequins, d'or & d'azur, à dextre, d'argent & de gueules à ſeneſtre. Couronne de roi ſurmontée de trois flammes de gueules. Cimier; un aigle de gueules, languée, becquée, d'or, au col parti, de même au vol éployé & chargé à dextre du premier parti de l'écu, à ſeneſtre du ſecond.

I. Jean de Heyſſen, épouſa en 1463, Jeanne de *Turlinger*; il en eut 10. Rei-

(1) Une autre branche a poſſédé pendant plus de 400 ans, le fief noble de Reinsdorff, près Analt-Coëthen, & faiſoit partie de la chevalerie du cercle de Haute-Saxe. Voyez Lexicon de la nobleſſe d'Allemagne, par Gauchens, Nuremberg, 1709.

chert; qui suit 2o. Jean; 3o. Sybille.

II. Reichert de Heyssen, épousa Christine, baronne de *Mistelbach*, dont.

III. Siegfried de Heyssen, lequel eut d'Amélie de *Priesen* son épouse.

IV. George de Heyssen, qui épousa Caroline de *Wertheren*, de l'illustre maison des comtes de ce nom, originaire de Saxe, & issue de Berthaire, roi de Thuringe (1); il en eut 1o. Georges; 2o. Wolff; 3o. Léonard 4o. Michel, qui suit, qui tous quatre furent reconnus par un diplôme de l'empereur Rodolphe II, donné à Prague le 30 juin 1597, « pour être nés vraiment » tourniers (2) & chevaliers du S. Empire, » de quatre quartiers paternels & maternels

(1) Quoique les historiens allemands different à certains égards sur l'origine de cette maison, ils s'accordent tous pour le fond, suivant l'opinion d'*Imhoff*, qui, fondé sur d'anciennes inscriptions, lui donne pour auteur un frere de Louis, surnommé à la barbe, & premier comte de Thuringe: il en résultera toujours, que les comtes de Wertheren sont issus du sang le plus illustre: ils sont gardes héréditaires de la chambre de S. M. & de l'Empire. -- Voyez Imhoff, *notitia procerum imperii, vol.* 2.

(2) Admissibles dans les tournois. Il s'en faisoit tous les trois ans en Allemagne, où toute la noblesse de l'Empire se rendoit pour donner des preuves publiques de sa naissance. On voit par l'énoncé du diplôme ci-dessous quelles étoient les conditions requises chez ceux qui s'y présentoient.

» des deux côtés, & en droit de posséder » tous fiefs nobles, d'entrer dans tous les » chapitres, d'y posséder tous emplois & » dignités, de prononcer sentence en juge- » ment de chevalerie, de fréquenter les tour- » nois, ainsi que toute leur lignée née & à » naître de l'un & de l'autre sexe, hoirs de » leurs hoirs & postérité, pour toujours & à » jamais, comme tous autres de l'empire, » royaume, duchés & pays héréditaires, vrai- » ment nés nobles, feudataires, tourniers & » chevaliers, sont en droit de faire » (ce sont les termes du diplôme), & « pour plus ample » témoignage (de bienveillance) & par » grace spéciale, Sa Majesté améliore leurs » armes héréditaires avec celle de la famille » éteinte de Newmarck, comme proche pa- » rente de la mere des susdits quatre freres, » avec les marques d'honneur & de distinc- » tion, &c. »

V. Michel de Heyssen, l'un des quatre freres ci-dessus, épousa wilhelmine, baronne de *Wegeleben*, & en eut :

VI. Simon, baron de Heyssen, lieutenant-colonel au service de l'empire, qui fut blessé à mort dans une rencontre au bois de Stockoltz, près Bouzonville en Lorraine, en 1635, & repose dans l'abbaye de Freistroff, sous une tombe de marbre noir, chargée de ses armes, & d'une inscription qui fait l'éloge de ses qualités. Il laissa de Lotte ou Charlotte de *Séebach* son épouse :

VI. Christophe, baron de Heyssen (1), qui épousa en 1642, Susanne, baronne de *Weyer*, dont il eut :

VII. François de Heyssen, lequel épousa en 1650, Marguerite de *Boler*, dame de Gandren, qui lui apporta en dot la terre de ce nom, & dont il eut :

VIII. Jean-Jacques de Heyssen, chevalier seigneur de Gandren, qui se maria ; 1°. en 1693, avec Claudine-Marguerite *Muller* (2), qui lui apporta les seigneuries de Montnach & de Frechingen, & fut mere de 1. Fran-

---

(1) Ce fut lui qui, le premier, vint s'établir en Lorraine en 1655.

(2) D'une ancienne famille noble de Lorraine ; dont le pere de cette dame, Claude, seigneur de Kirche, Evensdorff, Montnach, &c. contrôleur général de la Lorraine allemande, & Jean, seigneur de Weiskirch-près-Bitche, freres, étoient les derniers mâles.

Le premier laissa trois filles. -- 1. La dame de Heyssen, qui étoit veuve de N... *Andrea* de Nibles, chevalier, seigneur de Château Double, en Provence, & capitaine au régiment de Jensac, infanterie. -- 2. Marguerite, mariée à Antoine de *Pocquieres*, chevalier, seigneur de Jolifief, & capitaine au régiment de Plessis. -- 3. Lucie, mariée à Antoine de *Boch*, chevalier, seigneur de Pétrange, dont les barons de Koetler & Fisson du Montet, à Nancy & à Bar. Le second laissa deux filles, représentées par madame de *Moranville* née baronne de *Junckenn*, & madame de *Clemery*.

Muller portoit : d'argent à l'anille de sable, surmontée d'un treffle de sinople ; pour timbre, un casque taré de trois tiers, orné de lambrequins aux émaux de l'écu. Pour cimier, un treffle de sinople

çois; qui suit, 2. Jean-Baptiste, qui a formé la branche de Forgetville, rapportée ci-après; 3. Gertrude, mariée à Georges-Antoine de *Pocquieres*, chevalier seigneur de Jolifief, page de son altesse éminent. Palatine, Jean Guillaume, & pensionné; 2°. avec Marguerite de *Chardon* de Peilling, dont 1. Thomas, auteur de la branche de Gandren, rapportée ci-après.

IX. François de Heyssen, eut de Jeanne de *Thevenot* son épouse; 1. Paul, qui suit; 2. Irmine:

X. Paul de Heyssen, a laissé de N... *Ziegler* de Schambourg, son épouse:

XI. 1. Antoine de Heyssen, capitaine d'infanterie, pensionné du roi pour actions de valeur, & marié en Pologne avec Eve Catherine de *Lubowsky*, dont il a deux fils.

2. Jean de Heyssen.

3. Henri de Heyssen.

4. Jean-François Heyssen, Abbé.

Branche de Forgetville.

IX. Jean-Baptiste de Heyssen, chevalier seigneur de Montnach & de Frechingen, inhumé sous épitaphe à ses armes & à celles des quatre dégrés maternels, dans l'église de Halstroff, paroisse de Forgetville, avoit épousé en 1727, Marie-Elisabeth *Petit des Dards*, sœur de Jeanne, épouse de Claude de *Musiel*, & fille, ainsi que cette derniere, de Jean-Antoine Petit des Dards,

dit de Klein, chevalier de l'ordre de S. Louis, major du régiment de Fimarcon dragons, & de Hélene de *Buren*; il eut de ce mariage :

X. 1. Jean-Claude de Heyſſen, chevalier héréditaire du ſéréniſſime électeur royal & de l'ordre de S. Louis, major d'infanterie, &c. lequel, en conſidération de ſon ancienne extraction & des ſervices par lui rendus à ſa majeſté très-chrétienne, dans les guerres de Hanovre, a été inveſti en 1764, à perpétuité, du fief & ſeigneurie de Forgetville, près Bouzonville en Lorraine Allemande, par le feu roi de Pologne Staniſlas, duc de Lorraine & de Bar, ſuivant l'arrêt du conſeil de ce prince, de la même année, enregiſtré en la chambre des comptes de Nanci, & de Marie-Françoiſe de *Forget*, dite de Barſt (1), qu'il a épouſée en 1760, dont une fille, morte en bas âge.

2. Philippe-Laurent de Heyſſen de Klein, (le chevalier de Heyſſen), chevalier de S. Louis, ci-devant capitaine dans la légion de Lorraine, depuis réformée, à préſent attaché au troiſieme régiment de chaſſeur à cheval, & penſionné du roi depuis 1769, pour s'être diſtingué en diverſes occaſions, & pour avoir été griévement bleſſé.

(1) D'une ancienne famille noble de Lorraine, qui porte pour armes coupé d'azur & de gueules à une colombe d'argent, éployée, becquée de gueules, accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

Branche de Gandren.

IX. Thomas de Heyſſen, chevalier ſeigneur de Gandren (1), inhumé ſous épitaphe à ſes armes & à celles des quatre dégrés maternels, dans l'égliſe paroiſſiale de Sierck, derriere la tombe de ſa famille, avoit épouſé Hélene de *Chardon*, fille de François, ſeigneur de Peilling, capitaine d'infanterie, & d'Eliſabeth de *Tullian*, fille d'un général Ruſſe; de ce mariage ſont nés:

X. 1. François de Heyſſen, chevalier ſeigneur de Gandren, &c. officier au ſervice de France, s'eſt marié en Ruſſie en 1768, avec Anne de *Taracanoff*, & n'en a point d'enfans.

2. Etienne de Heyſſen, ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de Languedoc, paſſé dans les pays étrangers.

3. Françoiſe de Heyſſen.

4. Charlotte de Heyſſen, épouſe de N... *Gœrres* d'Eſtelbruck.

5. Marguerite de Heyſſen, épouſe de Léopold-Henri, baron de *Geyer-d'Orth*, compriſe dans les preuves qu'a faite une demoiſelle, née de ce mariage, pour les chapitres, &c.

(1) Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Calonne, intendant des trois évêchés, du 2 janvier 1774, enregistré à l'hôtel de ville de Sierck.

6. Autre Marguerite de Heyſſen, veuve de N... *Reinhard*, chevalier de S. Louis, capitaine-commandant au régiment royal Baviere, penſionné du roi.

HINNISDAEL. L'empereur Charles VI, accorda à François d'*Hinniſdael*, ſeigneur de Betho, d'Oley, Grantaxhe, &c. pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, le titre de comte, apliquable ſur quelqu'une de ſes terres dans les Pays-bas, par lettres du 10 février 1723. Ce comte eſt iſſu d'Herman d'Hinniſdael, mort en 1418, qui avoit épouſé Catherine de *Guiſchoven*, & en eut; 1°. Arnoul qui ſuit; 2°. Herman qui ſuivra.

Arnoul d'Hiniſdael, allié à Marie *Averyeys*, mere de Wathieu d'Hinniſdael. Celui-ci épouſa Marguerite de *Kersbeeck*, dont naquit Melchior d'Hinniſdael, pere par ſa femme Marie *Vanden-Cruys*, de Léon d'Hinniſdael, allié à Marie Vander-*Hulſt*, dite *Taxis*. Leur fils Melchior d'Hinniſdael, commiſſaire déciſeur à Maeſtrickt, laiſſa de Jeanne de *Meers*, François, ſeigneur de Monſtreuil, mort en 1675. Ce dernier avoit été allié à Catherine-Dorothée de *Beeckman*, mere de Wathieu-Lambert, qui décéda en 1675. Il a eu entr'autres enfans, de Jeanne-Marie de *Simonis*, morte en 1672, François d'Hinniſdael, créé comte; lequel étant veuf de Marie-Anne-Florence-Thereſe de *Berchem*, dame de Tongelaer, Crainhem, S. Pierre, &c. prit le parti de l'Egliſe, & fut chanoine de l'égliſe de Liege & prévôt de Tongre. Ses enfans ſont:

1. Joſeph-Guillaume Wathieu, comte d'Hinniſdael, &c. marié en 1723, à Iſabelle-Charlotte, comteſſe d'*Hoensbroeck* de Geuil, dont il a eu Henri-Antoine-Bernard, né le 23 mai 1725.

2. Dorothée-Françoiſe, dame de Tongelaer, mariée en 1715 à Adrien Joſeph Vander Gracht, baron de Romerſwale & de Vremde, ſeigneur de Lodyek, Batten-Brouck, &c.

Herman d'Hinniſdael, deuxieme du nom, fils d'Herman & de Catherine *Gutschoven*, fut allié à Iſabelle de Rickel, qui fut mere d'Herman III, époux de Marguerite de *Schoors*, & pere d'Herman IV, qui d'Eliſabeth de *Langhen*, eut Herman V, mort en 1548. Celui ci épouſa Marie de *Corſwarem*, & en eut Robert d'Hinniſdael, allié à Barbe de *Roſu*, dame de Danicken, de laquelle vint Nicolas, premier du nom, ſeigneur de Danicken, qui de ſon mariage avec Chriſtine de *Donchierf*, eut Nicolas II, ſeigneur de Danicken, puis de Fumal, par ſa femme Antoinette, dame de *Fumal*, mariée en 1603. Elle fut mere de Philippe Herman d'Hinniſdael, ſeigneur de Fumal, colonel de cavalerie & lieutenant général au gouvernement de Namur, marié en 1637, à Barbe d'*Oſtrel de Lieres*, fille d'Antoine, ſeigneur de Ferfay, & de Jacqueline de Rillebeke, de laquelle il eut Philippe-Herman-Dominique d'Hinniſdael, ſeigneur de

Fumal, capitaine d'une compagnie de hauts allemands, allié en 1673, à Caroline-Catherine de *Wallenrodt*, fille d'Erneſt, baron de Wallenrodt, & de Catherine-Charlotte *Bartholot*. De ce mariage vint Jean-Herman d'Inniſdael, chevalier, baron de Fumal, ſeigneur de Ferfay, brigadier des armées du Roi, qui épouſa en 1714, Marie-Claire-Eugenie de *de Carnin*, fille de Maximilien François, marquis de Lillers, & d'Alexandrine-Charlotte de *Bèthune* Heſdigneul. De ce mariage ſont ſortis :

1°. Adrien-Eugene-Herman d'Hinniſdael, baron de Fumal, ſeigneur de Ferfay, né le 30 août 1718, allié en 1747, à Marie-Philippine de *Bournel*, fille de Jean-Charles, marquis de Monchy, lieutenant général des armées du Roi, & de Marie-Catherine de *Forcadel*, de laquelle il a deux fils.

2°. Maximilien-Herman-Druon d'Hinniſdael, dit le chevalier de Fumal, né le 2 avril 1721, capitaine au régiment des grenadiers de France, & chevalier de Saint-Louis.

3°. Philippe-Herman d'Hinniſdael, dit l'abbé de Fumal, né le 26 ſeptembre 1723, abbé commendataire de Beauport en Bretagne, & prevôt de la Metropole de Cambray.

4°. N.. d'Hinniſdael, dite mademoiſelle de Fumal, religieuſe de l'abbaye de Bourbourg.

HODIAMONT. Jean-Antoine de Hodiamont, ſeigneur de Neau & de Stockem,

obtint confirmation de noblesse avec anoblissement en tant que de besoin, & une couronne, au lieu de bourrelet, par lettres du 24 octobre 1753.

HOFFELIZE. La terre & seigneurie de *Bainville* près de Mirecourt en Lorraine, unie à celle de Valfroicourt, a été érigée en comté sous le nom de Hoffelize, par lettres du 16 Juin 1726, en faveur de Marc-César d'*Hoffelize*, chambellan du duc Léopold, en considération de sa naissance, de ses services & de ceux de ses ancêtres. Regnaut d'Hoffelize, son septieme aïeul, issu d'une ancienne maison du pays de Liége, vint vers le milieu du XVe siecle, seconder Rodolphe, comte de Linange & de Rechicourt, dans la guerre qu'il faisoit à Conrad, évêque de Metz. Il fut pourvu en 1456, du fief masculin d'Oberssing pour lui & ses descendans. Didier d'Hoffelize, son fils, seigneur d'Oberssing, capitaine de Marsal, fut pere de Didier IIe du nom, seigneur d'Oberssing & d'Ohéville, gouverneur de Moyenvic, mort le 7 janvier 1569; Barbe de *Guebenhouse*, sa femme, fut mere de César d'Hoffelize, seigneur d'Oberssing, Ohéville & Burthecourt, qui épousa, le 5 février 1569, Ysabeau de *Fournier*, dame vouée de la ville de Toul, mere de Pierre, dont on parlera ci-après, & de César d'Hoffelize. Celui-ci fut seigneur de Burthecourt, Ohéville & Anoux, gentilhomme de la chambre du duc François; il épousa par contrat du 25 novembre 1619,

Sébastienne de *Marien*, laquelle étant veuve de lui, se remaria en 1645, à Jean-Jacques de *Montesquiou*, seigneur de la Serre, lieutenant au gouvernement de Nanci, veuf de Barbe d'*Hoffelize*, sa belle-sœur. Elle étoit mere de Georges d'Hoffelize, seigneur de Burthecourt & Chambrey, qui épousa, 1°. par contrat du 15 novembre 1648, Agnès d'*Anglure*, & en secondes noces, Anne *Dieztreman* : il eut pour fils unique du premier lit César d'Hoffelize, seigneur de Burthecourt & Chambrey, capitaine au régiment de la Ferre, pere par Antoinette de Bouvet de la Baronne *le Grand* de Rehainviller & de la comtesse de *Rennel* de Lescur, & du second lit Claude d'Hoffelize, capitaine au régiment de la Ferre, mort en 1745, conseiller d'état du Roi de Pologne, & premier président de son parlement de Nanci, pere de la baronne *du Bois de Riocourt* & de la baronne de *Mahuet*, comtesse de Mailly.

Pierre d'Hoffelize, fils aîné de César d'Hoffelize, & d'Isabeau de Fournier. fut seigneur d'Oberfing, Valfroicourt & Bainville, conseiller d'état du duc de Lorraine, & pere de César d'Hoffelize, seigneur des mêmes terres, conseiller d'état du duc Charles IV. Il épousa Marie de *Baillivy*, fille de Jean, seigneur de Houdemont, conseiller d'état du grand duc Charles, & du duc Henri, & de Catherine de *Rennel*, dont il eut François-César-Marie d'Hoffelize, chambellan & premier maître d'hôtel du duc Léopold, qui épousa sa cou-

sine germaine Françoise, fille de Nicolas, baron de *Fournier*, seigneur de Zugmantel, colonel d'un régiment de cavalerie, au service du duc Charles IV, général major de ses armées, gouverneur de Saint-Hypolite, & de Marguerite d'Hoffelize ; elle est morte, le 7 avril 1738, mere de Marie-Nicole, alliée à Charles-Ignace de *Mahuet*, comte de Lupcourt, & de Marc-César, créé comte d'Hoffelize, mort le 13 mars 1747 ; il avoit épousé Marguerite, comtesse de *Franquemont*, fille d'honneur de madame la duchesse de Lorraine, de laquelle il a eu 1°. César, comte d'Hoffelize, capitaine de cavalerie dans Royal Etranger ; 2°. Nicolas, capitaine de cuirassiers, au service de l'impératrice reine de Hongrie, dans le régiment de Palphy. 3°. Théobalde, reçu page du Roi en 1755. 4°. N... demoiselle d'Hoffelize.

HOLSBEKE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie par lettres du 17 août 1661, en faveur de Frédéric de Dilbecke, avec union des seigneuries d'Attenhoven, & Dutsele.

HOMBEKE, seigneurie dans le territoire de Malines, fut vendue par le Roi Charles II, à Charles de Roccabello, le 18 février 1642 ; elle fut ensuite transportée en 1670, à Jean Arazola-Ognata, qui, à son tour, la revendit à Jean-Antoine *Locquet*, du conseil suprême de S. M. C. à Madrid, président du grand conseil à Malines, & chancelier de Brabant, en faveur duquel le Roi Catholique

l'érigea en vicomté, par lettres du 20 sept. 1681. Il eut pour fils unique Jean-Michel de Locquet, chevalier vicomte d'Hombeke, seigneur d'Impel, colonel au service du Roi d'Espagne, commandant & surintendant de Malines, auquel l'empereur Charles VI accorda le titre de comte, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, par ses lettres du 22 septembre 1722, enregistrées à la chambre des comptes, le 28 novembre suivant.

Le comte d'Hombeke avoit épousé Anne-Françoise Vander-*Linden*, baronne de Hoogevorst, de laquelle il a laissé pour fils unique, Jean-François de Locquet, comte d'Hombeke.

HOMBOURG, ville & châtellenie dans la Lorraine Allemande, que Folmare, comte de *Metz*, donna à son fils Hugues, qui mourut sans laisser d'héritiers, ce qui donna occasion aux voisins de se saisir de Hombourg; mais Etienne de *Bar*, évêque de Metz, soutint qu'elle devoit lui revenir au défaut d'héritiers du dernier propriétaire. Ce prélat se voyant alors dans les bonnes graces de l'empereur Fréderic Barbe-Rousse, assembla des troupes & prit Hombourg, qu'il réunit au domaine de son église de Metz. L'an 1551, le cardinal Robert de *Lenoncourt*, évêque de Metz, engagea, avec le consentement de son chapitre, le domaine de Hombourg & de S. Avold, à Philippe, comte de *Nassau-Sarbruck*, à la réserve des aides ordinaires &

extraordinaires, des droits de régale & de souveraineté, moyennant quinze mille florins d'or, avec permission de faire des réparations jusqu'à la concurrence de trois mille florins d'or, qui seroient rendus par l'évêque avec le prix de l'engagement. L'église de Metz se trouvant dans une grande nécessité, quelques années après, le chapitre donna son consentement l'an 1567, pour un engagement que le cardinal de *Lorraine*, évêque de Metz, prétendoit faire des revenus de l'évêché & même des salines, jusqu'à la somme de trente mille écus. En vertu ou sous le prétexte de cet acte, le cardinal de Lorraine, administrateur perpétuel, & son frere le cardinal de Guise, titulaire de l'évêché, en considération de ce que leur neveu Henri de Lorraine, duc de Guise, avoit fourni vingt mille florins pour éteindre une rente de pareille somme, hypothéquée sur les deux châtellenies de Vic & de Marsal & constituée par le cardinal de Lenoncourt, l'an 1551, au profit du comte de Nassau-Sarbruck, & parce que le duc avoit fourni dix-huit mille florins pour retirer le domaine de Hombourg & S. Avold, engagé pour cette somme au comte de Nassau; ces cardinaux donnerent en fief à perpétuité, au duc & à ses descendans mâles & femelles, Hombourg & S. Avold, avec toute la vouerie & les dépendances, sans rien réserver que les aides impériaux, à la charge de faire foi & hommage aux évêques de Metz. Ensuite le duc de Guise donna des actes l'an 1572 &

1576, pour reconnoître l'évêque de Metz & lui faire hommage ; après quoi il prit poſſeſſion de cette châtellenie & de ſes dépendances, à la requiſition du chancelier de l'évêché. Les habitans prêterent ſerment de fidélité au duc, l'an 1576, après avoir été délivrés par l'évêque, de celui qu'ils lui avoient fait. Le duc ne jouit que cinq ou ſix ans de cette acquiſition, car il vendit, du conſentement de Catherine de *Cleves* ſon épouſe, la ſeigneurie ou châtellenie de Hombourg & de S. Avold, à Charles, duc de Lorraine, moyennant quatre-vingt-ſeize mille écus d'or, qui furent payés comptant au duc de Guiſe, qui renonça pour lui & ſes enfans à la ſubſtitution linéale & perpétuelle, miſe dans l'inféodation qui lui en avoit été faite par les cardinaux de Lorraine & de Guiſe. Après cela, le procureur du duc de Lorraine prit poſſeſſion de Hombourg & de S. Avold, le 27 octobre 1582. Ce contrat fut approuvé & ratifié l'an 1586, par le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc, qui fit hommage de Hombourg & de S. Avold, à ſon fils le cardinal, évêque de Metz & de Straſbourg ; il en donna ſes lettres le 13 ſeptembre 1599. L'an 1648, par le traité de Weſtphalie, le fief impérial de l'évêché de Metz fut cédé & incorporé à la couronne de France, & Hombourg tomba en conſéquence ſous la ſuzeraineté du Roi.

N... de *Briſacier*, gouverneur de Sierck,

fit l'acquisition de Hombourg en 16... Il avoit épousé une demoiselle de la maison de *Monby*, de laquelle il eut une fille unique, qui fut mariée à Jacques-Gustave de *Malortie*, chevalier seigneur de Boudeville, brigadier des armées du roi, inspecteur général de cavalerie & dragons, en faveur duquel la seigneurie de Hombourg fut confirmée, & en tant que de besoin seroit érigée en titre & dignité de comté de Hombourg, par lettres données à Versailles en janvier 1715, registrées au parlement de Metz, le 6 avril suivant. Ce comté a passé à leur fils François de Malortie, dit le marquis de Boudeville, mort maréchal de camp en 1747, sans postérité. Il avoit épousé, en avril 1729, Françoise-Charlotte de *Senneterre* [ou *S. Nectaire*], veuve de François-Gabriel *Thibault de la Carte*, & fille de Henri-François de Senneterre, duc de la Ferté, pair de France, & de Marie de la *Motte-Houdancourt*. Il avoit une sœur unique, mariée à N... *Goddes* de Martenneville, vicomte d'Omar près Abbeville, mestre de camp de cavalerie. Ils n'ont eu qu'une fille unique, riche héritiere, qui a épousé en 17... N... comte d'*Hunolstein*, frere de la comtesse le Begue.

HOOCHSTRATE, ville & baronnie de Brabant, dont les anciens seigneurs étoient de la maison de *Gimmic*, de qui cette seigneurie passa par mariage à Jean, seigneur du *Cuyk*: Jean de Cuyk son neveu, vendit Hoochstrate à François sire de Borselle, gouverneur de

Hollande, dont la sœur Léonore eut de son mari Jean de Bueren, pour fille unique, Elisabeth de *Bueren*, dame de Hoochstrate & de Borselle, mariée à Gérard sire de *Culembourg*. Leur fils Gaspard sire de Culembourg & d'Hoochstrate, mort l'an 1504, ne laissa de sa femme Jeanne de *Bourgogne*, que cinq filles: Isabeau, qui étoit l'aînée, eut Hoochstrate & Borselle, dont ayant fait donation entre vifs à son second mari Antoine de *Lalain*, seigneur de Montiny, Charles I, roi d'Espagne, érigea en sa faveur Hoochstrate en comté, par lettres de juin 1518. Ce seigneur, qui fut chevalier de la Toison d'or, conseiller chambellan de l'empereur, & lieutenant général de ses armées, mourut le 11 avril 1540. Ce comté passa à Philippe de Lalain qui, d'Anne de *Rinbourg*, eut Antoine de Lalain, comte de d'Hoochstrate, marié à Éléonore de *Montmorenci*, mere entr'autres enfans, de Charles de Lalain, comte d'Hoochstrate, chevalier de la Toison d'or, pere d'Albert-François, qui de sa seconde femme Isabelle de *Ligne-Aremberg*, eut François-Paul de Lalain, comte d'Hoochstrate, mort en 1709, sans lignée. Il eut pour héritier, Nicol.-Léopold, prince de *Salm*, petit-fils de sa sœur Marie-Gabrielle de Lalain, & de Charles-Florent, comte de Salm & fils du comte Guillaume-Florentin & de Marie-Anne, princesse de *Mansfeld*. Ce prince, en faveur duquel l'empereur Charles VI érigea en 1739, le comté d'Hoochstrate en

duché, est issu de l'illustre maison des *Rhingraves*, ou comtes du Rhin, que leur qualité d'avoués perpétuels de l'abbaye de Laureshem, fait présumer être issus de Cancor, fondateur de cette abbaye, sous le regne de Pepin, ou au moins son bienfaiteur, & qui est qualifié comte illustre du territoire du Rhin, par l'auteur de la chronique de cette abbaye, écrite dans le treizieme siecle.

Deux alliances des Rhingraves avec les Wildgraves, savoir de Jean I Rhingrave, & de Jean III son petit-fils, les mirent en possession des seigneuries de Daun & de Kirbourg, de sorte que Jean IV, se trouvant héritier des deux branches des Wildgraves, avec lesquels il avoit une origine commune, joignit leurs nom & armes aux siens, & se qualifia Wild & Rhingrave de Daun & de Kyrbourg, ce que ses descendans ont continué de faire. Son fils Jean V, mort en 1490, acquit la moitié du comté de Salm en Vosge, par son alliance avec Jeannette, fille unique de Simon II, comte de Salm, qui tiroit son origine de l'ancienne maison de Luxembourg. Jean V, fut quatrieme aïeul de Philippe-Othon, créé prince du S. Empire en 1624; dans laquelle dignité, son fils Léopold-Philippe-Charles fut admis à la diete en 1654, avec voix & séance dans le college des princes. L'alliance que son petit-fils Charles-Théodore contracta l'an 1671, avec Marie-Louise de *Baviere*, fille aînée d'Edouard, comte Palatin, & d'Anne de Gonzague, & petite-fille

de Frédéric V, électeur Palatin, & d'Elizabeth d'Angleterre, acquit à ses descendans des prétentions sur la couronne de la Grande-Bretagne & sur le duché de Montferrat; prétentions qui ont été transmises au prince Nicolas-Léopold, du chef de sa femme la princesse Dorothée-Françoise-Agnès de *Salm*, fille aînée du prince Louis Othon, auquel il a succédé, comme son plus proche agnat, dans la dignité & rang de prince.

Ledit Nicolas-Léopold de Salm-Salm, duc de Hochstraten, comte & rhingrave, étoit né le 25 janvier 1701, fut chevalier de la Toison d'or conseiller intime de l'empire, général feld-maréchal en 1754, gouverneur d'Anvers, & colon. d'un régim. d'infant. marié 1°. le 25 mars 1729, à Dorothée-Françoise-Agnès, princesse de *Salm*, née le 21 janvier 1702, morte le 25 janvie 1751; 2°. le 12 juin 1753, à Christine-Anne-Louise, sœur de la précédente, née le 29 avril 1707, & veuve de Joseph, prince héréditaire de *Hesse-Rheinsfeld*. Il laissa du premier lit; I. Gabrielle-Marie-Christine-Louise, née le 8 janvier 1720, doyenne de Vreden, chanoinesse à Thorn, & dame de la Croix Etoilée.

II. Louis-Charles-Othon, né le 21 août 1721, abbé de Boheris, diocèse de Laon & de S. Quentin en l'Isle de France, chevalier de S. Hubert; marié le 30 octobre 1755, à la comtesse Marie-Anne de *Horion*.

III. Marie-Christine, née le 14 août 1727,

dame de l'ordre de la Croix Etoilée, chanoinesse à Vreden & à Thorn.

IV. Marie-Elisabeth, née le 4 avril 1729; dame de l'ordre de la Croix Etoilée, mariée le 3 août 1751, à François-Irvin-Eugene, comte de *Schomborn* & du S. Empire, chambellan de l'empereur & colonel d'un régiment d'infanterie de l'évêque prince de Wirsbourg.

V. Marie-Françoise-Josephe, née le 28 octobre 1731, chanoinesse à Maubeuge, mariée le premier juin 1761, à Georges-Adam, comte de *Staremberg*, chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, ci-devant ambassadeur de leurs majestés impériales à la cour de France.

VI. Maximilien-François Ernest, né le 28 nov. 1732, chambellan actuel de l'empereur, colonel du régiment de son pere, chevalier de S. Hubert & de l'ordre militaire de Sainte-Thérese, major général du cercle du Haut-Rhin, marié le 16 mars 1756, à Marie-Louise-Eléonore, fille du prince héréditaire Joseph de *Hesse-Rheinsfeld*, & dame de l'ordre de la Croix Etoilée, née le 18 avril 1729, fille de Joseph, prince de Hesse-Rheinsfeld, veuve le 15 septembre 1773; dont 1°. Nicolas-Léopold Louis Osval Jean Népomucene, né le premier juin 1760; 2°. Constantin-Alexandre qui suit; 3°. Georges, né le 26 mai 1766; 4°. Georges-Adam-François, né le 28 septembre 1769; 5°. Guillaume-Florentin-Fréderic, né le 28 septembre

1769; 6°. Louis-Othon Oſwald, né le 12 juillet 1772.

Conſtantin-Alexandre, prince régnant de Salm-Salm, né le 22 novembre 1762, marié le 31 décembre 1782, à Victoire-Félicité, princeſſe de *Lowenſtein*-Werthein, morte le 20 décembre 1786, dont Guillaume-Florentin-Louis-Charles, né le 18 mars 1786.

VII. Auguſte-Sophie, chanoineſſe à Mons.

VIII. Charles-Alexandre, chanoine à Cologne & Strasbourg, nés jumeaux le 13 octobre 1735.

IX. Marie-Joſeph, née le 26 décembre 1736, chanoineſſe à Maubeuge; mariée à Charles-Albert, prince de *Hoenhoc*-Schillengsfurſt.

XI. Joſeph-Marie-Henri, né le 20 décembre 1737.

XII. Marie-Anne, née le 17 février 1740, mariée le 6 novembre 1758, par procuration, à dom Pédro d'*Alcantara*, duc de Lerma (Tolede), grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chambellan actuel.

XIII. Emmanuel-Henri-Nicolas Léopold, né le 22 mai 1742, chevalier de Malthe, colonel au ſervice d'Eſpagne.

XIV. François-Joſeph-Jean-André, né le 30 novembre 1743, chanoine à Cologne & à Liege.

XV. Guillaume-Félix-Jean, né le 10 mai 1745, chanoine à Cologne, Liege, Straſbourg.

Branche de Salm-Kirbourg, religion catholique.

Henri-Gabriel-Joseph wild & rhingrave, frere puîné de Guillaume-Florentin, comte de Salm, lequel est décédé le 15 octobre 1715, & a laissé de sa femme Thérese de *Croy de Warneck*; 1°. Jean-Dominique-Albert, prince de Salm-Kirbourg, né le 29 juillet 1708, déclaré en 1742 prince du S. Empire avec son frere.

II. Philippe-Joseph, prince de Salm-Kirbourg, né le 21 juillet 1709, chevalier de l'Aigle blanc, marié le 12 août 1742, avec Marie-Thérese-Joseph, fille de Maximilien-Emmanuel, prince de *Hornes*, née le 19 octobre 1726, dont:

1. Frédéric-Othon, né le 12 mai 1745; colonel au service de France, marié le 28 novembre 1781, à Jeanne-Françoise-Fidelle-Antoinette, princesse de *Hohenzollern* Sigmaringen, née le 3 mai 1765, dont N... de Salm, né le 7 avril 1785, & N... de Salm, né le 9 octobre 1786.

2°. Maurice-Gustave, né le 27 septembre 1761.

3°. Marie-Emmanuel-Maximilienne, née le 19 mai 1744, mariée le 24 juin 1763, à Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la *Trimoille*, pair de France.

4°. Augustine-Frédérique Wilhelmine, née le 13 septembre 1747, mariée le 29 octobre

1764, à Anne-Emmanuel-Ferdinand-François, duc de *Croy*, prince d'Empire.

Cette branche de Salm-Kirbourg alterne avec celle de Salm-Salm pour la séance & le suffrage à la diete de l'Empire.

HORNES, petite ville sur le territoire de Liege, mais dépendant du duché de Brabant; fief impérial sous l'ancien comté de *Loos*, a donné son nom à la maison de Hornes, qui peut tenir rang entre les plus éminentes de l'europe, tirant son origine des comtes de Loos, ducs de Hasbaye, sortis, de même que les ducs de Brabant, des anciens comtes de Hainaut. Elle a pour tige Thierri de *Loos*, sire de *Hornes*, frere puîné d'Arnoud II, comte de Loos & fils d'Arnoud I & d'Aleyde de Dieft. Il fut créé grand veneur héréditaire de l'empire, par l'empereur Henri IV, & mourut vers l'an 1134. Il avoit épousé Ermengarde de *Cuick*, dont le troisieme fils Gérard, épousa Sophie de *Limbourg*, mere de Guillaume I, sire de Hornes, seigneur souverain des villes & terres de Weert & de Vessem, qui céda la souveraineté de Hornes au duc de Brabant. Il mourut vers l'an 1180, & fut pere de Guillaume II, dit Engelbert, décédé en 1203, & allié à Marguerite de *Montbéliard*, dame d'Altena, mere de Guillaume III, sire de Hornes & d'Altena, &c. qui décéda vers l'an 1264. Il eut de sa premiere femme Mathilde de *Vianen*, Guillaume IV, avoué de Thore, pere par sa femme Marguerite de *Loos* de Chiny, de

Gérard, deuxieme du nom, marié à Jeanne de *Louvain*, dame de Gaesbech, de Perwis, Herſtal, Baucignies & Montcornet. De cette alliance naquit Guillaume V, mort en 1343, qui de ſa ſeconde femme Eliſe de *Cleves*, eut Guillaume VI, ſire de Hornes, & Thierri, ſire de Gaesbeck, de Baucignies, &c. qui a fait la ſeconde branche.

L'aîné ſe maria en 1349, à Iſabeau d'*Archel*, dont vint Guillaume VII, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, laiſſant de Jeanne de *Heinsberg*, Guillaume VIII, marié à Jeanne, dame de *Montigny* en Oſtrevant. Elle fut mere de Jacques, premier du nom, créé comte de Hornes en 1450, par l'empereur Frédéric III, & mort le 3 mai 1488. Il avoit épouſé Jeanne de *Mœurs*, de laquelle il laiſſa entr'autres enfans, Jacques II, comte de Hornes, décédé le 8 décembre 1502, & marié à Jeanne de *la Gruthuſe*, dont il eut Jacques III, comte de Hornes, chevalier de la Toiſon d'or, auquel ſuccéda ſon frere Jean, deuxieme du nom. Celui-ci n'ayant point de poſtérité, adopta deux enfans de ſa femme Anne d'*Egmont*, veuve de Joſeph de *Montmorenci*, ſeigneur de Nivelle, pour lui ſuccéder en ſon comté de Hornes & autres terres.

Thiéri de Hornes, mentionné ci-deſſus, eut, entr'autres enfans, de Marguerite de *Montigny*, dame de Braine, Arnoul de Hornes, ſire de Baucignies, allié à Jeanne, dame de *Honſchote*, Hautekercke & Loqueren, mere

de Jean de Hornes, sénéchal de Brabant & amiral de Flandre, tué l'an 1436. Il avoit épousé Marguerite de *la Trimouille*, qui le fit pere de Philippe de Hornes, grand chambellan du duc de Bourgogne, mort en 1488, & marié à Jeanne de de Lannoi, dame de *Brimeu*. Il en eut Arnoul, comte de Hornes, second du nom, & Jean, sire de Baucignies. La postérité du premier s'est éteinte en la personne de Philippe Maximilien de Hornes, comte de Hautekerke, lieutenant général des armées de France, décédé au mois d'octobre 1709.

Jean de Hornes, sire de Baucignies, continua la lignée, & épousa Adrienne de *Ranst*, dame de Boxtel, Cantecroix & Kessel, dont il eut Philippe de Hornes, seigneur de Baucignies, &c. décédé en 1541. Sa femme, Claire de *Renesse*, fut mere de Jean de Hornes, second du nom, comte de Baucignies, gouverneur de Bois-le-Duc, mort en 1551, laissant de sa premiere femme Marie de *Ste Aldegonde*, Gerard de Hornes, comte de Baucignies, gouverneur de Malines & ambassadeur en France, mort le 7 février 1612. Il avoit épousé Honorine de *Withem*, dame d'Ische & de Gossine, de laquelle naquit Ambroise, comte de Baucignies, général de l'artillerie du roi d'Espagne, gouverneur & capitaine général d'Artois, grand fauconier des Pays-Bas, allié à Marie-Chrétienne-Marguerite, dame de *Bailleul* & de Lestang, mere d'Eugene-Maximilien de Hornes,

nes, grand veneur héréditaire de l'Empire, comte de Baucignies, d'Hautekerke & de Bailleul, baron de Boxtel, &c. en faveur duquel la seigneurie d'Overisque fut érigée en principauté, sous la dénomination de Hornes, par lettres du Roi Charles II, du 19 octobre 1677. Le prince de Hornes fut allié avec Marie-Jeanne de *Croy-Solre*, dont sortit Philippe-Emmanuel, prince de Hornes & d'Overisque, grand véneur héréditaire de l'Empire, grand d'Espagne de la premiere classe, gouverneur & capitaine général de la province de Gueldre & de Zutphen, pair de S. Martin, &c. Il a laissé de la princesse Marie-Antoinette de *Ligne*, Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes, d'Overisque & du S. Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, né le 31 août 1695, & veuf, 1°. de milady Marie *Bruce*, comtesse d'*Aillesburry*; 2°. de Henriette-Nobertine, wild & rhingrave de Salm, décédée en juin 1751. Il a eu du premier lit :

1°. Marie-Thérese-Josephe, née le 19 octobre 1716, & mariée à Philippe-Joseph, prince de *Salm-Kirbourg*.

2°. Anonime, mariée en 1751, au prince de *Stolberg*.

HUMBERT, famille de Lorraine & de Bourbonnois, anoblie par lettres de Charles III, données à Nancy, le dernier mai 1573, en faveur de Nicolas Humbert, receveur d'Einville, ensuite capitaine & prévôt du même lieu.

HUNOLSTEIN, ancienne baronnie, au

pays de Trêves, à préſent l'une des prévôtés du chapitre, auquel elle a été engagée par la maiſon d'*Hunolſtein*, répandue en Allemagne & en Lorraine, & qui tire ſon nom du château de cette baronnie, qui, dès l'an 1080, étoit poſſédée par Jean, baron d'Hunolſtein, pere de Georges, & aïeul de Hugues, qui vivoit en 1198, & eut pour fils Erneſte, pere de Hugues, ſecond du nom, vivant en 1245. Celui-ci eut pour enfans Beatrix d'Hunolſtein, femme de Conrad *Wildegraff* de Daune, & Jean, baron de Hunolſtein, ſecond du nom, marié vers l'an 1290, à N... de *Schoneck*, mere de Jean III, baron de Hunolſtein, qui épouſa en 1337, Ide de Steincalfez, de laquelle il eut Jean, IVe du nom, marié en 1360, à Eliſabeth *Cammeren* de Vorms, fille de Jean, & d'Eliſabeth de *Rodenſtein*, qui le fit pere de Nicolas qui ſuit, de Jean, chanoine & écolâtre de la métropole de Treves, & d'Anne, femme de Henri, baron de *Soëtern*.

Nicolas, baron de Hunolſtein, épouſa en 1390 Lucie, fille de Silman, baron de *Hagen*, & d'Eliſabeth *Bayer de* Boppart, & en eut Jean, cinquieme du nom, baron de Hunolſtein, qui épouſa en 1420 Eliſabeth *Vetzerin* de Geiſpiksheim, qui fut mere de Nicolas, chanoine & grand-chantre de l'égliſe de Trêves, & de Jean, ſixieme du nom, qui, après avoir été chanoine & grand-chantre de la même égliſe, épouſa Agnès, fille d'Adam de *Pirmont* & de Catherine, baronne d'*Eltz*,

qui le fit pere d'Adam, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Zuch, marié en 1486 à Eliſabeth, fille d'Egenof, baron de *Ratzemhauſen*, & de Marguerite de *Lenoncourt*, dont vint Adam, deuxieme du nom, ſeigneur de Zuch, allié en 1510 à Marie, fille de Jean *Hilchin*, ſeigneur de Lorch, & de Dorothée de *Rudesheim*, dont naquit Jean, baron de Hunolſtein, ſeptieme du nom, marié en 1556 à Eliſabeth, fille de Gaſpard, baron de *Hagen*, & de Marie, baronne de *Steincalfelz*, de laquelle il eut 1°. Jean-Schweicart, baron de Hunolſtein, qui a continué la branche aînée reſtée en Allemagne; 2°. Jean-Adam, tige de la branche des ſeigneurs de Soëtern, éteinte à la troiſieme génération; & 3°. Guillaume, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Châteauvoël en Lorraine, conſeiller d'état du grand duc Charles, bailli de Sieſberg & de Schawembourg, en 1625, premier gentilhomme de la chambre du duc Charles IV. Il épouſa en 1589, Anne-Marie, fille de Mertzloff *Richard*, baron de Landſberg, & de Suſanne, comteſſe de Rheinack, & en eut 1°. Jean-Guillaume qui ſuit; 2°. Jean-Mertzloff, ſeigneur d'Iderſdorf, marié à Anne-Catherine de *Lutzelbourg*, fille d'Erneſte-Chriſtophe de Lutzelbourg & de Sophie, baronne de *Braubach*, qui fut mere d'Otto-Guillaume, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Zuch, d'Iderſdorf, conſeiller d'état du duc de Virtemberg, pere par Louiſe de *Beaujeu*, qu'il avoit épouſée en 1652, d'Otto-Louis, comte

d'Hunolſtein, ſeigneur d'Iderſdorf & de Gremcey, chevalier de S. Louis, colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice de France, puis premier écuyer d'Eliſabeth-Charlotte d'Orléans, ducheſſe de Lorraine, & bailli d'Eſtain, mort ſans enfans, de ſa femme Marie-Adelaïde *du Buchet*, gouvernante des filles d'honneur de la même ducheſſe de Lorraine, qu'il avoit épouſée en 1684. Elle eſt morte en 1753, âgée de quatre-vingt-dix ans; elle avoit été fille d'honneur d'Adélaïde Henriette de Savoye, électrice de Baviere, & étoit fille de Chriſtophe du Buchet, ſeigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la chambre de l'électeur de Baviere, & d'Adélaïde, baronne de *Marimont*.

Jean-Guillaume, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Châteauvoël & de Zuch, fils aîné de Guillaume & de Mertzloff *Richard*, fut d'abord chanoine de Trêves, puis conſeiller de guerre, chambellan & général de bataille des armées de l'empereur, & auparavant colonel au ſervice du duc Charles IV, qui le fit gouverneur de Bouquenom & de Sarverden en 1636 & de Marſal en 1640. Il avoit épouſé en 1628, Marie-Eliſabeth, fille d'Otto-Nicolas, baron *de Steincalfez*, & de Chriſtine-Catherine, héritiere de *Helfenſtein*, de laquelle il eut, 1°. Philippe-Chriſtophe, chanoine de Mayence & de Virtzbourg; 2°. François-Charles-Felix qui ſuit; 3°. Ferdinand-François, chanoine de Virtzbourg; 4°. N... abbeſſe d'Eſpinal; 5°. N... chanoineſſe d'Eſpinal.

François-Charles-Felix, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Châteauvoël, capitaine de Chevaux-Legers pour le ſervice du duc Charles IV, épouſa Eliſabeth, fille de Herman, baron de *Haizfeldt*, & de Marie-Catherine, baronne d'*Alberg*, & fut pere de François-Herman, comte de Hunolſtein, chevalier de S. Louis, meſtre de camp de cavalerie au ſervice de France, puis chambellan & premier écuyer du duc Leopold, enfin conſeiller d'état & maréchal de Lorraine & Barrois, mort le 22 Juin 1748. Il avoit été allié, 1°. à N... baronne d'*Oberſtein*; 2°. le 13 mars 1706 à Marguerite *le Begue*, morte en 1721, fille de Charles, baron de Vitrey, colonel commandant un régiment de cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, grand bailli & gouverneur du comté de Vaudémont, & de Magdeleine *le Prud'homme* de Vitrimont; 3°. Jeanne-Barbe-Charlotte, baronne d'Eltz, chanoineſſe de Bouxieres, morte en 1743, fille de Charles-Henri, baron d'Eltz, ſeigneur d'Ottanges, & de Marie-Reine de *Keſſelſtadt*. Du premier lit, eſt venu un fils mort en bas âge; du ſecond, deux filles, ſavoir Gabrielle, mariée en 1726, à Jean-Pierre-Nicolas, baron de *Canon* & de l'Empire, marquis de Ville-ſur-Illon, & Gabrielle Agnès, veuve du 14 ſept. 1738, de ſon oncle à la mode de Bretagne; Leopold-Joſeph comte *le Begue*, de l'Empire & de Germini, baron de Torſcheviller, chambellan du duc Leopold & de l'Empereur aujourd'hui régnant; & du troiſieme lit ſont iſſus Reine-Magde-

leine, chanoineſſe de Bouxieres, puis mariée le 13 février 1744, à Charles-Adrien, marquis de *Ligny*, enſeigne des gendarmes de Berry, morte ſans enfans en 1753, & Philippe-Charles, comte de Hunolſtein, ſeigneur de Châteauvoël, d'Ottanges, Boulange, Volmerange, d'Iderſdorf, baron de Fontoy, chambellan du duc Leopold & du roi de Pologne, duc de Lorraine, allié par contrat du 23 juillet 1749, à Marie-Thereſe, fille unique de François-Leonore de *Gaules*, dit le comte de Martainneville, vicomte d'Omar près d'Abbeville, baron de Cottigny, ſeigneur de Martainneville, chevalier de S. Louis, & meſtre de camp de cavalerie, & de Marie-Thereſe de *Malortie*, dame de Boudeville, comteſſe de Hombourg, dont entr'autres deux fils, l'un né en mai 1750, & l'autre en mars 1751.

HUYN. Jean-Joſeph, baron de *Huyn*, Feldt maréchal, lieutenant des armées de l'Empereur, & gouverneur de Seguedin en Hongrie, fut élevé à la dignité de comte pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles par diplôme de l'Empereur, du 20 juin 1697, naturaliſé Hongrois, & mis au rang de la haute nobleſſe de Hongrie, en conſidération de ſa naiſſance & du ſignalé ſervice qu'il venoit de rendre à S. M. Impériale, en réduiſant ſous ſa puiſſance, la fortereſſe de Giula, devant laquelle quatre généraux avoient échoué, & ayant donné de grandes preuves de ſa bravoure aux ſiéges de Treves, de Bonn, & de Bude. Il avoit auſſi ſervi avec diſtinc-

tion Charles IV, duc de Lorraine, en qualité de lieutenant de ſes gardes du corps, puis le duc Charles V, en celle de chambellan. Il fut pourvu la même année 1697, du grand gouvernement de Zigeth, villes & pays en dépendans, entre le Drave & le Danube, fait général de la cavalerie en 1704, feldt maréchal, le 11 juin 1707, & conſeiller de guerre en 1713. Il avoit pour ſixieme aïeul Jean de Huyn, gouverneur de Marſal, frere de Guillaume de Huyn, cardinal du titre de Sainte Sabine, mort à Rome en 1456. Ce Jean fut pere de Nicolas & aïeul de Claude, qui, de ſa femme germaine de *Bourgogne*, fille de Jean, ſeigneur de Parey & S. Ouin, & de Catherine de la Motte, eut Nicolas de Huyn, pannetier de Nicolas de Lorraine, évêque de Metz, duquel il obtint en 1547, permiſſion d'écarteler les armes de ſa mere avec les ſiennes. Il fut pere de Claude de Huyn, lieutenant général du comté de Vaudemont, dont les deux fils Jean & François firent deux branches.

De l'aîné eſt iſſu N... de Huyn, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ſeigneur de Montigny & Varnéville, marié en 1735, à N... de *Jobal*, niéce du comte d'*Arros*, lieutenant général des armées du Roi, de laquelle il a eu des enfans.

De François de Huyn, le puîné qui fut lieutenant général du comté de Vaudemont, marié le 3 juin 1590, à Françoiſe *le Picquart*, dame d'Haraucourt-lés Marſal, vint Nicolas de Huyn, ſeigneur de Ville-ſur Ma-

don, conseiller d'état du duc Charles IV, pere de François-Henri, conseiller d'état du même duc, procureur général du parlement de Nancy, aïeul maternel de Nicolas-François, comte *de Rennel*, & du S. Empire. Il étoit frere aîné du maréchal, comte de Huyn, créé comte du S. Empire, qui mourut dans son gouvernement de Zigeth en Hongrie, le 25 septembre 1719 dans la 82e année de son âge. Il avoit eu de son épouse Catherine de *la Haye*, dame de l'ordre de la Croix de l'Impératrice Eléonore, morte à Varadin, le 15 décembre 1707. 1°. Nicolas-François, comte de Huyn, chanoine de l'église cathédrale de Cinq-Eglises, qu'il a quitté pour passer en Angleterre. 2°. Jacques-Ignace, comte de Huyn, nommé gouverneur de Manfredonia au royaume de Naples, mort le 20 Janvier 1748, laissant deux fils & deux filles de N... comtesse de *Stedlitz*, son épouse. 3°. Léopold François, comte de Huyn, surintendant de l'éducation des pages de leurs Majestés Impériales, qui a épousé en 1720, N... comtesse d'*Aversperg*, niéce du prince de ce nom, & fille du comte d'Aversperg, gouverneur de Vienne, & de N... comtesse de *Thaune*, dont il a eu N... comte de Huyn, qui a été page de l'Empereur, & capitaine au régiment de S. A. R. de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas; & N.. Comtesse de Huyn.

Fin de la huitieme Partie.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21928 8237